



# VOIX universitaires

organe mensuel de l'union des étudiants de Lausanne

**BRAQUE** GRAVURES ORIGINALES et LIVRES Jusqu'à fin février 66 GALERIE - LIBRAIRIE **MELISA** Lausanne Av. du Théâtre 3 Tél. 22 36 01 **PICASSO**

## Léthargie ou décadence

Le 14 décembre 1965, l'assemblée des étudiants en SSP ne réunissait pas le quorum ; en conséquence, le nouveau comité ne put être élu. A la suite de cette séance, un des participants nous écrit ce qui suit :

Par certains signes que l'on croit reconnaître, selon que l'on est optimiste ou pessimiste, l'attitude de la majeure partie des étudiants fait songer à une décadence ou, au mieux, à une léthargie de l'esprit critique, ferment de progrès.

En fait, sans pour cela nous lancer dans des généralités abusives, en pratiquant le système de l'échantillonnage, ce que nous constatons à l'Ecole des SSP peut certainement s'appliquer à l'Université toute entière ; à savoir que dans un monde où l'indifférence prend de plus en plus le pas sur l'engagement, ce qui un jour deviendra l'élite n'a même pas la force de se dégager de la masse. Si une votation populaire déplace le 30% des citoyens, une assemblée générale, en SSP notamment, n'atteint même pas le quorum fixé au-dessous de la proportion dérisoire citée ci-dessus. Dans ce cas, quelle est l'utilité, voire la valeur d'un comité représentant des étudiants « paraissant quelquefois entendre, mais ne répondant jamais ». (Rousseau. Conf. VIII.)

Si la critique est facile, l'explication des mobiles régissant ce comportement l'est moins. Dans le cas des SSP, nous pensons qu'il faut rechercher les raisons dans l'inexistence d'un « esprit d'école » : les étudiants n'ont pas ce sentiment d'appartenir à une communauté possédant ses caractéristiques, ses problèmes, ses coutumes, en un mot sa vie propre. De plus, le contact entre camarades s'établit difficilement, si même il se crée, cela surtout entre les étudiants des différentes années et des multiples sections. Un grand nombre d'étudiants ignorent ainsi que ses représentants ont besoin de ses remarques, de son aide, pour essayer d'améliorer certaines conditions défavorables.

Aussi, avant d'entreprendre quelque action que ce soit où, il faut le dire, il s'engagera pratiquement en son nom propre, le prochain comité devra donner une âme, un souffle de vie à ce corps. Il devra faire comprendre que la minorité agissante ne peut pas, ne doit pas rester isolée : il faudra qu'elle soit soutenue, et même précédée par la masse des étudiants. Si la décadence est un phénomène immuable, la léthargie se guérit.

J.-L. INGOLD.

## BILLET PRÉSIDENTIEL

Le bureau étudie actuellement une enquête sur le logement réalisée l'an dernier à Zurich. Grâce à la collaboration de professeurs, d'assistants et d'étudiants avancés, nous espérons pouvoir l'adapter à Lausanne, et ceci à peu de frais. Nous aurons ainsi une documentation scientifique sur les besoins des étudiants en logements, restaurants, etc.

Nous travaillons en outre au problème des bourses, dans le cadre de l'UNES, qui propose l'examen automatique de la situation financière de tous les étudiants à leur entrée à l'Université. Cet examen lèverait un obstacle psychologique important à la démocratisation des études ; il est évident qu'il laisserait une grande liberté à la commission chargée d'attribuer les bourses, seule apte à traiter des nombreux cas « à cheval » sur les barèmes.

Nous envisageons par ailleurs de demander la généralisation du système des bourses « à fonds perdu ».

Sur le plan intérieur, nous tenons beaucoup à travailler avec les comités de facultés ; sans un travail en commun, notre association perd sa raison d'être. Le manque de représentativité dont elle souffre gravement provient essentiellement de l'isolement du bureau, de son absence de contacts avec les étudiants.

C'est pour cette raison que nous avons proposé à la dernière assemblée des délégués l'étude, au sein des facultés, du rapport Failetaz. Selon nous, ce travail permettra aux étudiants de prendre conscience des besoins de leur faculté, de la conception de l'enseignement que l'on y donne ; elle leur fournira l'occasion de contacts avec les professeurs ; enfin, ces résultats

intéresseront certainement les architectes de la future Université.

A mon sens, ce travail en commun est un des buts essentiels à atteindre cette année.

François GRAFF, président AGE-CITÉ.

## L'AGECITÉ a un président

Le 8 décembre 1965, en présence de M. le recteur Delacrétaz et sous la présidence de M. Daniel Glauser, l'assemblée des délégués a nommé M. François Graff (droit) à la présidence de l'AGECITÉ.

## Quand la mode est aux mythes

Après « Mythologies » de R. Barthes, aux Editions du Seuil, les Editions Payot, Paris, ont publié sous la plume d'A. Sauvy un « Mythologie de Notre Temps », dont le singulier connote une évidente intention de synthèse, pour adopter une écriture très... « hautes études ». Une phrase du chapitre de conclusion restreint l'ambition du projet à « un parcours rapide et bien partiél dans l'immense domaine de la mythologie de notre temps » (page 282). Ce parti pris de modestie, avoué in fine, est en l'occurrence regrettable, car rien ne garantit à ce parcours une orientation vers le noyau du problème, point d'où il serait possible à l'observateur de reconnaître une réalité spécifique du mythe. A part quelques paragraphes variations sur le thème : « Ce n'est pas la conscience des hommes qui détermine leur être ; c'est inversement leur être social qui détermine leur conscience ». Je résumerai le livre à une suite d'exemples puisés dans le domaine économique et politique, où apparaissent nettement les distorsions entre des faits vécus par les hommes et l'idée qu'ils en ont eue.

Sa modestie clot le livre, le ferme à d'autres perspectives, à d'autres méthodes élaborées par d'autres sciences humaines que la statistique, la démographie ou l'économie. Je ne sais si le choix de la discontinuité dans la présentation de cas est fortuit, mais comment M. Sauvy a-t-il été amené à mettre l'accent sur l'importance du mythe de la guerre moderne en 1914, selon lequel les hostilités dureraient quelques mois, et à le négliger lorsqu'il traite du poids de la technocratie militaire sur la politique extérieure américaine ? Ainsi, ce refus de spécifier le sujet traité, au moyen d'un arsenal de concepts théoriques appropriés, a pour conséquence une certaine incohérence dans l'exposé des idées, qui entraîne M. Sauvy dans les affirmations gratuites du genre : « le réarmement n'a été pour rien dans la disparition du chômage en Allemagne » (sous Hitler). Il me semble, en effet, que sur un problème si crucial, une simple

allusion au système des traités de travail en circuit fermé ne dispense pas de la démonstration économique, à moins de se vouloir instigateur du mythe grâce auquel on prétendrait que les Allemands du III<sup>e</sup> Reich auraient pu accéder aux canons comme au beurre.

Je crois qu'il est très louable de vouloir intégrer à l'analyse économique celle des mythes, et parvenir à une conception de la rationalité de l'*homo oeconomicus* plus rationnelle ; cela implique toutefois la reconnaissance d'une action autonome du mythe dans un sens a priori aussi bien positif que négatif. Pour cela, il serait bon de s'inspirer de la démarche épistémologique d'un Bachelard qui, notamment, dans sa « Psychanalyse de l'Esprit scientifique », étudie le déterminisme de l'imaginaire dans la genèse des sciences physiques, et relève que la thématique des alchimistes a donné l'impulsion à bon nombre de découvertes de la chimie. Une telle attitude n'éviterait-elle pas à M. Sauvy certains simplismes concernant, entre autres, l'antagonisme du bon technicien et du public mythomane qui, flatté par la piétaille politique, s'en prend aux technocrates.

Ceci dit, nous insistons sur l'intérêt de bien de développements sur les mythes du machinisme, des théoriciens de l'abondance, des épargnants, des politiques du logement, du mécanisme des marchés, de la surpopulation, de la torture, etc... Cependant, il faut premièrement regretter l'absence d'un chapitre sur les mythes de l'aide aux pays en voie de développement qui, comme l'écrivait le « Canard Enchaîné » du 5 janvier 1966, est ce qu'elle est parce que «... la réforme agraire intéresse infiniment moins les têtes pensantes du Pentagone et les boursiers de Wall Street que l'envoi d'un corps expéditionnaire chez ces misérables Jaunes (Rouges, Noirs - D.G.) : il est infiniment plus rentable de les faire rôtir ». Deuxièmement déplorer cer-

tains paragraphes du livre, du genre numéro de salon parisien qui, au moyen de la prestidigitacion, voudrait prouver que dans l'hypothèse d'une prise de pouvoir par les communistes en France, il s'ensuivrait un inévitable marasme économique, ou encore les paragraphes où il est dit que toute majorité de gauche institue à chaque coup une réduction irresponsable de la durée de travail, comme celle qui aurait entraîné le renversement du Front populaire. Sans m'avancer trop loin dans le domaine des convictions politiques de M. Sauvy, j'aimerais rappeler que les capitaux de cette époque eurent tout loisir de s'expatrier, phénomène à ne pas omettre dans l'explication de la chute de Léon Blum. D'autre part, une diminution extrême de la durée du travail n'est pas au programme de toute la gauche. J'en veux pour preuve ces paroles du vice-président du Conseil en février 1946, époque d'une coalition de gauche : « Moi aussi, je suis allé au bal, j'ai connu les nuits de ducasse, mais le matin j'allais travailler. Jamais personne n'aurait accepté de manquer une heure. On s'avilit si on n'a pas conscience de son travail ; on glisse, on devient une loque... » (Discours de Maurice Thorez cité par Jacques Fauvet dans son « Histoire du Parti communiste français », tome II.)

D. GLAUSER.

## DATE À RETENIR

**22 janvier 1966, dès 14 heures**  
**AU PALAIS DE BEAULIEU**  
**CHAMPIONNAT SUISSE**  
**UNIVERSITAIRE DE BASKETBALL**

### VOIX UNIVERSITAIRES

Journal mensuel édité par l'Union des Etudiants lausannois

LAUSANNE, rue de la Barre 1  
CCP B 146 77. Tél. (021) 22 35 40

Administration : 6b, place du Château.

Comité de rédaction :

Rédacteur responsable :

François THERAULAZ (AGECITE)

AGEPUL : Paul TIGREAT

Imprimerie Vaudoise

Rochonnet 15 Lausanne

Tirage : 6500 exemplaires

Abonnement un an a :

ordinaire 4 francs, de soutien 10 francs.

Publicité :

Mme GUEISSAZ, avenue Montchoisi 25.

Tél. 23 93 57. CCP II 196 65

où irez-vous ce soir...

**TABARIS**  
Dancing Music-Hall  
**BRUMMELL**  
Stéréo-Parade attractions  
**BAGATELLE**  
Dancing de la jeunesse  
**SCOTCH**  
« Whisky à gogo »  
LAUSANNE  
réservations (021) 22 09 33



## GAGNEZ DU TEMPS ET DE L'ARGENT!

### Le Parking Lausanne Montbenon vous offre :

#### SON PARC :

— 50 ct. l'heure  
— 1000 places

Abonnements à prix réduits

#### SA BENZINE EN SELF-SERVICE :

— normale : 52 ct.  
— super : 55 ct.

Entrées : chemin de Mornex et avenue I.-J. Mercier. Tél. 22 62 92

#### SON SUPERCARWASH :

En 5 minutes  
voiture est lavée 1

Tarif : de 6 à 8 francs

Abonnements à prix réduits



## VOTRE THÈSE



fruit d'un intense travail, peut aussi être réalisée, quelle que soit la faculté à laquelle vous appartenez, sous une forme soignée et claire, à un prix exceptionnel. Sans engagement de votre part, nous vous enverrons volontiers des exemplaires de thèses, nos directives pour l'impression ou la reproduction, notre catalogue des thèses déjà éditées, etc.

Références lausannoises à disposition.

Adressez-vous au spécialiste disposant de plus de 20 ans d'expérience : JURIS DRUCK & VERLAG, Dr H. Christen, Basteiplatz 5, 8001 Zurich - Tél. (051) 27 77 27

Je désire sans engagement des renseignements / des exemplaires de thèse.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Domicile \_\_\_\_\_ Canton : \_\_\_\_\_ Rue : \_\_\_\_\_

Téléphone (si désiré) : \_\_\_\_\_ Heure : \_\_\_\_\_

Faculté : \_\_\_\_\_

(à envoyer dans une enveloppe ouverte, affranchie de 5 centimes)



## SKIEURS, NON-SKIEURS PROFITEZ des BILLETS à PRIX RÉDUITS

délivrés les jours ouvrables

ALLER : par n'importe quel train partant avant 14 h.

RETOUR : le même jour dès 15 h.

Prix 2e classe	dès Lausanne	Fr.
LE BRASSUS . . . . .		9.40
LES PACCOTS . . . . .		8.—
CHARMEY . . . . .		10.20
MOLESON - VILLAGE . . . . .		10.20
LES PLEIÀDES . . . . .		8.—
CHATEAU-DEUX . . . . .		9.—
ROUGEMONT . . . . .		10.—
GSTAAD . . . . .		11.40
SAANENMÖSER . . . . .		12.40
ROCHERS-DE-NAYE . . . . .		15.60
LEYSIN-FEYDEY . . . . .		9.—
LES DIABLERETS . . . . .		9.20
CHAMPÉRY . . . . .		9.60
BARBOLEUSAZ ou VILLARS BVV . . . . .		9.20
COL-DE-BRETAYE . . . . .		13.—
SALVAN ou LES MARÉCOTTES . . . . .		11.60
VERBIER . . . . .		16.60

Des billets spéciaux sont également délivrés au départ de Genève-Cornavin, Yverdon, Neuchâtel et Vevey. Demandez le prospectus spécial.

BILLETS COMPLÉMENTAIRES : sur présentation du billet spécial CFF, de nombreux téléphériques, télésièges et télésièges accordent des réductions.

VENTE DES BILLETS : guichets des billets gare de Lausanne, Agence CFF, à Saint-François 2, et agences de voyages.

## Hockey sur glace

Avant les vacances d'hiver s'est déroulé, à la patinoire de Villars, le désormais traditionnel match de « hockey » opposant l'Association des étudiants français de Lausanne à la section lausannoise de la Société d'étudiants de Lémania.

Les participants et leurs supporters eurent l'occasion de s'initier aux joies du patinage bien avant l'heure désirée, à la condition d'avoir utilisé la « piste » Olon-Villars. Certaines conversations entendues dans le public nous ont appris que tous les véhicules n'étaient pas arrivés au but et que certains avaient négocié les virages de la célèbre côte d'une façon inusitée.

La neige était donc de la partie. Elle contribua à amortir les chutes dès l'entrée des équipes sur la glace. Ici il nous faut louer l'excellent travail des organisateurs. Si l'on pouvait lire sur les affiches : 17 h. 02, tentative d'arrivée des équipes au milieu du terrain, le coup de sifflet initial fut donné aux environs de 18 heures déjà. Ceci s'explique par la complexité du harnachement propre aux hockeyeurs. (Essayez de mettre un chapeau de dame, lorsque vous êtes un homme avec 58 de tour de tête ou bien découvrez de vrais patins de hockey lorsque vous êtes une demoiselle et que vous chaussez du 37 fillette!) En outre, il faut signaler que l'équipe française attendit patiemment l'arrivée d'un fameux goal-keeper de classe internationale venant tout droit des USA.

Les deux équipes, dès leur apparition à la sortie des vestiaires, se distinguèrent nettement : l'une par ses somptueuses pyjamas, l'autre par ses robes amples et autres chemises de nuit. Mais aussitôt que l'on eut mis « patin sur glace », il fut fort difficile de reconnaître les Français ou les Suisses. Immédiatement il se produisit un « cafouillage » énorme, suivi d'un enchevêtrement de cannes, de bras et de jambes plus ou moins distordus. Aux abords de la mêlée, des personnages de rêve dessinaient de leurs talons involontairement ailés des arabesques surréalistes avant de s'écraser violemment sur la glace, tels des moucheron attirés par une lampe. Enfin les joueurs suisses, mieux habitués au climat et aux effets du gel, furent les premiers à poser pour la postérité. Quant à l'équipe française, malgré sa bonne volonté et le soutien appréciable de ses cannes de hockey et de ses fans, elle dut se laisser photographier assise, seule position permettant de la réunir au complet!

Le match lui-même se déroula dans le style classique des vieux films burlesques américains de la grande époque du cinéma muet, mis à part les cris des spectateurs, les hurlements des joueurs et le bruit des cannes, des dents et des os cassés. Nous imaginâmes, en « surimpression », le coup de la pente savonneuse, des billes qui jonchent le sol, de l'huile qui s'est répandue, etc...

Après un premier tiers-temps où il n'y eut d'équilibré que le nombre des occasions de but, conséquence du fait que le puck était constamment enfoui sous 15 centimètres de neige, l'arbitre ordonna l'utilisation d'un ballon de football. Fort logiquement, les règles du hockey furent abandonnées, ce qui nous valut d'assister à une seconde mi-temps après avoir vécu un premier tiers-temps. Qu'advint-il du sixième de temps restant? Si jamais on vous le demande, dites que vous l'ignorez!

Lémania n'eut plus qu'à démontrer la supériorité du football suisse sur le français. Les Français, pressentant la défaite, firent alors entrer en lice un coq gaulois qui, d'emblée, se révéla plus fort patineur que ses coéquipiers.



Malheureusement le gallinacé venait en droite ligne d'un poulailler helvétique et refusa de crever le ballon de son bec, plus assoiffé qu'acéré, il faut bien le dire. L'équipe française ne dut en fin de compte qu'à la vivacité et au bon et large placement de son gardien de ne pas encaisser plus de buts.

Chez les Suisses, nous vîmes se faire jour l'influence d'un sport national pourtant peu pratiqué dans la région lémanique : le hornuss; ainsi que celle d'un autre beaucoup plus répandu : l'opportunisme. Pour ne vexer personne nous dirons que les

deux contribuèrent également au succès final. Pour conclure, nous suggérons que l'année prochaine les joueurs ingurgitent le petit vin blanc du pays avant plutôt qu'après le match. Cela contribuerait à éviter des chutes involontaires et qui sait, aiguiserait quelque peu un sens de l'équilibre affaibli par un sang froid trop prononcé. Quoi qu'il en soit, ce serait un apéritif plus agréable que les nombreuses, copieuses et forcées « tasses » de neige poudreuse « on the rocks ».

Jacques DEMONT.

## Championnat universitaire lausannois

### Championnat inter-facultés de basketball 1965

Classement final  
1. EPUL, 120; 2. Architecture, 90; 3. Médecine, 75; 4. Droit, 60; 5. HEC, 45; 6. Sciences, 30; 7. Lettres, 15.

### Championnat de bowling 1965

1. Hofer Renato, SSP, 493 points (champion 1965);  
2. Polgar Eric, EPUL, 465 points;  
3. Macovei Ioan EPUL, 458 points;  
4. Gojanovic Branko, Lettres, 419 points;  
5. Daghighian Toorady, EPUL, 413.

### Championnat d'escrime 1965

Fleuret étudiantes  
1. Mlle Madeleine Heltz (Sciences), 2 victoires (actuelle championne suisse au fleuret);  
2. Mlle Sabine Rover (Français moderne), 1 victoire;  
3. Mlle Marguerite Florio (Droit), 0 victoire.  
Epée étudiants  
1. Eric Steininger (Médecine), 5 victoires, 1 défaite;

2. Philippe Hengrave (Médecine), 4 victoires, 2 défaites (6 touches reçues);  
3. Eric Polgar (EPUL), 4 victoires, 2 défaites (11 touches reçues).

### Championnat de ping-pong 1965

1. Cong Tang Bao Hung, HEC, Vietnam, 78 points;  
2. Jaton Philippe, Droit, Belles-Lettres, 76 points;  
3. Kramer Yves, HEC, 75 points;  
Nguyen van Hung, HEC, 75 points;  
5. Basti Jaleh (Mlle), Médecine, Iranien, 73 points;  
Décosterd Eric, Droit, 73 points.

Facultés  
1. HEC I, 228 points; 2. Médecine I, 198 points; 3. Droit I, 195 points.

Sociétés  
1. Vietnam, 200 points; 2. Lémania, 171 points; 3. Zofingue, 156 points.

Demi-finale  
Cong Tang-Nguyen van Hung, 21-19, 21-16; Jaton-Kramer, 21-9, 21-16.

Finale  
Cong Tang - Jaton, 21-11, 21-16.  
Champion universitaire lausannois de ping-pong 1965 : Cong Tang Bao Hung.

### NETTOYAGE À LA PIÈCE!

**DANS LA JOURNÉE**  
**au prix self-service dans tous les centres NORGE**

DRY-LAVE

Robe . . . . .	dep. Fr. 1.50	Lausanne	Av. Recordon 42 Tél. 24 27 91
Pantalon . . . . .	» » 1.50		Av. de la Gare 34 » 23 01 81
Jupe, blouse, pull » » 1.—			Av. de Léman 77 » 28 33 31
Manteau . . . . .	» » 2.50	Prilly-Mt-Goulin	Av. de France 16 » 24 16 27
Complet . . . . .	» » 4.—	Renens	Echelettes 3 » 24 16 27
		Orbe	Pontaise 47 » 24 60 16
			Ch. de la Rapille 4 » 25 26 36
			Rue du Jura 13 » 34 36 63
			Grand-Rue » 7 23 91

**Produits brevetés**

## CONGO

Pour compléter son équipe de 24 professeurs suisses enseignant à Léopoldville et à Matadi, le Gymnase Pestalozzi (Entraide protestante suisse) cherche plusieurs professeurs (maîtres secondaires ou licenciés) en lettres et en sciences.

Appartement meublé à disposition, salaire selon les normes UNESCO, voyage payé, assurances prévues, contrat de 2 à 4 ans; entrée en fonction 1er septembre 1966.

S'adresser à l'Entraide protestante suisse (EPER),  
32, rue des Parcs, 2000 Neuchâtel, tél. 5 22 42.

LA PAPETERIE MODERNE SPÉCIALISÉE POUR TOUTES VOS FOURNITURES

# A. KRIEG + CIE

RUE CENTRALE 6 - 1001 LAUSANNE

RABAIS 10 % A TOUS LES ÉTUDIANTS

tables et machines à dessiner Kuhlmann

cahiers, carnets à anneaux, stylos

articles techniques

compas Kern et Wild

règles à calculs



# Un bijou aux multiples facettes: JERRY LEWIS

« Je passe mon temps  
à compter mes narines. »  
Jerry LEWIS.

Les organisations commerciales divi- sent la musique en « sérieuse » (de Beethoven à Stravinsky) et « légère » (de Aristide Bruant à Dalida). Dans cette manière de voir, Thelonius Monk ou Charlie Parker n'ont pas l'honneur d'appartenir au domaine de la musi- que sérieuse. C'est dire l'arbitraire du classement.

Pour le cinéma, c'est la même chose, à cette différence près que la classifi- cation n'est pas opérée par les mar- chands de disques, mais par le public. Certains cinéastes ou interprètes ne prêtent pas à confusion. Eisenstein est un homme « sérieux », nous sommes tous bien d'accord. Mais prenons par exemple le cinéma d'épouvante: Mario Bava (Le Masque du Démon) ou Roger Corman (La Chute de la Maison Usher, etc., etc.) provoquent tout juste un soubresaut de l'épaule à la limite de l'indifférence. Le cinéma d'épou- vante, n'est-ce pas, « ce n'est pas sérieux »...

Mais « descendons plus bas ». Essayez, dans une réunion dite d'intel- lectuels, de lancer que Jerry Lewis, les « Quatre garçons dans le vent » (alias The Beatles) sont des personnages ci- nématographiques merveilleux... Aus- sitôt, vous vous verrez assimilés aux hurluberlus dont vous vous êtes faits les champions. Jerry Lewis? Ce... ce crypto-singe? Les Beatles? ces hur- leurs para-humains? Pouah!

Bien sûr, nos intellectuels admettent que certains comiques soient sérieux. Jacques Tati, par exemple. Ah! mais, Jacques Tati met cinq ans à faire un film. Il réfléchit. C'est que nos habi- tudes mentales rationalistes admettent facilement un comique très évidem- ment cérébral, alors qu'elles nous soufflent qu'il est impossible de pren- dre au sérieux le comique spontané et immédiat qui naît des coïncidences soudaines ou des divergences ful- gurantes de la vie cinématographique de Jerry ou des Beatles.

Laissons, pour le moment, les Bea- tles de côté: réservons-nous d'y reve- nir lorsque tout le monde aura eu l'occasion de voir leur dernier film, « Help ».

Venons-en à Jerry Lewis. Il est à espérer que dans la platitude des pro- grammes lausannois de cette saison, vous ayez flairé cette oasis de taille qu'ont été « The Family Jewels » (Les Tontons farceurs).

Qui est-il? Voici le premier por- trait qui ait été tracé de lui en France (en 1957), par Robert Benayoun:<sup>1</sup>

« Nous avons d'une part M. Joseph Levitch, un jeune homme plaisant de 31 piges, heureusement marié, père de quatre enfants. Cette apparente sécu- rité (M. Levitch est devenu son pro- pre producteur) se solde en fait par une perpétuelle panique. (...) La nuit venue, il refuse de dormir seul, garde toutes lumières allumées, vérifie la fermeture des fenêtres... Pour plus de sécurité, depuis plus de 15 ans, il con- serve sous son oreiller un pistolet automatique chargé. (...) D'autre part se présente Jerry Lewis, un avorton simiesque et juvénile, coiffé comme sa brosse à dents, qui ne sait ni dan- ser ni chanter mais qui s'obstine à le faire et qui, refusant toute puberté, se laisse câliner par des dames opu- lentes au sein plein de lait, ou préfé- rablement par son idole masculine, Dean Martin. »

Tout cela avait commencé en 1936.

« J'avais dix ans, nous dit Jerry, et j'ai monté un spectacle pour la Croix- Rouge avec mes camarades de classe. Je cherchais déjà à décrire les embar- ras et les angoisses d'autrui. A 17 ans, je me suis mis à écrire des gags pour d'autres comédiens, à 2 ou 3 dollars la saynète. Mon premier amour fut une machine à écrire qui ne devait pas valoir plus de 20 dollars, mais que je louais pour 15 cents par jour à la Huitième Avenue... Tout s'est produit par accident: en écrivant pour les acteurs, je leur montrais comment s'y prendre, et il leur arrivait de le faire moins bien que moi. On se mit à me répéter que j'étais drôle et je me suis mis à jouer moi-même. »<sup>2</sup>

En fait, dès le départ, pendant toutes les années où il s'est cherché, Jerry Lewis a mis au point lui-même bon nombre de ses gags, même lorsque les films étaient signés par d'autres.

« Dans les dix dernières années, j'ai écrit, mis en scène ou produit nombre de nos spectacles. Pourquoi en ai-je refusé le crédit? Pourquoi n'a-t-on pas lu que tel film était co-dirigé, telle émission de TV écrite par Jerry Lewis? Pour ne pas heurter le ressen- timent subconscient de Dean (Martin), qui me reprochait déjà de raffer toute la publicité de notre tandem. »<sup>3</sup>

C'est en 1956, après une collabora- tion de sept ans, que Jerry et Dean Martin se séparent. Comme on le voit, Martin était devenu pour Jerry Lewis un poids, à tel point que les premiers films où Lewis joue seul sont parfois quelque peu hésitants. Le personnage est toujours le même, et Jerry reste un grand comique, mais des films tels que « The Sad Sack (Petite Tête de Troufion) » n'en sont pas moins médiocres. La rencontre avec le metteur en scène Frank Tashlin, dont il prétend qu'il lui a tout appris, permettra à Jerry Lewis d'affirmer son génie co- mique de façon éclatante. Tashlin avait déjà dirigé le tandem Lewis- Martin deux fois (« Artistes et Modè- les » et « U: vrai Cinglé de Cinéma »). Il dirige ensuite plusieurs fois Jerry seul. La qualité des films est en pro- gression constante, à tel point qu'on se demande chaque fois ce qu'« ILS » pourront bien inventer la prochaine: le dernier de leurs feux d'artifice com- muns, « The Disorderly Orderly » (« Jerry chez les Cinqques ») nous prouve qu'ils ont encore des milliards

de tours dans leur sac, et non des moindres!

En 1960 enfin, Jerry signe sa pre- mière mise en scène, « The Bellboy » (« Le Dingue du Palace »). Depuis, il a tourné dans cinq films qu'il dirigeait lui-même, tous remarquables.

Le personnage comique qu'il incarne est très bien défini par Adriano Aprà:<sup>4</sup> « C'est un allergique, un dépaycé, un inadapté, un être sans proportion. Un garçon hypersensible, très excita- ble, névropathe. Il semblerait complète- ment stupide, sot, hors du monde, s'il n'avait parfois des résonances dou- loureusement humaines. Personnage asocial, personnage en marge, (il) est pourtant libre. Ses gestes ne doivent rien à la caricature ni à l'imitation; ils sont une continuelle invention, la manifestation extérieure d'un carac- tère qui ne connaît pas, du fait de sa puérité, les interdictions de la société qui l'entoure... Recourant au plus élé- mentaire des moyens comiques: la déformation du visage, (il) tendait à un salutaire retour aux sources: un retour au burlesque, c'est-à-dire aux origines de l'art cinématographique. La réaction mécanique que les grimas- ces de Lewis provoquent sur le spec- tateur est en outre le premier signe de cette reconquête d'un langage di- rect, d'un rapport immédiat avec le public, qui le distingue des autres contemporains. C'est aussi un retour aux origines du langage expressif. Lewis a ce grand don: il sait trouver dans le comique un moyen d'expres- sion immédiat, parce qu'essentielle-



(Photo Cinémathèque suisse.)

ment visuel. Lewis n'est pas, et ne veut pas être, un comique « intellec- tuel ».

N'oublions pas d'ajouter que Jerry est un comédien remarquable, comme les spectateurs de « The Family Jewels » auront pu s'en rendre compte.

Il y aurait tant de choses à raconter sur la vie véritablement fabuleuse de Jerry Lewis ou sur l'invention et l'en- richissement constant du personnage comique... La place nous manque. Nous concluons donc en disant ceci: allez voir Jerry Lewis, et devant vous s'ouvriront toutes grandes les portes du non-sens, de l'irrationnel. « A partir de demain, je t'apprendrai à t'habil-

ler », dit Donna (10 ans) à Jerry (40 ans) dans « The Family Jewels ». Sui- vez le guide, vous ne le regretterez pas: vous redécouvrirez (si vous l'aviez perdu) le monde sans frontiè- res de l'enfance.

Anne RITTMAYER-CUNEO.

<sup>1</sup> « Positif » N° 29.  
<sup>2</sup> Interview recueillie par R. Benayoun, « Positif » N°s 67-68.  
<sup>3</sup> Déclaration de 1956 env. à TV-Movie Screen.  
<sup>4</sup> « Filmcritica », N° 141.

## FILMOGRAPHIE SOMMAIRE

(Empruntée au N° 36 de la revue « Premier Plan », entièrement consacré à Jerry Lewis).

### 1. Période de la collaboration avec Dean Martin

1949	My Friend Irma . . . . .	Ma bonne Amie Irma	George Marshall
1950	My Friend Irma goes West . . . . .	Irma à Hollywood	Hal Walker
1950	At War with the Army . . . . .	Le Soldat récalcitrant	»
1951	That's my Boy . . . . .	Bon Sang ne peut mentir	»
1951	Sailors Beware . . . . .	Le Polka des Marins	»
1952	The Stooge . . . . .	Le Cabotin et ses Confrères	Norman Taurog
1952	Jumping Jacks . . . . .	Parachutiste malgré lui	»
1953	Scared Stiff . . . . .	Fais-moi peur ou tu trembles, Carcasse!	George Marshall
1953	The Caddy . . . . .	Amour, Délices et Golf	Norman Taurog
1953	Money from Home . . . . .	Un Galop du Diable	George Marshall
1954	Living it up . . . . .	C'est pas une Vie!	Norman Taurog
1954	Three Ring Circus . . . . .	Le Clown est Roi	Joseph Pevney
1955	You're never too young . . . . .	Un Pitre au Pensionnat	Norman Taurog
1955	Artists and Models . . . . .	Artistes et Modèles	Frank Tashlin
1956	Pardners . . . . .	Le Trouillard du Far-West	Norman Taurog
1956	Hollywood or bust . . . . .	Un vrai Cinglé de Cinéma	Frank Tashlin

### 2. Période de la formation du personnage

1957	The Delicate Delinquent . . . . .	Le Délinquant involontaire	Don McGuire
1957	The Sad Sack . . . . .	P'tite Tête de Troufion	George Marshall
1958	Rock-A-Bye Baby . . . . .	Trois Bébés sur les Bras	Frank Tashlin
1958	The Geisha Boy . . . . .	Le Kid en Kimono	»
1959	Don't give up the Ship . . . . .	Tiens bon la Barre, Matelot	Norman Taurog
1960	Visit to a small Planet . . . . .	Mince de Planète	»
1960	Cinderfella . . . . .	Cendrillon aux grands Pieds	Frank Tashlin

Depuis The Bellboy, J. Lewis a tourné trois films sous la direction de Frank Tashlin:

1962	It's only Money . . . . .	L'incroyable Jerry
1963	Who's minding the Store? . . . . .	Un Chef de rayon explosif
1964	The Disorderly Orderly . . . . .	Jerry chez les Cinqques

### 3. L'œuvre lewisienne

1960	The Bellboy . . . . .	Le Dingue du Palace
1961	The Ladies' Man . . . . .	Le Tombeur de ces Dames
1962	The Errand Boy . . . . .	Le Zinzin d'Hollywood
1963	The Nutty Professor . . . . .	D <sup>r</sup> Jerry et M <sup>r</sup> Love
1964	The Patsy . . . . .	Jerry Souffre-Douleurs
1965	The Family Jewels . . . . .	Les Tontons farceurs

On remarquera en passant l'idiotie de beaucoup des titres français, alors que souvent le titre anglais est un fin sous-entendu. Ces titres sont aussi arbitraires que le doublage geignard, alors que dans la version originale, Jerry Lewis parle, la plupart du temps, d'une voix tout à fait normale.

**DONALD**

Grand choix de  
DISQUES, TRANSISTORS  
et GRAMOS

5% de rabais pour étudiants

J. RUEGG

5, rue du Tunnel, Lausanne



## RECTIFICATION

Le rédacteur de la feuille d'information distribuée à la sortie des locaux universitaires le 14 janvier 1966 tient à apporter une rectification à son texte.

Depuis les transformations du FRU, les étudiants y trouvent facilement de la place. Ils perdent par contre du temps en faisant la queue pour obtenir leur plat.

## BAR A DISQUES



Le plus grand choix dans les appareils de  
TÉLÉVISION - RADIO - TRANSISTORS  
ENREGISTREURS - STÉRÉO - PICK-UP

Rabais 5% pour étudiants

Terraux 16 - Lausanne - Tél. 23 55 27

## Les prix du FRU augmenteront-ils à nouveau?

En 1964, le Comité de direction du FRU a décidé la hausse du prix des repas de 2 à 2 fr. 20. Au début du mois, ce comité a décidé, malgré l'opposition des représentants des étudiants, une nouvelle hausse :

Le repas coûterait 2 fr. 50 dès le 1er février, toujours sans dessert.

Les habitués du FRU peuvent-ils supporter cette hausse ?

## NON

Ceux qui fréquentent le FRU le font pour des motifs exclusivement financiers. Une augmentation de 15 francs par mois, du jour au lendemain, pour une nourriture qui ne s'améliorera pas, créera des problèmes financiers insolubles pour une grande partie de la clientèle du FRU.

Le spécialiste de l'article et du vêtement sport chic  
RABAIS SUR PRÉSENTATION  
DE LA CARTE D'ÉTUDIANT

**Mages**  
SPORT S.A.

13, rue Haldimand - 29, rue de Bourg

C'est pourquoi le bureau de l'UEL (AGECITÉ-AGEPUL) a demandé à l'Etat de Vaud une subvention pour combler le déficit de l'exploitation.

M. le conseiller d'Etat Oguey, dans la « Gazette de Lausanne » du 12 janvier 1966, se déclare adversaire de la subvention, parce qu'il prétend que les bourses distribuées par le Fonds cantonal sont suffisantes et permettent aux étudiants peu fortunés de supporter l'augmentation. Le nombre de boursiers vaudois mangeant au FRU n'atteint pas 10% de la clientèle. Le solde de 90% ne saurait-il intéresser notre chef du Département de l'instruction publique et des cultes ?

Les bourses ne peuvent pas résoudre le problème actuellement. Les chiffres cités plus loin expriment pourquoi une augmentation de 15 francs par mois n'est pas « aisée » à suppor-

ter par un boursier vaudois. Relevons que ces bourses doivent être remboursées à 50% (sauf dans trois communes).

D'aucuns pensent qu'une subvention étatique ne serait pas souhaitable, même pour les étudiants, car l'institution du FRU perdrait son caractère privé. Quand cela serait, nous ne voyons pas à qui cela pourrait faire

tort. En tout cas pas aux étudiants. La situation matérielle des étudiants ne doit pas être sacrifiée à la défense d'un principe.

Les subventions existent à Neuchâtel, Berne, Zurich (Polytechnicum - subvention fédérale).

Pourquoi pas à Lausanne ?

UEL

## Voici le budget mensuel prévu pour un étudiant boursier vaudois

Alimentation :	
Petit déjeuner . . . . .	Fr. 1.-
Repas de midi au FRU, sans dessert . . . . .	2.20
Repas du soir, au FRU, sans dessert . . . . .	2.20
	<u>5.40</u>

Soit, pour 25 jours ouvrables 135.-  
Plus 5 jours (dimanches, fériés...) dans un restaurant modeste de la ville :

Petit déjeuner . . . . .	1.-
Repas de midi . . . . .	3.50
Repas du soir . . . . .	3.50
	<u>8.-</u>

Plus une dépense de 15 francs par mois pour quelques boissons, fruits (qui font défaut au FRU, fromage, biscuits),

ce qui donne une dépense mensuelle pour l'alimentation de 190 francs.

D'où le budget suivant :

F.	
Logement . . . . .	120.-
Alimentation . . . . .	190.-
Vêtements et chaussures . . . . .	25.-
Blanchisserie et teinturerie . . . . .	25.-
Livres et fournitures scolaires . . . . .	20.-
Divers et loisirs . . . . .	70.-
	<u>450.-</u>

Les chiffres sont-ils exagérés ? Est-on sûr que l'étudiant sera toujours suffisamment alimenté pour mener à bien son travail intellectuel ? Que pensent les étudiants de l'EPUL de la somme prévue pour les fournitures scolaires ?

## BAL DE L'ENTRAIDE 1966

SAMEDI 22 JANVIER - PALAIS DE BEAULIEU

Dès 21 heures

CINQ ORCHESTRES:

Maxim SAURY  
THE FOUR SHAKERS  
THE NEW CARIMBO'S  
Quintett J.-J. MASSON  
Trio J.-P. BIONDA

Prix d'entrée:

Fr. 16.- - Couple Fr. 25.-

Etudiants avec carte AGE:

Fr. 8.- - Couple Fr. 10.-



A 23 h. 30

CABARET DU BAL DU  
THÉÂTRE DE BEAULIEU

JACQUES  
BODOÏN

(Philibert, Pollux et Cie)

Trio Marc VITTOZ

Prix unique Fr. 8.-

Location: **DISCORAMA**, Pont Bessières - Caroline 7 bis - Téléphone 22 01 85



# AVEC LE CHŒUR UNIVERSITAIRE

Les 19, 20 et 21 décembre, le Grand chœur de l'Université donnait trois concerts, respectivement à Genève, Neuchâtel et Nyon. Au programme figuraient le Motet « Singet dem Herrn ein neues Lied », de J.-S. Bach, sous la direction de Michel Corboz, et, en collaboration avec le Collegium Academicum de Genève, dirigé par Robert Dunand, « Le Roi David », d'Honegger. Les solistes étaient Wally Staempfli, soprano, Arlette Chédel, alto, Olivier Dufour, ténor, Jean Léquipé, baryton, et les basses Keith Darlington (à Genève) et Philippe Huttenlocher (à Neuchâtel et Nyon).

Ces trois concerts firent l'unanimité logieuse du public et de la critique. Nous en voulons pour preuve les critiques de la presse tant genevoise que neuchâteloise :

« Journal de Genève » du 20 décembre 1965 : « Un grand chœur, oui, par le nombre et par la qualité dont il témoigne ! »

(Jean Derbès.)

« Formé voici un an seulement, le Grand chœur de l'Université de Lausanne, que nous entendions dimanche à Saint-Gervais pour la première fois, est une formation chorale appelée à jouer un rôle en vue dans la vie musicale romande. »

(Ed. M.-M.)

« Tribune de Genève » du 20 décembre 1965.)

« Dès les premières pages du Motet n° 1 « Singet dem Herrn ein neues Lied », de J.-S. Bach, s'affirma, en effet, une qualité d'exécution remarquable de précision, de légèreté, de stabilité dans l'accentuation. Toutes qualités qui révèlent en M. Michel Corboz un musicien au goût sain et sûr. »

(Ed. M.-M., « Tribune de Genève ».)

« On ne pouvait mieux souligner la prodigieuse pulsation rythmique qui anime (ce motet), la vivacité presque insaisissable de la première partie, la continuité avec le chœur des solistes, la justesse de l'Alleluia final avec ce cri » saisissant des dernières mesures. »

(L. de Mv.,

« Feuille d'Avis de Neuchâtel » du 22 décembre 1965.)

« Quel magnifique travail, quelle décision mise au service du plus bel

**PAPETERIE**  
**ST LAURENT**  
*Charles Krieg*

**Nouvelle adresse :**

5, rue Haldimand  
**LAUSANNE**  
Téléphone 23 55 77

## UNION DE BANQUES SUISSES

LAUSANNE  
Place Saint-François 1  
Rue Centrale 2



NEUCHÂTEL  
Place Pury 5

Prilly - Yverdon - Genève - Nyon - Vevey - Montreux

Vous serez informés par nos publications  
Vous réussirez mieux avec notre appui



Le souci  
de l'épargne  
épargne le souci

**CRÉDIT FONCIER VAUDOIS**

CAISSE D'ÉPARGNE  
CANTONALE

Garantie par l'Etat

Votre fleuriste

**CHARLY  
BODMER**

LAUSANNE, 11e St-Pierre

Caroline 2 ☎ 22 67 25

Rue Enning ☎ 22 67 06

Toutes confections

10 % aux membres de l'AGE

élan. Cela est du Bach, comme on en n'entend que trop rarement. Energie, rythmique à toute épreuve, justesse impeccable, nuances sensibles et admirablement conduites, vraiment une réalisation magistrale.

« (...) Décidément, c'est comme cela que j'aime entendre Bach, avec vie et chaleur ; comme nous sommes loin, dans ce cas, des froides considérations stylistiques ou moralistes... »

(Jean Derbès,  
« Journal de Genève ».)

« ... on sent chez les jeunes chanteurs lausannois un authentique plaisir de chanter et de faire de la musique qui se traduit par un rythme très vivant, quelque chose d'alerte et de frais dont « Le Roi David », d'Honegger, devait également bénéficier... »

(Ed. M.-M.,  
« Tribune de Genève ».)

« Si l'interprétation (du « Roi David ») fut remarquable, nous le devons en tout premier lieu au Chœur de l'Université de Lausanne, dont Michel Corboz a fait un ensemble vocal d'une qualité exceptionnelle. »

« ... Ces chanteurs surent mettre en valeur à chaque instant les accents violents, enthousiastes ou plaintifs, des chœurs du « Roi David »... »

(L. de Mv.,

« Feuille d'Avis de Neuchâtel ».)

Après ce grand succès, nous avons jugé le moment venu de présenter le Grand chœur de l'Université.

Toute organisation estudiantine doit faire face à un certain nombre de difficultés. Le Chœur universitaire de Lausanne tel qu'il existe depuis vingt ans n'échappe pas à cette règle. L'analyse de ses problèmes est indirectement à l'origine du Grand chœur de l'Université.

### Difficultés de recrutement

Il y a à l'Université assez de bons voix, de bons musiciens, pour constituer plusieurs chœurs. Ce qui manque, c'est une motivation suffisante pour venir au Chœur universitaire. L'étudiant, en dehors de ses études, est très sollicité (sport, cinéma, sociétés, etc.). Il y a aussi les préjugés : certains assimilent le Chœur universitaire à une agence matrimoniale, d'autres ont trop à l'esprit la caricature des mauvais chœurs qui pullulent dans notre pays. Finalement, parmi ceux qui ont quelque talent pour la musique, il en est qui ne trouvent pas le Chœur universitaire à leur hauteur.

### Difficultés d'organiser des concerts

Elles sont multiples. Il faut d'abord mettre sur pied un programme suffisamment long, suffisamment au point pour justifier un concert. Le Chœur universitaire voit annuellement ses effectifs se renouveler pour un tiers, alors que son activité dure six mois par année. Dans ces conditions, il est matériellement impossible d'assurer

quantité et qualité. On pourrait alléger l'effort demandé au Chœur en mettant sur la même affiche un orchestre et des solistes, mais cette solution signifierait des charges financières trop lourdes. Ce n'est pas tout : il faut encore toucher le public, il faut concurrencer les innombrables spectacles de haute qualité présentés à Lausanne. La petite affiche apposée à grand peine sur les vitrines des magasins est sans aucune efficacité. Seul le grand panneau a quelque chance d'attirer du monde ; une telle publicité est malheureusement trop onéreuse pour le Chœur universitaire. Le choix de la salle a aussi une influence déterminante sur le public : une petite salle signifie un concert de deuxième ou troisième ordre pour lequel il ne vaut pas la peine de se déplacer. Choisir une grande salle comporte des risques et nécessite une grande puissance sonore de la part du chœur. Il faut ajouter que l'organisation des concerts impose au comité un très gros travail administratif qui dépasse les possibilités d'étudiants.

### Première solution

Elle consiste à transformer le Chœur universitaire, à lui donner un niveau suffisamment élevé pour que d'une part, les chefs d'orchestre et les organisateurs de concerts l'engagent, le financent, lui assurent un public et le déchargent de tout souci administratif, et que, d'autre part, les étudiants bons musiciens trouvent ses activités dignes d'eux. Cette conception du Chœur universitaire exige un examen d'admission, afin de n'accepter que les chanteurs capables de préparer rapidement et convenablement les grandes œuvres inscrites au programme. Mais un tel chœur n'est pas viable. Contrairement aux écoles normales, les gymnases ne sanctionnent pas par des notes l'enseignement du chant ; la formation vocale des ex-gymnasiens est donc inférieure en moyenne à celle des jeunes instituteurs. Il en résulte que trop peu d'étudiants oseraient se présenter aux examens d'admission, soit par insuffisance réelle de formation, soit par manque de confiance en leurs capacités.

### Seconde solution : un double chœur

Le Chœur universitaire reste ouvert à tous les étudiants sans examen d'admission ; son répertoire, tout en étant composé d'œuvres de qualité et d'un grand intérêt, s'adapte particulièrement bien à la formation des nouveaux chanteurs. Ce chœur se produit surtout dans le cadre de manifestations universitaires ; en outre, des discussions sont en cours en vue d'enregistrements réguliers pour la Radio romande.

Les étudiants et assistants qui ont participé régulièrement aux activités du Chœur universitaire pendant trois semestres et ceux qui, d'entrée, répon-

dent aux exigences du directeur, peuvent faire partie du Grand chœur qui répète d'une manière très intense une fois par mois. Le reste des effectifs de ce Grand chœur est constitué par des étudiants qui n'ont plus le temps de venir au Chœur universitaire, par d'anciens étudiants, par des assistants et par un certain nombre d'excellents chanteurs recrutés dans des milieux non universitaires. De par sa qualité, le Grand chœur de l'Université peut facilement se faire engager par des chefs d'orchestre et des organisateurs de concerts, la préparation du chœur étant toujours assurée par le directeur habituel.

### Préludes à une fondation

Charles Dutoit, ancien directeur du Chœur universitaire, qui fait actuellement une brillante carrière internationale de chef d'orchestre, demandait à Michel Corboz, actuel directeur, à la fin de l'année 1964, de lui préparer un chœur pour exécuter « Le Roi Thamos », de Mozart, et « Daphnis et Chloé », de Ravel, dans le cadre d'un concert d'abonnement à Berne. On réalisa un chœur de circonstance, appelé « Chœur Michel Corboz », comprenant entre autres les meilleurs éléments du Chœur universitaire. En quelques répétitions, le programme fut mis au point et le succès à Berne fut triomphal (11 février 1965).

Peu après, l'Institut de musicologie de l'Université de Strasbourg adressait une invitation au Chœur universitaire de Lausanne. Il s'agissait de donner « Le Roi David », d'Honegger, sous la direction du chef d'orchestre renommé Charles Bruck, en collaboration avec l'Orchestre symphonique de Radio-Strasbourg, le 28 mars 1965. L'offre était extrêmement intéressante ; tous les frais d'organisation, de déplacement, de séjour et de repas étaient payés, et le concert était enregistré par l'ORTF (passage sur les ondes de France-Culture le 3 octobre 1965). On recruta au sein du Chœur universitaire ainsi que parmi les anciens tous les chanteurs capables d'assimiler rapidement cette œuvre difficile. La préparation du concert fut réalisée en un minimum de temps. L'association Chœur universitaire - Ensemble vocal de Lausanne remporta un très grand succès à Strasbourg, si grand qu'au retour, le comité du Chœur universitaire était décidé à ne pas laisser sans lendemain cette très belle expérience ; c'était l'occasion ou jamais de lancer le Grand chœur de l'Université de Lausanne.

### Organisation

Le Grand chœur a reçu de l'Université un caractère officiel, en même temps que l'appui d'un comité de patronage formé de M. le recteur et de MM. les doyens des facultés de théologie et des lettres. Les deux chœurs sont administrés par le même comité,

le Grand chœur n'étant en quelque sorte qu'une extension du Chœur universitaire.

### Une chance pour les étudiants

En Suisse romande, l'Université de Lausanne est la seule à offrir tant de possibilités aux étudiants qui aiment la musique. Au Chœur universitaire, et sous la direction d'un musicien de très grande valeur, il pourront s'initier à l'art vocal et s'y perfectionner. Quant au Grand chœur, il procure aux étudiants « avancés » l'occasion de participer à la réalisation de grandes œuvres dans des conditions de travail tenant largement compte des obligations du programme universitaire ; ils apprendront les différentes méthodes de travail des chefs d'orchestre réputés, ils connaîtront mieux, pour avoir collaboré avec eux, la vie des orchestres.

## PROJETS

### Mai 1966 : les Motets de Bach

Le Grand chœur de l'Université donnera à fin mai 1966 les Motets de J.-S. Bach à la Cathédrale (et non à Beaulieu à cause de la trop grande proximité d'un autre concert lausannois). Après l'accueil très favorable fait au premier de ces motets (voir plus haut), on peut espérer que cette manifestation, retransmise probablement par la radio et la télévision, suscitera l'intérêt du public, en particulier du public étudiant. L'autre part, que ceux qui désiraient participer à ce concert n'hésitent pas à se présenter à une répétition du Chœur universitaire où tous les renseignements leur seront donnés.

### Autres projets

Le Grand chœur de l'Université a déjà été pressenti pour une série de concerts d'abonnement à Berne, Fribourg et La Chaux-de-Fonds, concerts comprenant « Les Noces », de Stravinsky, et « L'Enfant et les Sortilèges », de Ravel. D'autres propositions, venant de Suisse et de l'étranger, sont actuellement en cours de discussion.

### Comment faire partie du Chœur universitaire ?

En se présentant à une répétition, le vendredi à 18 h. 15, place de la Cathédrale 12, grande salle du sous-sol.

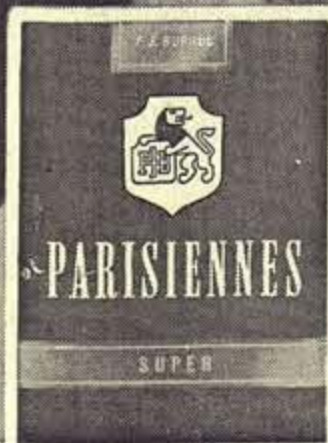
### Comment faire partie du Grand chœur de l'Université ?

En prenant contact avec Michel Corboz, 26, avenue Jomini ; tél (matin seulement) : 25 91 57 ;

en se présentant à une répétition du Chœur universitaire.



Moment de répit - plaisir de fumer...





# Le FRU augmente ses prix

Lors de sa séance du 7 janvier 1966, le comité de direction du Foyer-Restaurant universitaire a décidé, malgré l'opposition des délégués de l'UEL, de porter le prix des repas de 2 fr. 20 à 2 fr. 50. Cette augmentation entrera

en vigueur le 1<sup>er</sup> février 1966. Cette hausse du prix des repas était prévisible et inévitable en raison de l'augmentation du coût de la vie. Dans le contexte actuel, une augmentation des apports est indispensable pour le FRU

s'il veut assurer une gestion saine de son établissement. Mais l'étudiant n'est pas en mesure de supporter cette hausse. Par conséquent, le seul moyen concevable est le recours à la subvention. C'est la solution adoptée par l'UEL lors de sa séance du 7 janvier 1966. Cette prise de position n'est pas nouvelle. En effet, en janvier 1964 déjà, le FRU envisageait une augmentation et l'UEL devait se résoudre à demander une subvention au Conseil d'Etat. Elle exposait ses arguments dans une lettre du 15 janvier 1964 à M. le conseiller d'Etat Oguey. Les propositions faites à l'époque sont encore valables aujourd'hui. Un fait nouveau depuis 1964 est l'adoption de l'article 27 quat., qui renforce notre argumentation. C'est pourquoi nous la reprenons aujourd'hui.

Les étudiants qui mangent au FRU régulièrement y sont contraints par leur manque de ressources. En fréquentant le FRU parce que celui-ci est le seul restaurant qui leur permette de manger assis, sans frais de service et sans obligation de consommer, ceci au prix de 2 fr. 20. Augmentant ses prix à 2 fr. 50, le FRU n'offre pas ou peu d'avantages sur les autres restaurants à prix modiques de la ville. Dès lors, on peut se demander quelle est sa raison d'être. De plus, les étudiants de l'extérieur paient, en moyenne, 125 francs pour une chambre. Dès lors, il leur est impossible de supporter une augmentation du poste « nourriture ».

Il est, selon nous, équitable que la société prenne une part à la formation des cadres, ce qui est la garantie de sa prospérité dans les années à venir, en offrant aux étudiants la possibilité de manger et de se loger dans des limites compatibles avec leur budget. Nous nous permettons, dans cet ordre d'idées, de citer deux extraits du rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur l'accès aux études supérieures et aux diverses professions universitaires, rapport qui date de septembre 1959.

« L'éducation est une culture ; non une opération à bénéfice immédiat,

mais un placement à plus ou moins longue échéance. Tandis que les investissements matériels, de par la marche accélérée du progrès technique et du jeu de la concurrence, risquent d'être rapidement dévalués, l'équipement intellectuel, toujours apte à s'adapter et à créer du nouveau, garde sa valeur. C'est le plus sûr des investissements. »

« Quant à notre canton, de par son économie équilibrée, il doit vraisemblablement se placer dans la moyenne suisse. Il a donc les moyens de consacrer les sommes nécessaires au perfectionnement de ses institutions scolaires en les rendant plus accessibles, et de faire un effort financier en sus

de celui qu'il consacre aux tâches normales de l'Etat. »

Nous pensons qu'un restaurant universitaire est par nature une institution qui doit bénéficier d'une subvention de l'Etat. L'étudiant dont les ressources sont limitées n'est pas en mesure de s'adapter à la constante progression des prix. En assumant le déficit du FRU, la société fournit une équitable contribution à la formation de ses cadres.

En conséquence, l'Union des étudiants lausannois demande au Conseil d'Etat d'inscrire à son budget une subvention directe au FRU, subvention devant permettre d'éviter la hausse des prix.

## SANTÉ ET BON APPÉTIT!

**AU «SNACK»**



**Métropole**

Chaque jour, la carte et  
3 menus à choix, dès Fr. 2.60  
Tél. 23 83 18 Dir. : A. Beausire

**CouScous**  
sur demande  
et ses nouvelles spécialités



**RESTAURANT DU CENTRE**  
rue Enning

Spécialités nord-africaines  
Menus dès Fr. 2.50 (serv. compr.)  
Saint-Pierre/rue Enning 2 - ☎ 22 20 17

**Restaurant - snack**



**Le City**

**Chez GODIO**

Derrière l'Hôtel-de-Ville  
Lausanne

Le rendez-vous  
des étudiants avisés

Assiette avec potage  
dès Fr. 2.50

**central**



**self service**

(Fermé le dimanche)  
Assiettes chaudes dès Fr. 2.50  
Pas de supplément pour le service  
200 places assises  
Ambiance agréable  
11 h. 30-14 h. 17 h. 30-21 h.

## L'ART EST-IL UN LANGAGE ?

Ainsi s'intitulait la conférence donnée par Mikel Dufrenne, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Nanterre (Paris), invité par la Société académique vaudoise.

Sujet en vogue, certes, mais qu'il fallait préciser, pour éviter toute équivoque. Regrettant un apparemment trop rapide entre l'art et le langage, M. Dufrenne est amené à distinguer trois niveaux parmi les systèmes signifiants : le niveau moyen, celui de la langue proprement dite, à la fois code et message ; le niveau infralinguistique, celui des systèmes : signaux routiers, publicité, code mais sans message ; enfin le niveau supralinguistique, domaine des arts, où nous trouvons des messages mais plus de code. En effet, à ce degré, chaque message invente son propre code. L'œuvre d'art est langage dans la mesure où elle est expression. On peut interpréter « langage de l'art » de deux façons différentes. Soit comme le matériel employé par l'artiste, qui est l'équivalent de la langue, soit comme un message que nous envoie le créateur à travers son œuvre.

Pour réfuter la première partie de cette alternative, le conférencier explique que l'on ne peut pas comparer l'art à une langue, vu que celui-ci ne se laisse pas circonscrire comme celle-ci. On peut traduire les langues, mais pas les arts. Entre ces derniers, des relations d'associations sont possibles,

Wagner l'a montré avec son art total, mais chaque art reste une « langue particulière. A l'inverse du discours, l'œuvre n'a rien de systématique. La nécessité de l'art est d'un autre ordre que la nécessité grammaticale. L'art doit être senti. Le poète n'a-t-il pas sa disposition un certain matériel structuré comme l'est une langue avec ses propres règles ? Non. Car, la langue existe en dehors de nous en deçà de la parole, la note de musique, par exemple, n'existe, elle, musicalement.

Musique écrite et musique jouée ne sont pas synonymes. L'acte créateur est un acte libre. Chaque musicien invente sa propre langue. « Retombée du geste créateur », comme le dit Bergson, le code n'apparaît qu'après coup, pour l'historien. Il en est de même pour la peinture et le cinéma. L'art est un langage en tant que message. On dit que l'artiste parle, mais il s'efface derrière son œuvre. Son dessin est de créer quelque chose de beau, non de parler. Le propre du poète est de laisser parler son œuvre. Il nous conduit dans un monde, non celui de la logique, mais celui du sentiment. Voilà pourquoi la poésie est plus vivante et plus libre que la prose. Telle semble bien être la pensée de Paul Klee, lorsqu'il écrit : « Je ne tends nullement montrer l'homme tel qu'il est, mais tel qu'il pourrait être. »

Harold STINGELIN



**pour l'équilibre de votre budget pensez MIGROS**

**A MIGROS VOTRE FRANC EST PLUS GROS**

**1 Fr. 1966**





# VOIX universitaires

organe mensuel de l'union des étudiants de Lausanne

J. S. lausanno seizième année

N° 9 février 1966

**B** GRAYURES **P**  
**R** ORIGINALS **I**  
**A** et **C**  
**Q** Jusqu'à fin février 66 **A**  
**U** GALERIE - LIBRAIRIE **S**  
**E** **MELISA** **S**  
 Lausanne **O**  
 Av. du Théâtre 3  
 Tél. 22 36 01

## ÉDITORIAL

Le Fonds cantonal des études supérieures vient de rendre publiques les conditions d'octroi des bourses. Nous saluons avec joie cette amélioration de notre système de bourses. En effet, nous sommes persuadés que l'information très largement répandue permet une démocratisation plus grande des études, levant certains obstacles d'ordre psychologique qui empêchaient un étudiant modeste de demander une bourse.

D'autre part, nous ne pouvons non plus rester indifférents aux conséquences de l'article 27 quater en ce qui concerne les subventions aux cantons pour les bourses. Le législateur ne cache pas son intention de favoriser un très large accès aux études universitaires en subventionnant les bourses distribuées à fonds perdu. Ainsi, dans notre canton par exemple, toutes les bourses à fonds perdu d'un montant supérieur à 500 francs par année reçoivent une subvention de 45%. Malheureusement, seuls les étudiants de Lausanne, de Nyon et de La Tour-de-Peilz reçoivent à fonds perdu la totalité du montant de leur bourse, grâce à des allocations de leurs communes.

Nous sommes persuadés que l'Etat va profiter de l'occasion qui lui est donnée par les subventions fédérales pour remédier à la disparité de traitement entre les étudiants de ces communes et d'ailleurs, et établir d'une façon ou d'une autre des bourses à fonds perdu pour tous les étudiants, ce qui est du reste bien dans l'esprit des subventions fédérales. Nous attendons donc avec impatience de savoir la façon dont l'Etat va réinvestir les subsides qu'il reçoit de Berne.

François GRAFF,  
 président AGE-CITE.

## Théâtre: le TUL à Nancy

Dans un texte publié en novembre 1965 dans les « Voix Universitaires », le TUL avait exposé son nouveau programme d'activités, insistant particulièrement sur la nécessité d'un travail régulier. Dès le mois d'octobre, deux fois par semaine, un séminaire pratique d'art dramatique a réuni une trentaine d'étudiants sous la direction du metteur en scène Alain Knapp (« C'est la guerre, Arlequin » avec le TUL, « Le Mariage des Petits Bourgeois » de Brecht, et « La Grande Rage de Philippe Hotz », de Frisch, aux Faux-Nez). Différentes questions soulevées par le théâtre y furent abordées sous un angle beaucoup plus général, celui de l'étude pratique du corps et de l'esprit: cette prise de conscience par chacun des moyens mis à disposition de l'être humain, donc du comédien, se fit par des exercices de décontraction physique et d'imagination, puis par des essais d'improvisation, de mise en scène et d'écriture dramatique (atelier d'auteur). Cette façon de procéder permet à n'importe quel étudiant de découvrir par lui-même divers aspects du théâtre et les expérimenter pratiquement, sans pour autant devoir

« passer des scènes » ou répéter inlassablement les mêmes passages de Racine ou de Molière comme il le ferait dans une école d'art dramatique. Finalement, un tel travail ne vise pas à former des comédiens professionnels mais devrait aboutir à un enrichissement de la personnalité et un élargissement de la culture humaine, par l'analyse des sensations et l'exercice de l'imagination entre autres. Aussi ces recherches sous forme de séminaire seront-elles poursuivies à titre d'activité de base. Ce mois-ci, la troupe étudie et fait la critique d'une forme d'expression que l'on rencontre fréquemment dans le théâtre contemporain: le théâtre dit de l'absurde, essentiellement fondé sur les diverses aliénations de l'homme moderne.

Actuellement, le TUL se trouve face à une échéance: produire un spectacle pour le mois d'avril 1966, date à laquelle il a l'intention de participer au Festival mondial de théâtre universitaire de Nancy. Cette manifestation — réunissant les meilleures troupes de 25 pays — revêt cette année une importance particulière puisque le jury comporte des personnalités telles que les metteurs en scène Luchino Visconti, Alain Resnais et Roger Planchon. Le fait que le TUL ait été choisi pour représenter la Suisse et l'Université de Lausanne nous a paru justifier un travail d'importance et de qualité que la troupe a déjà entrepris, bénéficiant du talent et de l'expérience qu'un homme de théâtre, Alain Knapp, a bien voulu lui consacrer.

Son choix s'est porté sur une comédie d'Aristophane, « Les Acharniens », dont un groupe d'étudiants réalisent actuellement l'adaptation. Dans cette perspective, la troupe a déjà effectué diverses recherches sur le chœur et ses expressions rythmiques tels qu'on

peut, aujourd'hui, les recréer. Le TUL veut en effet tenter de rajeunir et moderniser cette œuvre, tout en conservant le caractère critique et satirique de la comédie grecque, ainsi que ses traits essentiels comme la fantaisie la plus débridée ou une très grande liberté d'invention et d'expression. Par ailleurs, la participation au Festival de Nancy implique la présentation d'un court spectacle — vingt minutes — sur un thème imposé à toutes les troupes: le fils d'un personnage important se fait arrêter dans une émeute dirigée contre son propre père (inspiré d'un fait réel: l'arrestation, il y a quelques années, du fils du ministre français Louis Joxe). Le TUL pense élaborer une réalisation traitant ce thème dans le contexte suisse. Enfin, les organisateurs du festival offrent au TUL, pour autant qu'il réponde à leur invitation, la possibilité de faire une tournée dans les grandes villes françaises, occasion unique pour notre troupe de s'exprimer devant un public aussi large.

L'importance de cette entreprise, pour laquelle une troupe de plus de 25 personnes travaillera pendant trois mois, entraînera vraisemblablement des frais de réalisation (pour les deux spectacles) de près de 15 000 francs. Malgré l'appui des autorités universitaires, ce financement se révèle d'ores et déjà difficile, sinon irréalisable. Mais le Théâtre universitaire de Lausanne garde cependant l'espoir de pouvoir confirmer à Nancy les qualités que lui avaient reconnues public et critique l'an passé, et pouvoir tenter sa chance dans un concours où il rencontrera les meilleures troupes universitaires du monde. Il compte particulièrement sur le soutien de tous les étudiants (qui représenteraient plus de trois salles comblées...) et les invite à participer à un débat public sur le théâtre universitaire que le Turnus organisera dans le courant de ce mois.

Philippe DAHINDEN.

## FRU: où en sommes-nous?

Le bruit court que l'UEL (AGECITE-AGEPUL) ne s'est pas opposée à l'augmentation des prix des repas du FRU. C'est faux. Ce qui est vrai, c'est que l'UEL ne rend pas le Département social romand responsable des difficultés financières de notre foyer restaurant. Par contre, les AGE lausannoises insistent sur le fait qu'une fondation privée n'est plus à même de financer le FRU de manière satisfaisante. En effet, soumis aux fluctuations du coût

des denrées alimentaires et à la hausse du salaire du personnel (interdépendance), le FRU augmentera le prix de ses repas en fonction des deux facteurs précités. Cela est inéluctable puisque l'augmentation du 1<sup>er</sup> février ne vise qu'à combler le déficit d'une période d'un an. Nous nous acheminons donc vers une augmentation annuelle dépendant de celle du prix de la subsistance (à moins que soudain ce prix se stabilise ou diminue). En atten-

dant une plus large distribution des bourses, le subventionnement du FRU par l'Etat est nécessaire, ne serait-ce qu'une solution transitoire. Au cours d'entretiens que les représentants des étudiants ont eu avec diverses personnalités, il est apparu que notre demande de subvention rencontre d'avantage d'opposition au niveau du principe qu'à celui du coût de l'opération (moins de 100 000 francs par année).

### Situation au début de février

Le Conseil d'Etat vaudois saisi de la demande de subvention faite par les étudiants étudie la question et leur communiquera sa décision dès qu'elle sera prise.

Le président du comité de direction du FRU a refusé de convoquer ledit comité malgré la demande formulée par l'UEL. L'Union des étudiants lausannoises lui demandait de surseoir à l'augmentation du prix des repas jusqu'au moment de la décision du Conseil d'Etat: peine perdue.

Quoi qu'il en soit, la réunion du comité de direction et celle du conseil de fondation du FRU ne saurait tarder, car M. le conseiller d'Etat Pierre Oguey, chef du Département de l'instruction publique et des cultes, nous a informés dans sa lettre du 13 janvier 1966 que le Conseil d'Etat ne prendrait aucune décision avant d'avoir consulté notamment les autorités du foyer restaurant universitaire. Or l'UEL fait partie aussi bien du comité de direction (3 étudiants) que du conseil de fondation (1 étudiant) du FRU, ainsi les représentants des étudiants pourront faire valoir leurs arguments en faveur du subventionnement.

Jacques DEMONT,  
 vice-président de l'AGE.

### DATE À RETENIR

**Judi 17 février, à 17 heures le Turnus présentera une conférence de M. Georges Gusdorf professeur de philosophie à l'Université de Strasbourg sur le thème: «L'UNIVERSITÉ AUJOURD'HUI À QUOI BON»**  
**L'ENTRÉE DE CETTE CONFÉRENCE EST LIBRE**

### VOIX UNIVERSITAIRES

Journal mensuel édité par l'Union des Etudiants lausannoises

LAUSANNE, rue de la Barre 1  
 CCP II 146 77. Tél. (021) 22 35 40

Comité de rédaction:  
 Rédacteur responsable:  
 François THÉRAULAZ (AGECITE)  
 AGEPUL: Paul TIGREAT

Imprimerie Vaudoise  
 Ruchonnet 15 Lausanne  
 Tirage: 6500 exemplaires

Abonnement un an a:  
 ordinaire 4 francs, de soutien 10 francs.

Publicité:  
 Mme GUEISSAZ, avenue Montchoisi 25.  
 Tél. 26 93 57. CCP II 196 65

où irez-vous ce soir...  
**TABARIS**  
 Dancing Music-Hall  
**BRUMMELL**  
 Stéréo-Parade attractions  
**BAGATELLE**  
 Dancing de la jeunesse  
**SCOTCH**  
 «Whisky à gogo»  
 LAUSANNE  
 réservations (021) 22 09 33

**PAPETERIE**  
**ST LAURENT**  
*Charles Krieg*

Nouvelle adresse:

5, rue Haldimand  
 LAUSANNE  
 Téléphone 23 55 77



Le souci  
 de l'épargne  
 épargne le souci

**CRÉDIT FONCIER VAUDOIS**

CAISSE D'ÉPARGNE  
 CANTONALE  
 Garantie par l'Etat

Votre fleuriste **CHARLY**  
**BODMER**

LAUSANNE, 11e St-Pierre  
 Caroline 2 ☎ 22 67 25  
 Rue Enning ☎ 22 67 06

Toutes confections  
 10% aux membres de l'AGE

**DONALD**

Grand choix de  
 DISQUES, TRANSISTORS  
 et GRAMOS

5% de rabais pour étudiants

J. RUEGG

5, rue du Tunnel, Lausanne

## GAGNEZ DU TEMPS ET DE L'ARGENT!

Le Parking Lausanne Montbenon vous offre:

SON PARC:

— 50 ct. l'heure  
 — 1000 places  
 Abonnements à prix réduits

SA BENZINE EN SELF-SERVICE:

— normale: 52 ct.  
 — super: 55 ct.

SON SUPERCARWASH:

En 5 minutes  
 votre voiture est lavée!  
 Tarif: de 6 à 8 francs  
 Abonnements à prix réduits

Entrées: chemin de Mornex et avenue J.-J. Mercier. Tél. 22 62 92



## VOTRE THÈSE

Vous parvenez au terme de vos études. Mais déjà vous entreprenez une thèse qui exige de vous un nouvel effort.

Pour vous épargner du temps et de l'argent, adressez-vous à un spécialiste suisse, disposant de plus de 20 années d'expérience dans l'impression (ou la reproduction) d'une thèse.

Un entretien sans engagement vous convaincra des avantages d'une méthode avancée et soignée.

Notre documentation est à votre disposition, sans engagement de votre part :

- exemplaires de thèses, directives pour l'impression, catalogue d'édition des thèses déjà parues, etc.

JURIS DRUCK & VERLAG, Dr H. Christen, Basteiplatz 5, 8001 Zurich - Tél. (051) 27 77 27

Je désire sans engagement des renseignements / des exemplaires de thèse.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Domicile \_\_\_\_\_ Canton : \_\_\_\_\_ Rue : \_\_\_\_\_  
 Téléphone (si désiré) : \_\_\_\_\_ Heure : \_\_\_\_\_  
 Faculté : \_\_\_\_\_  
 (à envoyer dans une enveloppe ouverte, affranchie de 5 centimes)



## Le L.-S. va-t-il rétablir les réductions accordées aux étudiants?

Tous les organes estudiantins l'ont maintenant suffisamment publié pour qu'on y croie: de nos jours, les années d'université représentent pour la plupart des étudiants une période de vaches maigres. Dans l'opinion publique, cette situation est en général connue, parfois comprise, voire même déplorée! On n'a d'ailleurs jamais tant parlé d'aides aux étudiants, aussi bien dans les milieux privés que dans les parlements, que ce soit sous forme de prêts, de bourses, ou même de simples réductions. Celles-ci, en particulier, ont tendance à devenir de plus en plus nombreuses et, pour s'en convaincre, il suffit de consulter le nouvel ABC de l'étudiant que l'AGE a publié récemment.

C'est pourquoi on peut s'étonner de l'attitude que le comité du Lausanne-Sports a adoptée l'automne passé, en supprimant inopinément les réductions accordées aux étudiants. L'étonnement est même d'autant plus grand que le Lausanne-Sports, rompant avec une tradition bien établie, semble avoir pris sa décision sans aucune préméditation. En effet, un jour avant le match Lausanne-Zurich, les étudiants pouvaient encore obtenir des places à

2 fr. 50; le lendemain, dès midi, on leur réclamait impitoyablement 5 fr. et, cela, sans qu'ils en eussent été préalablement avertis.

Comme on pouvait s'y attendre, une pilule aussi amère ne pouvait être digérée sans réaction. Celle-ci, cependant — et c'est tout à l'honneur des étudiants — n'a pas pris la tournure polémique que d'aucuns craignaient. La Tribune s'est contentée de publier une lettre de protestation et de condamner, de façon très générale, la politique financière du Lausanne-Sports. Quant aux associations estudiantines, elles sont restées pour ainsi dire muettes, pensant que cette décision ne serait que provisoire.

Or, de nouvelles rencontres de football ont ensuite eu lieu et l'on a pu remarquer que le prix des pelouses était revenu à 4 francs, mais que les réductions accordées aux étudiants avaient décidément disparu. Le bureau de l'AGE, désireux connaître les véritables raisons de cette décision est alors entré en contact avec le président du Lausanne-Sports, Me Chopard, qui, après avoir montré sans détour que les finances ont pris une importance primordiale dans les clubs de

ligue nationale, a déclaré que les réductions pour les étudiants avaient entraîné une série d'abus, que le L.-S. n'était plus en mesure de supporter.

C'est là, semble-t-il, l'unique raison, et elle est d'autant plus fâcheuse qu'elle ne dépend en aucune manière des étudiants. En effet, on ne voit pas comment des abus pourraient provenir par exemple des cartes d'étudiant, alors qu'elles comportent une photographie, le sceau de l'Université et la date du semestre. Il semble plutôt que la faille se situe au niveau du contrôle, organisé jusqu'ici aux guichets, alors qu'il serait infiniment plus judicieux de le faire à l'entrée du stade. C'est sans doute la solution qu'ont adoptée les autres grands clubs romands, puisqu'une rapide enquête nous a permis d'établir qu'ils accordaient tous, sans exception, des réductions aux étudiants.

Me Chopard est d'ailleurs bien conscient de la faiblesse des arguments allégués par le Lausanne-Sports et il est lui-même — ne serait-ce qu'en tant qu'ancien étudiant — favorable à un rétablissement des réductions. Mais, l'attitude compréhensive du président saura-t-elle emporter l'adhésion de tout le Comité? C'est ce que nous verrons dès la reprise prochaine de la saison de football.

Alain FAUCHERRE.



## SKIEURS, NON-SKIEURS PROFITEZ des BILLETS à PRIX RÉDUITS

délivrés les jours ouvrables

ALLER : par n'importe quel train partant avant 14 h.

RETOUR : le même jour dès 15 h.

Prix 2e classe	dès Lausanne	Fr.
LE BRASSUS		9.40
LES PACCOTS		8.—
CHARMEY		10.20
MOLESON - VILLAGE		10.20
LES PLÉIADES		8.—
CHATEAU-D'ŒX		9.—
ROUGEMONT		10.—
GSTAAD		11.40
SAANENMÖSER		12.40
ROCHERS-DE-NAYE		15.60
LEYSIN-FEYDEY		9.—
LES DIABLERETS		9.20
CHAMPERY		9.60
BARBOLEUSAZ ou VILLARS BVB		9.20
COL-DE-BRETAYE		13.—
SALVAN ou LES MARÉCOTTES		11.60
VERBIER		16.60

Des billets spéciaux sont également délivrés au départ de Genève-Cornavin, Yverdon, Neuchâtel et Vevey. Demandez le prospectus spécial.

BILLETS COMPLÉMENTAIRES : sur présentation du billet spécial CFF, de nombreux téléphériques, télésièges et téléskis accordent des réductions.

VENTE DES BILLETS : guichets des billets gare de Lausanne, Agence CFF, à Saint-François 2, et agences de voyages.

## CONGO

Pour compléter son équipe de 24 professeurs suisses enseignant à Léopoldville et à Matadi, le Gymnase Pestalozzi (Entraide protestante suisse) cherche plusieurs professeurs (maîtres secondaires ou licenciés) en lettres et en sciences.

Appartement meublé à disposition, salaire selon les normes UNESCO, voyage payé, assurances prévues, contrat de 2 à 4 ans; entrée en fonction 1er septembre 1966.

S'adresser à l'Entraide protestante suisse (EPER), 32, rue des Parcs, 2000 Neuchâtel, tél. 5 22 42.

### BASKETBALL

Le championnat universitaire suisse de basketball 1966 a eu lieu le 22 janvier à Lausanne. Organisé par la commission sportive et le maître de sports de notre Université, M. Bucher, les diverses rencontres se sont déroulées simultanément dans les salles de l'Ecole supérieure de commerce, du Collège de Beaulieu et du Pavillon des Sports. Grâce à la participation d'internationaux étrangers et suisses, certains matches atteignirent un excellent niveau. Une fois de plus, Genève a remporté le titre.

#### Résultats

1<sup>er</sup> tour :

Genève-Neuchâtel	69-29
Fribourg-Berne	53-22
EPF-Bâle	38-21
Lausanne bat St-Gall par forfait.	

2<sup>e</sup> tour :

Genève-Fribourg	46-41
Lausanne-EPF	55-27

Finale :

Genève-Lausanne	80-57
-----------------	-------

Classement :

- Genève; 2. Lausanne; 3. EPF; 4. Fribourg, etc.

### SKI

En l'absence de Felli, Morgan Niels (Lettres) a été sacré champion universitaire lausannois de ski 1966. Voici les résultats de ce championnat qui s'est déroulé le 19 janvier aux Paccots.

#### Slalom spécial

Catégorie A	1 <sup>re</sup> manche	2 <sup>e</sup> manche	Total
1. Mercier	28,0	26,0	54,0
2. Niels	27,4	27,1	54,5
3. Francioli	28,2	27,0	55,2
4. Aubert	32,9	27,2	60,1
5. Hagelberg	27,9	32,5	60,4
etc.			

Catégorie B	1 <sup>re</sup> manche	2 <sup>e</sup> manche	Total
1. Vuilleumier	31,2	30,3	61,5
2. de Bosset	31,6	33,1	64,7
3. Cruchon	32,5	33,1	65,6
etc.			

Catégorie C	Total
Mlle Guigoz	45,4

#### Slalom géant

Catégorie A	Total
1. Niels	1' 32,1
2. Tewagg	1' 32,8

Classement Combiné	Total
3. Dubois	1' 34,4
4. Francioli	1' 35,4
5. Iynedjian et Micheli	1' 35,6
etc.	

#### Catégorie B

1. Roud	1' 36,8
2. de Bosset	1' 38,6
3. Noir	1' 41,0
etc.	

#### Catégorie C

1. Mlle Toggenburger	2' 28,2
2. Mlle Guigoz	2' 41,8

#### Fond

1. Niels	26' 50,0
2. Berney	27' 10,6
3. Gertsch	31' 08,6
etc.	

### CLASSEMENT

#### Combiné

Catégorie A  
1. Niels; 2. Francioli; 3. Dubois; etc.

Catégorie B  
1. de Bosset; 2. Roud; 3. Cruchon; etc.

Catégorie C  
Mlle Guigoz

#### Inter-facultés

1. Médecine (Francioli, de Bosset, Iynedjian);  
2. EPUL (Dubois, Hagelberg, Fouvy);  
3. HEC (Roud, Finkbeiner, Hooff); etc.

#### Inter-sociétés

1. SAS 1; 2. SAS 2; 3. Français 1; etc.

Noté dans le programme de ski de notre Université :

26 et 27 février : Week-end aux Marécottes (inscriptions jusqu'au mercredi 16 février).

20 au 26 mars

et  
27 mars au 2 avril : Semaines de Saint-Moritz Celerina (inscriptions jusqu'au lundi 28 février).

Pour les amateurs de montagne et les mordus des grandes randonnées en pleine nature, à une date extrêmement favorable

## CAMP D'EXCURSIONS À ANZEINDAZ, du 18 au 21 avril 1966.

Inscriptions jusqu'au lundi 28 février.

## NETTOYAGE À LA PIÈCE!

DANS LA JOURNÉE au prix self-service dans tous les centres NORGE



Robe . . . . .	dep. Fr. 1.50	Lausanne	Av. Recordon 42 Tél. 24 27 91
Pantalon . . . . .	» » 1.50		Av. de la Gare 34 » 23 01 81
Jupe, blouse, pull » » 1.—			Av. du Léman 77 » 28 33 31
Manteau . . . . .	» » 2.50	Prilly-Mt-Goulin	Av. de France 16 » 24 16 27
Complet . . . . .	» » 4.—	Renens	Echelettes 3 » 24 16 27
		Orbe	Pontaise 47 » 24 60 16
			Ch. de la Rapille 4 » 2526 36
			Rue du Jura 13 » 34 36 63
			Grand-Rue » 7 23 91

Produits brevetés

LA PAPETERIE MODERNE SPÉCIALISÉE POUR TOUTES VOS FOURNITURES

tables et machines à dessiner Kuhlmann

cahiers, carnets à anneaux, stylos

## A. KRIEG + CIE

RUE CENTRALE 6 - 1001 LAUSANNE

RABAIS 10 % A TOUS LES ÉTUDIANTS

articles techniques

compas Kern et Wild

règles à calculs



# Le 46<sup>e</sup> congrès de l'UNES à Zoug

L'Union nationale des étudiants de Suisse (UNES) a tenu à Zoug son 46<sup>e</sup> congrès. Il a été précédé de deux réunions des AGE romandes, en décembre et en janvier.

L'AGECITE était représentée à Zoug par Coquoz (affaires extérieures), Mouquin (affaires universitaires), Glauser (affaires sociales) et Graff (président), alors que l'AGEPUL y avait délégué Saugy (président), Golay (affaires universitaires), Rosat (affaires extérieures). Les deux réunions des AGE romandes avaient eu pour but d'élaborer une politique très pratique qui soit facilement acceptable par les sections suisses-allemandes. Il importait en effet de combler le fossé qui s'était creusé au congrès de Liestal, à la fin duquel les AGE romandes avaient retiré leurs candidats au bureau de l'UNES. De leur côté, les AGE suisses-allemandes ont aussi fait de gros efforts. Le menu du dîner officiel n'était-il pas : pâté-syndicaliste, canard-révolutionnaire, tourte-réconciliation ? Voici un aperçu du travail de quelques commissions :

## COMMISSION SOCIALE

Cette commission a eu pour résultat principal la création d'une commission « logement » destinée à analyser les problèmes du logement étudiant, sa nature et sa gestion. Cette commission devra également dresser un tableau de la situation actuelle à l'échelon national.

L'UNES a résolu d'autre part d'étudier le plus rapidement possible un projet de caisse-maladie nationale.

## COMMISSION INTERNE

L'étudiant « moyen » était jusqu'à présent indifférent au travail de l'UNES. La publication « Point de vue » en raison de sa présentation et de son tirage ne pouvait atteindre l'ensemble des membres de l'UNES. Le congrès a donc résolu d'éditer un nouveau « Point de vue », dans une présentation renouvelée, moins onéreuse, et visant à atteindre tous les étudiants.

## COMMISSION CULTURE

La commission culture a pris différentes mesures pour intensifier l'activité des théâtres étudiants. D'autre part, considérant le désintéressement évident de beaucoup d'étudiants pour les questions culturelles, elle a mandaté le vice-président culturel de présenter un rapport sur la « culture estudiantine en Suisse ».

Le candidat romand à la présidence de l'UNES, Théodore Buss, étudiant en

théologie de Neuchâtel a été élu à l'unanimité. Laurent Wolff, membre du bureau de l'AGE-Genève où il s'occupe du développement de l'Université était candidat des AGE romandes à la vice-présidence universitaire. Durant le congrès, il a présidé remarquablement la commission universitaire, où il s'est gagné l'estime des sections suisses-allemandes. Son élection ne semblait pas faire de doute, jusqu'au moment où l'AGE de Genève annonça qu'il était membre du parti communiste. Les AGE suisses-allemandes déclara-

rent que l'opinion publique de leurs cantons n'accepterait jamais cette élection. Ils passèrent une partie de la nuit de samedi à dimanche à discuter de ce problème ; le lendemain, ils téléphonèrent à des conseillers nationaux et à d'autres personnalités politiques qui les confirmèrent dans leur avis. Ils firent bloc contre Wolff. Les étudiants suisses-allemands n'auraient-ils pu commencer à combattre les préjugés absurdes qui règnent chez eux ? Nous regrettons vivement que des raisons politiques aient dicté le vote des membres d'une association apolitique par son essence.

Toutefois, le Congrès de Zoug a vu un rapprochement sensible entre les sections suisses-allemandes et romandes. De part et d'autre, on a adouci des positions, renoncé à certains projets. Les motions votées devraient permettre au nouveau bureau de l'UNES d'accomplir un travail considérable cette année.

François GRAFF,  
président de l'AGECITE.

## Congrès de Zoug - AFFAIRES UNIVERSITAIRES

Le domaine des affaires universitaires est un de ceux qui ont le plus bénéficié de la volonté de collaboration entre AGE suisses-romandes et AGE suisses allemandes. Les points discutés par la commission universitaire furent : la cogestion, le régime provisoire des subventions fédérales, la coordination entre les Universités et la publication des thèses.

### COGESTION

On a insisté sur le fait que la cogestion, à son stade définitif, devrait être une participation active des étudiants à la gestion de l'Université. Les AGE ont un rôle important à jouer dans ce domaine ; c'est pourquoi, une motion mandate le bureau de l'UNES d'élaborer un rapport détaillé sur la

question, et invite les sections à intensifier leurs efforts dans ce sens.

### RÉGIME PROVISoire DES SUBVENTIONS FÉDÉRALES

Les efforts de l'UNES déjà entrepris visant à compléter l'article 1 de l'arrêté fédéral qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 1966, seront poursuivis. La rédaction actuelle est : (art. 1) « La Confédération alloue chaque année, de 1966 à 1968, aux cantons qui possèdent une Université, des subventions pour leurs dépenses en faveur de ces écoles ». L'adjonction proposée par l'UNES est la suivante : « ... pour leurs dépenses en faveur de l'enseignement, la recherche et l'amélioration des conditions de vie estudiantine ». Cette adjonction permettrait d'employer les

subventions également pour les logements, les foyers, les restaurants universitaires, etc. De plus, le congrès de l'UNES déplore que les subventions ne s'élèvent qu'à 200 millions de francs, alors que le rapport Labhart proposait 400 millions.

### COORDINATION

La motion importante votée à ce sujet, et que nous reproduisons ici, fut une compilation de motions proposées par le bureau de l'UNES, et les AGE de Berne, Genève et Zurich.

#### Considérant :

- que les directeurs de l'enseignement des cantons universitaires ont promis de s'occuper sans tarder de la création d'un organe de coordination intercantonal,
- que jusqu'à présent aucun projet concret n'a été soumis,
- que la Confédération va, elle aussi, s'occuper du problème de la coordination lors de la réglementation définitive sur les contributions accordées aux cantons universitaires,
- que le chef du Département fédéral de l'intérieur a assuré à l'UNES qu'elle sera intégrée dans la procédure de consultation,
- qu'il est souhaitable de coordonner la recherche, l'enseignement et le développement des universités,
- que les vœux émis par les étudiants doivent être en rapport avec la coordination entre les universités,

le 46<sup>e</sup> congrès de l'UNES du 27 au 30 janvier 1966 à Zoug, mandate le bureau

- d'entreprendre un examen global du problème de la coordination entre les universités du point de vue des étudiants jusqu'à l'AG de juin 1966 et de rédiger les vœux des étudiants concernant ce problème sous forme d'un rapport,
- d'exiger en particulier la reconnaissance mutuelle des diplômes et des examens à tous les échelons et d'assurer le traitement égal des étudiants qui poursuivent leurs études au même échelon dans une autre université,
- de veiller en première ligne à ce

que soit maintenue la liberté académique au sein de la coordination, liberté qui est menacée par divers règlements, examens partiels nombreux et des plans d'étude détaillés, — lors du règlement du problème de tenir compte des données particulières des diverses facultés, avant tout les différences entre les facultés de lettres et les facultés scientifiques,

— d'avoir recours lors de ce travail à la collaboration d'une commission composée

- a) des responsables pour les affaires universitaires des diverses sections, suivant les questions techniques,
- b) des délégués des FNAF,
- c) des experts désignés par le VPU ou par les sections.

Le programme de travail de cette commission sera soumis à un règlement, mais les modalités pratiques ne lui seront pas prescrites pour autant,

et décide que cette motion a un caractère de priorité.

### THÈSES

Il coûte très cher actuellement d'imprimer une thèse. C'est pourquoi le bureau est mandaté de continuer d'examiner les modalités d'introduction de procédés moins coûteux, tels l'offset ou la xéroscopie.

On voit que le vice-président universitaire de l'UNES aura à accomplir un travail extrêmement important cette année. Il convient donc de le choisir avec soin. L'AGE de Genève a proposé à ce poste l'un des membres de son bureau, M. Laurent Wolff, dont toutes les sections ont reconnu les exceptionnelles qualités. Mais ce candidat, au sein d'une association statutairement apolitique, fut refusé par les AGE suisses allemandes (qui sont en majorité) pour des raisons politiques : M. Wolff est inscrit au parti POP. Il est regrettable que la compétence ait dû céder aux préjugés.

Le vice-président sortant, M. Conrad Lerch, a accepté l'intérim jusqu'au mois de mars.

Gérald MOUQUIN.

pour  
l'équilibre de  
votre budget  
pensez  
MIGROS

A MIGROS  
VOTRE  
1 Fr.  
1966  
FRANC EST PLUS GROS



# Une contestation fondamentale: l'œuvre de Joseph Losey

## ESQUISSE BIOGRAPHIQUE

Joseph Losey est né à La Crosse (Wisconsin, USA), le 14 janvier 1909. Il entre en 1925 au Dartmouth College où il mène de front deux activités: la médecine et le théâtre. En dernière année, il sera même directeur de la troupe des Dartmouth Players. En fait, la médecine ne le tente guère: «... j'avais peur de la vie qu'on voit de très près en étant médecin... bien sûr on n'y échappe pas, surtout quand on veut réaliser des films « vrais »<sup>1</sup>.

En 1929, il entre à Harvard où il étudie la littérature tout en faisant du théâtre. Losey dit lui-même qu'il n'attendait rien de particulier du théâtre à cette époque-là, et surtout pas une carrière. Cependant, en 1930, il abandonne ses études, devient critique théâtral pour le compte de plusieurs journaux new-yorkais, puis acteur, puis assistant-régisseur.

Il fait un premier voyage en Europe en 1931.

De 1932 à 1937, il se consacre entièrement au théâtre, met en scène et produit plusieurs pièces importantes. De janvier à septembre 1935, il retourne en Europe, où il étudie les problèmes de la mise en scène en Suède, en Finlande, en URSS.

De 1937 à 1942, il fait ses premiers pas cinématographiques en tournant, parallèlement à son activité théâtrale, quelques films éducatifs. En 1943, il signe un contrat avec la MGM, mais il doit partir pour la guerre, et ce n'est qu'en 1945 qu'il tourne pour la MGM le court-métrage « A Gun in his Hand », qui lui vaut une nomination à l'Academy of Motion Picture Arts and Science (celle-là même qui décerne les Oscars).

Il revient au théâtre cependant, surtout pour réaliser un grand rêve: après un an d'étroite collaboration avec Bertold Brecht, il règle la fameuse mise en scène de Galileo Galilei. La pièce est adaptée en américain par Brecht lui-même et par Charles Laughton qui jouera le rôle de Galilée, la musique est de Hanns Eisler; etc. est montée au Coronet Theater de Hollywood puis jouée au Maxime Elliot de New York.

En 1948, Losey revient, définitivement cette fois, au cinéma. Il tourne son premier long-métrage, « The Boy with Green Hair ».

En 1952, accusé d'activités anti-américaines par les mac-cartistes, il est contraint de s'expatrier et se fixe en Angleterre. Ce déracinement, fatal à tant d'autres cinéastes (voyez Dassin par exemple), ne provoque chez Losey qu'une pause momentanée le temps de s'adapter à la situation nouvelle. Les films de cette période s'en ressentent, bien que notre sévérité nous soit dictée surtout par la qualité de ses films récents. On peut considérer qu'à partir de « The Gipsy and the Gentleman » (1957), la réadaptation à l'Europe est faite.

En 1957 donc, « The Gipsy and the Gentleman ». Puis, en 1959, « Blind Date », en 1960 « The Criminal », en 1961 « The Damned », en 1962 « Eva », en 1963 « The Servant » et enfin, en 1964-1965 « For King and Country ».

## L'ŒUVRE

Lorsque l'on consulte la filmographie de Joseph Losey pour connaître les sujets de tous ses films (je ne les

ai pas tous vus, il faut être un globe-trotter doublé d'un détective pour rencontrer les bandes antérieures à Eva), on ne manque pas d'être saisi par la constance des sujets. Quelques exemples:

The Lawless: « Un journaliste anticraciste prend la défense d'un jeune Mexicain accusé à tort de viol, et voit se retourner contre lui la colère de la population. »

The Sleeping Tiger: « Plutôt que de faire arrêter le délinquant qui l'a assailli, un psychiatre londonien recueille chez lui le jeune homme. en vue d'étudier son cas pathologique. Mais la femme du docteur s'éprend de l'adolescent et quand celui-ci, par reconnaissance pour le psychiatre, refuse de la suivre, elle se suicide. »

The Criminal: « Dans l'atmosphère trouble et brutale des prisons anglaises, un détenu, révolté et têtue, s'obstine à protéger une liberté qui, dès sa sortie de prison, le conduira à la mort. »

The Damned: « Tracassé par une bande de teddy-boys, un touriste américain est amené à découvrir une grotte où des savants anglais s'essaient sur des enfants à des recherches contre la radio-activité. Révolté contre cette inhumanité, il les aide à s'enfuir. Mais lui et tous ceux qui connaissent maintenant ce secret sont exterminés au nom du progrès et de la sécurité »<sup>2</sup>

Depuis « The Damned », nous avons vu « Eva », nous avons l'occasion de voir « The Servant », certains ont eu la chance de voir « For King and Country » à Paris.

Il est particulièrement frappant que tous les films de Losey aient pour thème la violence, et la déchéance des êtres, qui peut faire suite à la violence ou y préluder. Or les criminels, qu'ils soient moralement tels (Eva) ou qu'ils le soient par rapport à une loi pré-établie (Johnny Bannon dans « The Criminal » ou Hamp dans « For King and Country »), sont toujours montrés victimes d'une situation. «... je ne condamne jamais les hommes, seulement les situations », dit Losey<sup>3</sup>. Plus de refuge, donc, dans le manichéisme bien-mal, car la complexité même des situations les empêche d'être réduits à cela: c'est la société elle-même qui est au banc des accusés. Nous parlons ici même d'une démarche semblable à propos de Rosi. La comparaison, justifiée par les buts parallèles des deux cinéastes, met cependant en évidence les différences fondamentales de traitement du sujet: Rosi reste nettement sur un plan « collectif », la société est accusée d'emblée. Rien de tel chez Losey, tout y est subtil sous-entendu.

« The Servant » (je prends l'exemple le plus présent à l'esprit de chacun en ce moment), s'ouvre sur l'emblème de la Grande-Bretagne éternelle au service de « Thomas Crapper, ingénieur sanitaire auprès de Sa Majesté Georges V », nous montre un square paisible et nous amène pas à pas devant la façade immuée d'une maison géorgienne. Avec une visite de Tony à un oncle thompsonien, c'est le seul contact explicite avec le monde extérieur. De ce square nous ne verrons plus, jusqu'à la fin, que quelques pavés, et c'est seulement lorsque Susan trouvera l'énergie de rompre l'envoûtement que nous nous retrouverons dehors. Square et emblème n'auront cessé d'être là tout au long de la déchéance où s'en-

traînent les uns les autres les personnages. A la fin du film, nous savons qu'ils représentent la société figée dans un passé qui n'a plus qu'un rapport très ténu avec l'actualité.

On a pu lire très souvent que Barrett incarnait « le génie du mal qui entraîne Tony ». Nous l'avons vu, rien n'est si simple. Barrett « entraîne » dans une certaine mesure Tony, selon la dialectique hégélienne soulignée par Freddy Buache<sup>4</sup>, qui veut que celui qui est acheté ne puisse que projeter la perte de celui qui achète. Mais Tony, justement, « achète »: c'est son impotence, aussi mentale que physique, qui met Barrett en mesure de l'entraîner, parce que Tony est, en quelque sorte, préparé. La situation est encore compliquée par la présence des deux femmes, Susan et Vera. Susan cherche à conquérir Tony parce que pour elle, il représente une promotion dans un ordre social pourtant dépassé. Elle sait que Barrett est dangereux mais, au moment même où elle le remet « à sa place », le traite en domestique, elle entre dans le jeu maître-serviteur: elle sera perdante par sa volonté même de s'adapter à une situation déjà détériorée.

De Vera, on ignorera jusqu'au bout si, dans le couple qu'elle forme avec Barrett, elle est la victime ou l'instigatrice. Aime-t-elle vraiment Tony à un moment donné? Se sert-elle de lui pour provoquer Barrett? Ou est-ce Barrett qui se sert d'elle? Ici l'ambiguïté est totale et Losey nous laisse juges. « Tout mon film est une provocation... à penser. A pousser (les spectateurs) à examiner la société dans laquelle ils vivent tranquillement en acceptant toutes ses tares. Je veux troubler suffisamment pour que les gens pensent à ces problèmes, je ne crois pas que mon film les résolve »<sup>5</sup>.

Ces paroles, on peut les appliquer aussi à maint autre film de Losey, notamment à « The Gipsy and the Gentleman » et à « Eva ». Je suis très étonné qu'on ait tenté mille parallèles, avec Brecht, avec les Abysses, avec Faust, mais que personne n'ait parlé de « Gipsy » à propos du « Servant » et d'« Eva ». Le problème est pourtant le même, en beaucoup plus explicite. L'action est située au XVIIIe siècle (à l'époque où l'on construisait la maison de Tony...) et le processus de décomposition d'une classe est saisi « en mouvement ».

Deverill, gentilhomme campagnard quelque peu frelaté et passablement ruiné mène grand train dans sa propriété de campagne. Un couple de gîtans (Jess et Belle) décide de profiter de sa richesse pour faire fortune. Belle ira donc séduire Deverill, se fera épouser pour découvrir aussitôt que la fortune sur laquelle elle comptait n'existe pas. Peu à peu on vend tout, on congédie les serviteurs, le « gentleman » sombre dans l'alcool et devient le jouet de Belle. Elle introduit Jess, son amant, dans la maison, il sera le palefrenier des chevaux qu'ils n'ont plus. De déchéance en déchéance Deverill perdra toute notion des valeurs humaines et pour hériter d'une grosse somme d'argent en arrive à projeter l'assassinat de sa sœur. Lorsque ses plans échoueront, il se laissera couler dans la Tamise et entrainera Belle dans la mort sous le regard indifférent de Jess. On voit donc que dans les grandes lignes le schéma laissé déjà prévoir « The Servant » ou « Eva ».

Des films comme « The Damned » ou le récent « For King and Country » sont d'une conception un peu différente dans ce sens qu'ils sont ouvertement non-violents.

Dans « The Damned » Losey met en question l'inéluctabilité d'une fin atomique du monde dont vivent déjà d'innombrables fonctionnaires. Losey confronte les violents (qu'ils soient teddy-boys ou savants nucléaires) aux non-violents (le touriste américain, les enfants « atomisés » et la femme-sculpteur) qui seront les victimes du nouvel et hideux « ordre nucléaire ». Et pourtant, on s'aperçoit aussitôt que rien n'est simple. Les violents sont aussi des victimes: les blousons noirs subissent le poids de la société autant que les enfants-cobayes atomisés, le haut fonctionnaire « fait de son mieux » et subit des « nécessités » historiques dont il ne perçoit pas la relativité, et bien qu'à la fin du film il ait liquidé tous ceux qui connaissaient le secret de sa monstrueuse nursery, il est perdant. Il a perdu le sens des valeurs humaines, de la fraternité, aucune vie n'a pour lui d'importance face à son secret, même pas celle de la femme qu'il aime, mais qu'il abat.

« For King and Country », le dernier film de Losey, est fortement apparenté, dans l'intention, à « The Damned », bien que le traitement du sujet soit radicalement différent. Nous ne sommes plus ici dans la science-fiction, mais dans une réalité gluante, brassée à pleines mains jusqu'à l'écoeurement. Il s'agit de contester cette fois l'immuabilité de l'ordre militaire et la face clinquante de cet ordre: l'héroïsme. L'héroïsme, nous dit Losey, c'est bon pour les monuments aux morts. Un soldat vivant n'est pas héroïque, il a d'autres soucis: les rats, la boue, les coups de canon qui pulvérisent ses copains à deux pas de lui. Le pauvre deuxième classe en guerre, coincé entre l'ennemi et ses officiers, est fait comme un rat. Le parallèle soldat-rat est d'ailleurs explicité et poussé fort loin.

Nous assistons aux dernières heures de Hamp, deuxième classe qui, après trois ans de boucherie quotidienne, a un jour eu peur d'être avalé par la boue et s'en est allé, tout simplement. Non, il n'a pas « déserté », pour lui cette notion est aussi vide que l'héroïsme, il s'est éloigné, il en avait assez de la mort. Confronté à ses juges, le petit cordonnier Hamp (admirablement interprété par Tom Courtenay, le « coureur de fond ») est perdu d'avance, les critères d'ordre des officiers lui étant totalement étrangers. Il est parti, n'est-ce pas? Donc il a déserté. Pas de discussion, rompez, et fustillez-moi ça. Hamp n'a convaincu qu'une personne, le capitaine chargé d'office de sa défense et qui, victime comme Hamp de la logique inhumaine de l'« ordre », sera impuissant devant les juges et se verra même contraint d'achever Hamp quand le peloton d'exécution l'aura partiellement raté.

Nous voyons déjà mieux maintenant les intentions de Losey et le « Servant » perd malgré tout un peu de son ambiguïté. « Je ne condamne jamais les hommes, seulement les situations »: or nous sommes dans des situations impossibles. Il est urgent que nous nous rendions compte que tous, nous sommes déjà victimes de l'âge atomique, parce que nous avons peur, parce que notre courage et notre générosité ne sont pas à la hauteur, parce

que nous cherchons à refouler l'horreur en vivant dans une irresponsabilité qui appartient à une époque aussi révolue que le square du « Servant ».

Un des blousons-noirs de « The Damned » demande agressivement: « Qu'est-ce que vous vous imaginez? Que l'Angleterre était un pays de vieilles dames tricotant des chaussettes? »

Eh bien, non, répond Losey, sous leurs aspects respectablement victoriens, l'Angleterre, le monde, sont ivres de violence, et plus nous en ignorons la réalité, plus nous en sommes les victimes. C'est notre ignorance seule qui rend la violence inéluctable: pour la désamorcer, il faut la regarder en face et la contester.

Anne RITTMAYER-CUNEO.

<sup>1</sup> « Cinéma » N°...

<sup>2</sup> Ces synopsis sont empruntés au « Joseph Losey » de C. Ledieu, Seghers éditeur, Paris 1963.

<sup>3</sup> Interview recueillie par Nicole Zand pour « France Observateur ».

<sup>4</sup> « Tribune de Lausanne » du 16.1.1965.

**BAR A DISQUES**



Le plus grand choix dans les appareils de  
**TELEVISION - RADIO - TRANSISTORS  
ENREGISTREURS - STEREO - PICK-UP**

Rabais 5% pour étudiants

Terreux 16 - Lausanne - Tél. 23 55 27

Le spécialiste de l'article et  
du vêtement sport chic

**RABAIS SUR PRESENTATION  
DE LA CARTE D'ETUDIANT**

**Mages SPORT S.A.**

13, rue Haldimand - 29, rue de Bourg

**GEORGES KRIEG**

ORGANISATION DE BUREAU


IMMEUBLE FEUILLE DAVIS DE LAUSANNE

PLACE PÉPINET 4 TEL 230871

**FILTERS**

**QUALITY CIGARETTES**

**world-famous for flavour and taste**





# PASSIVISME OU PACIFISME?

(Interview d'un objecteur de conscience)

Le 16 décembre dernier, le tribunal militaire jugeait un objecteur de conscience, M. Kobi, étudiant en théologie à Lausanne. Nous avons jugé bon de vous le présenter aujourd'hui.

« Le tribunal considère que Kobi, du fait de sa formation supérieure, est mieux à même que d'autres objecteurs de conscience de se rendre compte de la gravité de ses actes... Il doit dès lors assumer la responsabilité de sa désobéissance à la loi commune dans une mesure plus grande que s'il s'agissait d'un homme moins instruit... » (Extrait du procès-verbal de l'audience du 16 décembre 1965. Le tribunal militaire juge un objecteur de conscience, étudiant en théologie à Lausanne.)

Question : — Que représente cette « mesure plus grande » de ta responsabilité ?

K. — Evidemment une peine plus lourde (trois mois d'emprisonnement). Car mes juges estiment que le statut d'intellectuel donne — nolens volens — une autorité dans la cité. Cela est vrai. Mais ce que mes adversaires oublient volontairement, c'est que l'intellectuel, quelle que soit sa formation, est aux prises avec les problèmes fondamentaux de la vie ; il se voit ainsi forcé de remettre en question les cadres de cette vie dans laquelle il est appelé à exercer l'ensemble de ses facultés. Certains cadres résistent à l'examen, d'autres sont rejetés, à moins de s'en faire les esclaves. L'objection de conscience est une manifestation de la rupture inévitable lorsque l'un des cadres établis est rejeté.

Question : — Au nom de quelle autorité contestes-tu une autre autorité ?

K. — Après une réflexion personnelle et théologique, j'ai acquis la certitude que la souveraineté de l'Etat et la soumission du chrétien à ce dernier sont limitées à l'obéissance absolue aux commandements de Dieu. Ainsi, lorsque le chrétien a la conviction, fondée dans la foi et appuyée par l'autorité reconnue des textes bibliques, qu'en obéissant à l'Etat il désobéirait à Dieu et renierait Jésus-Christ, il n'a pas seulement le droit, il a le devoir de désobéir. La fidélité de son témoignage au Christ est à ce prix.

Question : — L'établissement d'un service civil en Suisse est-il pour un non-violent une fin en soi ?

K. — Non certes. La non-violence dépasse de très loin le problème de l'objection de conscience qui n'est qu'une étape. L'objecteur de conscience, lorsqu'il veut être non-violent, combat toute violence. Le but de la non-violence est de s'attaquer à toutes les formes de l'injustice, évidentes ou cachées, à tous les abus, à tous les mensonges. En refusant le service militaire, l'objecteur vise non la guerre, qui est en soi une conséquence, mais toute les causes de guerre, à commencer par la peur. Il défend les droits de l'homme, le respect inconditionnel de la personne humaine, où que ce soit. Par ses actes, il tente de démontrer que la meilleure défense contre le fléau de la guerre est la construction immédiate de la paix. Ce n'est donc pas une position de refus, mais essentiellement une position de lutte. D'ailleurs le non-violent n'attend pas toujours qu'on l'attaque les armes à la main ; il est souvent celui qui se lève le premier. Il marche à la rencontre des violents, des oppresseurs, des menteurs. Ainsi la non-violence exclut aussi bien la neutralité, la passivité, la bagarre, la fuite que la capitulation. En fin de compte, le combattant non-violent ne cherche pas la victoire sur l'ennemi, mais tend de toutes ses forces à vaincre l'inimicé et à gagner la paix. Le problème de l'objecteur est le suivant : comment combattre la violence sans nuire au violent.

Question : — Le terme d'action non-violente recouvre des notions de méthode et d'entraînement.

K. — En effet, on ne naît pas non-violent, on le devient. Et c'est d'abord une victoire sur soi-même. Le non-violent éduque son caractère, maîtrise ses forces. Il ne supprime pas sa propre violence, mais il la convertit au lieu de faire violence à l'autre, il se fait violence à lui-même en quelque sorte.

D'autre part le non-violent obéit à des règles très strictes, à une discipline rigoureuse. Cette discipline implique en premier lieu le respect et l'utilisation compétente des lois du pays. Ce premier pas est celui du dialogue, dialogue persévérant qui suppose l'éventualité du compromis, lorsque ce dernier est attendue et non reculé. On ne doit jamais oublier la distinction entre le crime et le criminel : le non-violent s'attaque au premier, sans s'attaquer au second ; tout au long du combat, il fait appel à la conscience de l'adversaire.

Enfin, si le non-violent est prêt à accepter la souffrance, il doit sans cesse s'attacher à la vérité — en reconnaissant ouvertement ses torts par exemple — dans l'humilité. De même qu'à la violence on doit opposer la douceur si l'on veut redresser les torts, de même à la mauvaise foi on doit opposer la droiture. Voilà, parmi d'autres, les armes du non-violent.

Question : — Tu as refusé plusieurs fois à juste titre l'appellation de martyr et de victime ; pourtant ta condamnation est une accusation formellement exprimée. Contre qui ?

K. — Contre la communauté civile qui m'empêche de la servir de la manière que réclame ma foi, que réclame aussi ma conception respectueuse de cette communauté elle-même.

Contre le neutralisme, frisant l'apathie, de chaque individu, de chaque citoyen, qui ne prend pas d'un côté ou de l'autre un engagement signifiant une position réfléchie. On n'a pas à me condamner avec mauvaise conscience. Ou l'on me jette en prison comme un malfaiteur, ou l'on agit clairement en faveur d'un statut honorable pour des hommes dont l'honnêteté et la loyauté sont reconnues par les tribunaux militaires eux-mêmes.

Question : — L'exposé de la méthode non-violente montre clairement qu'il n'est pas question d'anarchie, pas plus que d'un individualisme torcené. Les

soldats, qui tous prétendent servir pour la défense de la liberté, peuvent-ils en bonne conscience refuser cette liberté-là à un homme qui s'affirme responsable et redevable envers la même communauté civile et qui entend la servir au nom de ce même principe ?

K. — Je ne prétends pas que l'établissement d'un service civil supprime d'un coup mes devoirs civiques pas plus que l'ensemble des contradictions qui s'imposent à l'esprit de chaque homme sérieux. C'est dans ce sens qu'un statut pour objecteur de conscience est un compromis acceptable, dans la mesure où il est une étape que l'on peut faire ensemble. Je ne demande pas l'abolition de l'armée suisse, ce qui serait absurde. En revanche je demande avec les pacifistes le droit d'utiliser les armes non-violentes et d'en développer l'utilisation au même titre que ceux qui emploient la violence. Dans un Etat qui se veut chrétien (donc qui devrait accepter les conséquences extrêmes) je réclame finalement le droit de combattre avec tous ceux qui se soumettent à une discipline plus astreignante que celle de

l'armée : la discipline du Christ. Je demande de collaborer dans mon futur métier de pasteur avec ceux qui, suivant des chemins souvent différents, essaient de servir au nom du même commandement d'amour.

La méthode d'action non-violente s'est formée peu à peu dans les modalités actuelles à l'occasion de la lutte des Noirs américains en faveur de l'intégration et à la suite de l'expérience de Gandhi. Elle apparaît dans certains secteurs de la lutte syndicale, dans la bataille menée contre la mafia en Sicile, et dans le partage des terres aux Indes sous l'impulsion de Vinoba (successeur de Gandhi).

Éléments de bibliographie :

- Jean Lasserre : *Les Chrétiens et la violence* (Réconciliation 1965).
- Daniel Parker : *Le Choix décisif* (Labor et Fides, 1962).
- Ralph Hegnauer : *Le combattant non-violent ; Les possibilités d'une résistance non-militaire* (Conseil suisse des Associations pour la paix, Zurich, 1962).

(Suite en page 6)

## GAULOISES



### un faible pour les Gauloises?

(alors, vous aimez vivre et laisser vivre!)

Vous aimez ces joyeuses soirées qui se prolongent jusqu'à la pointe du jour. Vous prenez plaisir à rentrer à pied — et en charmante compagnie — à travers les rues désertes de la ville endormie. Vous vous sentez l'âme d'un poète. L'heure est propice aux dernières

confidences... et aux Gauloises — les cigarettes de ceux qui savent apprécier les menus plaisirs de l'existence!

LES GAULOISES VOUS OFFRENT L'ARÔME INTÉGRAL DES EXCELLENTS TABACS DE FRANCE — NATUREL, DÉLECTABLE, PARFAIT POUR LES VRAIS CONNAISSEURS!



# Conditions d'octroi des bourses

## RECTIFICATION

Le budget publié dans notre dernier numéro comme étant celui d'un étudiant boursier du Fonds cantonal des études supérieures est inexact. En effet, le Fonds cantonal peut allouer des bourses de plus de 500 francs par mois si les frais d'études de l'étudiant le justifient.

1. Les étudiants dont les parents ont un revenu net (chiffre 20 de la déclaration d'impôts) ÉGAL aux chiffres du barème ci-dessous reçoivent un montant correspondant à leurs frais d'études (A) (déplacements, finances d'inscription, frais de laboratoires, matériel d'études, taxes d'examen).

Ils peuvent recevoir un *subside d'entretien* (B) si, en raison de l'éloignement de leur domicile, ils sont obligés de prendre des repas ou une chambre à Lausanne.

2. Lorsque le revenu net de la famille

## Passivisme ou pacifisme?

(Suite de la page 5)

- P. Annen, R. Bovard, G. Kobi, D. Pache: *Service actif pour la paix* (Réconciliation, 1965).
- Henry Chavannes: *L'objection de conscience* (contre), (Cahiers de la Renaissance vaudoise, 1961).
- H. Fronsac, M. Clément, P. Regamey: *Non-violence et objection de conscience* (Castermann, 1962).
- Martin Luther King: *La Révolution non-violente* (Payot, 1965).
- Jo Pyronnet: *L'Action non-violente* (Témoignage chrétien, 1965).
- Pierre Cérésolle: *Vivre sa vérité* (A la Baconnière, 1950).

Ch. GARIN.

est SUPÉRIEUR aux chiffres du barème (mais d'une manière peu importante), un montant correspondant à une partie de leurs *frais d'études* (A) peut être accordé selon les cas, éventuellement aussi un *subside d'entretien* (B).

3. Lorsque le revenu net de la famille est INFÉRIEUR aux chiffres du barème, il est alloué, en plus du montant correspondant aux *frais d'études* (A) et éventuellement d'un *sub-*

*side d'entretien* (B), une *allocation complémentaire* (C): Cette dernière est proportionnelle à l'insuffisance du revenu familial, sans dépasser cependant 300 francs par mois, soit 3600 francs par année.

4. L'étudiant isolé, sans famille ni ressources, reçoit, en plus de ses *frais d'études* (A) une allocation pour son entretien pouvant atteindre 500 francs par mois au maximum, soit 6000 francs par année.

## BARÈME

Composition de la famille	Revenu net de la famille	
	Étudiant vivant avec ses deux parents	Étudiant vivant avec son père ou sa mère
1 enfant	14 200.—	11 500.—
2 enfants (de plus de 10 ans)	16 700.—	14 000.—
3 enfants (de plus de 10 ans)	20 000.—	17 500.—
4 enfants (de plus de 10 ans)	22 900.—	20 200.—

Ces conditions peuvent être modifiées en tout temps.

## Dispense du paiement des finances de cours

Pour des raisons administratives, dès le 1<sup>er</sup> janvier 1966, les étudiants au bénéfice d'une bourse recevront la somme nécessaire au paiement de leurs finances de cours, qu'ils régleront de la même façon que leurs camarades non boursiers.

## Entretien avec la sous-commission

Les problèmes d'allocations pour frais d'études et d'entretien seront étudiés lors de l'entrevue avec la sous-commission, en vue duquel l'étudiant aura, en particulier, évalué ses frais pour:

1. ses déplacements en train ou bus (par mois);
2. son matériel d'études (livres) par semestre;
3. ses taxes de laboratoire et d'examens.

## Demandes de frère et sœur

Les frères et sœurs qui demandent une bourse doivent le faire en même temps.

## Poursuite des études

Les bénéficiaires du Fonds cantonal se doivent de poursuivre régulièrement leurs études et se présenter aux examens dans les délais.

Les bénéficiaires qui abandonnent leurs études sont, dans la règle, astreints au remboursement total des sommes accordées.

## Impôts

Les bourses ne sont pas soumises à l'impôt et n'ont, par conséquent, pas besoin d'être déclarées.

Fonds cantonal des études supérieures.

## Fonds cantonal des études supérieures: bilan 1964-1965

### CHIFFRES GLOBAUX

Durant l'exercice 1964-1965, 381 étudiants ont bénéficié, à des titres divers (boursiers complets, semi-boursiers, dispensés des finances de cours) des 874 326 francs mis à leur disposition par la collectivité vaudoise.

Sur cette somme, 244 445 francs doivent être remboursés, aux conditions que l'on sait (15 ans de délai pour rembourser, sans intérêts; prime si la dette est acquittée avant).

### RÉPARTITION DES BOURSIERS PAR FACULTÉ

La hausse du nombre des boursiers est surtout sensible en théologie, en lettres et en HEC. Le phénomène a été observé en France et a reçu un début d'explication dans l'étude de Bourdieu et Passeron sur les étudiants et la culture (in *Les Héritiers*, Editions de Minuit). Il serait intéressant de savoir si les conclusions de ces derniers s'appliquent à l'Université de Lausanne. Les chiffres qui sont mis à notre disposition, l'absence d'études approfondies ne nous permettent pas d'être catégoriques sur ce point. Tant

que des efforts d'investigation qui ne dépendent pas que des étudiants, ne seront pas faits, nous serons hélas condamnés à la littérature.

21 boursiers vaudois poursuivent leurs études à Genève, 1 à Saint-Gall et 12 à Zurich, en raison des enseignements spécialisés que leur offrent ces villes.

### ORIGINE SOCIALE DES BOURSIERS (EXERCICE 1964-1965)

Sur 100 boursiers, 21 sont fils (ou filles) d'indépendants, 15 de salariés-cadres supérieurs, 36 de salariés-employés, 19 de salariés-ouvriers qualifiés et non qualifiés, 9 sont sans soutien familial (par décès du père ou des parents, à la suite d'autres circonstances).

Ainsi sur 100 étudiants suisses immatriculés à l'Université de Lausanne, 32 sont boursiers, 1,9 sont boursiers fils de paysans ou de vignerons, 6,1 sont boursiers fils d'ouvriers qualifiés et non qualifiés.

\* Cf notre compte rendu in *Voix Universitaires*, No 4, mai 1965.

# CONFÉRENCE CHOC

Jeudi 17 février, à 17 heures

Le Turnus présentera une conférence de M. Georges Gusdorf, professeur de philosophie à l'Université de Strasbourg, sur le thème:

## «L'UNIVERSITÉ AUJOURD'HUI À QUOI BON»

L'entrée à cette conférence est libre.

« Le problème des universités (françaises) atteint aujourd'hui un degré d'urgence que personne ne conteste plus. Malheureusement, la crise est provoquée par des circonstances accidentelles: accroissement des effectifs dans les nouvelles générations d'étudiants, nécessité d'augmenter sans cesse le personnel d'encadrement des écoles, lycées, laboratoires, usines, bureaux et administrations. La crise des universités se situe en dehors des universités. La préoccupation dominante sera donc d'augmenter la production des diplômés afin de faire face aux demandes. On ne s'interroge jamais sur la fonction des universités ni sur leurs structures. On les considère comme des moyens au service de fins qui leur sont étrangères; on les met au service d'intérêts technologiques, technocratiques ou politiques, les intérêts et les partis en cause essayant de détourner à leur profit un instrument utile. »

Citation tirée de « L'Université en question » de Georges Gusdorf.

## Mercredi 23 février, dès 17 h., CAFÉ VAUDOIS (1er étage)

Avant les élections des 5 et 6 mars 1966, M. Bernard NICOD dirigera un

## Forum sur la politique vaudoise

Avec la participation des représentants de tous les partis politiques.

Organisation: Turnus des Sociétés d'étudiants.

## Offres avantageuses

Montres neuves à prix réduit. S'adresser aux secrétariats AGEICITE et AGEPU.

Ouvrez un compte à la BCV Pour toutes vos opérations, la BCV saura vous conseiller.

BANQUE CANTONALE VAUDOISE



Le magasin sympathique aux étudiants



Librairie

## Maurice BRIDEL

Beaux livres anciens et modernes  
Editions originales - Beaux-Arts  
Ouvrages sur le cheval et l'équitation  
Gravures modernes

Lausanne - Avenue du Théâtre 1



Moment de répit - plaisir de fumer...

PARISIENNES

SUPER

## SANTÉ ET BON APPÉTIT!

### Chez GODIO

Derrière l'Hôtel-de-Ville Lausanne

Le rendez-vous des étudiants avisés

Assiette avec potage dès Fr. 2.50



Spécialités nord-africaines  
Menus dès Fr. 2.50 (serv. compr.)  
Saint-Pierre/rue Enning 2 - ☎ 22 20 17

### Restaurant - snack

## Le City

## central



(Fermé le dimanche)  
Assiettes chaudes dès Fr. 2.50  
Pas de supplément pour le service  
200 places assises  
Ambiance agréable  
11 h. 30 - 14 h. 17 h. 30 - 21 h.

## AU «SNACK»



Chaque jour, la carte et  
3 menus à choix, dès Fr. 2.60  
Tél. 23 83 18 Dir.: A. Beausire

Vendredi 11 février 1966, AU THÉÂTRE DE BEAULIEU, à 20 h. 45

## Théâtre de Stella Valdensis «UN CERTAIN MONSIEUR BLOT»

De Pierre DANINOS

Mise en scène: Gérald MURI





# VOIX universitaires

organe mensuel de l'union des étudiants de Lausanne

J. S. Lausanne seizième année

N° 10 avril 1966

313 9523

Semestre d'été :

**SONNETS POUR HÉLÈNE  
LE LAI DE LANVAL**

En vente à la  
LIBRAIRIE - GALERIE

**MELISA**

Av. du Théâtre 3 - ☎ 22 36 01  
LAUSANNE

## Eléments d'une politique sociale universitaire

Soucieux d'une application conséquente de la ligne CUS (culturelle, universitaire et sociale) définie au dernier congrès de l'UNES en matière internationale, je voudrais poser quelques éléments de base qui permettraient de donner une assise plus rationnelle à l'action de l'AGE dans le domaine social qui est celui de mon poste.

Parler de politique sociale universitaire à l'étudiant de base entraîne une réaction du type : « Politique sociale universitaire mon cherche ! ». Cette réponse a pris le pas sur les protestations d'apolitisme. Pourquoi ? Parce qu'une même réponse « à la Zazie » a été donnée par le professeur au même étudiant de base qui en examen évoquait certaines impérities d'ordre social susceptibles d'éviter au jugement sur sa préparation la chute au degré zéro. Pour boucler la boucle, l'étudiant de base qui vient demander un bureau de l'AGE une nouvelle chambre ou un petit job, profite, en passant, de sommer ledit bureau d'être plus entreprenant (grèves, etc.) dans ses souhaits de réforme de l'enseignement. A son

tour il s'entend alors rétorquer... sans emprunt à l'argot pour la clause !

Plus tard, les historiens schématiseront ainsi, peut-être, l'entropie néfaste à l'AGE, et expliqueront comment régnerent l'Ordre et Tradition en cette Université vaudoise et nationale, l'an de grâce 1966, après qu'un Bolomey (Marcel) eut mis sa dague à la place des épis que tient dans sa main l'évêque de Lausanne... sur le papier à entête de l'Université. « Il réussit là où Uniac échoua », écriraient peut-être les historiens, sur le père du doctorat total et de la transmission héréditaire des chaires dans les facultés.

Peut-être alors les conceptions à la base de toute PSU (politique sociale universitaire) ne seraient plus une définition de l'étudiant en tant que jeune travailleur intellectuel, mais jeune oisif spirituel. Ses problèmes sociaux seraient simplifiés ; une seule nourriture : les biens de l'Esprit ; plus besoin de sommeil spécifique : le rêve permanent ; plus besoin de budget-loisir, mais la culture métaphysique vécue dans un acte de création continue. Plus besoin de livres, le jeune oisif

spirituel possède la science infuse ; ni de laboratoires, l'oisiveté accède à l'Etre par d'autres voies.

L'étudiant ainsi conçu serait-il celui que porte en son cœur un chef du Département des finances ?

Quant à moi, la dague liée à une telle conception évoque par trop le physique des personnes à qui semble destiné l'épi actuel. Evidemment, une dague peut aussi servir d'outil, pour couper du blé, mais que de peines épargne un instrument plus involvé, une moissonneuse-batteuse !

C'est la raison pour laquelle il me semble nécessaire de poursuivre impétueusement le travail fourni déjà au bureau de l'AGE dans le sens d'une étude patiente et tenace des conditions de travail propres aux étudiants. Nous avons commencé par deux questionnaires. L'un, malheureux, portait notamment sur les effets gastriques des huiles telles qu'on en use dans les restaurants à prix modérés ; par manque de temps nous n'avons pu rassembler une argumentation médicale qui fasse autorité, si bien que nous fûmes traités de jeunes rigolos et de diffamateurs : selon nous, le FRU aurait eu l'intention d'empoisonner les étudiants. Persévérant dans notre œuvre pionnière, nous avons élaboré et proposé lors de l'inscription semestrielle de l'hiver 65-66 un second questionnaire. Son dépouillement est en cours. C'est le maximum que peuvent donner des étudiants qui se refusent à faire d'une charge à l'AGE un apostolat. C'est pourquoi, si nous avons raison de penser que les problèmes sociaux des étudiants sont dignes d'étude, il s'agit d'obtenir maintenant qu'ils soient énoncés sous une forme susceptible de recevoir des solutions autres que ces trucs, tours et magies transmis de génération en génération sans possibilité d'examen avec recul critique, donc de progrès ; il s'agit d'obtenir que soient

mises en équation par des gens du métier les trois variables : origine sociale, conditions de travail et réussite universitaire, qu'il y ait confrontation constante avec la réalité mouvante, afin que les investissements vaguement envisagés par les contribuables, budgetés un brin à l'aveuglette par les autorités, soient dépensés avec le meilleur rendement, compte tenu de prévisions qui se vérifient.

Qu'on nous démontre que les études dont nous esquissons un ou deux thèmes sont inutiles et nous cesserons de voir dans l'institutionnalisation des dialogues entre professeurs, autorités et étudiants un élément très important de réussite des réalisations projetées à Dorigny.

A ceux qui verraient dans un changement d'emblème sur le papier à entête actuel de notre Université le premier pas vers l'institutionnalisation de ces dialogues, mais à qui répugnent toutes dagues, voire même d'autres instruments plus involvés, à tous ceux-ci je suggérerais comme thème propre à inspirer leur recherche d'un nouvel emblème, le sigle de quelque grand trust international.

D. GLAUSER,  
V. P. social de l'AGECité.

## Une permanence de l'Accueil

Le bureau de l'AGE mettra sur pied en collaboration avec le service social de l'Université, à partir du mardi 5 avril, une permanence de l'Accueil.

Particulièrement destinée aux nouveaux étudiants étrangers, cette permanence devra leur permettre d'obtenir plus facilement les renseignements universitaires et extra-universitaires dont ils auraient besoin.

Les renseignements techniques concernant plus particulièrement telle ou telle faculté seront transmis au comité de faculté intéressé.

Horaire de cette permanence :

mardi de 13 h. 30 à 16 heures au bureau de l'AGECITE, rue de l'Université 24, auprès du chargé de l'Accueil ; vendredi de 14 à 17 heures au service social, place du Château 6b, auprès de M. Cortolezzis.

## POSTES DE L'AGE À REPOURVOIR

A la suite de plusieurs démissions, les postes suivants sont à repourvoir :

- Président ou vice-président ;
- Chargé des affaires universitaires ;
- Chargé de l'information ;
- Assesseur aux « VU » et à l'information ;

— Assesseur aux affaires extérieures et à l'Accueil.

Nous vous rappelons que les candidats doivent être présentés :

- par le bureau de l'AGE ;
- par le comité de leur faculté ;
- par dix étudiants au minimum.

Les candidatures doivent parvenir par écrit au bureau de l'AGECITE, rue de l'Université 24, et ce avant le 20 avril.

## Qu'est-ce que le projet de Dorigny ?

Pour un certain nombre de personnes, ce projet est synonyme de dépenses insupportables pour le canton de Vaud, de dernière chance pour le développement de l'Université, d'un bon placement de père de famille. Pour d'autres, c'est un espoir, un but à plus ou moins longue échéance, voire le couronnement d'une carrière. Pour beaucoup d'étudiants, malheureusement, ce nom chantant n'évoque pas grand-chose. Les quelques lignes qui vont suivre ont pour but de leur donner un aperçu de la situation telle qu'elle se présente aujourd'hui.

(Suite en page 3)

Enfin des mesures à long terme énergiques

Grande vente aux enchères

Il est à peu près certain maintenant que les deux colonnes qui se dressent à gauche et à droite des escaliers extérieurs du Palais de Rumine seront publiquement mises aux enchères, ceci afin de financer la construction de baraquements provisoires sur la place de la Riponne. Ces baraquements seront destinés à doubler les locaux de la Bibliothèque cantonale et universitaire dont l'exiguïté a été enfin reconnue.

## DATES À RETENIR

VENDREDI 13 MAI : Grill-Room de Beaulieu

Dès 21 heures : BAL des SCIENCES et des LETTRES  
2 orchestres

SAMEDI 21 MAI : Rallye du DROIT

Inscriptions auprès des délégués de la Faculté de droit

## VOTRE THÈSE

Une thèse couronnée de succès, fruit d'un intense travail, peut aussi être réalisée sous une forme soignée et claire à un prix avantageux !

Nos spécialistes sauront vous épargner temps et argent.

Notre documentation est à votre disposition, sans engagement de votre part :

- exemplaires de thèses,
- directives pour l'impression,
- catalogue d'édition des thèses déjà parues, etc.

JURIS DRUCK & VERLAG, Dr H. Christen, Basteiplatz 5, 8001 Zurich - Tél. (051) 27 77 27

Je désire sans engagement des renseignements / des exemplaires de thèse.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Domicile : \_\_\_\_\_ Canton : \_\_\_\_\_ Rue : \_\_\_\_\_

Téléphone (si désiré) : \_\_\_\_\_ Heure : \_\_\_\_\_

Faculté : \_\_\_\_\_

(à envoyer dans une enveloppe ouverte, affranchie de 5 centimes)



## Sommaire :

	Pages
L'alpinisme, un sport universitaire . . .	2
Réductions au L-S . . . . .	2
Le projet de Dorigny . . . . .	3
Rabats de 10% . . . . .	4
Réductions . . . . .	5
Il y a bal. et bal. . . . .	6
Après une conférence . . . . .	7
Zéro de conduite . . . . .	7
L'article de l'EPUL . . . . .	7
Reprise des cours . . . . .	8

Ouvrez un compte à la BCV  
Pour toutes vos opérations,  
la BCV saura vous conseiller.

BANQUE CANTONALE VAUDOISE



## UNION DE BANQUES SUISSES LAUSANNE

Place Saint-François 1  
Rue Centrale 2



Place de la Gare  
Grand-Chêne 5

Prilly - Yverdon - Genève - Nyon - Vevey - Montreux

Vous serez informés par nos publications  
Vous réussirez mieux avec notre appui

## GAGNEZ DU TEMPS ET DE L'ARGENT! Le Parking Lausanne Montbenon vous offre :

### SON PARC :

- 50 ct. l'heure
- 1000 places
- Abonnements à prix réduits

### SA BENZINE EN SELF-SERVICE :

- normale : 52 ct.
- super : 55 ct.

### SON SUPERCARWASH :

- En 5 minutes
- voiture lavée et lavée !
- Tarif : de 6 à 8 francs
- Abonnements à prix réduits

Entrées : chemin de Mornex et avenue J.-J. Mercier. Tél. 22 62 92





## L'ALPINISME, UN SPORT UNIVERSITAIRE ?

Lors de la distribution des prix qui a eu lieu à l'issue du dernier cross universitaire lausannois, l'ASUL (l'Association des anciens sportifs de l'Université de Lausanne) a remis le prix du mérite sportif à deux étudiants de notre Université: Alain Villiger (médecine) et Jörg Winnisdorfer (lettres), afin de récompenser leurs succès dans le domaine de l'alpinisme. En hiver 1964-1965, ils avaient en effet gravi la face nord du Cheval-Blanc, dans le massif de l'Argentine près de Gryon.

Rappelons que ce prix sera désormais décerné chaque année à un individu ou à un groupe, et que l'ASUL se basera autant sur les qualités morales des candidats que sur leurs prouesses sportives.



A. Villiger en action.

Puisque, à la suite de la décision de l'ASUL d'attribuer son prix à mon camarade Villiger et à moi-même, les « VU » m'ouvrent leurs colonnes, j'en profiterai pour vous présenter brièvement l'alpinisme, en essayant d'expliquer les raisons pour lesquelles ce sport n'est encore que peu pratiqué à l'Université, et en m'efforçant de proposer quelques suggestions pratiques susceptibles de remédier à cette situation.

Villiger et moi-même sommes venus relativement tard à ce sport; après une année de tâtonnements et d'expériences parfois pénibles et dangereuses, nous y avons pris goût et avons décidé d'en faire notre principale occupation annexe. Les difficultés du début, manque de matériel, manque de technique, manque d'expérience, expliquent, je pense, que ce sport, par ailleurs très populaire, ne connaisse pas à l'Université une grande vogue.

Il est en effet très différent des autres disciplines inscrites au programme sportif: ce n'est pas un sport d'équipe, ni un sport de compétition, bien qu'il réunisse à vrai dire l'une et l'autre de ces qualités. En alpinisme, il est en effet possible de parler de compétition: c'est elle qui a suscité la création d'un certain nombre de degrés de difficulté (cf. plus bas), outil

indispensable pour établir un itinéraire, en reconnaître les embûches, les dangers et la longueur. D'autre part, elle entretient une certaine rivalité entre individus, et même entre clubs ou nations. Dans ce dernier cas, elle se manifeste surtout lors d'ascensions de grands massifs étrangers comme l'Himalaya et les Andes. Les meilleurs alpinistes, il est vrai, ne sont pas numérotés ou classés comme des joueurs de tennis par exemple, ni rangés dans des catégories précises. Mais que l'on ne s'y trompe pas: sans être nettement délimitées, elles n'en existent pas moins! Ce mot de compétition a d'ailleurs souvent été remplacé par l'euphémisme réconfortant d'émulation. Mais à rechercher l'exemple moral dans le passé, on a parfois tendance à oublier que les exploits d'un Whymper ou d'un Mummery ne relevaient pas uniquement de la simple promenade touristique!

Notons encore que, pour l'alpiniste actuel, il ne reste aucune grande face ou grande arête encore vierge, d'où la grande vogue des premières hivernales et des ascensions « directissime ». C'est peut-être ce qui nous a poussé à gravir le Cheval-Blanc en hiver.

Dans chaque grimpeur, il y a, à un certain moment, « une première qui sommeille » ainsi que le dit Michel

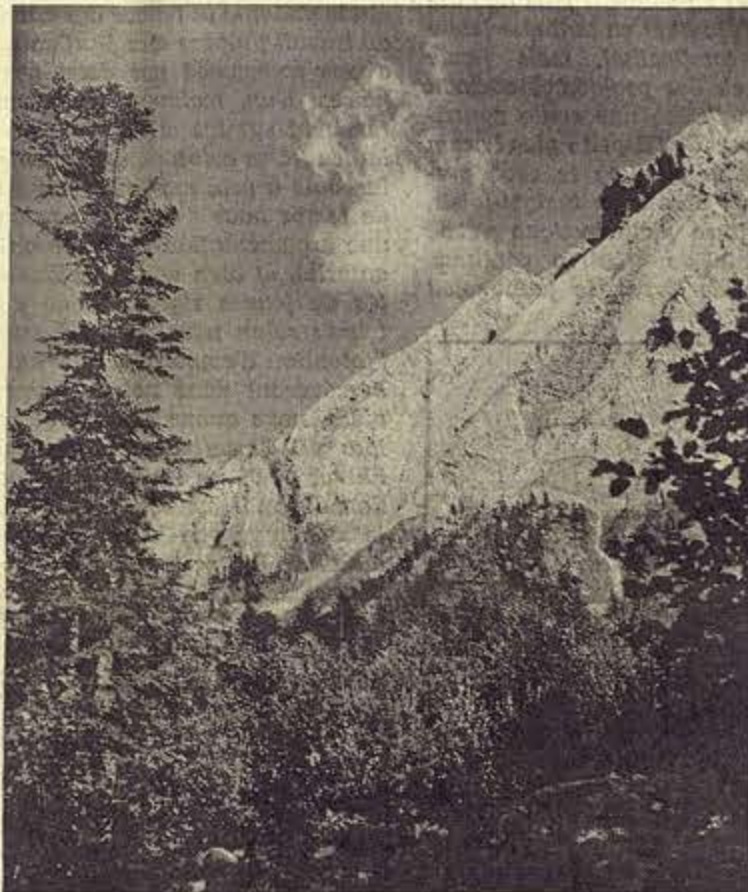
Vaucher. Cette ascension, nous l'avions tentée à différentes reprises, et ce n'est que trois hivers après notre première tentative que nous sommes parvenus à nos fins. Un hiver relativement clément et une préparation plus poussée avaient enfin permis la réalisation de notre rêve.

L'alpinisme pourrait et devrait faire partie du programme sportif de l'Université. Je suis convaincu que la création d'un camp, à l'instar des camps de ski, permettrait à un certain nombre d'étudiants d'acquiescer en toute sécurité le goût et la technique nécessaires à la pratique de la varappe. Il faut certes remarquer que Lausanne n'offre pas, comme Genève, par exemple, des terrains d'entraînement et de perfectionnement; ainsi, il n'existe pas à proximité de cette ville d'école d'escalade comparable à celle du Salève. C'est là une des causes du retard que nous avons sur d'autres. Cependant, l'apprentissage peut très bien se faire en montagne même; il suffit de commencer par quelques courses faciles, qui développeront sans doute davantage le goût de l'alpinisme que des heures passées sur une falaise extrêmement difficile, ce qui risque de

pond à la marche en montagne et le deuxième à la marche en montagne avec, de temps en temps, l'aide des mains pour les endroits plus délicats. Le troisième degré désigne déjà un passage malaisé où la corde peut s'avérer utile. Il faut de sérieuses difficultés pour affecter à un passage le degré quatre (c'est le cas de certains passages du Cervin), alors que le degré cinq est réservé aux endroits très difficiles, où la progression n'est que très lente et l'assurage absolument nécessaire. Le sixième degré, enfin, marque les limites des possibilités humaines.

En escalade artificielle (c'est-à-dire l'ascension dans laquelle le grimpeur use, pour avancer, d'un piton ou d'un moyen autre que les pieds ou les mains), les cotations vont de l'article un à l'article trois. L'article un correspond ainsi à un passage de difficulté quatre, et l'article trois, à un passage de difficulté six.

Ces cotations sont subjectives, puisqu'elles sont établies à la suite de comparaisons et à partir de passages connus et considérés comme appartenant à un degré déterminé. Elles peuvent changer selon la forme physique ou morale du grimpeur, le nombre de pitons et l'époque à laquelle elles ont été établies. C'est ainsi que tous les itinéraires ont tendance à être déclassés avec les années, à cause de l'évo-



Massif de l'Argentine

décourager le débutant. Avant de planter des pitons dans une fissure, et de manier des étriers, il est plus judicieux d'apprendre à s'encorder et à s'assurer mutuellement.

Le dernier obstacle réside peut-être dans le prix du matériel. En fait, ce facteur n'est pas aussi important qu'on le croit généralement: il n'est pas indispensable d'acheter d'un seul coup tout le matériel nécessaire. Pour commencer, il suffit d'acquiescer une paire de chaussures à semelles Vibram; pitons, marteaux, piolets et autres accessoires peuvent être empruntés, et ne jouent d'ailleurs un rôle important qu'à partir d'un stade plus avancé. Mon camarade Villiger et moi avons réalisé toutes nos courses valaisannes avec un minimum de matériel, et ce n'est qu'à partir du cinquième ou sixième degré que la « ferraille » entre dans la danse.

Pour terminer, quelques mots plus techniques sur les cotations. En escalade libre, les passages sont divisés en six degrés, classés de un à six suivant leur difficulté. Le premier corres-

pond à la marche en montagne et le deuxième à la marche en montagne avec, de temps en temps, l'aide des mains pour les endroits plus délicats. Le troisième degré désigne déjà un passage malaisé où la corde peut s'avérer utile. Il faut de sérieuses difficultés pour affecter à un passage le degré quatre (c'est le cas de certains passages du Cervin), alors que le degré cinq est réservé aux endroits très difficiles, où la progression n'est que très lente et l'assurage absolument nécessaire. Le sixième degré, enfin, marque les limites des possibilités humaines.

Jörg WINNISDORFER.

### PHYSIQUE AU STADE OLYMPIQUE

Aperçu à la Pontaise lors du match de football Torpédo Moscou - Lausanne-Sports un brave étudiant en médecine qui potassait son cours de physique à la lumière des projecteurs. N'y aurait-il plus de place à la Bibliothèque Cantonale et Universitaire ?

## Grâce à l'AGE réductions à nouveau accordées au L-S

Suite à la requête que nous avons présentée au Lausanne-Sports à propos des réductions à la pelouse, nous avons reçu en date du 3 mars une réponse dont nous extrayons ce qui suit:

Association générale des étudiants  
Rue de la Barre 1  
1000 Lausanne

Monsieur le président et Messieurs,

Lors de sa séance du 28 février, notre comité a décidé de faire droit à votre requête et d'accorder à nouveau la réduction à la pelouse à tous les étudiants, à la condition expresse que ces derniers présentent leur carte de légitimation à la caisse No 11 où ils pourront retirer leur billet, ainsi qu'à Securitas lors du contrôle de l'entrée.

Section de football du  
Lausanne-Sports  
K. Rappan.

## SKIEURS

Pour les 4, les 8, les 12 kilomètres et toute épreuve de longue haleine, faites avec O-GAI!

## Championnat inter-facultés de volleyball 1966

CLASSEMENT DES ÉLIMINATOIRES

Groupe 1	Groupe 2
1. Sports	1. EPUL
2. HEC	2. Lettres
3. Médecine	3. Architecture
4. Sciences	4. Droit

CLASSEMENT FINAL

1. Sports	135 pts
2. EPUL	105 »
3. HEC	90 »
4. Lettres	75 »
5. Médecine	60 »
6. Architecture	45 »
7. Sciences	30 »
8. Droit	15 »

où irez-vous ce soir...

**TABARIS**  
Dancing Music-Hall  
**BRUMMELL**  
Stéréo-Parade attractions  
**BAGATELLE**  
Dancing de la jeunesse  
**SCOTCH**  
« Whisky à gogo »  
LAUSANNE  
réservations (021) 22 09 33

Le spécialiste de l'article et  
du vêtement sport chic  
RABAIS SUR PRÉSENTATION  
DE LA CARTE D'ÉTUDIANT

**Mages**  
SPORT SA

13, rue Haldimand - 29, rue de Bourg

Etudiants...

## Votre équipement complet

chez le spécialiste

**Schaefer**  
SPORTS  
LAUSANNE

ENVOIS A CHOIX

LA PAPETERIE MODERNE SPÉCIALISÉE POUR TOUTES VOS FOURNITURES

tables et machines  
à dessiner Kuhlmann

cahiers, carnets à  
anneaux, stylos

**A. KRIEG + CIE**

RUE CENTRALE 6 - 1001 LAUSANNE

RABAIS 10 % A TOUS LES ÉTUDIANTS

articles techniques

compas Kern et Wild

règles à calculs



## Qu'est-ce que le projet de Dorigny?

(Suite de la première page)

Les problèmes qui se posent à notre Université de Lausanne deviennent de jour en jour plus ardus à résoudre. Celui de la place disponible en particulier débouche dans une impasse. En effet, il n'est plus possible de « rafistoler » les vétustes bâtiments de la Cité dont certains, pour des raisons de sécurité, ne peuvent recevoir sur leurs planchers qu'un poids relative-

ment faible, ce qui interdit par exemple l'établissement de bibliothèques. En outre, il devient indispensable de regrouper les facultés actuellement éparpillées dans trop de locaux dispersés et peu propices. Quant à l'avenir, il ne peut plus se concevoir sur l'emplacement actuel.

C'est ainsi qu'en octobre 1963, le Conseil d'Etat du canton de Vaud a chargé une commission d'étudier le problème du développement de l'Université. Cette commission, placée sous la direction de M. Emmanuel Failletaz, administrateur-délégué du Comptoir Suisse, s'est attachée à recenser les besoins de l'Université et de son Ecole polytechnique à moyenne et longue échéance.

La commission a travaillé particulièrement rapidement puisque l'autonne dernier déjà, elle a pu remettre son rapport avant la session d'automne du Grand Conseil qui en a pris connaissance et l'a discuté.

Le plan de travail de la commission a été le suivant<sup>1</sup>:

1. recenser les besoins;
2. l'implantation sur le terrain;
3. moyens à mettre en action.

Bien que le premier point ait été traité en tenant compte de la situation très particulière de Lausanne, il s'est avéré que les prévisions admises se recoupaient avec celles du fameux rapport Labhardt<sup>2</sup>. Les estimations portaient sur les 10 et 25 années à venir, ce qui devra permettre à l'Exécutif vaudois d'élaborer une politique cohérente et une planification qui en est le corollaire.

Les besoins inventoriés tiennent compte du développement de chaque faculté, de chaque école pour lesquelles il faudra à l'avenir des cours qui

leur soient propres. Les travaux de la commission avaient cependant pour but essentiel de dégager les surfaces nécessaires à l'implantation de l'Université et non d'entrer dans le détail. Elle s'est basée sur les propositions des doyens, directeurs et président de nos facultés et écoles ainsi que sur les expériences faites à l'étranger et sur les mémoires et études établies par l'AGE<sup>3</sup>.

Le problème de l'implantation de l'Université a certainement causé le plus de soucis au groupe de travail. Il est en effet malaisé de trouver à Lausanne un terrain suffisamment grand qui pourrait offrir des possibilités de développement pour l'avenir. Plusieurs propositions, par ailleurs fort séduisantes, ont dû être abandonnées.

Seule la propriété de Dorigny, sise à Saint-Sulpice, à quelque 5 kilomètres de Lausanne, a semblé comporter le plus grand nombre d'atouts pour y fixer notre Alma Mater.

Dorigny est en fait, et surtout en droit, un ensemble de propriétés bordées au sud par le Léman, à l'est l'autoroute Lausanne-Genève, au nord par une petite rivière, la Chambronne, et à l'ouest Saint-Sulpice, charmant village connu pour son église romane et son affaire Fentener.

Mais il faut tenir compte que les terrains en question n'appartiennent pas tous à l'Etat de Vaud. Une partie est propriété privée et une autre, très importante, propriété de la Ville de Lausanne. Or cette dernière avait acquis ces fonds en vue de la construction de l'aérodrome d'Ecublens et sous certaines conditions. Sachant comment le projet fut coulé, tout comme celui qui l'a suivi, il faut essayer de rester optimiste quant à l'affectation finale des lieux. Il n'empêche que l'endroit retenu est très favorablement situé; avec ses 150 hectares, on peut

(Suite en page 5)

## Université et télévision

Entendu à Téléforum du 8 février 1966 de la bouche du professeur Reverdin, conseiller national genevois: « Tous les étudiants sont des boursiers qui s'ignorent ». M. Reverdin parlait des sacrifices (impôts) consentis par la communauté pour les universités. Or les usagers des autoroutes, par exemple, sont également des boursiers qui s'ignorent car même les piétons ont financé et financent ces routes. Si l'on voulait approfondir, on découvrirait bien vite que tout contribuable est un boursier qui s'ignore. D'ailleurs, il paraît que certains conseillers nationaux eux-mêmes ignorent qu'ils sont boursiers!

## A l'intention des étudiants en droit

Méconnus ou Démasqués?

A la fin du semestre d'hiver 1965/66, le Conseil de la Faculté de droit a bien voulu accueillir deux de vos représentants, à savoir le président et le vice-président. Ces derniers ont proposé l'introduction de séances de questions, qui auraient pu avoir lieu à la place de deux heures de cours, et ce, une fois par mois.

Cette requête rencontre un écho variant fort d'un professeur à l'autre. Notre propos n'est pas de contester telle ou telle position des professeurs, car nous leur avions demandé de nous exposer leur point de vue personnel et chacun s'exprima selon ses convictions, ce qui correspond pleinement au souhait de sincérité et d'objectivité que nous avions émis.

La présente intervention a pour but d'attirer l'attention des étudiants en droit sur le pessimisme des professeurs à leur égard.

Ne serions-nous vraiment que des gens qui cherchent à passer nos examens « à la raquette » et d'une paresse telle qu'elle nous empêche de faire preuve d'activités universitaires?

Si tel est vraiment le cas, alors, étudiants en droit, vos professeurs vous ont démasqués!

Si, par contre, votre silence dans les cours et votre immuable amorphisme face à toute invite à poser des questions ne sont dus qu'à une timidité mal placée, ne craignez plus de poser des questions chaque fois que l'occasion se présentera, à savoir lorsque les professeurs vous y invitent ou pendant la récréation: les professeurs nous ont assuré qu'ils sont prêts entre les heures à répondre à toute question.

Seule une démonstration de votre zèle étudiantin prouvera aux professeurs votre désir de travailler et, dès lors, ces derniers pourront réviser leurs jugements et tendront alors une oreille plus attentive qu'ils ne le font actuellement aux suggestions que nous pourrions leur faire dans l'avenir.

Si nos professeurs demeurent dans une prudente réserve, c'est parce que toute initiative fondée sur une participation accrue des étudiants en droit est, leur semble-t-il, vouée à l'échec, en raison de l'inaction proverbiale des étudiants là-même sur lesquels il faudrait compter. Prouvez-leur que vous pouvez être actifs, ils en seront heureux et vous y trouverez de nombreuses satisfactions.

En conclusion, permettez-moi d'émettre le souhait suivant:

Que les étudiants en droit ne fassent pas preuve d'une timidité infantile et qu'ils prouvent par leurs questions l'intérêt qu'ils portent aux branches qui leur sont enseignées.

François GANIÈRE.

## GAULOISES



### un faible pour les Gauloises?

(alors, vous aimez vivre et laisser vivre!)

*Vous aimez ces joyeuses soirées qui se prolongent jusqu'à la pointe du jour. Vous prenez plaisir à rentrer à pied - et en charmante compagnie - à travers les rues désertes de la ville endormie. Vous vous sentez l'âme d'un poète. L'heure est propice aux dernières*

*confidences... et aux Gauloises - les cigarettes de ceux qui savent apprécier les menus plaisirs de l'existence!*

LES GAULOISES VOUS OFFRENT L'ARÔME INTÉGRAL DES EXCELLENTS TABACS DE FRANCE - NATUREL, DÉLECTABLE, PARFAIT POUR LES VRAIS CONNAISSEURS!



# RABAIS DE 10% : CONNAIS PAS!

Le 15 juin 1964, les représentants de la Société des libraires et des éditeurs de la Suisse romande et des quatre AGE romandes signaient une convention au terme de laquelle les étudiants devaient bénéficier d'un rabais de 10% sur « tous les ouvrages nécessaires et utiles aux études ». Cet accord prévoyait la création d'un fichier devant grouper les titres de « tous les livres nécessaires et utiles aux études ». Ce souci de limiter et de préciser les conditions d'octroi du rabais était dicté aux libraires par la crainte de voir les étudiants effectuer des achats pour leur famille et leurs connaissances. (Signalons en passant que les étudiants suisses allemands bénéficient d'un rabais généralisé de 10%, et que cette remise n'a, à ma connaissance du moins, entraîné la faillite d'aucun libraire.)

Après l'établissement du fichier, pour lequel les libraires ne ménagèrent ni peine, ni argent — une somme de 6000 francs (six mille!) lui fut en effet consacrée — il semblait que tout devait être pour le mieux dans le meilleur des mondes de la librairie. Malheureusement, force nous est d'avouer que la réalité est loin d'être aussi idyllique, l'accord s'étant révélé inapplicable pour nombre de facultés.

### Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ?

En effet, une fois que les listes prévues par la convention ont été établies<sup>1</sup> (pensum fort laborieux, puisque dans certaines facultés elles doivent être modifiées chaque semestre),

- une fois qu'elles ont été tapées et rassemblées,
- une fois qu'elles sont parvenues aux libraires,
- une fois que ceux-ci les ont transcrites sous forme de fiches (une par titre !),
- une fois que les dites fiches ont été photocopiées et envoyées à tous les libraires de la Suisse romande,

alors seulement l'étudiant peut espérer bénéficier du rabais de 10%... pour autant, bien sûr, qu'il ait pu patienter pendant deux ou trois mois avant d'acheter le livre « nécessaire et utile aux études (!) » qu'il désire acquérir au début du semestre (et encore doit-il jouir de la protection particulièrement bienveillante de saint Bouquin, patron des libraires, car le délai habituel est bien de cinq ou six mois!)... et pour autant que le rabais ne lui soit pas purement et simplement refusé, sous prétexte que le livre commandé ne figure pas au fichier — alors que, comble de l'ironie, une pile de manuels tous semblables à celui qu'il convoite occupe le coin du comptoir destiné à recevoir les livres commandés par MM. les professeurs en vue de leurs cours. S'il ne s'agit pas de livres « nécessaires et utiles aux études », j'avoue ne pas très bien comprendre...

*Inutile d'épiloguer sur la valeur et le côté pratique du système. Ainsi que le déclarait Monsieur le professeur Pierre Lalive, dans l'« Action Etudiante » du mois de février : « Du point de vue scientifique d'abord, il ne me paraît pas avoir un grand sens dans de nombreuses disciplines, où de nouveaux ouvrages, souvent importants, paraissent chaque mois, voire chaque semaine. Quelle administration ne faudrait-il pas pour arriver à tenir à jour cette lamentable liste, de façon à permettre ainsi aux étudiants d'acheter et d'utiliser les publications récentes! Enfin, sur le plan pratique, tout ce travail était-il vraiment nécessaire? Je ne sais pas que les libraires parisiens, par exemple, ou bien d'autres, pratiquent ce système. N'eût-il pas été plus simple d'admettre que les libraires accordent le rabais en question aux étudiants, lorsqu'il s'agit d'ouvrages ayant un rapport raisonnable avec l'objet de leurs études, tel qu'il est facile de le*

découvrir dans la majorité des cas par la carte ou par le livret d'étudiant. Avec du bon sens et de la bonne foi, de part et d'autre, un tel système devrait suffire à prévenir tous les abus que les libraires craignent, et il serait tout de même moins limitatif. »

Quoi qu'il en soit, l'accord du 15 juin n'a pas encore été dénoncé.

**Vous avez donc droit à un rabais de 10% sur tous les livres « nécessaires et utiles aux études ».** Nous vous invitons donc à user de ce droit et

1. à refuser de payer « les ouvrages nécessaires et utiles aux études » sur lesquels on vous refuserait le rabais de 10% ;
2. à retourner à l'AGE les cartes que vous trouverez encartées dans ce numéro, après avoir indiqué votre nom, votre faculté, le ou les titres des livres désirés, le lieu et la date de l'achat que vous auriez voulu effectuer.

Seule une action d'ensemble de tous les étudiants pourra faire comprendre aux libraires qu'ils ont intérêt à ne pas se priver de l'importante clientèle étudiante et à ne pas favoriser, par leur attitude négative, la réalisation d'une coopérative du livre.

Aussi l'AGE compte-t-elle sur l'appui de chacun d'entre vous pour qu'il lui renvoie la carte ci-jointe, dûment remplie et signée.

J.-J. SCHILT.

<sup>1</sup> Par chaque comité de Faculté.

## Le monde s'enlève!

Lu dans le Petit Larousse :

**Suppôt**: Membre d'un corps chargé de certaines fonctions pour le service de ce corps.

Exemple : Anciennement, les imprimeurs et les libraires étaient suppôts de l'université. (D'où certainement la spontanée reconnaissance des intéressés qui accordent, pour la majorité d'entre eux, des rabais mirifiques aux étudiants sur des livres déjà excessivement bon marché. Un tel « juste retour des choses » est si rare à notre époque de monopoles et de cartels que nous nous devons de le signaler. A quand une coopérative étudiante du livre?)

### NETTOYAGE À LA PIÈCE!

**DANS LA JOURNÉE au prix self-service dans tous les centres NORGE**




Robe . . . . .	dep. Fr. 1.50	Lausanne	Av. Recordon 42	Tél. 24 27 91
Pantalon . . . . .	» » 1.50		Av. de la Gare 34	» 23 01 81
Jupe, blouse, pull . . . . .	» » 1.—		Av. du Léman 77	» 28 33 31
Manteau . . . . .	» » 2.50	Prilly-Mt-Goulin	Av. de France 16	» 24 16 27
Complet . . . . .	» » 4.—	Renens	Echelettes 3	» 24 16 27
		Orbe	Pontaise 47	» 24 60 16
			Ch. de la Rapille 4	» 2526 36
			Rue du Jura 13	» 34 36 63
			Grand-Rue	» 7 23 91

**Produits brevetés**



**GEORGES KRIEG**  
ORGANISATION DE BUREAU  
IMMEUBLE FEUILLE DAVIS DE LAUSANNE  
PLACE PÉPINET 4 TEL. 230871



**Moment de répit - plaisir de fumer...**

**PARISIENNES SUPER**

### BAR A DISQUES



Le plus grand choix dans les appareils de  
**TÉLÉVISION - RADIO - TRANSISTORS ENREGISTREURS - STÉRÉO - PICK-UP**

Rabais 5% pour étudiants

Terreux 16 - Lausanne - Tél. 23 55 27

Librairie  
**Maurice BRIDEL**

Beaux livres anciens et modernes  
Editions originales Beaux-Arts  
Ouvrages sur le cheval et l'équitation  
Gravures modernes

Lausanne - Avenue du Théâtre 1

**PAPETERIE de ST LAURENT**  
*Charles Krieg*

**Nouvelle adresse :**  
5, rue Haldimand  
**LAUSANNE**  
Téléphone 23 55 77

Votre fleuriste **CHARLY BODMER**

LAUSANNE Ile St-Pierre  
Caroline 2 ☎ 22 67 25  
Rue Enning ☎ 22 67 06

Toutes confections  
10% aux membres de l'AGE

### Reproductions techniques

par la photographie

Messieurs les ingénieurs, architectes, techniciens, vos plans, croquis peuvent être agrandis ou réduits selon vos convenances!

**R. SCHNELL & Cie LAUSANNE**  
Place Saint-François 4

### DONALD

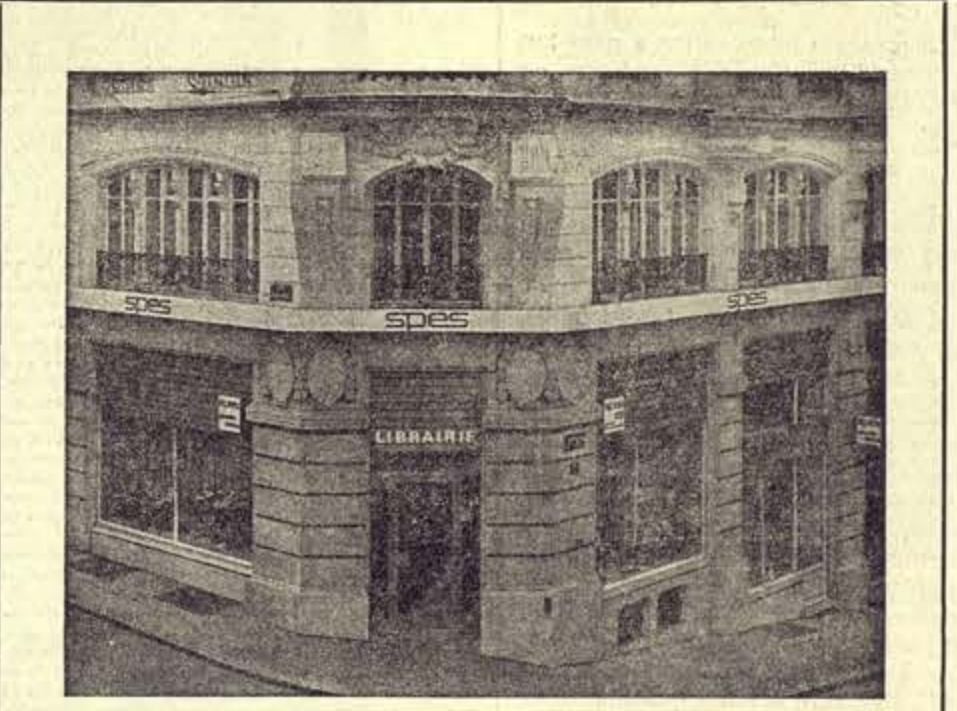
Grand choix de DISQUES, TRANSISTORS et GRAMOS

5% de rabais pour étudiants

**I. RUEGG**  
5, rue du Tunnel, Lausanne

Le souci de l'épargne épargne le souci

**CRÉDIT FONCIER VAUDOIS**  
CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE  
Garantie par l'Etat



La Librairie de l'enseignement

met à votre disposition un choix étendu de livres scientifiques, techniques et professionnels, que vous pouvez examiner à loisir dans un cadre accueillant ou faire venir, sans engagement, à votre domicile. Ses libraires spécialisés vous conseilleront judicieusement et vous aideront dans vos recherches bibliographiques.

Voulez-vous être tenu au courant des ouvrages qui paraissent dans votre branche ou dans d'autres qui vous intéressent? Demandez-nous une documentation bibliographique que nous vous enverrons chaque mois régulièrement.

**spes sa**

Maison spécialisée dans le livre scientifique, technique et professionnel  
1, rue de la Paix 1000 LAUSANNE téléphone (021) 22 83 93  
(angle Saint-Pierre, en haut de la rue de Bourg)



## Qu'est-ce que le projet de Dorigny?

(Suite de la page 3)

voir assez loin. La commission prévoit d'y construire les locaux destinés aux Facultés des sciences et des sciences morales sur 25 hectares, d'y agrandir l'EPUL sur 29 hectares, de mettre à la disposition des logements pour étudiants une surface de 10 hectares et enfin de réserver 7,5 hectares pour les terrains de sport qui font cruellement défaut de nos jours. Quant à la Faculté de médecine, son transfert n'est pas prévu puisqu'elle devra s'intégrer à la nouvelle cité hospitalière, qui va s'élever dans le quartier du Bugnon.

Les questions financières n'ont pas été abordées dans le rapport de la commission dont ce n'était pas la tâche. Elles n'en demeurent pas moins et ont été abondamment soulevées en janvier dernier non pas tant dans le but d'éclairer la lanterne du contribuable qui devra finalement payer que dans des perspectives démagogiques et électorales.

L'aide de la Confédération s'avère indispensable et le canton aurait bien

tort de s'en priver puisque la Constitution la lui assure. Dans ces conditions pourrions-nous être aussi optimistes que M. E. Failletaz qui émettait l'idée que peut-être dans trois ans nous verrions poser la première pierre de notre nouvelle Uni.

Il est un point important qu'il convient de relever. Il a été proposé, pour accélérer les travaux, de ne pas mettre les plans au concours. C'est certainement une bonne idée mais qui comporte un grand risque. En effet, l'Etat de Vaud n'est pas en mesure de construire cette université d'un seul coup, ce qui est normal puisqu'en outre les besoins ont été évalués à longue échéance. Le danger consiste en ce qu'on risque de nous gratifier de bâtiments d'un goût aussi mauvais que l'actuel Palais de Rumine!

Durant l'hiver, l'AGECITE et les comités de facultés ont abordé les problèmes que nous venons d'esquisser. Les représentants des étudiants ont émis le vœu qu'ils puissent participer à cet immense travail de création. Il nous semble que bien des travaux préparatoires pourraient être confiés à des

professeurs qui les traiteraient avec leurs étudiants. Nous pensons ici spécialement à nos camarades de l'EPUL et des sciences. Quant aux sciences morales, elles auraient certainement quelque chose à apporter. Ce serait faire preuve d'esprit d'économie et cela montrerait au contribuable vaudois qu'il n'est plus le seul à faire l'effort financier d'un investissement trop longtemps différé.

B. KNOBL,  
président des étudiants HEC.

### À MÉDITER

Paru dans la « Gazette de Lausanne » du 19 février 1966 :

## NUL N'EST PROPHÈTE...

Voici un exemple, pris entre quelques autres, qui prouve le chemin restant à parcourir pour harmoniser l'enseignement entre les cantons romands. Un étudiant passe brillamment à Neuchâtel une licence en sciences. Ce jeune homme s'en va habiter le nord du canton de Vaud et choisit l'Université de Lausanne pour faire ses travaux de thèse. Désillusion. Son diplôme et ses capacités ne sont pas reconnus au bord du Léman. Cet étudiant opte pour une autre solution et jette son dévolu sur une université anglaise où enseigne un professeur particulièrement versé dans la matière qu'il a choisie pour sa thèse.

La réponse britannique est rapide. L'université reconnaît non seulement les titres de cet étudiant helvétique mais lui offre encore, spontanément, une bourse annuelle de 6000 francs.

## Pour manger à bon compte!

× service non compris  
+ sur présentation de la carte AGE

	Fr.	Fr.
PLACETTE, assis-debout (potage —.30)	1.80	
MIGROS, assis-debout (potage —.25)	2.—	
UNIPRIX, debout (potage —.30)	2.20	
FRU, assis (potage compris)	2.50	
AU CENTRE (Grands magasins), assis (potage —.40)	2.50 ×	
Tea-room POUR TOUS, rue Pichard 10, assis (potage compris)	2.70 ×	
CENTRAL-BELLEVUE, assis (potage compris)	2.80 +	
DU CENTRE, rue Enning 2, assis (potage compris)	2.80 +	
LES DEUX-GARES, assis	2.80	
FOYER CATHOLIQUE (potage compris)	2.80	
TRANSIT, assis	2.80 ×	
INNOVATION, assis-debout (potage —.60)	2.80	
MÉTROPOLE, assis	2.90 ×	
MOVENPICK, assis	2.75 ×	3.—
LA BUTTE, assis (dessert le vendredi)	3.— ×	
LE CARILLON (DSR), assis (potage compris)	3.— ×	
LA GALETTE, rue Curtat 11, assis	3.— × +	
CHEZ GODIO, assis (potage compris)	3.— ×	
FOYER SAINT-LAURENT (DSR), assis (potage compris)	3.— ×	

## RÉDUCTIONS...

L'Union des étudiants lausannois a pu obtenir de certains commerçants des réductions de prix. Lors de l'achat, il est bon d'indiquer sa qualité d'étudiant, en présentant sa carte internationale. Voici la liste de ces maisons et institutions :  
Toutes les papeteries : 10 %  
Toutes les librairies : 5 % (10 % sur les livres de cours, selon listes déposées chez les libraires).

Journaux :  
« Gazette de Lausanne » : 12 %.

Sports :  
Aubert Sports, Pontaise 25 : 5 %  
Mages Sports, Haldimand 13 : 5 %  
Schaefer Sports, Saint-François : 5 %.

Musique :  
Discoprêt, Caroline 7 : 10 %  
Burger, pianos, radios, Paix 4 : 5 %  
Disques Donald, Tunnel : 5 %  
Radio Sonora, Terreaux : 5 %  
Fetisch, rue de Bourg : 5 %.

Fleurs :  
Charly Bodmer, Caroline 2 : 10 %  
Stamm, Ouchy 8 : 10 %.

Divers :  
Boulangerie-pâtisserie Bruhlmann, Madeleine 11 : 10 %  
Droguerie du Lion-d'Or : 10 % (Bourg)  
Coiffure Jean, Marterey 36 : 10 %  
Artisanat grec, Général-Guisan 25, Pully, exposition permanente : 10 %  
Schuler, Grand-Chêne 8 (tissus) : 5 %  
Papiers peints (stocks) : 20 %  
Venezia : exportation horlogère, Tunnel 11 : 10 %  
Microscopes Wild - Zeiss - Leitz, Langallerie 1 : 10 %.

Réductions spéciales :  
Coiffure Alberratti, Valentin 14  
Institut Corposano, Grand-Chêne  
Judo-Club de Lausanne, Vulliemin 6  
Académie de danse Martin  
Patinatoire et piscine de Montchoisi  
Swissair  
Théâtre municipal (en adhérant à la Guilde : 50 %)  
Théâtre des Faux-Nez : idem  
Concerts des Jeunesses musicales : demi-tarif  
Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL), réductions de 10 francs sur tous les abonnements, 1 franc sur tous les billets.  
Concerts Pour l'Art, Pully.

P.S. : Les étudiants mariés ou autres personnes remplissant des carnets d'es-compte (timbres verts des épiceries) peuvent obtenir, en se présentant avec leur carte d'étudiant au bureau de l'AGE, 10 francs en bon, valeur marchandises, en plus de la somme généralement remboursée à la remise des dits carnets.

central  
self  
service

(Fermé le dimanche)  
Assiettes chaudes dès Fr. 2.80  
Pas de supplément pour le service  
200 places assises  
Ambiance agréable  
11 h. 30—14 h. 17 h. 30—21 h.

AU «SNACK»  
Métropole  
Chaque jour, la carte et  
3 menus à choix, dès Fr. 2.90  
Tél. 23 83 18 Dir. : A. Beausire

Restaurant-snack  
Le City

**Couscous**  
sur demande  
et ses nouvelles spécialités  
**RESTAURANT DU CENTRE**  
rue Enning  
Spécialités nord-africaines  
Menus dès Fr. 2.50  
Saint-Pierre/rue Enning 2 - ☎ 22 20 17

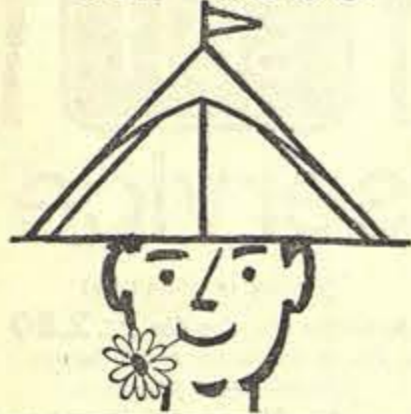
pour l'équilibre de votre budget pensez MIGROS

A MIGROS VOTRE FRANC EST PLUS GROS

1 Fr. 1966



# Camping en tête

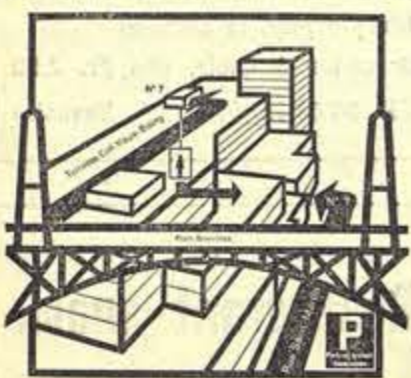


Les joies de la vie en plein air  
Les sports nautiques

Le jardin

visitez notre grande exposition-vente dans nos locaux annexes Rue St-Martin, 7

**inno st-martin**



Demandez notre brochure «Camping en tête»  
Grands Magasins Innovation SA

## IL Y A BAL... ET BAL...

### Bal de l'Entraide : Record battu !

Inflation, ralentissement des affaires, tels sont les problèmes qui préoccupent actuellement tous les capitaines d'industrie et les commerçants de toute eau.

Les organisateurs du Bal de l'Entraide 1966 avaient eu de grandes craintes quant au résultat financier de leur manifestation; ils se demandaient s'ils ressentiraient également cette baisse du chiffre d'affaire.

La grande affluence du samedi 22 janvier dans les salons du Palais de Beaulieu avait quelque peu réduit leurs craintes et les organisateurs ont la joie de vous annoncer que grâce à l'aide de nombreuses personnes et au dévouement d'autres, le fonds d'entraide est assuré de pouvoir remplir son rôle en 1966, car le Bal de l'Entraide a réalisé un bénéfice net de 53 566 fr. 75 pour une recette globale de 102 875 fr. 30.

Le bénéfice constitue un record qui n'a d'ailleurs pu être réalisé que grâce à l'amabilité de nombreux commerçants et industriels qui, tous, nous ont livré de la marchandise à des prix nous permettant de la revendre à des prix raisonnables, mais nous laissant malgré tout une part de bénéfice.

D'autres personnes ont mis leurs compétences et leur expérience à notre disposition, nous permettant de ne pas commettre trop d'erreurs et de ne pas dépenser inconsidérément.

Que toutes et tous, qui, d'une manière ou d'une autre, nous ont permis d'atteindre un si brillant résultat, en soient très sincèrement remerciés. Leur dévouement se transforme en une aide que les étudiants pourront apporter à leurs camarades défavorisés.

Pour le Bal de l'Entraide 1966  
Le président : François GANIÈRE.

### Bal de l'EPUL : Scandale !

Après une enquête serrée de l'un de nos envoyés spéciaux, nous ne pouvons que confirmer la rumeur selon laquelle seuls les étudiants de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne seront autorisés à participer au bal de l'EPUL 1966 ! Cette mesure scandaleuse n'a été prise ni par le Conseil d'Etat, ni par la direction de l'EPUL, mais elle est sérieusement envisagée par le comité du bal qui est composé uniquement d'étudiants !

Les contacts entre étudiants de l'Université et de l'EPUL sont suffisamment difficiles par l'éloignement géographique Cité-avenue de Cour pour que nos polytechniciens s'abstiennent de faire de l'ostracisme imbécile au sein de la communauté étudiante.  
Jacques DEMONT.

### Offre d'emploi

ÉTUDIANT

Cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir, un étudiant dynamique et sérieux, capable d'entretenir des relations suivies avec des personnalités de divers milieux.

Si vous avez de l'entregent et des talents d'organisateur, ou que vous désiriez fermement acquérir ces qualités, vous trouverez chez nous un travail intéressant à un poste de direction. Veuillez nous envoyer vos offres, avec curriculum vitae et certificats, ou téléphonez-nous !

AGECITE S.A., Département Bal de l'Entraide, rue de l'Université 24, 1005 Lausanne. Téléphone (021) 22 35 40.

L'expérience de l'année passée ayant été fort concluante, nous avons de nouveau le plaisir de vous proposer un

### VOYAGE EN GRÈCE

organisé sous le patronage de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne. Ce voyage est mis sur pied par un professeur grec, sans recourir à des agences de voyages, ce qui permet de l'offrir à un prix sans concurrence, vu les avantages offerts. Ce voyage aura lieu du 19 août au 7 septembre 1966; il se fera sous forme de groupes de 40 étudiants au maximum, disposant de leur propre guide et de leur propre autocar. Le programme prévu est le suivant :

- 5 jours pour le circuit dans le Péloponèse et Delphes ;
- 4 jours dans les Cyclades ;
- 4 jours à Athènes ;
- 5 jours en Crète.

Le prix de Brindisi à Brindisi est de 730 francs tout compris (pension complète, transferts maritimes, autocar, guides, etc.), somme à laquelle il conviendra d'ajouter le prix du billet collectif Lausanne-Brindisi et retour.

Renseignements et inscriptions (dernier délai : 30 mai) au bureau de l'AGE ou auprès de J.-J. Schilt, avenue de France 31, 1004 Lausanne.

J.-J. SCHILT.

NB : — Les étudiants qui se verraient contraints de renoncer à participer à ce voyage pour des raisons financières pourront bénéficier d'une aide importante du Fonds cantonal vaudois.

Si vous voulez aller en Grèce...



## FONDS CANTONAL DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

	1961		1964		1965	
<b>BOURSES</b>						
Nombre de bénéficiaires	Eté	42	238	529	241	657
	Hiver	115	291	529	416	657
Montant	Eté	44 515	220 240	525 235	307 215	717 780
	Hiver	123 950	304 995	525 235	410 565	717 780
Montant à rembourser	Eté	21 132	83 625	197 725	130 345	293 420
	Hiver	62 325	114 100	197 725	163 075	293 420
<b>FINANCES DE COURS</b>						
Nombre	Eté	42	235	513	220	570
	Hiver	117	278	513	350	570
Montant	Eté	7 645	49 924	106 709	66 050	140 454
	Hiver	24 907	56 785	106 709	74 404	140 454
<b>TOTAL ACCORDÉ</b>						
Bourses + dispenses finances cours	Eté	52 360	270 164	631 944	373 265	858 234
	Hiver	148 857	361 780	631 944	484 969	858 234
Moyenne par bénéficiaire et par semestre	Eté	1 246	1 135	1 548	1 548	1 548
	Hiver	1 294	1 242	1 165	1 165	1 165

## ERRATA

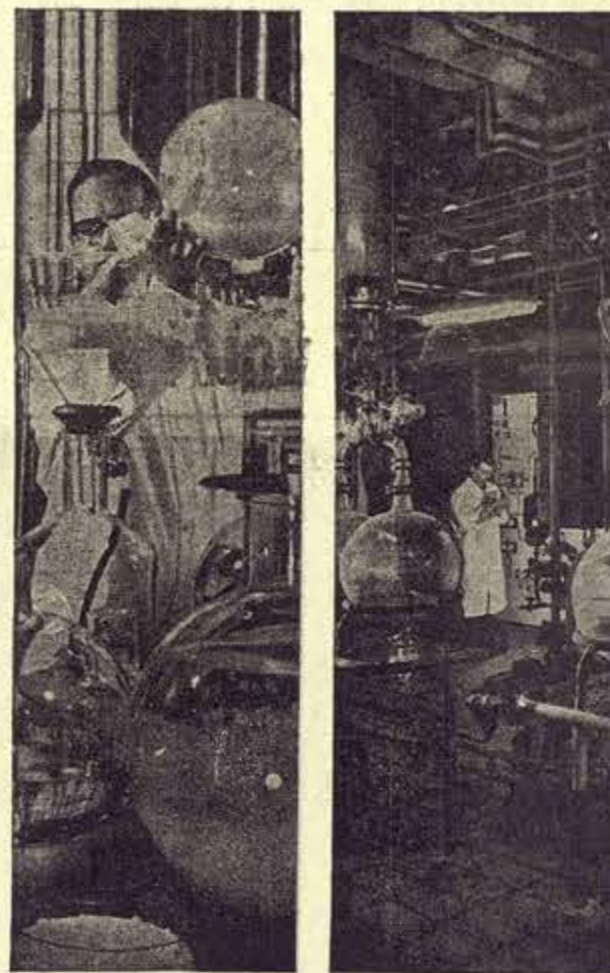
Dans le dernier numéro des «Voix Universitaires», en page 6, sous le titre Fonds cantonal des études supérieures: Bilan 1964-1965, une erreur s'est glissée, due certainement à notre habitude d'envisager la réalité d'un œil très optimiste.

Nous prétendions, dans l'ultime paragraphe de l'article, que «sur 100 étudiants suisses immatriculés à l'Université de Lausanne, 32 sont boursiers...». En fait, il fallait hélas, lire 17 boursiers et non pas 32. Ce qui donne, toujours sur 100 étudiants suisses immatriculés à l'Université de Lausanne, le chiffre de 3,2 (et non 6,1) boursiers fils d'ouvriers qualifiés et non qualifiés, et celui de 1 (au lieu de 1,9) boursier fils de paysan ou de vigneron. Nous signalons aux statisticiens que ces deux derniers chiffres supposent une homogénéité du groupe des boursiers du fonds cantonal qui étudient à l'extérieur, par rapport au groupe des boursiers du même fonds qui sont inscrits à l'Université de Lausanne, quant à leur origine sociale.

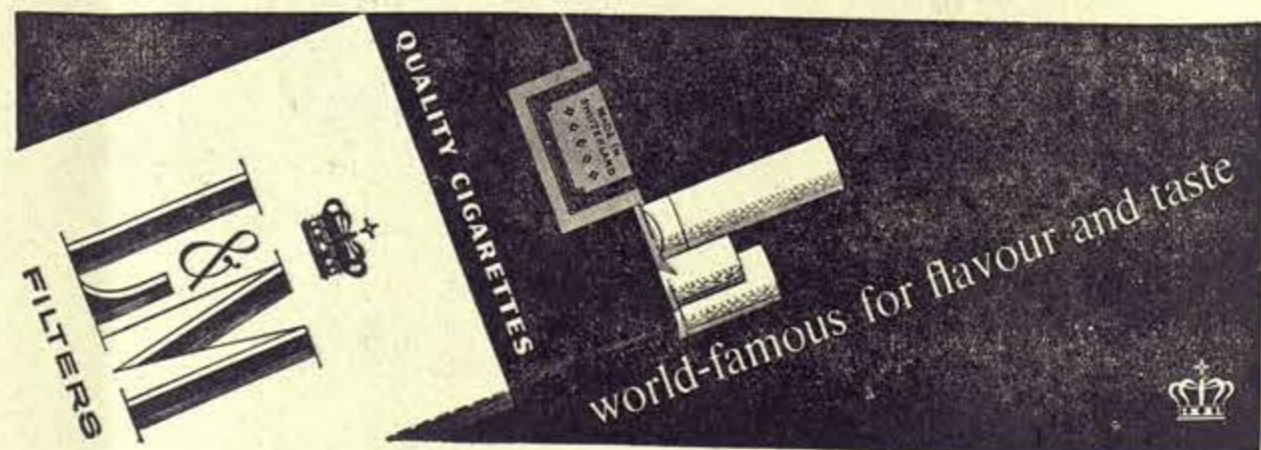
Enfin, nous avons omis de signaler que sur les 381 bourses allouées durant l'exercice 1964-1965, 313 sont des bourses (partielles ou complètes) accompagnées d'une dispense des finances de cours, 40 sont des bourses seulement, 28 sont des finances de cours seulement.

Nous prions nos lecteurs de nous excuser de ces inexactitudes et nous remercions ceux d'entre eux qui nous ont fait part de leur sentiment de malaise face au caractère illusoire de données maintenant corrigées.

## SANDOZ



La recherche implique une ardeur incessante à la découverte de domaines nouveaux et inexplorés. Les chercheurs de SANDOZ contribuent ainsi à l'amélioration de la santé et à la découverte d'un mode de vie meilleur. Les colorants, les produits pharmaceutiques, chimiques et agrochimiques de SANDOZ sont connus dans le monde entier.



world-famous for flavour and taste



# APRÈS UNE CONFÉRENCE...

Lausanne, le 19 mars.

Mon cher Philippe,

Ta question, l'autre jour, est restée sans réponse : « La culture, qu'est-ce que c'est ? A quoi ça sert ? »

La fable des membres et de l'estomac ; Hegel : « La culture, c'est le besoin du besoin satisfait » ; mes pauvres arguments étaient entraînés par ta cascade logique.

Et pourtant, je connaissais la solution, tellement incroyable, impossible, qu'elle ne pouvait qu'apporter de l'eau au moulin de ton esprit cartésien. « La culture ne sert à rien, elle est un luxe inutile. »

Qui se soucie d'une voie de chemin de fer abandonnée, hormis quelques enfants montés sur une draine ? L'univers de l'étudiant adulte est formé de rails rigoureux et brillants, le plus court chemin entre deux points. L'horaire des grands express ; une licence en six semestres, un diplôme d'ingénieur en quatre ans, trente-six heures de cours par semaine. Machine à résoudre des problèmes, rationalisée, démocratisée, aseptisée, enrégimentée, l'étudiant moderne rumine sa pâtée intellectuelle.

L'Université, lieu de haute culture ? Balivernes ? Philippe, tu es là afin d'obtenir plus tard un salaire important et la considération de ta conciergerie. L'Université rationnelle, usine, cantine, école professionnelle, se planifie et se standardise. Nous vivons « Le Meilleur des Mondes ». En France la radio distribue une manne intellectuelle à plusieurs milliers d'étudiants. La vieille Alma Mater ressemble de plus en plus à une laie épuisée, nourrissant sa portée. L'étudiant troupeau, l'étudiant soldat, a chassé l'étudiant mendiant, l'étudiant qui posait des questions a cédé la place à un étudiant qui enregistre des réponses. Le stakhanoviste du diplôme a tué l'esprit universitaire.

L'Université n'a pas disparu pour autant, elle s'est un peu modifiée, transformée en un lycée supérieur. « Hic jacet lepus », voilà le problème ; l'Université, communauté des enseignants et des enseignés, lieu par excellence des études libérales, ensemble de la recherche et de la connaissance, devient une école professionnelle, une fabrique de têtes bien pleines.

Version moderne de la fable des membres et de l'estomac, les facultés, abandonnant un idéal de culture, éclatent pour vivre repliées sur elles-mêmes : nous avons déjà l'esprit de l'EPUL et celui de la Cité ; à quand le club des HEC ou le blazer des théologiens ?

Je sais, Philippe, l'esprit universitaire est un luxe fort cher à une époque où la liberté universitaire est « bonne à ranger aux musées des vieilles badernes ». Comment se consacrer à une étude personnelle quand on est tenu de remettre une version grecque tous les quinze jours ; manquer un laboratoire entraîne un zéro ; ne va-t-on pas jusqu'à exiger des excuses signées... par les parents ? Adieu, « Lehr und Lernfreiheit ». Pourquoi ? Une liberté n'est pas chose acquise comme une gamelle de soupe chaude !

« L'étudiant, qui œuvre pour la formation supérieure de l'esprit, doit être libre de ses activités et maître de son emploi du temps. Toute obligation précise, toute assiduité imposée constitue un manquement à cette règle ; la contrepartie étant, bien entendu,

une maturité suffisante pour que celui qui jouit ainsi de la pleine liberté en use sans en abuser. » (Georges Gusdorf : « L'Université en question. ») Mais l'état actuel est tellement confortable... L'étudiant fonctionnaire suit ses cours « et vit en paix ».

Qui osera recréer la communauté des enseignants et des enseignés ? Qui fera de l'Université un lieu de

haute culture ? Culture, Philippe, un luxe intellectuel, réservé aux étudiants de l'Université. Culture, un luxe qui se paie. Tu n'as pas compris ? Alors, « retires-toi de mon soleil ! ».

B.-M. GLOOR.

P.-S. — Je te recommande le livre « L'Université en question » de Georges Gusdorf.

## Zéro de conduite pour les critiques

On laisse entendre que celui qui s'engage à l'opposé des prises de position générales est suspect de prétendre avant toute autre chose à la singularité. Est-il singulier et prétentieux de marquer notre désapprobation à nos pontifes locaux de la critique cinématographique, lorsque ceux-ci franchissent allégrement les limites de leur fonction pour gagner les domaines de la polémique personnelle et de surcroît malveillante ? Je tiens à démontrer que nous avons à faire face à des colosses aux pieds d'argile.

J'aimerais, à quelques jours de la projection du dernier film de J.-L. Godard, « Pierrot le Fou », prévenir en quelque sorte les critiques de mes « confrères », qui ne manqueront pas d'être désobligeantes. En effet, en ce qui concerne Godard, je prévois qu'elles ne vont pas être le fruit d'une intense et lucide réflexion personnelle, mais conditionnées par une volonté évidente de dénigrement.

Il n'y a pas de règles fondamentales qui obligent le critique à respecter certains principes impératifs. On est en droit d'attendre néanmoins d'un critique, assumant un rôle d'information et d'éducation, qu'il rejette certains partis pris, afin de pouvoir juger librement et sincèrement.

Quand on parle de Godard, les qualificatifs les plus élogieux et les plus méprisables se font entendre, impliquant ainsi inconsciemment une attitude préconçue chez ceux appelés à

juger ses œuvres. Il est vrai qu'il est homme à susciter des controverses souvent violentes, nourries par cette souveraine et provocante indifférence qu'il affectionne. Il est banal de dire qu'il provoque des prises de position d'autant plus fortes qu'elles sont diamétralement opposées. Ce privilège n'est pas uniquement réservé à Godard. Ces contestations que provoquent ses réalisations attestent l'originalité, la valeur, l'influence de son cinéma. Ces engagements que suscitent les œuvres de Godard, ils peuvent être pour ou contre lui, sont des actes passionnés. Si l'engagement n'est pas toujours lucide, il a le grand mérite d'être sincère. En fait, s'engager, c'est se préparer à juger en homme prévenu.

Formuler des réserves à l'encontre d'un film, user d'une critique constructive pour en révéler les défauts, les insuffisances, c'est le droit de tout le monde.

Mais il y a, de l'engagement à la critique de mauvaise foi, tendancieuse, un pas que certains ont franchi.

Accabler un cinéaste qui vous a refusé une interview de sarcasmes puérils, « démolir » un film sous prétexte de l'incompréhension la plus totale, le classer au nom de concepts aberrants parmi les nullités, voilà quels sont les chemins hasardeux qu'emprunte de nos jours la critique.

R. BREITER.

### Avis aux artistes

### Une exposition de peinture estudiantine s'organise...

... Elle aura lieu la seconde quinzaine du mois de mai dans les locaux du service culturel de la Migros (rue Neuve), où vient de s'achever une exposition intitulée « La jeune peinture suisse ».

Cette initiative a eu un précédent en 1964 ; quant à la participation, ce fut un plein succès. Pour rééditer ce succès, nous comptons sur votre intérêt agissant, que vous soyez artistes (peintres, sculpteurs, dessinateurs,

etc.), critiques d'art ou visiteurs enthousiastes.

Nous vous invitons donc :

1. à apporter vos œuvres au bureau de l'AGE jusqu'au 30 avril ;
2. à vous offrir pour quelques heures de permanence sur les lieux de l'exposition ;
3. à entraîner tous vos amis à notre exposition, et à aiguiser votre plume pour la commenter.

Des prix couronneront les meilleurs tableaux.

Et voici  
l'habituel article  
de l'EPUL  
avec  
de nombreuses photos



### VOIX UNIVERSITAIRES

Journal mensuel édité  
par l'Union des Etudiants lausannois  
LAUSANNE, rue de la Barre 1  
CCP II 146 77. Tél. (021) 22 35 40

Comité de rédaction :  
Rédacteur responsable :  
Francis THÉRAULAZ (AGECITE)  
AGEPUL : Paul TIGREAT

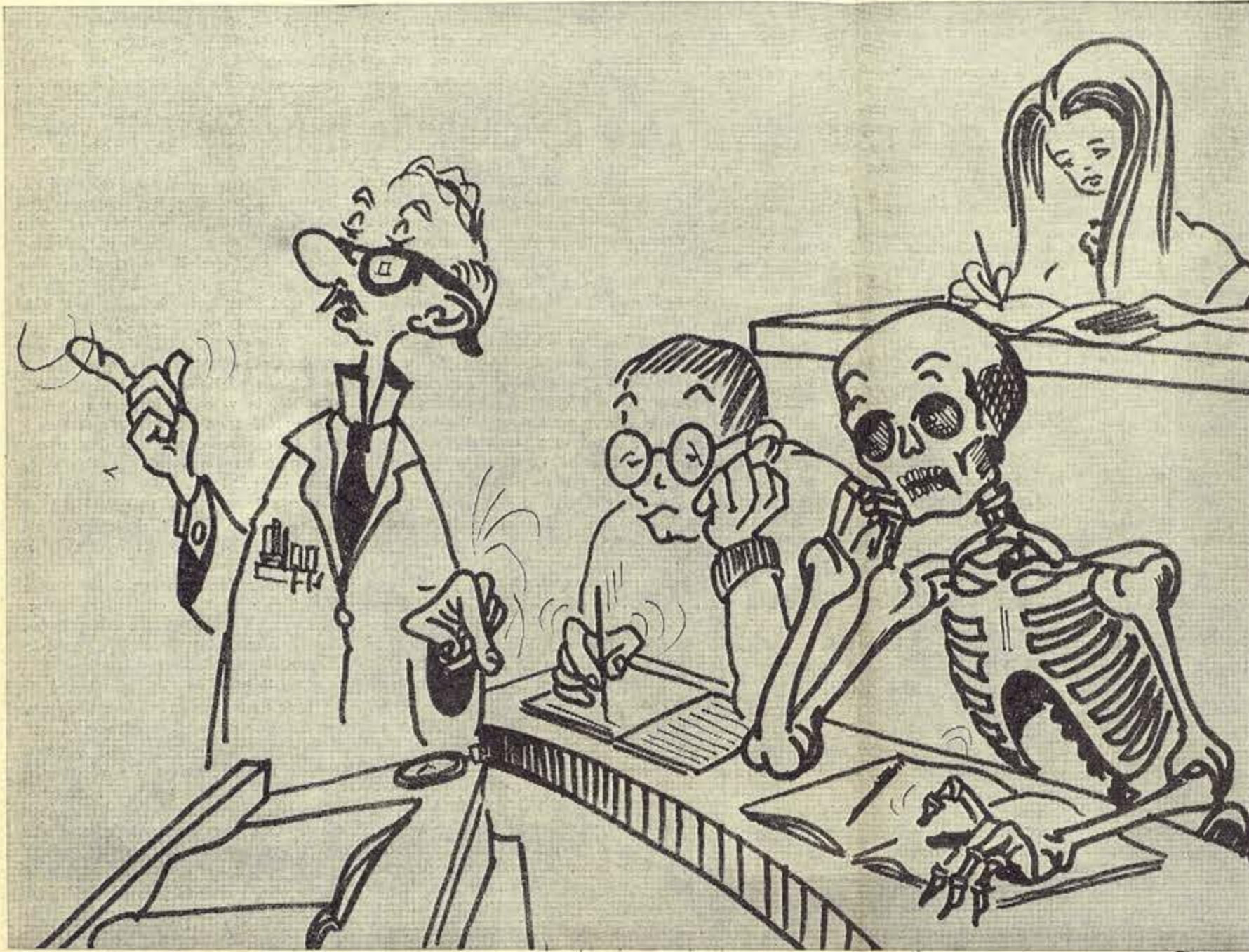
Imprimerie Vaudoise  
Ruchonnet 15 Lausanne  
Tirage 6500 exemplaires

Abonnement un an :  
ordinaire 4 francs, de soutien 10 francs.

Publicité :  
Mme GUEISSAZ, avenue Montchoisi 25  
Tél. 26 91 57 C.C.T. II 196 65

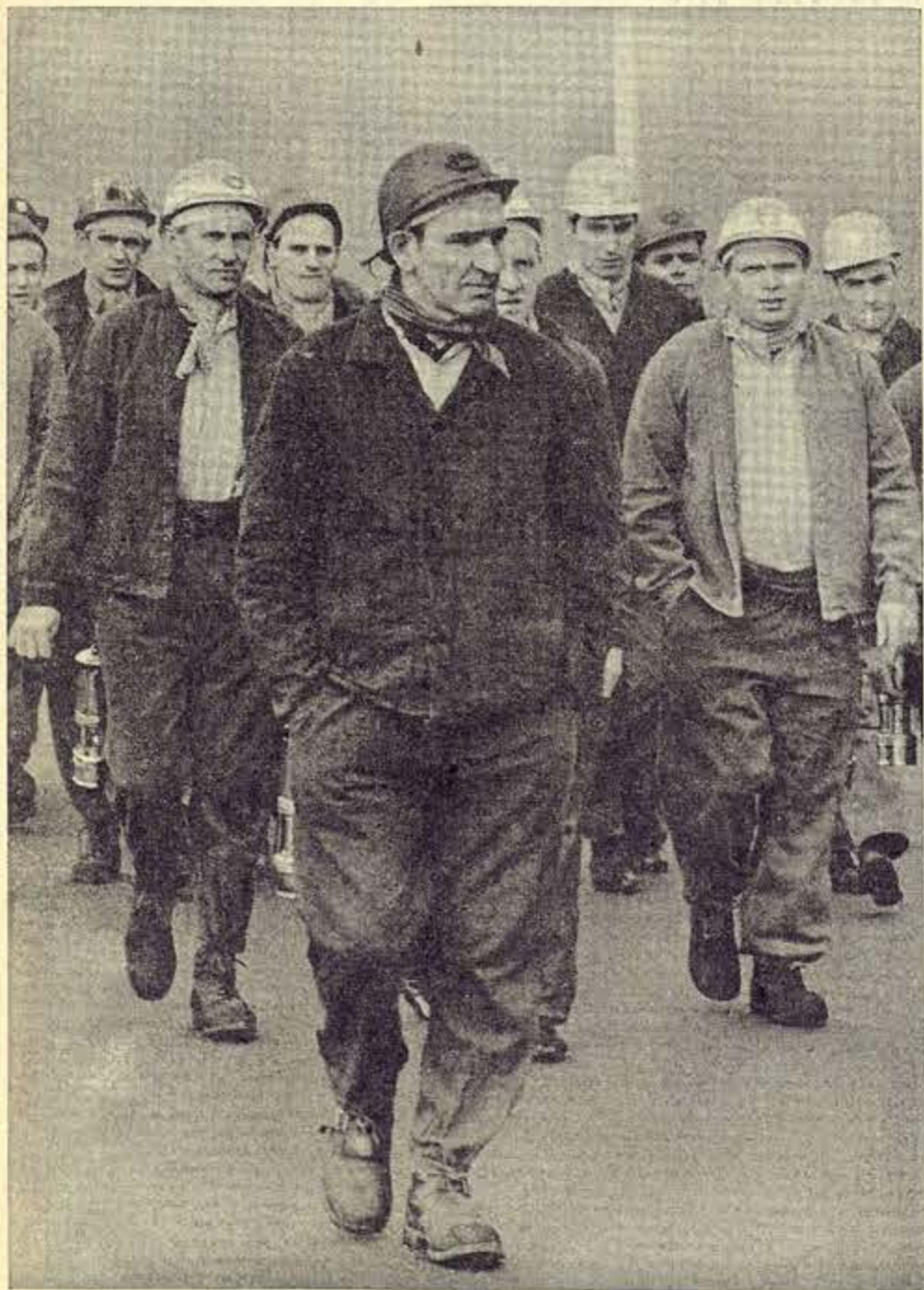


# « SCIENCES MORALES »

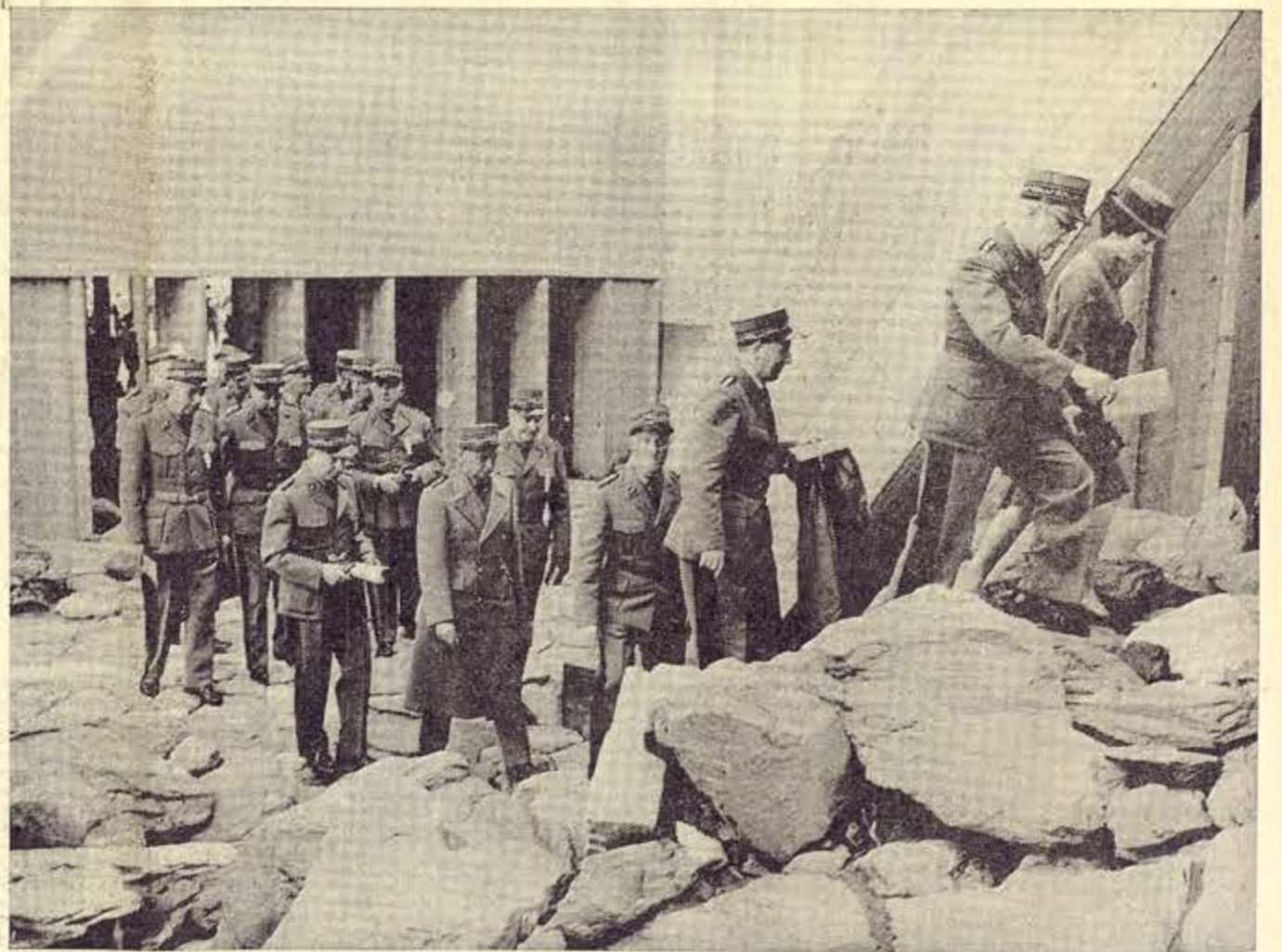


Je le trouve mortel!

## REPRISE DES COURS



Ecole de Médecine Lausanne



### DERNIÈRE HEURE

Nous apprenons à l'heure de mettre sous presse que la coupe en fer blanc devant récompenser les vainqueurs de la désormais traditionnelle course internationale de poussettes a disparu dans de mystérieuses conditions. La commission universitaire est sur les dents. Ne s'agirait-il point d'un canular de nos autorités? Rappelons que cette coupe d'une valeur inestimable (aucune compagnie n'avait voulu l'assurer) a été décernée pour la première fois l'an dernier.

Faculté  
de  
Médecine  
Zurich



LITTÉRATURE  
ET BEAUX-ARTS

En vente à la  
LIBRAIRIE - GALERIE

MELISA

Av. du Théâtre 3 - ☎ 22 36 01  
LAUSANNE

## LA DÉMOCRATISATION DE L'ENSEIGNEMENT

L'UNES s'occupe, depuis bien des années, de promouvoir l'accès à l'université de tous les étudiants qui en ont les capacités intellectuelles, et nous assurons l'Association des étu-



Th. Buss, président de l'UNES

dants valaisans de notre soutien inconditionnel dans sa lutte pour démocratiser authentiquement l'accès aux études. Un système de bourse tel qu'il est actuellement appliqué en Suisse n'est pas suffisant. La procédure de demande par laquelle tout étudiant doit passer est un obstacle psychologique considérable qui éloigne nombre d'étudiants de l'université. D'autre part, l'information est, en général, mal

faite au niveau le plus important, c'est-à-dire lors du premier choix, celui de l'entrée à l'école secondaire. C'est à ce moment que les parents décident déjà pour leur enfant de ses études futures et ils le font souvent selon des critères qui n'ont rien à voir avec le manque de cadres dont souffre notre pays.

Ces raisons, brièvement exposées, ont amené l'UNES à préconiser, pour l'introduction de subsides d'étude, une procédure d'examen automatique, qui ont lieu lors du premier choix. Un organisme dépendant de l'Etat examine la situation financière des parents, les convoque pour un entretien et leur signale si oui ou non leur enfant a droit à une allocation d'études. Celle-ci est calculée en fonction de divers critères objectifs; nombre d'enfants à la charge de la famille, genre d'études, déplacement, etc.

Les parents qui acceptent cette allocation le signalent à l'Etat au moment où leur enfant commence ses études secondaires ou supérieures. L'Etat attribue alors automatiquement l'allocation à laquelle l'étudiant a droit, en vertu du droit à l'instruction. Cet examen automatique est, à notre avis, le seul moyen, dans les structures de notre société de donner vraiment des chances égales à tous ceux qui ont les capacités intellectuelles de faire des études.

Cependant, un tel système ne peut avoir d'effet rétroactif, de sorte que ceux qui ont été privés restent désavantagés et ne peuvent contribuer à diminuer le manque de cadres de notre société. C'est pourquoi il est nécessaire que, dès maintenant ceux qui entreprennent ou poursuivent des études autrement que par la voie traditionnelle:

— Etudiants par cours du soir ou par correspondance;

- Etudiants diplômés qui poursuivent leurs études;
- Etudiants suisses à l'étranger;
- Etudiants étrangers établis en Suisse;
- Etudiants de la seconde voie (qui quittent leur métier pour recommencer à étudier).

Le système actuel de bourse ne prévoit que très rarement d'aider cette catégorie d'étudiants qui, pourtant, ont autant de mérite, sinon plus, que les autres.

Le chemin de la démocratisation est loin de nous avoir amenés au but, mais les AGE et l'UNES marchent en commun pour l'atteindre.

Théodore Buss,  
Président de l'UNES.

## EDITORIAL

Le 29 avril dernier le recteur de l'Ecole de médecine de l'Université de Genève, M. le professeur E. Martin, faisait savoir qu'à partir de l'automne prochain, l'école qu'il dirige ne serait plus à même d'accueillir tous les étudiants désireux de poursuivre leurs études dans la Cité de Calvin. Il précisait que cette mesure concernait non seulement les étudiants étrangers, mais encore les Confédérés n'habitants pas Genève. Dès lors les étudiants refoulés à Genève vont se rabattre sur Lausanne et Fribourg ou éventuellement sur la Suisse alémanique pour autant que leurs connaissances de la langue allemande soient suffisantes. Malheureusement la situation est pratiquement la même partout en Suisse. A Lausanne, par exemple, on n'acceptera pas d'étudiants étrangers l'automne prochain, ce afin de pouvoir accueillir les étudiants confédérés refusés à Genève. C'est du moins la réponse que nous a donnée le secrétariat de l'Ecole de médecine. Dès lors on peut craindre que la décision genevoise n'entraîne une réaction en chaîne et que le numerus clausus ne soit adopté dans toutes les facultés de médecine suisses.

Mais enfin, tant qu'on a la santé, on n'a pas besoin de médecins et le problème n'est pas alarmant. Au pire on trouvera bien quelques politiciens pour s'occuper des patients de la future Cité hospitalière!

F. THERAULAZ.

## UNES-Flash - UNES-Flash - UNES-Flash

### Régime provisoire des conventions fédérales aux cantons universitaires

Au cours de la dernière semaine de sa session de printemps, le Conseil national a discuté le projet du Conseil fédéral de régime provisoire des subventions fédérales aux cantons universitaires. Le projet prévoit, comme chacun sait, que la Confédération alloue aux cantons une somme de 200 millions de francs, répartie sur les années 1966 à 1968, pour le développement de leur université. Le résultat du vote est connu: le Conseil national accepta le projet par 129 voix sans opposition, y incluant une adjonction proposée par la commission qui prescrit la création d'un organe de coordination. Il est réjouissant qu'au cours des débats, la nécessité de cette aide fédérale n'ait été combattue par personne, bien qu'elle apporte à la Confédération de nouvelles charges financières, dont la couverture n'est pas encore assurée.

Cette conviction unanime ne va pas de soi et aurait été insupportable il y a quelques années, comme le rappela le conseiller fédéral Tschudi. La clef de répartition des subventions et la coordination interuniversitaire furent au centre des débats. Un député bernois, vétérinaire et conseiller d'Etat, manifesta son mécontentement au sujet de la clef de répartition proposée, selon laquelle l'Université de Berne serait nettement défavorisée, en refusant l'entrée en matière, proposition qu'il retira d'ailleurs après les assurances qui lui furent données. Deux autres aspects négatifs ressortirent de la discussion au sujet de la «quotité disponible», qui selon la proposition de MM. J. Hofstetter, Max Weber et H. Hofer aurait permis de mettre à la disposition du Conseil fédéral 50 millions pour assurer au moins un semblant de coordination.

1. Quelques directeurs de l'Instruction publique, même au Conseil national, se sentent engagés bien davantage par leur mandat de conseiller d'Etat que par celui de conseiller national et s'opposent par conséquent avec véhémence à toute ingérence de l'autorité qui accorde la subvention.

2. Comme il ressort de leurs votes et de discussions personnelles avec eux, certains conseillers nationaux donnent simplement la préférence à la variante qui prévoit la subvention la plus forte pour «leur» canton et «leur» université.

L'introduction de la «quotité disponible» fut surtout écartée sous le prétexte qu'il ne s'agit que d'un régime provisoire. Une forte minorité du Conseil vota pour l'introduction de la «quotité disponible» et amènera ainsi sans doute les cantons à prouver qu'ils sont disposés à coordonner et qu'ils en sont capables, faute de quoi, dans le régime définitif, ils doivent s'attendre à une forte ingérence de la Confédération.

### Procès politiques contre des étudiants en Grèce

Les heurts entre le gouvernement Stephanopoulos et l'Union nationale des étudiants de Grèce (EFEE) ont atteint en février un nouveau point culminant. La police est intervenue durement après que les étudiants eurent appuyé leurs revendications pour une réforme de l'enseignement et pour la liberté académique par des conférences et des manifestations. Elle pénétra dans les bâtiments de l'Université d'Athènes et la plupart des membres du Bureau exécutif de l'EFEE furent arrêtés. Les étudiants, parmi lesquels le président, le vice-président, le vice-président international, le trésorier de l'EFEE et le président de l'AGE d'Athènes, restèrent pendant 6 semaines en prison préventive et furent accusés en

tribunal d'avoir perturbé l'ordre et la sécurité publics.

A l'occasion de l'ouverture du procès, le 17 mars, l'UNES protesta contre ces arrestations auprès du premier ministre grec conformément à sa motion d'orientation générale. Cette protestation fut résumée dans un communiqué de presse. L'UNES entreprit ces démarches seulement après avoir examiné des informations venant de sources diverses (Commission internationale des juristes, CIE, etc.) et en être arrivé à la conclusion que ces étudiants avaient été arrêtés alors qu'ils faisaient usage de leurs droits fondamentaux.

D'autre part l'UNES a envoyé un observateur commun à ce procès avec VDS-Allemagne. Les peines prononcées sont toutes accompagnées du sursis.

### Assemblée d'étudiants espagnols dans un couvent

Quatre cents délégués étudiants environ, élus par des assemblées libres, se sont rassemblés le 9 mars dans le couvent des capucins de la Sarria, près de Barcelone, pour l'assemblée constituante du premier syndicat libre des étudiants en Espagne. De nombreux intellectuels espagnols assistaient à cette réunion. Wilfried Rutz, ancien président de l'UNES et actuel «programme assistant» au secrétariat de la CIE, était aussi sur place. Peu après le début de l'assemblée, la police encercla le couvent et empêcha les étudiants de quitter les lieux. Les capucins soutinrent les étudiants et les intellectuels, leur permettant de s'installer dans le couvent. D'autres groupes d'étudiants de Barcelone, qui avaient appris l'action de la police, se rendirent à La Sarria et manifestèrent devant le couvent jusqu'à ce que la police les ait dispersés. Le 11 mars, les «forces de l'ordre» pénétrèrent dans le couvent sans autorisation des

(Suite en page 3)

**FESTIVAL DE LAUSANNE**  
Billets à 5 francs  
au bureau de l'AGE

## Hommage au professeur Roger SECRÉTAN

C'est avec une profonde émotion que tous les étudiants ont appris la disparition de M. le professeur Roger Secrétan.

Durant de très longues années, ce grand professeur a enseigné à notre université et malgré une mise à la retraite méritée, il n'a cessé de se dévouer à ses étudiants jusqu'à ses derniers jours.

De nombreuses personnalités ont rendu hommage à ce professeur émérite et nous ne pouvons que bien modestement nous y associer. Nombreux sont les étudiants qui savent combien ils doivent à leur vénéré maître qui, sans relâche, a su les enthousiasmer.

A l'annonce de sa retraite, nombreux furent les étudiants qui regrettèrent de ne pouvoir suivre son enseignement, et ce fut une joie pour tous d'apprendre qu'il se chargerait de l'enseignement de la loi sur la poursuite et la faillite, en remplacement d'un de ses collègues atteint dans sa santé.

Cette joie n'était pas due au fait que ce serait le professeur Roger Secrétan qui enseignerait cette matière, car tous les étudiants apprécient à sa juste valeur le titulaire de cette chaire, mais ils étaient heureux de pouvoir également compter au nombre des élèves du cher disparu.

A ses qualités de pédagogue et de spécialiste des questions du droit des obligations et du droit commercial, M. le pro-

fesseur Roger Secrétan alliait celles du cœur. Ses étudiants se souviendront toujours du grand intérêt qu'il leur portait et de la gentillesse avec laquelle il acceptait de participer à toute manifestation estudiantine. Il n'était pas une simple présence, mais un conseiller et, nous n'hésions pas à le dire, un ami.

Notre cher disparu ne manquait aucune occasion de féliciter tout étudiant ayant réussi dans sa tâche et ces marques de sympathie, tout en étonnant, ne cessaient d'émerveiller les récipiendaires. Combien sympathique était cet intérêt qu'il portait à la génération montante, cela ne montre-t-il pas une particulière jeunesse d'esprit. Partout et toujours il fut d'une grande fidélité dans ses amitiés vis-à-vis des étudiants et ceux-ci le lui rendaient bien.

Pour tout et pour toujours, M. le professeur Roger Secrétan, les étudiants vous sont reconnaissants et ils vous disent MERCI.

Que tous vos bienfaits vous soient comptés; reposez en paix, vos élèves chercheront en tout temps à être dignes de vous.

Que sa famille trouve ici l'expression de notre sympathie et soit assurée de la gratitude que nous témoignons en toutes circonstances à notre vénéré maître disparu.

François GANIÈRE,  
Président de l'Association des étudiants en droit de l'Université de Lausanne.

## GAGNEZ DU TEMPS ET DE L'ARGENT!

### Le Parking Lausanne Montbenon vous offre:

#### SON PARC:

- 50 ct. l'heure
- 1000 places

Abonnements à prix réduits

#### SA BENZINE EN SELF-SERVICE:

- normale: 52 ct.
- super: 55 ct.

Entrées: chemin de Momex et avenue J.-J. Merclier. Tél. 22 62 92

#### SON SUPERCARWASH:

En 5 minutes

voiture est lavée!

Tarif: de 6 à 8 francs

Abonnements à prix réduits





# RAPPORT SUR LE SERVICE D'ENTRAIDE DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

## Préambule

Ce rapport n'a pas la prétention d'avoir force de loi lors de délibérations futures. Il est avant tout destiné à éclairer la lanterne de ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent au Service d'entraide.

## A. Les « bénéficiaires » du Service d'entraide

On peut distinguer actuellement plusieurs catégories d'étudiants dont la situation financière exige un recours à un service d'entraide :

1. Les étudiants subventionnés par une bourse dont le montant ne suffit pas à couvrir les exigences financières d'une carrière estudiantine normale.
2. Les étudiants soutenus par des tiers (parents, mécènes, etc.). Il est bien évident que cette aide n'est souvent que partielle et peut être sujette à des fluctuations d'ordre politique, social et familial.
3. Les étudiants qui voient brusquement tarir la somme de leurs revenus, par suite de décès, ruptures, interruption ou suppression de bourses, etc.
4. Les étudiants en proie à des difficultés matérielles momentanées ou sporadiques (maladies, accidents, retards dans le versement des bourses ou subsides, mariages, maternités, échecs à des examens, pertes de gains dues à l'approche d'exams, etc.).
5. Les étudiants absolument démunis de toute ressource, sinon intellectuelle (voire !).

## B. Que fait-on pour ces étudiants et comment le fait-on ?

- a) Les étudiants des catégories 1. et 2. peuvent recourir à la Commission paritaire (CP) qui, formée de deux professeurs et de deux étudiants, leur alloue une subvention leur permettant de compléter l'aide déjà existante.

A l'heure où ces élucubrations prennent forme (et quelle forme !) les bourses de la CP sont de l'ordre de 100 francs à 150 francs suisses par mois, et ne sont pas remboursables.

En règle générale, ces bourses sont accordées à des étudiants qui

accomplissent leurs études de façon régulière et qui ont déjà à leur actif la réussite d'un examen (propédeutique, quart de licence, etc.).

- b) Les étudiants de la catégorie 3. peuvent être pris en charge par la CP.

Toutefois, la CP n'intervient que dans la mesure où l'étudiant est très proche de la fin de ses études.

- c) Les étudiants rangés sous la rubrique 4. ont à leur disposition un service de prêts (SP), géré par deux de leurs camarades (un pour l'AGEPUL et un pour l'AGECITÉ). A ce sujet, voir plus loin.

- d) Les étudiants relégués dans la catégorie 5. vivent bien souvent d'expédients dont il serait vain de vouloir dresser la liste. Sauf rarissimes exceptions, la CP est dans l'impossibilité totale de les aider et le SP ne peut leur apporter qu'une aide éphémère.

## C. Nationalité et type d'étudiants touchés par le Service d'entraide (SE)

Les disciples de notre « Alma Mater » bénéficiant du SE viennent principalement des pays du Bassin méditerranéen (B.M. : Iran, Irak, Turquie, Egypte, Tunisie, Algérie, Maroc, Grèce, etc.). Ils sont la majorité (oh, oui !). On peut ici hasarder un chiffre : 80 %. Le 20 % restant (la minorité, vous l'aviez deviné !) est très cosmopolite.

## Aperçu sur les institutions

**A. La Commission paritaire**  
Cette institution privée voit sa caisse alimentée par le bénéfice de la Journée et du Bal de l'Entraide et par différents dons (Loterie romande, Comité social de l'Université, maisons de la place et du canton, etc.). Elle accorde ses subventions après enquête souvent sommaire sur l'impétrant.

## B. Le Service de prêt

Sa caisse est alimentée par une partie du bénéfice de la Journée de l'Entraide et par divers dons. Il dépend de la CP et collabore parfois avec le Service social de l'Université (SS).

Les prêts atteignent en principe le montant de 100 francs. Ils sont accor-

dés après une enquête rapide du Chargé d'office (CO) qui agit toujours en son âme et conscience. Ces enquêtes, reconnaissons-le, s'avèrent souvent insuffisantes.

La discrétion et le tact son deux des vertus que requiert du CO un tel travail. D'autre part, il est matériellement impossible au CO de se livrer à une enquête approfondie, du fait de l'urgence de la majorité des demandes.

La confiance qui règne entre le requérant et l'officiant n'est hélas pas toujours « payante ». (C'est le cas de le dire ! Hé ! Hé !). En effet, soit par négligence, soit par impossibilité matérielle, nombreux sont les étudiants qui ne remplissent pas leurs engagements à l'égard du SP.

## Propositions d'amélioration

- a) Le principe d'une commission paritaire n'est pas à remettre en question.

Il conviendrait toutefois de lui donner des moyens plus aptes à faire front à toutes les demandes valables dont elle est l'objet. Pour augmenter ses prestations, peut-être faudrait-il avoir recours à des subsides de l'Etat...

- b) La CP verrait sa tâche grandement facilitée si les divers secrétariats des facultés et écoles acceptaient de se livrer à une enquête préliminaire discrète, succincte et nonobstant minutieuse sur la situation des candidats à une aide de la CP. Cette enquête ne remplacerait pas, mais compléterait un entretien du candidat avec un membre de la CP.

- c) De service de dépannage qu'il était autrefois, le SP est devenu pour beaucoup synonyme d'œuvre de bienfaisance (OB).

Pour remédier à cet état de fait, nous proposons :

1. une information plus détaillée auprès des étudiants quant aux moyens et buts du SP.
2. Trouver des gages de remboursement plus efficaces et rentables qu'une signature, laquelle, expérience faite, s'avère être d'un usage plus occidental qu'oriental...

## Conclusions

Il est évident que ce rapport peut paraître insuffisant... Mais une étude de cette envergure exige un travail de longue haleine que le court laps de temps qui nous fut imparti ne nous permet pas d'entreprendre...

De toutes façons, tant qu'on a la santé...

Daniel GLARDON, Charles LEU,  
CO AGE CITÉ. CO AGE PUL.

## COORDINATION

Selon une pratique remontant à plusieurs années déjà, les doyens des Facultés de droit des Universités de Lausanne, Fribourg, Neuchâtel et Genève, viennent de se réunir à Genève pour étudier divers problèmes touchant à la coordination des études juridiques dans leurs universités.

Ils ont décidé d'harmoniser dans toute la mesure du possible, dans un sens libéral, le règlement des équivalences d'exams et des équivalences de semestres pour les étudiants qui changent d'université en cours d'études.

D'autre part, ils ont été unanimes à reconnaître la nécessité d'améliorer la formation juridique à tous les niveaux, compte tenu de l'évolution sociale de notre époque et de la complexité toujours plus grande du droit. Ils ont accordé une attention particulière à la formation des candidats au doctorat et étudié l'organisation de séminaires ou de cours « de quatrième année » ou « de doctorat », domaine dans lequel une collaboration entre les quatre Facultés apparaît comme particulièrement désirable, chaque Faculté pouvant apporter aux autres une précieuse contribution en rapport avec ses propres traditions et ses spécialisations.

En ce qui concerne les études de licence, diverses améliorations ont été étudiées, notamment l'introduction de cours à option. Il a été reconnu enfin comme hautement désirable, pour l'adaptation de l'enseignement juridique aux nécessités d'une évolution sociale toujours plus rapide, et pour l'amélioration de la formation au niveau de la licence comme à celui du doctorat, que soient créés dans la plupart des branches de petits instituts, dans le cadre desquels les étudiants seraient formés au travail personnel et à la recherche ; l'expérience de l'étranger a démontré en effet que la création de tels instituts au sein des facultés de droit était une condition de la formation supérieure, et de l'apparition d'une « relève » — problème qui préoccupe de plus en plus les facultés de droit suisses.

En exécution d'une décision prise par les facultés de droit de Suisse romande à Neuchâtel en 1961, d'autres réunions périodiques auront lieu, indépendamment des réunions annuelles des facultés de droit de toute la Suisse, pour étudier les problèmes de la coordination des études et de leur amélioration.

## UNION DE BANQUES SUISSES LAUSANNE

Place Saint-François 1  
Rue Centrale 2



Place de la Gare  
Grand-Chêne 5

Prilly - Yverdon - Genève - Nyon - Vevey - Montreux

Vous serez informés par nos publications  
Vous réussirez mieux avec notre appui

## NETTOYAGE À LA PIÈCE!

DANS LA JOURNÉE  
au prix self-service dans tous  
les centres NORGE



Robe . . . . .	dep. Fr. 1.50	Lausanne	Av. Recordon 42 Tél. 24 27 91
Pantalon . . . . .	» » 1.50		Av. de la Gare 34 » 23 01 81
Jupe, blouse, pull . . . . .	» » 1.—		Av. du Léman 77 » 28 33 31
Manteau . . . . .	» » 2.50	Prilly-Mt-Goulin	Av. de France 16 » 24 16 27
Complet . . . . .	» » 4.—	Renens	Echelettes 3 » 24 16 27
		Orbe	Pontaise 47 » 24 60 16
			Ch. de la Rapille 4 » 2526 36
			Rue du Jura 13 » 34 36 63
			Grand-Rue » 7 23 91

Produits brevetés

## ◆ LES SPORTS ◆ LES SPORTS ◆

### Commission sportive de l'Université (CSU)

Président : Schmid de Grunegg Jurg (Médecine).

Vice-président : Jéquier François (Lettres/SSP).

Secrétaire-caissier : Bucher Claude, maître des sports.

Membres : Savioz Philippe (Architecture), Grobet Dinel (Sciences), Röhrich Pierre (Lettres), Capré Raymond (Lettres), Corajoud Bruno (EPUL), Grosjean Daniel (HEC), Juvet Jean-Pierre (Architecture), Weill Jean-Claude (Droit).

Bureau et adresse pour la correspondance : Sports universitaires, place du Château 6, 1005 LAUSANNE. Tél. 23 35 45 (int. 2).

### Concours interfacultés - intersociétés

Athlétisme : mercredi 25 mai, Stade de Vidy, 16 h.

Natation : vendredi 3 juin, Montchoisi, 18 h.

### Championnats universitaires lausannois

Athlétisme : mercredi 25 mai, Stade de Vidy, 16 h.

### Natation :

vendredi 3 juin, Montchoisi, 18 h.

### Inscriptions :

5 jours avant, au moyen de la carte officielle.

### Championnats universitaires suisses

Football : mai, éliminatoires ; juin, tour final.

Tennis : mai-juin.

Pentathlon : 23 juin, à Zurich.

Natation : 17 juin, à Bâle.

Tir : 17 et 18 juin, à Bâle.

Athlétisme : 17 et 18 juin, à Bâle.

Escrime : 17 et 18 juin, à Bâle.

Pour les détails, consultez les cadres d'affichage. Respectez les délais d'inscription.

Le spécialiste de l'article et du vêtement sport chic  
RABAIS SUR PRÉSENTATION DE LA CARTE D'ÉTUDIANT

**Mages SPORT**

13, rue Haldimand - 29, rue de Bourg





# Scotland Yard était au parfum

L'entrefilet paru dans le dernier numéro des VU annonçant la disparition de la coupe destinée au vainqueur de la course de poussettes organisée par l'AGEPUL a provoqué de nombreux coups de téléphone de lecteurs inquiets. Nous nous sommes donc informés auprès des organisateurs et sommes heureux de rassurer nos lecteurs. Nous avons vu la coupe et croyons pouvoir dire que Scotland

Yard était à la base de ces faux bruits destinés à faire diversion à un cuisant échec que ses services ont subi récemment.

Cette course prend d'année en année plus d'importance et comptera désormais comme manche (longue) du championnat du monde des conducteurs de poussettes.

Le règlement de l'an passé ayant considérablement vieilli, une commission d'études en publiera un nouveau. Son texte sera largement diffusé afin que le public saisisse dans sa totalité le subtil esprit de cette compétition.

Les équipages de l'EPUL entendent prouver une fois de plus leur éclatante supériorité et leur classe intrinsèque. Rappelons qu'ils enlevèrent lors de la dernière compétition les quinze premières places. Néanmoins, les concurrents des facultés morales et immorales pourraient mettre à profit les quelques jours qui nous séparent du 19 mai pour tenter de définir une tactique destinée à contrer les ingénieurs. Mais pour cela, il faudrait que les différentes facultés puissent, pour un jour, faire taire leurs querel-

les, qu'elles laissent leurs couteaux et autres au vestiaire en vue de présenter un front commun.

Après un examen des candidats déjà inscrits, nous devons reconnaître que seul un équipage de médecine peut faire figure d'outsider valable pour autant qu'il continue son régime et qu'il ne soit pas trop handicapé par un terrain sec.

Imitant en cela les commissaires d'une autre grande course internationale, les organisateurs n'hésiteront pas à prendre des sanctions exemplaires contre les équipages qui auraient remplacé le phare de série par le phare à iode, même si leurs poussettes se classaient parmi les cinq premières.

Ayant eu le privilège de suivre à bord d'un engin mis à la disposition de la presse la dernière édition de cette enivrante course, nous ne saurions que trop recommander à nos lecteurs physiquement aptes et possédant le goût de l'aventure de s'inscrire au plus tôt au 26 82 01 et d'entraîner dans leur sillage une équipe de supporters.



Lors de la dernière édition, un véhicule a pris feu. L'ambulance, à droite, se précipite à son stand.

## UNES-Flash - UNES-Flash

(Suite de la première page)

autorités ecclésiastiques, relâchèrent les étudiants après leur avoir confisqué leur carte d'identité et arrêtaient les intellectuels. Ceux-ci furent relâchés après de longs interrogatoires. Quelques-uns furent frappés d'amendes allant de 1400 à 14 000 francs. Les délégués étrangers furent reconduits à la frontière. A noter la collaboration entre les intellectuels et l'Eglise au cours de ces incidents.

Le vice-président :  
Jürg Marti.



Si vous vous sentez Dingues, venez le 4 juin à la clinique Epul, on vous soignera !

- 14 salles d'opérations
- 242 marches (nuptiales)
- 10 groupes musicogènes
- Des professeurs
- Des épuliers
- Des paranoïaques
- Des représentants de parti (sans laisser d'adresse)
- Des prix fous (Fr. 30.- la bouteille de whisky Bell's)

Entrée couple : Fr. 10.-  
(Carte d'étudiant obligatoire)

## UN MALENTENDU DISSIPÉ!

Le Service d'infamation du Service d'information de l'AGECITE est heureux de faire amende honorable et de démentir les potins suivant lesquels le bal de l'EPUL serait réservé uniquement à l'élite scientifique lausannoise. Malgré l'éloignement géographique et grâce au téléphone, nous avons pu contacter les organisateurs du bal. Ils nous ont confirmé que des étudiants de la Cité pourraient cette année encore enrichir de leur présence la manifestation de l'élite déjà citée.

Le bal EPULéptique restera dans la glorieuse tradition de ses aînés : l'EPUL au vert, l'EPUL aux enfers ; le métrEPULitain. La rentrée au petit matin sera comme d'habitude appropriée à l'état de chacun, un service d'ambulance étant à la disposition des malades.

Des billets d'entrée seront en vente au bureau de l'AGEPUL, la date de location sera annoncée par voie d'affichage. Attention : aucun billet ne sera vendu le soir même.

Ne confondons donc pas épulepsie avec ostracisme et rendez-vous le samedi 4 juin à Beaugregard à l'invitation des Epuliers.

### VOTRE THÈSE

Nos spécialistes sauront vous épargner temps et argent.

Une thèse couronnée de succès, fruit d'un intense travail, peut aussi être réalisée sous une forme soignée et claire à un prix avantageux !

Notre documentation est à votre disposition, sans engagement de votre part :

- exemplaires de thèses,
- directives pour l'impression,
- catalogue d'édition des thèses déjà parues,
- etc.


JURIS DRUCK & VERLAG, Dr H. Christen, Basteiplatz 5, 8001 Zurich - Tél. (051) 27 77 2/

---

Je désire sans engagement des renseignements / des exemplaires de thèse.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Domicile : \_\_\_\_\_ Canton : \_\_\_\_\_ Rue : \_\_\_\_\_  
 Téléphone (si désiré) : \_\_\_\_\_ Heure : \_\_\_\_\_  
 Faculté : \_\_\_\_\_

(à envoyer dans une enveloppe ouverte, affranchie de 5 centimes)



Que symbolise ce signe?  
 Le style de l'année,  
 le **STYLE JEUNE**  
 qui plaît à chacun  
 parce qu'il sied à tous  
 et vous procure toute l'année  
 mille et une joies,  
 dont celle d'être jeune  
 et de le rester!



Faites vos emplettes à la Placette, à des prix Placette I...

GRANDS MAGASINS **PLACETTE** LAUSANNE  
 MORGES  
 ROLLE  
 NYON  
 YVERDON



# Fête centrale de l'Association des étudiants valaisans

Samedi 30 avril 1966 les étudiants valaisans se sont réunis pour une manifestation au cours de laquelle les problèmes étudiants sur le plan cantonal et fédéral ont été discutés lors d'une assemblée générale.

Après l'assemblée générale le professeur Pierre Lalive, de Genève dans un exposé magistral, a résumé quels étaient les problèmes à résoudre afin de sauvegarder l'avenir de notre enseignement supérieur, avenir qui n'est autre que celui du pays tout entier. La journée s'est terminée par un bal auquel participèrent plusieurs centaines d'étudiants.

L'Association des étudiants valaisans est peut-être encore mal connue parmi les étudiants de Lausanne étant donné qu'elle a été fondée assez récemment. Le meilleur moyen pour la présenter est de reproduire ici le billet que le président de l'A.E.V., Bernard Comby, a rédigé dans le journal édité à l'occasion de cette fête centrale.

## BILLET DU PRÉSIDENT

### DES HOMMES LIBRES ET RESPONSABLES

De plus en plus, la société a besoin d'hommes libres et responsables. Notre Association, qui réunit environ les 70% de tous les étudiants (tes) valaisans des Hautes Ecoles, participe activement à la formation de tels hommes.

L'avenir appartient à ceux qui le construisent et non pas aux égoïstes et aux détalistes de toutes sortes qui oublient qu'ils vivent en société et qui, par manque total d'idéal et de confiance, fléchissent devant le moindre effort.

Les étudiantes et les étudiants valaisans veulent apporter leur contribution à la construction d'un monde nouveau, fait de plus de justice et de moins de misère. Ils veulent imprimer leur marque aux événements en luttant de toutes leurs forces pour que le droit à l'instruction, inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, soit réalisé à tous les niveaux et dans toutes les couches de la population. Les valeurs se trouvent partout. Il faut leur donner les moyens psychologiques et financiers de se développer pour assurer le progrès de la société et des individus. « L'enseignement ne coûte pas, il rapporte. »

Notre Association veut être et doit être une force vive, une force dynamique mise au service de la société.

Nous voulons construire des ponts entre l'Université et la vie pratique, en partant du principe que ce n'est pas aux gens de la pratique de monter à l'Université mais c'est aux étudiants de sortir de leur tour d'ivoire, où trop longtemps ils ont été isolés, et de descendre de leur piédestal.

Dans le but de former des hommes

### RENDONS À CÉSAR

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, les photos parues en page 8 de notre dernier numéro n'appartiennent pas à la collection d'un colonel zurichois mais bien à la Feuille d'Avis de Lausanne qui avait bien voulu les mettre à notre disposition.

libres et responsables, notre Association s'efforcera toujours de mieux réaliser l'intégration des étudiants à la société.

L'Association des étudiants valaisans n'existerait pas si nous n'avions pas la conviction, le désir et la volonté d'améliorer la situation actuelle.

Bernard COMBY,  
Président de l'A.E.V.

Au cours de l'assemblée générale, les habituels rapports d'activité ont été lus aux étudiants. Un point important à noter est que l'A.E.V. a obtenu qu'un représentant des étudiants fasse partie de la Commission cantonale pour l'attribution des bourses. D'autre part, Lucien Rosset a été élu nouveau président de l'A.E.V.. L'assemblée s'est prononcée sur deux résolutions. La première concernant les bourses d'études et donnant liberté à l'A.E.V. d'intervenir auprès des autorités valaisannes, pour les engager à renoncer au système actuel d'aide aux études, à mettre sur pied un système d'allocation d'études avec examen automatique des cas et à attribuer un deuxième représentant étudiant au sein de la Commission cantonale des bourses afin que les deux groupes linguistiques du Valais y soient représentés.

La deuxième résolution est une prise de position concernant la décision de la Confédération d'octroyer une aide de 200 millions aux universités durant le régime provisoire de trois ans. L'A.E.V. insiste sur la nécessité d'une meilleure coordination entre les universités et les hautes écoles par la mise sur pied d'une commission de spécialistes chargée de proposer des réformes. Un point important de cette résolution est que l'Association des étudiants valaisans se prononce contre la création de nouvelles universités afin d'éviter une dispersion des efforts qui serait, en définitive, nuisible au développement scientifique sur le plan suisse et affaiblirait les hautes écoles existantes.

D'autre part, l'Assemblée générale a adopté quatre motions qui mandatent

le comité central de l'Association d'intervenir auprès du Conseil d'Etat valaisan, dans la première, afin que celui-ci fasse une campagne d'information sur les bourses et subsides d'études.

Dans la deuxième motion, le comité de l'A.E.V. est mandaté pour engager les autorités valaisannes à mettre sur pied un office d'orientation scolaire afin de faciliter le choix des études et entre autres à dresser un inventaire détaillé des besoins concrets de l'économie sur le plan régional et cantonal afin de permettre aux jeunes de mieux

choisir leur profession. Dans sa troisième motion, l'A.E.V. prend position pour le suffrage féminin et entrera en relation avec le Conseil d'Etat pour qu'il soumette un projet au peuple et avec les partis politiques et organisations de jeunesse afin qu'ils mettent tout en œuvre pour informer le peuple de la question et pour réaliser ce droit. Enfin, dans sa quatrième motion, l'A.E.V. se propose d'intervenir auprès de l'Etat afin que des programmes officiels unifiés soient établis avec la collaboration du corps professoral ainsi

que des étudiants, dans les établissements d'instruction secondaire et afin que l'Etat œuvre pour réaliser une meilleure coordination sur le plan romand et suisse dans le même domaine.

Les AGE ne peuvent que se réjouir de l'activité de l'Association des étudiants valaisans et étant donné que les étudiants tessinois vont également former une association générale, nous souhaitons que d'autres associations de ce genre soient créées dans tous les cantons non universitaires, afin que l'opinion publique prenne conscience dans toute la Suisse des problèmes qui se posent à l'Université.

Jacques DEMONT.

# Unification des étudiants de la Suisse italienne

L'année 1966 représente une année particulièrement importante pour les étudiants tessinois, puisqu'elle verra la réalisation d'un organisme unitaire.

Les deux associations qui existent actuellement sont la Federazione Goliardica Ticinese (F.G.T.) et la Lepontia Cantonale; ce sont des sociétés portant couleurs dont la fondation remonte au début du siècle. Alors que la L.C., section de la SES, a pour but de contribuer à la formation d'intellectuels catholiques, la F.G.T. étant confessionnelle semble être toute désignée pour représenter la totalité des étudiants de la Suisse italienne. C'est pourquoi l'UNES lui a reconnu un statut spécial l'assimilant aux AGE ordinaires.

Depuis quelques années les universitaires tessinois manifestent leur volonté de créer une nouvelle association. En effet, l'alternative FGT-LC revêt un caractère politique qui nuit au dialogue et empêche la solidarité estudiantine. De plus l'opinion publique frappée depuis trop longtemps par leur extériorité moyen-âgeuse ne prend pas au sérieux l'activité estudiantine en général. Ce sont ces considérations qui poussent aujourd'hui près de la moitié de la population universitaire tessinoise à n'adhérer ni à l'une ni à l'autre des deux associations existantes.

## À LA SOUPE

A la suite du brillant résultat enregistré par les deux candidats bellettriens lors des dernières élections au Conseil d'Etat vaudois, les observateurs politiques ont été presque unanimes à affirmer leur surprise quant au nombre de voix récoltées par nos deux camarades. Cependant M. Samuel Chevallier, dans « La Suisse » du lundi 28 mars 1966 a écrit :

« Enfin, les deux bellettriens obtiennent quelque 7000 et 6000 voix. C'est beaucoup s'il s'agit d'une blague, c'est très peu si ces deux jeunes gens se sont pris au sérieux, ce qu'on m'affirme de divers côtés. Il faudra qu'ils mangent encore pas mal de soupe ! »

Il est assez surprenant de voir qu'un homme qui se pique de bien connaître les mœurs vaudoises ignore que la politique de ce bon canton ne se fait pas avec des assiettes de soupe, mais à coups de blanc !

Jacques DEMONT.

Dans toutes les villes universitaires l'avant-projet et le projet seront soumis à des assemblées générales ouvertes sans discrimination à tous les étudiants du Tessin et des Grisons italiens. L'assemblée constituante sera convoquée au plus tard pour la fin de l'année 1966. Les secteurs d'activité de la nouvelle organisation seront :

1. information culturelle et d'actualité à l'intérieur du monde étudiant ;
2. problèmes de l'éducation au niveau national et cantonal ;
3. problèmes inhérents à la réforme de l'école tessinoise ;
4. orientation pré-académique ;
5. participation à l'activité de l'UNES.

L'organisation unitaire des universitaires de la Suisse italienne veut symboliser et concrétiser l'indépendance de l'action étudiante à l'égard des partis et abandonner en conséquence des structures qui reflètent la division politique actuelle du Tessin.

Paolo BERNASCONI,  
responsable de l'information de la Commission paritaire FGT-LC.

## BAR A DISQUES



Le plus grand choix dans les appareils de  
TÉLÉVISION - RADIO - TRANSISTORS  
ENREGISTREURS - STÉRÉO - PICK-UP  
Rebats 5% pour étudiants  
Ferreaux 16 - Lausanne - Tél. 23 55 27

Le magasin  
sympathique  
aux étudiants  
**Schaefer**  
LAUSANNE Sports

**Big**  
GEORGES KRIEG  
ORGANISATION DE BUREAU  
IMMEUBLE FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE  
PLACE PÉPINET 4 TEL. 230871

où irez-vous ce soir...  
**TABARIS**  
Dancing Music-Hall  
**BRUMMELL**  
Stéréo-Parade attractions  
**BAGATELLE**  
Dancing de la jeunesse  
**SCOTCH**  
« Whisky à gogo »  
LAUSANNE  
réservations (021) 22 09 33

## Santé, bon appétit!

**AU «SNACK»**  
**Métropole**  
Chaque jour, la carte et  
3 menus à choix, dès Fr. 2.90  
Tél. 23 83 18 Dir. : A. Beausire

**CouScous**  
sur demande  
et ses nouvelles spécialités  
**RESTAURANT DU CENTRE**  
rue Enning  
Spécialités nord-africaines  
Menus dès Fr. 2.50  
Saint-Pierre/rue Enning 2 - ☎ 22 20 17

Restaurant - snack  
**Le City**

**central**  
**self service**  
(Fermé le dimanche)  
Assiettes chaudes dès Fr. 2.80  
Pas de supplément pour le service  
200 places assises  
Ambiance agréable  
11 h. 30—14 h. 17 h. 30—21 h.

**W**  
QUALITY CIGARETTES  
world-famous for flavour and taste  
LAUSANNE



# « UN RABAIS GÉNÉRALISÉ DE 10 % EST IMPOSSIBLE »,

## nous déclare un libraire lausannois

Dans les VU du mois d'avril, nous avons brièvement rappelé les principales dispositions de la convention signée le 15 juin 1964 entre les représentants de la Société des libraires et éditeurs de la Suisse romande et des quatre AGE romandes. Après avoir insisté sur la lourdeur du système actuel et sur les lenteurs administratives qu'entraînait l'établissement du fichier prévu par cet accord, nous vous invitons à nous retourner les cartes insérées dans chaque numéro toutes les fois que vous n'obteniez pas le rabais auquel vous aviez droit.<sup>1</sup>

Durant le mois d'avril, nous avons pris contact avec différents libraires de la place, et c'est leur point de vue que vous trouverez résumé dans les lignes qui suivent.

Il est vrai, nous ont confirmé nos interlocuteurs, que nos camarades suisses-allemands bénéficient d'un rabais de 10% sur tous les livres qu'ils achètent dans les librairies. Mais ces conditions avantageuses ne peuvent être étendues à la Suisse romande. En effet, les éditeurs allemands consentent aux libraires des remises beaucoup plus importantes (entre 25 et 35%) que ne le font leurs collègues français. Ceux-ci accordent une ristourne maximum de 33%, et qui peut se réduire parfois à 18% seulement. Certains éditeurs américains ont même une conception commerciale très particulière, puisqu'ils ne concèdent aucune remise (il est bien clair que, dans quelques cas très spéciaux, il ne saurait être question pour nous de revendiquer un quelconque rabais... qui devrait être payé par le libraire lui-même).

Nos interlocuteurs nous ont assurés que, déduction faite d'une remise de 10%, les 8 ou 10% restants suffisaient à peine à couvrir leurs frais généraux. Certains d'entre eux nous ont même laissé entendre que la clientèle étudiante ne les intéressait que médiocrement et qu'ils la « subissaient » plus qu'ils ne la recherchaient. (Si c'est vraiment le cas, pourquoi les libraires se sont-ils toujours si vivement élevés contre l'idée d'une coopérative du livre?) Les libraires lausannois prétendent enfin ne pouvoir prendre aucune initiative, liés qu'ils sont par une convention qui les engage vis-à-vis de leurs collègues romands. Et s'ils reconnaissent en général que, sur de nombreux points, cet accord est loin d'être parfait, ils ne manifestent qu'un enthousiasme très mitigé pour le modi-

<sup>1</sup> A la suite d'un incident technique, ces cartes ont été, non pas pliées avec le journal, mais simplement glissées après coup, ce qui fait que nombre d'entre elles se sont malheureusement perdues lors des inévitables manipulations postales. Des cartes supplémentaires peuvent être obtenues au bureau de l'AGE.

### Les artistes et les automobilistes rassurés... LA RIPONNE RESTERA UNE PLACE DE PARC

Notre journal avait mentionné dans son dernier numéro que les colonnes érigées devant le Palais de Rumine allaient être vendues aux enchères afin de financer la construction de baraquements provisoires destinés à doubler la Bibliothèque cantonale universitaire.

Or, nous apprenons que sous la pression des associations d'automobilistes et de la Société pour la sauvegarde des « chefs-d'œuvre » en péril, nos autorités, tenant compte du fait que tout pavillon ou baraquement provisoire est définitif à plus ou moins long terme, ont décidé de construire une nouvelle bibliothèque universitaire à Dorigny. Les travaux débiteront dès que nous aurons trouvé une première pierre.

fier, vu les innombrables palabres qu'avaient nécessitées l'élaboration et signature de cette première convention.

### Première - et légère - modification du système actuel

Quant à nous, nous estimons que la situation actuelle peut et doit être améliorée, et ce par la suppression pure et simple du fameux fichier. Une première simplification vient d'ailleurs d'y être apportée: le comité central de la SLESR a en effet agréé la proposition que lui a présentée au début de l'année le bureau de l'AGE. C'est ainsi que, au cours des mois à venir, les

professeurs d'un certain nombre de facultés vont recevoir des cartes imprimées, ainsi qu'une lettre les priant de bien vouloir y inscrire les titres des livres que leurs étudiants seront appelés à utiliser lors des cours et des séminaires du semestre d'hiver 1966-1967. Pour être valables, ces cartes devront être remplies au moins un mois avant le début des cours, au moment où les professeurs signalent aux différents libraires lausannois les ouvrages dont leurs étudiants auront besoin prochainement. Les secrétariats des facultés intéressées les feront ensuite parvenir aux libraires. Ce nouveau système, qui doit être un complément au fichier existant déjà, permet-

tra de réduire considérablement les délais de plusieurs mois qui étaient chose courante jusqu'ici, et évitera les incidents qui éclataient trop souvent au début de chaque semestre.

### Notre but : la suppression du fichier

Mais cette adjonction n'est qu'un pas, bien timide encore, vers une profonde modification de la convention du 15 juin 1964, ce qui reste notre but. Cet accord remanié devra en effet prévoir que les étudiants bénéficieront d'un rabais de 10% sur tous les livres qui ont un rapport raisonnable avec leurs études. Ce ne sera plus une liste peu pratique, maladroitement limitative et impopulaire qui décidera de l'octroi de ce rabais, mais simplement le bon sens.

Sur présentation de la carte internationale d'étudiant ou sur la foi du programme des cours, les libraires sont en effet parfaitement à même de juger si le manuel désiré par un étudiant fait ou non partie de la catégorie « des livres utiles ou nécessaires aux études ». Pourquoi estimer que les étudiants vont nécessairement commettre des abus? Pourquoi postuler que les libraires vont inévitablement limiter au maximum le nombre des cas d'octroi du rabais? Une collaboration franche et honnête contribuerait-elle pas à supprimer le fâcheux malaise qui existe actuellement, et ne serait-elle pas finalement à l'avantage des uns et des autres? Quant à nous, nous en sommes fermement convaincus.

Jean-Jacques SCHILT.

## DERNIÈRE HEURE ■ DERNIÈRE HEURE

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que certains libraires neuchâtelois ne respectent déjà plus la convention signée par la SLESR et les AGE romandes. Ceux-ci font en effet bénéficier les étudiants neuchâtelois d'un rabais de 10% sur tous les livres, qu'ils figurent ou non au fichier.

Qu'attendent donc les libraires lausannois pour imiter leurs collègues?

**Pour vous aussi plus de soleil et de plein air**



Qu'attendez-vous pour vous évader en plein air, au bon air? Jouissez, vous aussi, de votre droit à la liberté - allez consommer de l'air et du soleil!

Nous avons dans nos magasins - naturellement à des prix MIGROS! - tout ce dont vous avez besoin pour passer des heures (ou des jours?) heureuses et sans soucis. Vive la vie en plein air!

**1** Lit de camp extra-large, en tubes d'acier galvanisé, avec ressorts, 3 pieds et matelas mousse recouvert tissu 79.-

**2** Élégant fauteuil moderne en tubes d'acier galvanisé, cordons en matière plastique, avec accoudoirs 19.50

**3** Table de jardin pliable, avec pieds en tubes d'acier galvanisé et plateau de polyester très résistant. Environ 70 x 100 cm. 89.-






**4** Parasol plat à volants et franges, réglable en différentes positions, avec blocage du mât et des articulations 59.-; socle de béton environ 25 kg. 21.-

**5** Fauteuil de jardin « Rio » en aluminium, extra-léger, se pliant en un geste, avec accoudoirs bois et matelas mousse recouvert tissu 55.-

**6** Chaise-longue relax « Baden-Baden » en aluminium, le meuble idéal pour le jardin et le balcon, pliable, avec matelas mousse recouvert tissu 98.-



Pourquoi payer davantage?

**MIGROS**  
au 2<sup>e</sup> étage du MM  
rue Neuve 3  
Lausanne



# Concert du Grand Chœur de l'Université de Lausanne

Le 25 mai, le Grand Chœur de l'Université, dirigé par Michel Corboz, donnera son premier concert à Lausanne, avec la participation de Lionel Rogg qui interprétera trois chorals de Bach pour orgue. Il s'agit là d'un événement capital dans la vie musicale de notre ville, et il est souhaitable que les étudiants soient nombreux ce soir-là à la Cathédrale — ceci d'autant plus qu'ils bénéficieront du demi-tarif (location chez Fœtisch Frères S. A., Grand-Pont 2 bis, ainsi qu'à l'AGECITE et à l'AGEPUL).

Le Chœur a déjà été présenté aux lecteurs des *Voix Universitaires* dans un numéro précédent, à l'occasion des trois concerts qu'il a donnés en décembre 1965 à Genève, Neuchâtel et Nyon. C'est pourquoi nous nous bornerons ici à commenter brièvement les quatre motets de Bach qui constituent l'essentiel du programme.

## LES MOTETS DE BACH

Il nous est parvenu six motets de Bach sur l'authenticité desquels les musicologues soient tous d'accord. Parmi ceux-ci, le Grand Chœur de l'Université en a choisi quatre. Son intention première était de monter une intégrale, mais une telle soirée, à cause de la prodigieuse richesse polyphonique et harmonique de ces œuvres, demanderait un effort considérable de la part des auditeurs, pour ne rien dire de celui que devraient fournir les exécutants.

L'auteur de la première biographie de Bach, J.-N. Forkel, écrit que le maître « a composé de nombreux motets, spécialement pour l'Ecole de Saint-Thomas à Leipzig, et que plusieurs parmi ceux à double chœur dépassent tout ce que l'on pourrait imaginer comme magnificence, richesse harmonique et mélodique, vivacité et esprit ».

En fait, tandis que les Passions et les Cantates de Bach tombèrent dans l'oubli, les motets, eux, continuèrent à être exécutés en l'église Saint-Thomas, attirant à Leipzig de nombreux amateurs de musique. On connaît l'anecdote relatant le passage de Mozart dans cette ville et comment celui-ci, enthousiasmé par l'audition du *Singet dem Herrn*, demanda qu'on lui montre les partitions des autres motets et se mit à les étudier avec passion.

Ce sont en effet de grandes œuvres que ces motets, qu'Albert Schweizer qualifie de « cantates sans soli ». Le génie de Bach s'y manifeste dans l'art avec lequel il fait dialoguer deux chœurs qui tantôt se répondent, tantôt se fondent en une merveilleuse polyphonie. L'écriture en est extraordinairement dense, et cependant les éléments constitutifs sont très simples; et c'est pour mieux faire ressortir cette transparence, cette pureté mélodique que Michel Corboz a choisi d'interpréter ces motets à capella, sans le secours d'instruments. Ceci, d'ailleurs, évite tout déséquilibre entre les voix et l'orchestre, déséquilibre que l'acoustique de la Cathédrale ne saurait qu'amplifier.

Le 25 mai, le Grand Chœur de l'Université interprétera donc : *Jesu, meine Freude*; *Komm, Jesu, komm*; *Fürchte dich nicht, ich bin bei dir* et *Singet dem Herrn ein neues Lied*. Nous allons rapidement les présenter pour tenter d'en mieux caractériser les beautés.

*Jesu, meine Freude*, BWV 227, pour chœur à cinq voix. Le texte de ce motet est une combinaison de paroles bibliques et de strophes d'un cantique de Johannes Franck. La musique suit de très près le texte, se faisant même parfois descriptive pour évoquer les démons et la lutte que l'homme soutient contre eux. La structure de l'œuvre s'articule sur la grande fugue « *Ihr aber seid nicht fleischlich, sondern geistlich* », tandis qu'à six reprises intervient le choral bien connu de Jean Crüger, soit dans sa forme simple soit comme prétexte à d'admirables variations.

*Komm, Jesu, komm*, BWV 229, pour double chœur.

Ce motet fut composé pour un service funèbre. Là également, la forme musicale suit de très près le texte qui décrit la peine et la souffrance du mourant, l'affaiblissement de ses forces et son appel à son sauveur. L'œuvre culmine dans un magnifique mouvement de sicilienne où la mélodie, confiée aux deux chœurs qui se répondent, évoque un merveilleux climat d'apaisement et de sérénité.

*Fürchte dich nicht, ich bin bei dir*, BWV 228, pour double chœur.

Le texte de ce motet, composé également pour un service funèbre, est aussi une combinaison d'un poème et de paroles bibliques, paroles de réconfort que les deux chœurs, dans un

rythme de balancement très lent et presque obsédant, reprennent et répètent en de multiples modulations. L'œuvre se termine par une fugue en forme de passacaille sur laquelle se détache un « *cantus firmus* » évocateur d'espoir et de consolation.

*Singet dem Herrn ein neues Lied*, BWV 225, pour double chœur.

Le caractère de ce motet est très différent des trois autres. Il est, en effet, une formidable jubilation, une invitation cent fois répétée à chanter

les louanges du Seigneur. Bach y déploie toutes les ressources de sa science de la polyphonie, faisant culminer l'œuvre par un extraordinaire « *alleluia* », cri de joie lancé comme une éclatante fusée.

Ces brefs commentaires n'ont pas la prétention d'être une analyse des motets. Ils sont plutôt une tentative d'exprimer la beauté de ces œuvres, d'exprimer aussi la joie très grande qu'elles ont apportée aux chanteurs

qui les ont étudiées. Le Grand Chœur de l'Université espère que cette joie sera partagée par les étudiants qui se rendront à la Cathédrale le 25 mai. C'est un concert de valeur qu'ils pourront entendre tout en donnant leur appui à une manifestation culturelle spécifiquement estudiantine.

Nelly JOMINI.

\* Mentionnons que le Chœur universitaire, de son côté, étudie actuellement le motet « *Lobet den Herrn* », qui sera présenté lors d'autres concerts.

## FESTIVAL INTERNATIONAL DE LAUSANNE

Pour une fois les VU peuvent vous présenter à temps une partie du Festival international de Lausanne.



Othmar Suitner

Le Festival international de Lausanne nous a habitués à des spectacles de choix et cette année nous ne serons pas déçus. Nous aurons la Deutsche

Staatsoper — nom officiel de l'opéra de Berlin-Est, ancienne « *Lindenoper* » chère au cœur des vieux Berlinoises.

J'essaierai de vous présenter quelques artistes qui participent à ce XI<sup>e</sup> Festival dans le cadre des représentations données par la Deutsche Staatsoper.

Othmar Suitner est le premier chef d'orchestre de l'opéra de Berlin-Est. L'an dernier, il a été appelé par Wieland Wagner à diriger *Le Vaisseau Fantôme* au Festspielhaus de Bayreuth. Le très grand succès qu'il a remporté lui a immédiatement valu le renouvellement de son contrat pour 1966. En 1964, il avait déjà remplacé au pied levé Carlo-Maria Giulini qui devait conduire *Tannhäuser*. Il conduira à Lausanne *Lohengrin* et *La Walkyrie*.

Heinz Fricke, directeur général de la musique de la Staatsoper, est également chef d'orchestre de concert et son nom est régulièrement à l'affiche des séances symphoniques de la Staatskapelle de Berlin. Il dirigera à Lausanne *La Fiancée vendue* et *L'Ange de Feu*.

Le premier soprano dramatique, la Tchèque Ludmila Dvorakova a chanté l'an dernier à Bayreuth : Vénus dans *Tannhäuser* et Gutrune dans *Le Crépuscule des Dieux*. Elle incarnera à Lausanne Ortrude dans *Lohengrin* et Brünhilde dans *La Walkyrie*.

Quant à Franz Crass — Hunding dans *La Walkyrie* — et à Théo Adam — le roi dans *Lohengrin* et Wotan dans *La Walkyrie* — ce sont des habitués du célèbre théâtre wagnérien.



Ludmila Dvorakova

Que me reste-t-il à ajouter, devrais-je vous présenter *Lohengrin*, *La Fiancée vendue*, *La Walkyrie* ou *L'Ange de*



Théo Adam

*Feu*? Vous les connaissez et très certainement vous ne manquerez pas un festival de cette qualité.

Hosny TOUNSI.

## Clientèle touristique au FRU

Mercredi 13 avril 1966, le comité de direction du FRU s'est réuni pour étudier une proposition de M. Subilia, du service social, concernant l'ouverture du FRU pendant les vacances à une certaine clientèle touristique.

Etaient présents : MM. Schaller, Mauris, Perret, Chatelain, Beglinger, Subilia, Demont, Glauser et Saugy. Les périodes de vacances sont en grande partie responsables de la dernière augmentation, car les recettes diminuent presque de moitié, sans que les frais généraux puissent être notablement réduits. Le rendement du personnel et des locaux serait incontestablement meilleur si l'on pouvait remplacer les étudiants en vacances par une clientèle touristique.

Il semblerait judicieux d'attirer une clientèle étudiante étrangère, mais la pénurie et le prix élevé des logements rendent impossible cette solution.

M. Subilia propose d'ouvrir le FRU aux touristes étrangers passant un jour à Lausanne au cours de voyages organisés et de traiter directement avec les agences de voyages.

D'un commun accord, les membres du comité de direction du FRU ont décidé d'étudier plus à fond cette solution et particulièrement les points suivants :

- Attitude des restaurateurs face à cette nouvelle concurrence.
- Obtention d'une patente partielle ou momentanée.
- Résultat financier de cette opération.
- Influence de cet élargissement de la clientèle du FRU sur la demande de subvention actuellement faite au Gouvernement vaudois.
- Prix des repas (ne devant pas bénéficier des actuelles subventions).

### ON DEMANDE...

...involé ou conducteur de moissonneuse-batteuse pour établir un « *glausaire* » de certaines proses fuligineuses, amphigouriques et superlatives parues dans le dernier numéro des VU.

Un rapport sera présenté à la prochaine séance du comité de direction du FRU.

### LE FRU : FOYER OU DÉSERT ?

A la fin de la séance, M. Châtelain, du DSR, nous a transmis quelques éléments des comptes du premier trimestre 1966.

Recettes janvier : 49 000 francs.

Recettes février : 48 000 francs.

On constate une baisse des recettes malgré l'augmentation des prix et surtout malgré le fait que les cours aient repris le 10 janvier. Une rapide comparaison entre les recettes effectives et celles qu'on aurait probablement réalisées sans l'augmentation montre une diminution de la fréquentation proche de 30%. Or, au cours de la séance du comité de direction qui précède l'augmentation, les représentants étudiants avaient affirmé que cette mesure risquait fort de restreindre sensiblement la clientèle sans améliorer le bilan. A quoi le comité avait répliqué que l'étudiant n'était pas serré au point d'y regarder à six sous près ! Et qu'en outre, la sympathique et chaleureuse ambiance du FRU justifiait un tel sacrifice !

L'AGE n'a donné aucun ordre de grève et s'est contentée d'informer les étudiants des prix pratiqués dans d'autres restaurants. De surcroît, l'approche du printemps n'a en rien modifié l'atmosphère du FRU. Il ne semble donc pas présomptueux de conclure que l'étudiant est effectivement sensible à une telle hausse.

Toutefois, le FRU a réalisé des économies en achetant moins de marchandises et les étudiants étrangers qui commencent à affluer augmenteront encore les recettes du Foyer. Le FRU a des finances saines, mais une politique qui l'est moins. En effet, celle-ci s'oppose au but premier de la Fondation : nourrir les étudiants à ressources modestes.

Cette dernière expérience confirme donc les prévisions et justifie les gros titres des précédents numéros des VU

Bernard SAUGY.

Votre fleuriste **CHARLY BODMER**

LAUSANNE Ile St-Pierre  
Caroline 2 ☎ 22 67 25  
Rue Enning ☎ 22 67 01

Toutes confections  
10% aux membres de l'AGE

**PAPETERIE**  
**de ST LAURENT**  
*Charles Krieg*

Nouvelle adresse :

5, rue Haldimand  
LAUSANNE  
Téléphone 23 55 77



Le souci  
de l'épargne  
épargne le souci

**CRÉDIT FONCIER VAUDOIS**

CAISSE D'ÉPARGNE  
CANTONALE  
Garantie par l'Etat

Librairie

**Maurice BRIDEL**

Beaux livres anciens et modernes  
Editions originales Beaux-Arts  
Ouvrages sur le cheval  
et l'équitation  
Gravures modernes

Lausanne - Avenue du Théâtre 1

### Alerte en pays neutre

Pourquoi Hitler n'a-t-il pas attaqué la Suisse en mai 1940 ? Quel fut le sens des accords militaires secrets entre la Suisse et la France avant 1939 ? Pourquoi parla-t-on, au Conseil fédéral, d'exiger la démission du général Guisan ?

A ces questions capitales, à bien d'autres encore, René-Henri Wüst, critique militaire de « *La Suisse* », donne la réponse dans son livre *Alerte en pays neutre*. Son analyse de la crise que traversa la Suisse en 1940 apporte plus d'une révélation. Aussi passionnera-t-elle ceux qui veulent savoir quel rôle exact notre pays joua à l'époque.

*Alerte en pays neutre* paraîtra fin mai. Réservez dès maintenant votre exemplaire chez votre libraire au prix de souscription de Fr. 11.- valable jusqu'au 25 mai (dès parution : Fr. 13.80). L'ouvrage, qui comprend 176 pages, dont 16 de hors-texte, est préfacé par le professeur Jacques Freymond. Editions Payot, Lausanne.



# Rencontre avec les représentants des partis politiques

Pour le jeudi 28 avril l'Union des étudiants lausannois avait lancé une invitation aux partis politiques, afin de discuter de quelques problèmes relatifs aux étudiants et à l'Université. Tous les partis, sauf un, envoyèrent des représentants à cette réunion : M. Jaccottet (lib.), M. Gfeller (rad.), M<sup>e</sup> Bagi (chr.-soc.), M. Maret (soc.) et M. Petit (POP) honorèrent les membres de l'UEL de leur présence, ce dont nous tenons à les remercier.

Au cours de cette soirée, l'initiative de la discussion fut toujours prise par les étudiants, qui eurent ainsi l'occasion d'informer leurs interlocuteurs de leurs préoccupations. Souvent lorsqu'il s'est agi de connaître la position des partis sur tel ou tel point précis, leurs représentants, parlant comme il se doit à titre personnel, nous parurent bien hésitants. Mais nous leur saurons gré d'avoir admis que des problèmes universitaires se posent et se poseront toujours plus nombreux et que leur solution ne dépendra pas de vaines surenchères politiques entre les partis.

Venons-en à quelques problèmes plus particulièrement abordés lors de cette soirée.

## Politique sociale

La question des bourses a ces derniers temps fortement progressé grâce au remboursement partiel par les subventions fédérales prévues à l'art. 27 quater de la Constitution fédérale. D'autre part, le Conseil d'Etat a déposé un projet qui, sous réserve de l'approbation par le Grand Conseil, créera des bourses entièrement à fonds perdu, c'est-à-dire que les boursiers n'auront plus rien à rembourser (c'était déjà le cas pour certains, grâce à des subventions communales).

Ce nouvel état de choses est fort satisfaisant et est un pas important vers la démocratisation des études. Reste à savoir si le système dit de l'examen automatique (de la situation

de l'étudiant) doit rester un objectif souhaitable. Son avantage est d'apporter une information maximale à tout étudiant susceptible de recevoir une bourse, d'autre part, il supprime l'obstacle psychologique consistant à aller demander une bourse, puisque l'Etat ou l'Université avertirait ceux qui, au vu de leur situation familiale et financière, auraient droit à une bourse. A ces arguments, on oppose les inconvénients de l'information inquisitrice nécessaire à la détermination de la situation matérielle des étudiants; d'autre part, le projet de bourses à fonds perdu fera l'objet d'une loi, large quant aux conditions d'octroi des bourses, et qui, par sa publication devrait assurer une information digne de ce nom.

Les représentants des étudiants pensent qu'il serait normal que les étudiants aient le droit et la possibilité de choisir leur université et de changer d'université tout en conservant leur bourse. Vu l'état primaire du système d'attribution des bourses dans certains cantons, il devrait être possible aussi de prévoir une aide provisoire pour les étudiants venant de ces cantons.

La récente augmentation du prix des repas au FRU, à laquelle les étudiants se sont fortement opposés, a été en grande partie neutralisée par la diminution de la fréquentation du foyer. Aussi, le problème reste toujours le même, le FRU ne peut pas à la fois servir des repas très bon marché pour les étudiants (ce qui devrait être son premier but) et « tourner » financièrement. Une subvention au FRU pour lui permettre de stabiliser les prix des repas est souhaitable. Un représentant politique, bien au courant de la question, rappela qu'il existait une certaine division des tâches entre la commune et l'Etat, celle-ci s'occupant plutôt du logement et celui-ci davantage du FRU. Cependant l'idée d'une subvention soulevée une fois en séance du Grand Conseil avait suscité une évidente mauvaise humeur de la part des députés. On peut noter qu'une subvention annuelle de 100 000 francs au FRU ne constituerait qu'une très faible part de ce qui est consacré annuellement à l'Université.

Quant au logement, depuis la fin de l'Expo, la tension du marché s'est relâchée et les prix moyens oscillent actuellement entre 115 et 125 francs par mois. Il est à noter cependant que les chambres mises à disposition par la fondation « Maison pour étudiants » sont d'un prix supérieur (140 francs) à celui du marché. Or le but d'une telle fondation devrait être d'offrir des logements à des prix inférieurs comme en Allemagne ou en France. Cependant il faut reconnaître que dans les bourses il est prévu 140 francs au poste du logement.

Le service de l'entraide, dont les fonds fournis par le bal et la journée de l'entraide semblent avoir atteint leur plafond, devrait, pour pouvoir faire face à ses tâches croissantes, trouver une autre source de revenus. Là aussi on peut se demander si une aide de l'Etat ne serait pas souhaitable.

## Politique universitaire

Le rapport Labhardt prévoit que pour 1975 le canton de Vaud devrait disposer de 100 millions par année pour faire face aux besoins de l'enseignement universitaire. Cela ne dépasse-t-il pas les disponibilités cantonales? Sans doute et de beaucoup. Les charges du canton de Vaud se trouvent accrues du fait qu'il est le seul canton à entretenir sa propre école polytechnique. Certes, on a tenu compte de cette situation lors du régime provisoire d'aide aux universités. Cependant, face aux derniers crédits votés pour l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (441 millions), les dépenses pour l'EPUL sont négligeables. Vu les énormes dépenses, et toujours croissantes, nécessaires à l'enseignement scientifique, on pourrait craindre que, par manque de moyens, d'ici à dix ans, notre EPUL ne ressemblât davantage à un technicum qu'à une école polytechnique. Pour pallier une telle éventualité, une fédéralisation de l'EPUL pourrait être envisagée, mais ce serait une solution qui susciterait sans doute une forte opposition dans l'opinion publique, à cause de l'attachement à cette institution qui existe dans le canton. Une école polytechnique romande serait une meilleure solution, mais un concordat intercantonal arriverait-il à une grande efficacité en ce domaine? En tout cas les précédents manquent. Le débat reste ouvert.

Une seule chose paraît certaine, la situation actuelle ne semble pas pouvoir perdurer.

Un problème plus urgent est celui de la construction de nouveaux locaux pour l'Université. Le rapport Failletaz exposant le projet de Dorigny insiste sur l'urgence de la question. Or le rapport Failletaz a paru au milieu de 1965, et la commission extra-parlementaire d'étude de ce projet vient à peine d'être constituée. Voilà une dizaine de mois pendant lesquels un projet d'une très grande importance pour le canton a été laissé en veilleuse. Un des souhaits du rapport sur Dorigny est de voir la pose de la première pierre avoir lieu au début de 1967. Or, au rythme adopté jusqu'à maintenant, on n'arrivera qu'à une chose, accumuler un retard considérable dans la réalisation de ce projet.

En marge de ce projet, se pose la question de la représentation des étudiants au sein des commissions traitant de problèmes universitaires. A ce sujet, les représentants des partis politiques, tout en reconnaissant que ce pouvoir de représentation progresse, sont plutôt sceptiques et semblent peu enclins à voir des « tiers » s'occuper des problèmes qu'ils considèrent comme faisant partie de leur chasse gardée. Cependant, ils soulignent avec plaisir l'augmentation des étudiants élus au sein des conseils communaux. Personne n'a sans doute encore oublié le certain succès remporté par deux étudiants aux récentes élections du Conseil d'Etat! Mais tout étudiant élu par ses concitoyens ne l'est qu'à titre personnel, or c'est en tant que représentants de tous les étudiants que les AGE lausannoises aimeraient participer aux discussions concernant l'Université. Et c'est notamment pour prouver l'intérêt qu'elle portait à tout ce qui touche de près ou de loin les étudiants et l'Université que l'Union des étudiants lausannois avait organisé cette rencontre avec les représentants des partis politiques.

Rappelons que les problèmes soulevés durant cette soirée ne l'ont pas été en fonction d'un programme rigide de revendications, mais selon une saine optique d'examen de la situation, de prévision des besoins et de recherche des moyens propres à les satisfaire.

Michel COQUOZ.

## ÉTRANGE COMPORTEMENT D'UNE ÉLITE

En français, le mot élite désigne une collection d'individus qui se distinguent des autres par une ou plusieurs qualités qu'ils ont particulièrement développées. C'est aussi le vocable que le langage moderne utilise pour désigner l'ensemble des personnes dont dépendent la vie, le développement et l'avenir de la société. Faire partie de cette élite, au sens large, c'est posséder les qualités intellectuelles nécessaires pour assumer les responsabilités sinon d'un chef, du moins d'un membre des cadres de cette société.

Nous ne doutons pas que l'étudiant lausannois possède toutes les qualités intellectuelles requises pour pouvoir participer un jour aux décisions qui

engageront l'avenir du pays. A l'exception, toutefois, d'une seule : le sens des responsabilités. Qu'est-ce donc qui nous inspire cette critique, dirigée tout particulièrement contre l'étudiant lausannois? Tout simplement ce que nous appelons ici « l'étrange comportement d'une élite », ou plutôt d'une future élite, puisque c'est des étudiants qu'il s'agit. En effet, force nous est de constater aujourd'hui que l'étudiant lausannois marque un profond désintérêt, voire même un certain dédain, pour tout ce qui touche à une politique de développement universitaire. Nous ne doutons pas que ce laisser-aller soit une séquelle des temps pas trop anciens où l'étudiant était considéré comme un être sans conscience, n'ayant pas le droit d'avoir une idée personnelle, ni le droit de contester la sacro-sainte parole du professeur ni de discuter la dictatorial décision d'un recteur. Il serait pourtant l'heure pour l'étudiant de réaliser que, désormais, il n'a pas seulement le droit d'intervenir dans le développement de son « alma mater », mais encore le devoir. Les temps ont changé où la sagesse des « anciens » dirigeait l'avenir de la jeunesse. On a enfin admis que nul mieux que l'étudiant ne pouvait déterminer ce qui était nécessaire à l'étudiant, cela étant aussi valable pour la construction d'une politique sociale universitaire. C'est pourquoi certains travaux (réforme de l'enseignement, sécurité sociale, projet Dorigny, etc.) ont été entrepris sur la base d'une collaboration effective entre étudiants et professeurs. Cette participation de l'étudiant à la planification universitaire est malheureusement trop souvent restée au niveau des AGE. Et c'est à ce propos que nous nous permettons de qualifier d'étrange le comportement de l'étudiant lausannois en général : à divers propos, des questionnaires ont été lancés, des assemblées générales des étudiants ont été convoquées. Dans les deux cas, la

participation est restée faible, trop faible, à peine 10%. Les AGE ont maintes fois demandé aux étudiants des suggestions et propositions sur divers sujets, et cela par voie d'affichage ou dans les « VU ». Là encore, les réactions ont été lamentablement peu nombreuses. Et pourtant, si certaines de ces enquêtes touchaient à des points mineurs, d'autres, comme la réforme de l'enseignement à l'EPUL, engageaient l'avenir de l'école, et je n'hésite pas à le dire, concernaient même dans une certaine mesure l'avenir du pays; mais surtout l'avenir de plusieurs générations d'ingénieurs. Et en refusant de se pencher sur le problème, peut-être aussi en refusant de livrer son opinion par peur de dire une bêtise, alors précisément que dans ces domaines une remarque toute simple peut avoir une importance considérable, en restant à l'écart de la discussion, l'étudiant, à notre avis, a fait preuve d'un déplorable manque de sens de ses responsabilités. Et, pour un homme qui, en choisissant de faire des études, choisit tacitement de faire partie plus tard des responsables de la société, c'est un bien piètre commencement.

Chaque étudiant est à même de se rendre compte que ce sens de la responsabilité, cette capacité de décision et d'autonomie, ne s'acquiert pas ainsi d'un coup avec une licence en droit ou un diplôme d'ingénieur, mais peut se trouver en commençant dès le début de ses études, en prenant avec tous ses camarades étudiants la responsabilité partagée de l'avenir de son Université.

Les étudiants qui travaillent pour vous dans les AGE sont des étudiants tous semblables à vous, aussi désemparés que vous devant certains problèmes, et ce n'est qu'avec votre collaboration directe, aidés par vos suggestions et remarques, qu'ils pourront en venir à bout.

Alain GUEX,  
AGEPUL.

## Le 1<sup>er</sup> Mai à Lausanne

Nous avons appris de source généralement mal informée que des officiers supérieurs d'outre-Sarine, déguisés en civil, ont été aperçus le long du passage du cortège des travailleurs à l'occasion de la fête du 1<sup>er</sup> Mai.

Selon notre correspondant zurichois, ces personnalités sont chargées d'une enquête statistique et notaient plus particulièrement les noms des professeurs de notre Alma Mater qui participaient au cortège.

# DONALD

Grand choix de  
DISQUES, TRANSISTORS  
et GRAMOS

5% de rabais pour étudiants

J. RUEGG

5, rue du Tunnel, Lausanne

## OFFRES INTÉRESSANTES

Au bureau de l'AGE, vous trouverez :  
des offres de travail pour les vacances d'été;

des bulletins d'inscription pour les Voyages du SSTE.

Nous attirons votre attention plus particulièrement sur les voyages de Pentecôte :

PARIS : du 27 mai au 2 juin,  
pour Fr. 98.—

PRAGUE : du 27 mai au 2 juin,  
pour Fr. 198.—

des montres et des machines à écrire avec d'importants rabais.

\*\*\*

22 mai :  
Rallye des GAULOIS, rallye touristique ouvert à tous. Une bonification pour une belle moustache. Inscriptions Fr. 12.— (repas du soir compris) auprès des délégués français jusqu'au mardi 17 mai.

\*\*\*

La Faculté annonce son traditionnel et gigantesque

RALLYE AUTOMOBILE  
samedi 21 mai, dès 13 heures, à Sauvabellin et jusqu'aux aurores (bal). Ins-

## Dates à retenir:

19 mai :  
Course internationale de poussettes

21 mai :  
Rallye du DROIT

22 mai :  
Rallye des GAULOIS

13-27 mai :  
2<sup>e</sup> Exposition romande d'art étudiantin

4 juin :  
Bal de l'EPUL

cription : Fr. 10.— (repas compris) à l'AGE ou auprès des délégués de la Faculté, jusqu'au mercredi 18 mai.

LA PAPETERIE MODERNE SPÉCIALISÉE POUR TOUTES VOS FOURNITURES

tables et machines  
à dessiner Kuhlmann

cahiers, carnets à  
anneaux, stylos

# A. KRIEG + CIE

RUE CENTRALE 6 - 1001 LAUSANNE

RABAIS 10% A TOUS LES ÉTUDIANTS

articles techniques

compas Kern et Wild

règles à calculs



## A propos des enregistrements clandestins des cours

L'apparition de petits enregistreurs magnétiques que l'on peut dissimuler dans une serviette a donné l'idée à certains de les utiliser dans les auditoriums de l'Université. Toutes réserves faites sur les résultats que l'on peut obtenir de l'audition d'une bande en dehors des conditions particulières où elle a été enregistrée, il faut se demander s'il est correct d'enregistrer quelqu'un à son insu, quand bien même il s'agit d'un cours professé en public. Abstraction faite de toute question relative aux droits d'auteur, il paraît inadmissible de procéder à un enregistrement sans l'autorisation préalable de la personne enregistrée. L'enregistrement clandestin se situe sur le même plan que la prise de photo d'une personne sans son accord préalable.

Hosny TOUNSI



# Information - AGE CITÉ 1966

### Affaires sociales

Les tractations pour le FRU n'ont cessé d'être poursuivies et sont encore en cours.

Le représentant de l'U.E.L. à la Fondation Maison pour étudiants suit de près l'affaire de la Cité des Roulettes, affaire dans laquelle les étudiants risquent fort d'être préjudicés.

### Affaires universitaires

Le bureau s'est efforcé de faire prendre position aux comités de facultés sur le problème de Dorigny. D'autre part, il essaie d'obtenir une représentation des étudiants au sein de la communauté de travail chargée de l'élaboration des projets pour Dorigny, commission en cours de constitution.

Il envisage également la rédaction d'un mémoire précisant la position de l'AGE face à ce même problème; ce mémoire doit être un document de travail important.

### Affaires extérieures

Les habituels contacts avec l'UNES ont repris avec plus de vigueur depuis que cet organisme est présidé à nouveau par un Romand. Mentionnons encore que deux Romands ont été élus à l'UNES: André Petitat (GE) au poste de vice-président universitaire et François Nordmann (FR) au poste de vice-président social.

### Accueil

L'AGE et le Service social ont créé une permanence et ce dès la reprise des cours afin de renseigner au mieux les nouveaux étudiants. Cette permanence a lieu le mardi de 13 h. 30 à 16 h., au bureau de l'AGE, et le vendredi de 14 h. à 17 h. au bureau du Service social.

### Information

Une nouvelle édition de l'ABC de l'étudiant a paru le 15 avril et sera distribuée à tous les étudiants par le Secrétariat général.

La première Spéciale-Uni depuis de nombreux mois a paru le 19 avril et paraîtra désormais chaque mois.

Une exposition de peinture sera organisée dans le courant du mois de mai.

Une conférence sur « Les étudiants et l'armée » est prévue, réunissant le colonel-divisionnaire Dénéreaz et M. Rapp, directeur du Gymnase de la Cité.

### Entraide

La caisse est à nouveau « à sec », mais Daniel Glardon doit toucher très

prochainement les fonds de la Journée d'entraide.

### Polycopiés

Rien à signaler.

### Voix Universitaires

Souffrent d'un manque de rédacteurs. Avis aux amateurs!

### Sports

Des contacts fréquents ont lieu avec la commission sportive; M. Bucher, maître de sports, nous tient au courant de ses problèmes.

Nous vous signalons d'autre part que, depuis le 12 avril, le bureau de l'AGE est ouvert tous les jours, sauf le samedi, sans interruption, de 9 h. à 16 h. 30.

## Bureau AGE CITÉ

### Président :

Jacques Demont,  
Floréal 16, 1006 Lausanne

### Vice-président :

Bernard Gloor,  
Chantemerle 3, 1010 Lausanne

### Affaires sociales - Logement :

Daniel Glauser,  
Ruisselet 5, 1009 Pully

### Assesseur :

Francine Randin,  
Rond-Point 5, 1006 Lausanne

### Affaires universitaires :

Gérald Mouquin,  
av. Dapples 9, 1006 Lausanne

### Assesseur :

Jean-Michel Guerini,  
rue du Bugnon 7, 1020 Renens

### Affaires extérieures - Accueil :

Michel Coquoz,  
route de Saint-Maurice 85,  
1814 La Tour-de-Peilz

### Assesseur :

Barbara Doerig,  
av. de France 33, 1004 Lausanne

### Information :

Jean-Jacques Schilt,  
av. de France 31, 1004 Lausanne

### Voix Universitaires :

François Théraulaz,  
Villardin 9, 1009 Pully

### Assesseur VU et Information :

Gharbi Tounsi Hosny,  
case postale 292,  
1000 Lausanne 17

### Caissier :

Choujaa Lazhami,  
Sainte-Luce 46, 1000 Lausanne

### OFFICES

#### Polycopiés :

Lilian Malouf,  
Caudoz 41, 1009 Pully

#### Entraide :

Daniel Glardon,  
Devin 33, 1012 Lausanne

## Journées cliniques

Dans le cadre de ses « Journées cliniques », l'Association des candidats en médecine de Suisse fera donner le 3 juin à 21 h. 15, à l'église du Valentin:

### LES VÊPRES

de Claudio Monteverdi

#### Les solistes seront :

Wally Staempfli, soprano  
Yvonne Perrin, soprano  
Magali Schwarz, alto  
Olivier Dufour, ténor  
Philippe Huttenlocher, basse  
Guy Bovay, organiste

avec l'Ensemble vocal de Lausanne et un groupe d'instrumentistes.

Direction : MICHEL CORBOZ

Nous convions tous les mélomanes à venir assister à ce concert exceptionnel.

Prix des places : Fr. 5.—, Etudiants Fr. 3.—

## Assemblée des délégués du 27 avril 1966

Le 27 avril avait lieu l'Assemblée des délégués de l'AGECITÉ en présence de Théodore Buss, président de l'UNES qui venait présenter aux délégués la Fondation suisse de l'entraide universitaire. Mais avant d'en arriver là, l'assemblée avait à se prononcer sur une liste de motions.

### I. Motion concernant la réorganisation du bureau, adoptée à l'unanimité.

Désormais le bureau est donc formé de

- un président,
- un vice-président,
- un chargé d'information,
- un chargé des affaires universitaires,
- un chargé des affaires sociales et du logement,
- un chargé des affaires extérieures et de l'accueil,
- un trésorier,
- un rédacteur des Voix Universitaires.

En collaboration avec le bureau travaillent deux offices :

- Entraide,
- Polycopiés.

### II. Motion ARGUS

Considérant d'une part le prix de l'ARGUS, d'autre part que tous les renseignements importants figurent dans la presse locale, l'Assemblée des délégués a décidé de ne pas renouveler le contrat liant l'AGE à l'ARGUS.

### III. Motion Commission FRU

Considérant que le FRU est de tout temps un problème important pour le bureau

— que chaque nouveau bureau doit se mettre au courant et ce au détriment d'un travail efficace,

l'assemblée a décidé la création d'une commission FRU de trois membres qui représenteront l'AGE aux séances du comité de direction. Cette commission qui comprendra au moins un membre permanent aura pour but d'assurer une continuité dans le travail.

### IV. Motion Fonds suisse de l'entraide universitaire

Après des débats passionnés qu'il serait trop long de rapporter ici, l'assemblée se prononce pour une participation financière de Fr. 1000.— à la fondation. Nous aurons l'occasion de vous présenter cette fondation dans notre prochain numéro.

On passe ensuite aux élections complémentaires. Ont été élus :

- Bernard Gloor, à la vice-présidence ;
- Jean-Jacques Schilt, à l'Information ;
- Hosny Gharbi-Tounsi, assesseur aux Voix Universitaires et à l'Information ;
- Gérald Mouquin, aux affaires universitaires ;
- Jean-Michel Guerini, assesseur aux affaires universitaires ;
- Barbara Doerig, assesseur à l'Accueil et aux affaires extérieures.

L'assemblée se termine par une présentation du travail effectué par le bureau durant le premier semestre.



Utilisez le bon ci-dessous

La Librairie de l'enseignement vous envoie sur simple demande mensuellement une documentation bibliographique. Profitez-en!

**BON** à envoyer à **spes sa**

librairie de l'enseignement, 1, rue de la Paix, 1000 Lausanne, ☎ (021) 22 83 93

Nom, prénom : \_\_\_\_\_

Rue : \_\_\_\_\_

Numéro postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

#### Je désire recevoir votre documentation sur les matières suivantes :

- |  |  |  |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Mathématiques                     | <input type="checkbox"/> Electricité, Electrotechnique             | <input type="checkbox"/> Mines, pétrole et gaz naturel   |
| <input type="checkbox"/> Astronomie et astrophysique       | <input type="checkbox"/> Techniques mécaniques et thermodynamiques | <input type="checkbox"/> Sciences et techniques agricoles                                      |
| <input type="checkbox"/> Physique                          | <input type="checkbox"/> Matériels et moyens de transport          | <input type="checkbox"/> Organisation. Gestion et économie                                     |
| <input type="checkbox"/> Sciences et techniques nucléaires | <input type="checkbox"/> Travaux publics                           | <input type="checkbox"/> Divers (Métiers, ouvrages à l'usage des artisans et des particuliers) |
| <input type="checkbox"/> Sciences naturelles               | <input type="checkbox"/> Architecture                              |  |
| <input type="checkbox"/> Chimie générale et industrielle   | <input type="checkbox"/> Bâtiment                                  |  |
| <input type="checkbox"/> Métallurgie                       |  |  |

## BACHÉ CATHÉDRALE DE LAUSANNE

Mercredi 25 mai 1966, à 20 h. 30

**4 MOTETS**

dir. M. CORBOZ

**3 CHORALS**

à l'orgue:  
Lionel ROGG

**GRAND CHŒUR DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE**

LOCATION : dès le 11 mai, chez Fölsch, Grand-Pont 2 bis et aux bureaux de l'AGE et de l'AGEPUL



3 B 9523

1966

présence  
élégues la  
à, l'assem-

limité.

les rem-  
blées des  
L'ARGUS.

nt pour le

à au détri-  
s membres  
Cette com-  
pour but

ti, l'assem-  
à la fonda-  
tion dans

à l'Infor-

res.

tué par le

sez

on

SSOUS

mensuel-

sa

1) 22 83 93

antes :

strole  
turel

et techni-  
coles

ion. Ges-  
onomie

étiers,  
à l'usage  
ins et des  
s)



# VOIX universitaires

organe mensuel de l'union des étudiants de Lausanne

J. A. LAUSANNE seizième année N° 12 - Juin 1966

**Manuel Benaim**

PEINTURES  
jusqu'au 16 juillet

**GALERIE MÉLISA**

Avenue du Théâtre 3 - Lausanne  
Téléphone 22 36 01

## Rapport du président de l'UNES à l'assemblée générale des 11 et 12 juin 1966 à Bienne

Le présent document est plus proche d'un rapport moral que d'un rapport d'activité. Il cherche davantage à mettre en lumière les problèmes de l'UNES qu'à faire un tour d'horizon de toutes les activités du bureau. Les rapports des vice-présidents montreront plus concrètement ce que nous avons fait depuis le congrès de Zoug. L'étude de la coordination interuniversitaire avait la priorité dans notre travail, aussi commencerons-nous par là.

### La coordination interuniversitaire

L'UNES a été amenée à s'occuper de coordination du fait que le principe de subventions fédérales aux cantons universitaires a été enfin admis et décidé par un vote unanime au Conseil national, alors que l'idée avait été défendue sans succès depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Le Conseil des Etats votera à son tour sur cet arrêté fédéral le 9 juin.

En essayant d'examiner comment on peut définir la coordination, la commission universitaire a tout d'abord remarqué que la coordination n'est pas le problème dont découlent tous les autres. La coordination interuniversitaire ne peut être séparée d'une réflexion sur les buts et la structure de tout l'enseignement supérieur. Il faut commencer par étudier plus généralement le développement de l'université, développement dont la réforme de l'enseignement et la coordination interuniversitaire ne sont que des corollaires. D'aucuns mettent en doute ce fait établi.

La relation étroite entre développement et réforme de l'université d'une part, et coordination, d'autre part, n'est pourtant pas difficile à voir. L'université ne souffre pas seulement d'un manque de place. Il ne suffit pas d'investir des millions pour mettre davantage de locaux à la disposition de l'enseignement. Encore faut-il résoudre la crise structurelle de l'université, qui vient de son inadéquation au monde moderne. Si donc on ne veut pas faire du replâtrage, mais bâtir du neuf en partant de conceptions neuves, on ne peut accepter de coordonner sur la base des installations actuelles. En même temps que l'on coordonne, on se posera donc aussi le problème de

la réforme de l'université, de son adaptation au monde moderne, à ses techniques nouvelles, à ses méthodes d'enseignement perfectionnées, de son adéquation au développement extraordinaire des sciences.

Il en va de même de cet aspect particulier de la coordination qu'est l'équivalence des semestres, des examens et des diplômes. Vouloir étudier l'équivalence en la considérant comme un problème isolé, c'est se condamner d'avance à ne proposer que des solutions partielles et insuffisantes. Ou alors, on appellera coordination ce qui n'aura été qu'une simple reconnaissance mutuelle des diplômes et des semestres, un acte de tolérance à l'égard des autres universités. Mais ainsi, on n'aura en rien adapté les uns aux autres les programmes d'études et les conditions d'examen. En fait, on n'aura pas coordonné au vrai sens du terme.

Il découle de ces considérations que pour étudier valablement la coordination interuniversitaire, il faut étudier en même temps la réforme et le développement de l'université. Ce n'est que par ce détour, par cet élargissement de l'horizon, que l'UNES pourra s'attaquer en connaissance de cause au problème qui concerne avant tout les étudiants, celui de la libre circulation entre les universités, qui présume l'équivalence des semestres, des examens et des diplômes.

Dans cette optique, il devient naturel que les AGE et l'UNES cherchent à mieux connaître la situation dans chaque haute école. Or il est apparu à la Commission universitaire que le meilleur moyen pour recueillir ces informations était de se muer momentanément en Commission universitaire itinérante. Une fois que cette information aura ainsi été rassemblée, il de-

viendra possible pour l'UNES d'élaborer des propositions valables en ce qui concerne les équivalences.

### Démocratisation des études

L'adoption d'une modification de la Constitution fédérale et l'entrée en vigueur, le 1<sup>er</sup> juillet 1965, des lois d'application de l'article 27 quater Cst. F. a été un pas, mais un pas seulement, vers la démocratisation des études. Cette mesure est partielle pour la simple et bonne raison qu'elle ne fait qu'améliorer le régime des bourses pour étudiants universitaires, sans que leur recrutement soit forcément élargi. L'information à la base reste insuffisante et le restera tant que le système actuel n'aura pas été amélioré.

Quand je dis « information à la base », j'entends parler du choix des études, qui se fait très tôt, entre 11 et 16 ans suivant les cantons. C'est à ce niveau-là qu'il s'agit de mettre l'accent principal de notre activité en faveur de la démocratisation des études. Il est avéré en effet que la sélection se fait au détriment des classes agricole et ouvrière et au profit de la classe supérieure.

Il existe plusieurs méthodes pour parer au manque d'information à ce niveau. L'une d'entre elles, appliquée en Angleterre par NUSEWNI, consiste à envoyer des équipes composées d'étudiants, de professeurs et de secrétaires d'université, faire une visite des classes dans lesquelles s'opère le premier choix pour l'entrée dans l'enseignement supérieur. Les élèves sont ainsi mis au courant des possibilités d'études et d'aides financières (en Angleterre : salaire d'études). Un système semblable a été lancé par VDS en Allemagne sous le nom de « Student auf's Land ». Cette information n'est évidemment que partielle, puisque les parents des élèves, qui prennent la décision à ce niveau-là, ne sont pas touchés directement. Un des mérites du système réside dans le fait que l'influence de l'instituteur, qui est souvent négative, pour le choix des études supérieures, est diminuée.

L'UNES aurait la possibilité de lancer une campagne d'information semblable et de la réaliser en collaborant éventuellement avec la section des instituteurs de la VPOD. De plus, des associations de parents d'élèves accepteraient peut-être de prendre part à cette campagne d'information. Dans la situation actuelle, avant que des mesures plus radicales aient été prises sur le plan fédéral, l'UNES devrait étudier la possibilité d'agir dans ce sens. En plus des enseignants et des parents d'élèves, l'on pourrait faire appel, pour collaborer à cette action, aux associations d'étudiants des cantons non universitaires.

Au Congrès de Zoug, l'UNES a pris position en faveur des principes contenus dans le document S. 13, tout en

reconnaissant qu'« on ne peut obliger les sections à reconnaître toutes les revendications qui y sont contenues » (motion sociale 4.4.). La position ambiguë qui a été adoptée en cette occasion provient avant tout de la confusion qui règne au sujet de la définition de plusieurs termes, en particulier celui de l'examen automatique. Or l'examen automatique est précisément une des meilleures méthodes pour parer au manque d'information à la base », puisqu'il a pour but, au moment du premier choix, de porter à la connaissance de l'élève et de ses parents, les diverses orientations d'études et les aides financières correspondantes. Considéré du point de vue de l'information, l'examen automatique est vraiment la solution optimum : l'orientateur, ou celui qui reçoit l'élève et parents, discute avec eux et leur permet de surmonter les obstacles psychologiques qui les rendent méfiants à l'égard des études supérieures. Point n'est besoin de dire que cette solution ne représente en rien une ingérence dans la liberté individuelle de l'étudiant, puisque celui-ci est libre d'accepter ou de refuser les subsides auxquels il a droit. De plus, l'examen

automatique réalise le droit aux études, postulat fondamental admis par l'UNES depuis le 22 mai 1964.

L'étude des solutions à court et à long terme à adopter pour favoriser une démocratisation de l'enseignement encore imparfaitement réalisée dans notre pays nécessite un travail qui dépasse les forces du seul VPS et de l'UNES. Il y aura lieu de lui adjoindre des collaborateurs à l'occasion de l'AG de Bienne.

### Ressort international

Un décalage se manifeste fréquemment entre les principes généraux définis par la motion d'orientation générale (MOG) et la charte de la CIE à laquelle a souscrit l'UNES d'une part, et la pratique des AGE et du Bureau de l'UNES d'autre part.

Il apparaît que l'UNES est écartelée entre le principe de la neutralité, certaines positions politiques internes, la politique dite du CUS et un abstentionnisme regrettable d'une majorité d'AGE, qui s'occupent peu ou qui ne s'occupent pas de la politique internationale étudiante.

(Suite en page 2)

## CONFÉRENCE AU TURNUS

### M. E. Faillettaz parle de l'« Université de Dorigny »

Le Turnus étudiantin lausannois a pour tradition de réunir en une séance commune toutes les sociétés qui en font partie. La dernière réunion eut lieu le vendredi 27 mai à la salle de Stella WALDENSIS, avenue J.-J.-Mercier 15.

L'invité d'honneur était M. Emmanuel Faillettaz, directeur du Comptoir suisse et président de la « Communauté de travail pour l'aménagement des terrains de Dorigny ». Le sujet du conférencier : « L'Université de Dorigny » attirera la masse des étudiants portant couleurs au point que le Fuchs-Major de Stella, débordé, dut faire quérir chaises et boissons pour les derniers arrivants.

M. Faillettaz, par la précision de son exposé, par l'enthousiasme de ses idées, sut captiver un auditoire réputé parmi les plus turbulents de notre ville.

La genèse du projet, le choix (parfois contesté) des terrains de Dorigny, furent rapidement esquissés. Par des plans et des tableaux synoptiques, l'orateur nous indiqua les possibilités d'expansion de la nouvelle Alma Mater, comparés avec des projets ou des créations récentes à l'étranger.

Parlant des architectes qui seront chargés de la construction, le conférencier souhaita qu'ils ne s'abandonnent pas à la grandiloquence architecturale. Préférons à un nouveau Palais de Rumine des bâtiments élégants et fonctionnels, à une montagne de stucs

d'orge, des auditoires rationnels et en nombre suffisant.

Le problème de l'EPUL fédérale fut abordé ; cette question souleva les passions des fédéralistes et des centralisateurs qui s'affrontèrent au cours de la discussion.

M. Faillettaz estime qu'une EPUL fédérale apporterait une solution au problème du financement de la nouvelle université.

Quant aux délais de construction, si les chiffres avancés par l'orateur firent sourire quelques sceptiques, il apparut que le président de la communauté de travail n'avait pas l'intention de blanchir sous ce harnais et entendait faire tout son possible pour accélérer la lourde machine gouvernementale. De vigoureux applaudissements saluèrent ces paroles dynamiques et la discussion fut ouverte. Le président de l'AGE-Cité Jacques Demont demanda certaines précisions concernant le travail de la communauté.

Maurice Graber sema le doute dans les esprits des jeunes Fûchse en posant une question insidieuse et fort embrouillée.

M. Faillettaz répondit avec le maximum de précision à toutes les questions. Il nous quitta au milieu d'applaudissements nourris tandis que les plus résistants turnusiens s'apprêtaient à prolonger cette soirée « jusqu'au matin »...

B. M. GLOOR,  
Président du Turnus.

**VOIX UNIVERSITAIRES**

Journal mensuel édité  
par l'Union des Etudiants lausannois

LAUSANNE, rue de la Barre 1  
CCP II 146 77. Tél. (021) 22 35 40

Comité de rédaction :  
Rédacteur responsable :  
François THÉRAULAZ (AGECITE)

Imprimerie Vaudoise  
Ruchonnet 15 Lausanne  
Tirage : 6500 exemplaires

Abonnement un an :  
ordinaire 4 francs, de soutien 10 francs.

Publicité :  
Mme GUEISSAZ, avenue Montchoisi 25,  
Tél. 26 93 57. CCP II 196 65

où irez-vous ce soir...

**TABARIS**  
Dancing Music-Hall

**BRUMMELL**  
Stéréo-Parade attractions

**BAGATELLE**  
Dancing de la jeunesse

**SCOTCH**  
« Whisky à gogo »

LAUSANNE  
réservations (021) 22 09 33



## GAGNEZ DU TEMPS ET DE L'ARGENT!

Le Parking Lausanne Montbenon vous offre :

**SON PARC :**

- 50 ct. l'heure
- 1000 places

Abonnements à prix réduits

**SA BENZINE EN SELF-SERVICE :**

- normale : 52 ct.
- super : 55 ct.

**SON SUPERCARWASH :**

En 5 minutes  
votre voiture est lavée !

Tarif : de 6 à 8 francs

Abonnements à prix réduits

Entrées : chemin de Mornex et avenue J.-J. Mercier. Tél. 22 62 92



# Rapport du président de l'UNES à l'assemblée générale des 11 et 12 juin 1966 à Bienne

(Suite de la première page)

Il est bon que quelques étudiants se spécialisent dans ce domaine en faisant partie de la Commission internationale. Il n'est pas bon en revanche que les AGES tirent prétexte de ce fait pour se désintéresser du ressort international.

Ceux qui ont représenté l'UNES à l'étranger savent quel grand bénéfice les hôtes aussi bien que les visiteurs retirent de leurs délégations. A cette occasion, ils apprennent qu'il y a d'autres politiques internationales possibles, ils comprennent pourquoi certains UN ont une activité si politisée. Je citerai deux exemples à l'appui de cette assertion. Le premier est tiré du rapport des délégués de l'UNES (Wilfried Rutz et Charles Joye) au dernier Congrès de l'UIE.

« Quand pour les occidentaux par exemple on parle de « problèmes étu-

dants », on s'en tient à un domaine limité qui comprend les questions d'études, de bourses, de programmes, de logement, de nourriture. Mais dans des pays où la conception du rôle de l'étudiant est différente, il va sans dire que vie politique nationale et problèmes internationaux concernent aussi les étudiants. Pour des pays peu développés où la misère du peuple s'accompagne souvent de l'oppression par une classe privilégiée de la population, il arrive normalement que les étudiants avant de se préoccuper de leur propre sort pensent à changer les structures politiques de leurs pays.

« Il faut être à mon avis extrêmement prudent dans notre jugement vis-à-vis de l'attitude politique de nombreuses unions nationales. Elle est souvent imposée par la situation du pays et non pas telle que choisie délibérément. Le jour où les libertés académiques seront supprimées en Suisse il

sera normal que les étudiants s'engagent dans une lutte « politique » pour essayer de les recouvrer. Quand les droits des gens sont bafoués il est normal que les étudiants s'en inquiètent.

« L'attitude politique n'est pas toujours uniquement opportuniste ou démagogique. Elle est aussi et cela il faut le souligner ici, dans beaucoup de cas, une attitude honnête.

« Nous sommes en Europe relativement peu sensibles à ces problèmes et nous les interprétons mal. Au fur et à mesure qu'augmente le bien-être des nations, les soucis des étudiants diminuent. Il n'y a pas d'exemple d'union nationale apolitique dans les pays en voie de développement. *L'apolitisme est un luxe pour pays riches.* »

Le second exemple est celui de TMTF, UN d'un pays en voie de développement. Les participants au LEP entre TMTF et l'UNES ont écrit :

« Sur le plan intérieur, l'activité politique du TMTF relève du profond sentiment des étudiants d'appartenir aux facteurs de développement en Turquie, vers le progrès. Le manque d'éducation en général, d'éducation politique en particulier ordonne que ceux qui ont bénéficié d'une instruction supérieure se sentent responsables de l'avenir du pays. Le TMTF n'a pas compris la thèse apolitique, défendue actuellement par l'UNES, qui limite l'activité de la politique estudiantine aux affaires culturelles, universitaires et sociales. Limitation indéfinissable, selon eux, car toutes les activités humaines dans la société ayant un aspect politique, il est aléatoire de tracer une ligne de séparation entre les questions qui ont un but spécifiquement politique et celles qui n'en ont pas. »

Ces expériences montrent clairement qu'il n'est pas possible, vis-à-vis des UN des pays en voie de développement, de justifier un abstentionnisme complet dans les questions de politique internationale qui apparemment ne touchent pas directement l'étudiant suisse. Sinon, on nous demandera à bon droit de qui nous sommes encore solidaires.

Les exemples récents du soutien qu'a pu apporter l'UNES aux étudiants opprimés en Grèce, en Espagne et en Afrique du Sud indiquent la voie à suivre.

Les quelques idées exprimées ici ne sont destinées qu'à lancer une discussion au sein de l'UNES qui aboutira peut-être, lors d'une des prochaines AG, à l'adoption d'une nouvelle MOG. Que la Commission internationale et les AGE abordent donc cette réflexion nécessaire.

## Ressort culturel

Comme le signale le VPC dans son rapport, la prise en charge de la majorité des motions culturelles par l'UNTUS diminue considérablement les tâches du VPC. Dès lors, une nouvelle répartition des charges est devenue nécessaire au sein du Bureau, qui est prêt à étudier et à expérimenter de nouvelles solutions, puis à les soumettre aux AGE lors du prochain congrès de l'UNES.

## Affaires intérieures

Le poste de VP est sans contredit un des plus importants au Bureau de l'UNES. C'est lui qui doit faire en sorte que tout ce qui est produit et réalisé par l'UNES soit porté à la con-

naissance des étudiants, du public, de la presse et des autorités. De lui dépend en quelque sorte l'impact de l'activité de l'UNES sur le monde extérieur (de ce point de vue, le VP est mal nommé).

D'un autre côté, il appartient aussi au VP de fortifier l'unité intérieure de l'UNES, tâche qu'il ne peut évidemment mener à chef tout seul. C'est à ce niveau-là qu'un effort de toutes les AGE est nécessaire. Vous savez que le Bureau actuel accorde un grand prix à cette unité interne, condition sine qua non d'une activité efficace de l'UNES.

Les intérêts communs à défendre dans le domaine universitaire ont montré cette année que les vieux antagonismes entre Suisses allemands et Suisses romands avaient perdu leur sens. Il est même apparu que les assemblées de sections régionales n'avaient plus leur raison d'être. Elles peuvent avoir tout au plus comme effet de former des blocs et d'entraver le travail de l'UNES. Des propositions nouvelles ont été faites qui promettent des structures beaucoup plus efficaces pour préparer les assemblées de l'UNES : contacts bilatéraux transsarniens, échange de délégations, conférence des présidents des AGE, etc. Ce sont là certainement des moyens qui nous permettront de combler le fossé creusé par nos devanciers entre nos régions linguistiques.

## Finances

Le bilan intermédiaire du trésorier indique que la situation financière de l'UNES n'est pas reluisante. On peut se lamenter, on peut chercher diverses causes à cet état de fait. Mais ce qui compte avant tout, c'est de poser le vrai problème : que doit faire l'UNES, et comment trouver les fonds pour lui permettre de faire ce qu'elle doit ?

Il est clair qu'au cours des six dernières années, l'activité de l'UNES s'est développée régulièrement, et personne ne contestera que ce développement

soit positif. En proportion, ses charges financières se sont accrues, et il s'agit maintenant, plutôt que de vouloir restreindre son activité, de lui trouver des fonds qui lui permettent de « tourner ».

Il est faux d'affirmer comme un principe absolu que « l'on ne doit pas faire de déficit » si l'on a des bases financières malsaines. Il importe bien plus de revoir ces bases financières et de chercher de nouvelles sources de revenus. L'UNES est bien loin d'avoir exploité toutes les possibilités dans ce domaine quand on sait comment d'autres UN sont financées. Avant qu'une étude sérieuse ait été faite dans cette direction, il serait prématuré de compromettre l'avenir de l'UNES en lui imposant des restrictions qui à première vue semblent se justifier.

## Action de l'UNES

Il est clair en effet, pour celui qui connaît le fonctionnement du Bureau de l'UNES, que les tâches actuelles dépassent déjà les forces de travail et la disponibilité des membres du Bureau. D'une part, il y a lieu d'envisager une nouvelle répartition des tâches au sein du Bureau, comme je l'ai déjà dit, et d'autre part, il est à souhaiter que l'on puisse un jour augmenter le personnel à plein temps. Je suis pleinement conscient des difficultés financières soulevées par cette dernière proposition. Mais ce n'est pas une raison pour que nous nous laissions rebuter à priori par elles. Tâchons bien plutôt d'étudier quelles sont les possibilités de les surmonter.

En guise de conclusion, je ne ferai pas de grandes phrases. La mise en lumière des problèmes de l'UNES que je me suis proposé de faire aussi bien que les points soulevés par les VP (cf. par exemple le rapport du VPI sur le Congrès de VDS, p. 5 : 4. Würdigung ; 5. Die Charta) indiquent assez que l'UNES se trouve actuellement dans une phase d'expansion.

Théodore BUSS.



## Billets à prix réduits

### Au départ de Lausanne

Emission : du 1<sup>er</sup> juin au 31 octobre 1966.  
Validité : 2 jours, en 2<sup>e</sup> classe.  
Aller : le jour d'émission par n'importe quel train partant avant 14 h. 30.  
Retour : le jour d'émission ou le lendemain par n'importe quel train.

Destinations :	Fr.	Destinations :	Fr.
Saint-Cergue - La Givrine	12.—	Gryon / Barbolesaz / Villars BVB	11.60
Le Pont	8.40	Col-de-Bretaye	16.—
Charmey (Gruyère) / Moléson-Vill.	13.—	Salvan / Les Marécottes	14.40
Les Pléiades	8.60	Finhaut / Le Châtelard-Gléroz	17.60
Les Avants / Sonloup	8.60	Champex	18.40
Château-d'Œx	11.—	Verbier	18.40
Rougemont	12.60	Grand-Saint-Bernard	23.—
Gstaad	14.—	Montana-Vermala	22.—
Rochers-de-Naye	16.—	Leukerbad	23.—
Leysin-Foydey	11.—	Saas Fee	29.—
Champéry	12.—	Morat via Neuchâtel - bateau et retour via Moudon ou vice versa	15.—
Morgins	14.60		
Les Diablerets	11.—		
Col-du-Pillon	13.80		

(Glacier des Diablerets, suppl. de Fr. 14.—)

### Billets complémentaires

Sur présentation du billet spécial CFF, de nombreux téléphériques et télésièges accordent des réductions.

### Vente des billets

Guichets des billets de la gare de Lausanne, et à l'avance agence CFF, place Saint-François 2, et agences de voyages.

## PENSION TRÈS SOIGNÉE

avec ou sans chambre - cadre tranquille et élégant,

5 minutes de Chauderon, accueillerait encore quelques pensionnaires. Tous renseignements aux heures des repas,

16, av. Recordon, 3e étage, tél. 25 58 46

## VOTRE THÈSE

Nos spécialistes sauront vous épargner temps et argent.

Une thèse couronnée de succès, fruit d'un intense travail, peut aussi être réalisée sous une forme soignée et claire à un prix avantageux !

Notre documentation est à votre disposition, sans engagement de votre part :

exemplaires de thèses,  
directives pour l'impression,  
catalogue d'édition des thèses déjà parues,  
etc.

JURIS DRUCK & VERLAG, Dr H. Christen, Bastelplatz 5, 8001 Zurich - Tél. (051) 27 77 27

Je désire sans engagement des renseignements / des exemplaires de thèse.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Domicile : \_\_\_\_\_ Canton : \_\_\_\_\_ Rue : \_\_\_\_\_

Téléphone (si désiré) : \_\_\_\_\_ Heure : \_\_\_\_\_

Faculté : \_\_\_\_\_

(à envoyer dans une enveloppe ouverte, affranchie de 5 centimes)



## RALLYE DU DROIT

Annoncé par un remarquable battage publicitaire et attendu par tout ce que notre Université compte de représentatif, le rallye du droit vit la distinction des participants le disputant à l'éclatisme des organisateurs.

De Lausanne à Montricher et par grand soleil, un parcours admirablement jalonné fit appel autant à la sagacité des passagers qu'à l'adresse des pilotes.

Suite à cette réussite complète qui vit l'équipe Huguenin-Girardet enlever le premier prix avec un kilométrage record de 63 kilomètres, une brillante soirée parrainée par notre excellent ami et président F. Carrière se prolongea par un bal rehaussé par la présence de M. le professeur Sturm qui prouva que, de l'enseignement du droit romain aux rythmes d'aujourd'hui, il n'y a qu'un pas que l'enthousiasme et la jeunesse du cœur suffisent à franchir.

Tout au long de cette journée, synthèse idéale d'exceptionnelles imaginations et ingéniosités, les occasions de s'esbaudir sainement ne firent pas défaut.

Notons à ce propos la piquante mise en fuite de quelques illuminés qui pensaient perturber cette manifestation.

(Suite en page 5)

## BAR A DISQUES



Le plus grand choix dans les appareils de  
TELEVISION - RADIO - TRANSISTORS  
ENREGISTREURS - STEREO - PICK-UP

Rebais 5% pour étudiants

Terreaux 16 - Lausanne - Tél. 23 55 27



world-famous for flavour and taste



## Centre d'études européennes au Tessin

Les milieux culturels de la Suisse italienne ont toujours été conscients de l'impossibilité et même de l'inopportunité d'avoir leur propre université, mais ils n'ont jamais vraiment renoncé à l'aspiration de pouvoir disposer, d'une manière ou d'une autre, d'un institut d'études supérieures dont la nature n'a toutefois jamais été très bien définie.

C'est ainsi que M. Ugo Gianella, dans son intervention au Conseil national sur l'aide aux universités cantonales, proposa que soit envisagée dans le cadre d'une nécessaire coordination interuniversitaire, la possibilité de créer dans le canton du Tessin, pour une branche ou pour l'autre, un institut universitaire dont pourraient se servir les étudiants de plusieurs universités suisses, au stade de la spécialisation. Il est souhaitable, dans l'intérêt de toute la Suisse, qu'une telle coordination se fasse, mais désormais elle n'est plus, pour les Tessinois, la seule chance dont ils disposent pour qu'un centre universitaire puisse naître dans leur canton : ils vont avoir un Centre universitaire d'études européennes.

En effet, en 1964, une fondation a été créée et placée sous le patronage du Conseil de l'Europe, dans le but de promouvoir la construction d'un Centre européen dans le village de Carona, où Mme Celestina L'Orsa-Zschokke a donné, à cette fin, sa propriété de 36 000 mètres carrés. Le village de Carona se trouve à dix kilomètres de Lugano, sur les pentes du Monte San Salvatore, où l'on a un incomparable point de vue sur le lac.

Le but du Centre européen qui va surgir là-haut est de réunir pour des cours de trois mois, qui auraient lieu en automne et au printemps, des étudiants de toutes facultés en provenance de toute l'Europe, pour leur donner la possibilité, avant la fin de leurs études, d'étudier et de discuter avec les professeurs et les conférenciers les problèmes fondamentaux de l'intégration européenne. Pendant les vacances le Centre serait le siège de congrès, de conférences, de séminaires, auxquels participeraient les exposants de milieux professionnels dont les problèmes sont désormais à résoudre à une échelle européenne.

Les Universités de Sussex (Grande-Bretagne), de Mainz (Allemagne) et de Zurich ont assumé la responsabilité

du programme des cours. Les Universités de Berlin, de Nancy, l'Université et l'Institut pour les études de politique internationale de Milan ont assuré leur collaboration, s'engageant à envoyer leurs professeurs.

L'organisation du Centre est assurée par les organes suivants :

— le Conseil d'administration dont font partie notamment M. Peter Smithers, secrétaire général du Conseil de l'Europe, en qualité de président ; la fondatrice, Mme Celestina L'Orsa-Zschokke ; l'ancien conseiller fédéral M. Wahlen ; le conseiller d'Etat directeur de l'instruction publique du canton du Tessin, M. Bixio Celio ;

— le Conseil académique formé par le directeur du Centre et les représentants des trois universités associées : c'est l'organe qui établit le programme académique ;

— le directeur du Centre, occupé à plein temps, qui est nommé par le conseil d'administration pour une période de cinq années et qui sera aidé dans sa fonction par deux assistants. On admettra au Centre des étudiants qui n'ont pas encore obtenu la licence ; les candidats devront être acceptés par un comité de professeurs des trois universités responsables (Mainz, Sussex et Zurich).

Les universités qui envoient leurs étudiants devraient considérer la fréquentation du Centre comme faisant partie de l'enseignement de leurs propres facultés, et reconnaître au diplôme délivré aux étudiants la valeur d'un certificat de séminaire.

Les étudiants ne seront tenus à payer aucune taxe de cours ; ils payeront seulement une contribution aux frais de séjour.

Comme toute réalisation, la construction et le fonctionnement du Centre européen exige des capitaux, qui ne sont pas encore là. On prévoit une dépense initiale de trois millions et demi pour la construction des bâtiments pour les salles de cours et la bibliothèque, et dans un deuxième temps environ deux millions pour construire quelque maison d'étudiants. Les frais annuels de fonctionnement seront d'environ 350 000 francs. Plusieurs fondations européennes ont été contactées, en dehors de la Suisse, et

elles se sont déclarées disposées à contribuer au financement du Centre de Carona ; mais elles attendent que la Suisse et le canton du Tessin fassent le premier pas, ce que nous souhaitons voir fait au plus tôt.

Le programme d'enseignement pour la première année a déjà été établi. Pendant le cours d'automne (septembre, octobre et novembre) le sujet principal sera l'intégration européenne du point de vue politique : histoire du mouvement européen, institutions européennes existantes, avenir politique de la Communauté européenne, problème des souverainetés nationales, extension géographique de la Communauté, relations avec l'A.E.L.E. Le sujet secondaire sera « l'idée de liberté » dans la tradition culturelle commune des pays européens.

Le cours printanier (février, mars, avril) portera principalement sur l'aspect économique et financier de l'intégration européenne : communauté industrielle, communauté agricole, problème d'une monnaie unique, question des migrations internes à la Communauté. Le thème secondaire traitera de la pensée scientifique contemporaine et de ses répercussions sociales et politiques sur l'Europe.

Pendant ces périodes d'étude, le programme sera complété par des conférences sur la culture, l'histoire et les problèmes économiques du Tessin et de la Lombardie.

Faire connaître cette magnifique initiative et chercher l'indispensable appui spirituel et matériel, tel est le but d'un comité d'action dont les représentants des étudiants ont été appelés à faire partie.

Pour le Tessin et pour la Suisse, la réalisation du Centre universitaire européen de Carona est une occasion à ne pas manquer. L'effort requis est minimum et la fin est noble : par un apport à la formation des jeunes élites à un esprit de solidarité européenne, contribuer valablement à une plus grande entente et collaboration entre les peuples européens vers la conquête de leur « nouvelle frontière » : l'Europe Unie.

Martino ROSSI.



## Au boulevard de Grancy

Combien d'étudiants connaissent l'existence, au boulevard de Grancy, du Centre universitaire catholique ? Son éloignement de la Cité constitue un obstacle pour les étudiants qui disposent en général d'un temps assez limité. C'est pourquoi on y rencontre surtout des Epuliens. Il est pourtant situé à trois minutes de la gare. Parmi ceux qui le connaissent, nombreux sont ceux qui s'en font une idée fautive. Fondé par un groupe d'anciens universitaires catholiques lausannois, il n'est ni un séminaire, ni un club de bigots. Ses fondateurs estimaient simplement nécessaire pour les étudiants d'avoir une maison qui soit à la fois un centre spirituel, culturel et récréatif.

L'aumônier, un Père dominicain, habite la maison et il est toujours prêt à recevoir les étudiants. Les cours de philosophie et d'étude biblique, les conférences, les cercles de faculté sont accessibles non seulement aux étudiants catholiques, mais à tout étudiant qui s'y intéresse.

Les activités de ce Foyer ne sont pas uniquement intellectuelles. Chaque année, une soirée d'ouverture a lieu au début du semestre d'hiver, ainsi qu'un bal de carnaval au mois de février. Au semestre d'été, les étudiants en médecine abandonnent leur blouse blanche pour le tablier de cuisinier et nous préparent une broche. Il ne faut pas oublier le rallye qui aura lieu cette année le 18 juin.

Un service social est également assuré au Centre. Vingt chambres sont à la disposition des étudiants, ainsi qu'une bibliothèque de travail. Le restaurant self-service est compris dans la liste des restaurants à bas prix. Pour ceux qui aiment le changement, le snack-bar permet de manger à la carte.

Une secrétaire sera heureuse de vous donner tous les renseignements que vous voudrez bien lui demander. Tél. 27 60 67. Des affiches vous annoncent bien à l'avance les manifestations d'un caractère plus spécial.

A. G.

## SITUATION DU THÉÂTRE UNIVERSITAIRE

En ce début d'année, nous venons d'assister à deux événements importants, tant sur le plan international que dans le cadre strictement national : le Festival mondial de Théâtre universitaire, à Nancy, et la création de l'Union Nationale des Théâtres Universitaires de Suisse (UNTUS), à Neuchâtel.

Du 22 avril au 2 mai, à l'occasion de la quatrième édition du Festival mondial de Théâtre universitaire, Nancy fut encore une fois le lieu de rencontre de 25 troupes universitaires venant de pays aussi différents que le Brésil, le Japon ou l'Egypte. Près de cinquante représentations, autant de colloques, la présence de nombreuses personnalités du théâtre et une organisation parfaite dans une ambiance de fête, tout concourut à une brillante réussite. Mais l'événement n'est pas là : sous la diversité de forme, derrière les mises en scène les plus opposées, est apparue une volonté commune de remise en question du monde tel qu'il s'offre à l'étudiant contemporain. Certes, la réaction variait d'un pays à l'autre, d'une tradition à une autre, mais le spectateur découvrait presque toujours une véritable passion pour l'art dramatique en tant que moyen d'expression indispensable, une inquiétude latente et un désir d'agir,

dont on peut dire qu'ils sont la seule survie du théâtre universitaire. Le public le sentit, en dépit des barrières linguistiques, et refusa les spectacles qui ne traduisaient pas un authentique besoin d'expression et qui évitaient de poser un problème. De même le jury, présidé par Michel Butor, ne s'y est pas trompé : il distingua les troupes brésilienne et turque dont les spectacles, très réussis formellement, illustraient parfaitement les contradictions et les problèmes de leurs pays respectifs, ainsi que la troupe anglaise qui, à travers le thème imposé, exprima avec violence les idées de la jeune génération face à une Angleterre en plein bouleversement social. En conclusion, une confrontation passionnante et unique qui a permis de découvrir le véritable sens du théâtre universitaire et à laquelle le Théâtre universitaire de Lausanne regrette de n'avoir pu participer, faute de moyens financiers suffisants.

Un mois plus tard, à Neuchâtel, les délégués de huit troupes universitaires suisses se réunissaient pour la première fois(!), et après une longue discussion des statuts, constituaient officiellement l'Union Nationale des Théâtres Universitaires de Suisse (UNTUS) qui a pour buts essentiels de défendre les intérêts communs des

différentes troupes suisses et de promouvoir une activité commune, tout en facilitant les contacts et les échanges. Premiers objectifs de cette association : faire connaître le théâtre universitaire suisse, au moyen d'une brochure et éventuellement d'un spectacle réalisé en commun et présenté dans les grandes villes suisses ; puis, organiser la deuxième « Semaine suisse de Théâtre universitaire » (le premier festival national de ce genre ayant eu lieu à Saint-Gall, en été 1965).

Le Théâtre universitaire de Lausanne se réjouit de voir ainsi se resserrer les liens entre troupes suisses et entre pays différents, et compte tirer parti de cette situation nouvelle pour présenter son travail dans d'autres villes universitaires ou dans le cadre de rencontres internationales. Quant à son programme d'activité pour la fin de cette année, il est surtout axé sur la poursuite de l'expérience entreprise l'automne dernier déjà, à savoir un séminaire de recherche sur l'art dramatique, qui se concrétisera prochainement sous la forme d'un spectacle expérimental. Nous saurons sous peu si cette réalisation pourra s'inscrire directement dans le cadre des activités culturelles lausannoises. Philippe DAHINDEN.



Lausanne 5, Clos-de-Bulle, Pré-du-Marché - Tél. (021) 23 99 20

### la solution à vos problèmes

#### SALON-LAVOIR :

5 kg. de linge en 48 minutes pour Fr. 3.60  
Séchage : 12 kg. pour Fr. 1.—  
Repassage sur demande

#### SERVICE CHEMISES-EXPRESS

3 chemises pour Fr. 3.60  
1 chemise pour Fr. 1.50  
en 24 heures

#### NETTOYAGES À SEC

5 kg. pour Fr. 10.—, en 30 minutes  
ou à la pièce avec repassage

Demandez notre prospectus avec bons

LA PAPETERIE MODERNE SPÉCIALISÉE POUR TOUTES VOS FOURNITURES

tables et machines  
à dessiner Kuhlmann

cahiers, carnets à  
anneaux, stylos

# A. KRIEG + CIE

RUE CENTRALE 6 - 1001 LAUSANNE

RABAIS 10 % A TOUS LES ÉTUDIANTS

articles techniques

compas Kern et Wild

règles à calculs



# À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNION NATIONALE DES ÉTUDIANTS SUISSES ALLEMANDS ET SUISSSES ROMANDS S'OPPOSENT À NOUVEAU

Les 11 et 12 juin, l'UNES tenait à Bienne son assemblée générale annuelle. Avec le congrès, c'est l'occasion pour les délégués étudiants de toute la Suisse de se réunir et de confronter leurs opinions sur les problèmes estudiantins les plus urgents. C'est aussi l'occasion pour le Bureau de l'UNES de faire adopter sa politique et de faire préciser celle qu'il devra suivre au cours du semestre à venir. Afin de préparer cette importante rencontre, les AGE romandes s'étaient rencontrées à Lausanne le 15 mai; elles avaient décidé d'adopter une attitude commune et modérée pour réduire au maximum les inévitables frottements avec les sections suisses allemandes.

Un ordre du jour important ayant trait aux domaines universitaire, social, culturel, international, etc. attendait les délégués. Tous les membres du bureau de l'UNES présentèrent un rapport d'activité intermédiaire. Celui du président, Théodore Buss, n'eut pas l'honneur de plaire à nombre de sections suisses allemandes. A ce propos, force nous est de relever l'attitude négative de quelques sections suisses allemandes, et en particulier de celle de Zurich. Depuis le dernier Congrès de Zoug, il semblait pourtant que l'antagonisme suisse romand-suisse allemand s'était considérablement atténué. Malheureusement, le vaste domaine des problèmes universitaires n'allait pas tarder à relever la profondeur du fossé séparant les conceptions des deux groupes linguistiques. Si l'urgence des problèmes du développement des universités n'est contestée par personne, en revanche les moyens propres à remédier à l'état catastrophique de la situation actuelle faisaient l'objet de profondes divergences de vue.

## La commission itinérante

L'AGE de Zurich estimait que l'UNES ne devait ni ne pouvait s'occuper de l'ensemble de ce problème, mais devait se borner à l'examen de quelques problèmes très particuliers, comme l'équivalence des diplômes, des semestres et des examens. Les AGE romandes, elles, pensaient que la solution de ces problèmes ne pouvait qu'être le résultat et la conséquence d'une étude d'ensemble du problème du développement des universités et refusaient le travail de « rafistolage » proposé par Zurich. Saisie d'une véritable crise de schizophrénie (selon les termes mêmes d'un des délégués de l'AGE de Bâle), les « leaders » zurichois entreprirent de ruiner tout le travail fourni par la Commission Universitaire instituée par le dernier congrès de Zoug. Celle-ci, après avoir achevé un questionnaire destiné à obtenir des renseignements précis sur la situation de chaque université, avait décidé de compléter son information par la création d'une Commission Itinérante qui devait visiter en une dizaine de jours toutes les universités et hautes écoles suisses, afin de se rendre compte de visu de la situation exacte. En possession d'informations précises et d'une précieuse vue d'ensemble, elle devait rédiger un rapport, dont l'existence est absolument indispensable. Ce rapport devait en effet permettre à l'UNES d'avoir enfin une véritable politique universitaire. Il devait également être un document de travail important pour les étudiants appelés à siéger dans les commissions cantonales s'occupant du développement des universités (Communauté de travail de Dorigny, par exemple). Mais, entraînées par l'AGE de Zurich, les sections alé-

maniques s'opposèrent violemment à la création de cette Commission Itinérante. Finalement, après plusieurs heures de discussions souvent passionnées, un compromis put être trouvé: une Commission Itinérante de 5 membres fut désignée. Mais le malaise causé par ce long débat (l'AGE de Genève alla même jusqu'à menacer de reconsidérer sa position au sein de l'UNES si la création de cette commission très importante était refusée) ne se dissipa qu'avec peine et plana sur tous les débats.

## Motions objection de conscience et suffrage féminin

C'est ainsi que les AGE suisses allemandes refusèrent d'adopter une mo-

tion présentée par le bureau de l'UNES qui « demandait aux autorités fédérales de mettre sur pied un statut pour les objecteurs de conscience qui ne soit plus une humiliation pour eux, mais une reconnaissance de la liberté de conscience ». Un même esprit d'opposition systématique fit rejeter la motion « suffrage féminin qui en appelait aux autorités et au peuple suisses afin que toutes les mesures soient prises à bref délai en vue d'introduire le droit de vote et d'éligibilité des femmes et de réaliser enfin le suffrage universel en Suisse, dans le domaine fédéral, cantonal et communal ». A la suite de cette décision, et afin d'être conséquentes avec le vote de leurs camarades suisses allemands, toutes

les déléguées étudiantes, excepté celles de l'Ecole d'interprètes de Zurich, qui s'étaient d'ailleurs opposées à cette motion (1), quittèrent la salle.

## L'aspect positif

Lors de cette assemblée générale, tout ne fut pas cependant négatif. L'unanimité, ou du moins une large majorité put sanctionner plusieurs motions et décisions. C'est ainsi que le Bureau de l'UNES a été chargé de prendre contact avec le Département militaire fédéral afin de lui demander d'étudier la possibilité de déplacer les cours de répétition des étudiants pendant les vacances universitaires. Il arrive en effet trop souvent que les

cours de répétition de trois semaines tombent au beau milieu d'un semestre d'été de 9 ou 10 semaines. Il serait d'autre part souhaitable, que, pour le calcul des prestations de la caisse de compensation, les étudiants ne fussent plus assimilés à des chômeurs. A ce propos, il convient de relever la volonté très nette de quelques AGE suisses allemandes (en particulier de celles de Bâle et de Saint-Gall) de tenir compte des efforts conciliateurs des Romands et leur attitude positive qui permit souvent de résoudre les problèmes difficiles. Mais tant que l'AGE de Zurich se cantonnera dans une opposition systématique et vaine, toute action efficace de l'UNES est impossible.

J. J. S.

## GAULOISES



## un faible pour les Gauloises?

(alors, vous aimez vivre et laisser vivre!)

*Vous aimez ces joyeuses soirées qui se prolongent jusqu'à la pointe du jour. Vous prenez plaisir à rentrer à pied - et en charmante compagnie - à travers les rues désertes de la ville endormie. Vous vous sentez l'âme d'un poète. L'heure est propice aux dernières*

*confidences... et aux Gauloises - les cigarettes de ceux qui savent apprécier les menus plaisirs de l'existence!*

LES GAULOISES VOUS OFFRENT L'ARÔME INTÉGRAL DES EXCELLENTS TABACS DE FRANCE - NATUREL, DELECTABLE, PARFAIT POUR LES VRAIS CONNAISSEURS!

Le magasin  
sympathique  
aux étudiants

**Schaefer**  
LAUSANNE Sports



# UNE RÉUSSITE EXCEPTIONNELLE: LES OPÉRAS PRÉSENTÉS DANS LE CADRE DU FESTIVAL DE LAUSANNE

Cette année, grâce à l'amabilité de M. M. Roth, 200 billets à prix réduits pour des places parmi les meilleures ont pu être mis à disposition des étudiants. L'Union des étudiants lausannois tient à remercier M. Roth et à souligner l'intérêt qu'il manifeste à l'égard du public mélomane étudiant.

## LA RÉDACTION.

Les spectacles présentés par la Deutsche Staatsoper dans le cadre du Festival de Lausanne ont été les plus parfaits que nous ayons vus depuis longtemps sur la scène de Beaulieu. Non seulement la qualité des voix est extraordinaire, mais la prestation de l'orchestre et l'autorité de ses chefs, la mise en scène, les décors et les costumes.

C'est une grande chance que les organisateurs aient pu s'assurer le concours de cette troupe qui quitte rarement Berlin et plus rarement se rend en Occident. Moscou, Zagreb, Paris, telles sont quelques villes qui ont eu le privilège de l'applaudir. Le répertoire de la Deutsche Staatsoper est assez vaste : les opéras traditionnels (Mozart, Wagner, Verdi, Puccini, Bizet, R. Strauss) et œuvres modernes (Prokofiev : *L'Ange de Feu*, *Histoire d'un Homme authentique*; Stravinsky, Dessan, Egk, Orff, etc.). Les opéras modernes ne remplissent pas toujours la salle, mais on les monte de toute manière, puisque le ministère paie.

Notons un procédé intéressant employé pour amener le public aux œuvres modernes et les lui faire comprendre : on donne des conférences avec de larges extraits musicaux enregistrés par l'orchestre lui-même sur bandes magnétiques, avant et après la représentation. Quelques petites tournées sont organisées dans les usines alentour de Berlin, mais elles sont rares : les ouvriers paraissent venir spontanément aux spectacles lyriques. D'ailleurs, on s'efforce de maintenir le réalisme sur la scène. Le souci du réalisme préside au choix des œuvres (mais Wagner ?) et à leur conception — ce que l'on a vu lors des représentations de *La Fiancée vendue* et de *L'Ange de Feu* nous porte à croire que ce parti pris est très loin d'être le pire ! Le sérieux avec lequel travaille la troupe est à relever. On compte au minimum dix répétitions pour une œuvre non encore inscrite au répertoire. Pour préparer *L'Ange de Feu*, il a fallu une année et quinze répétitions avec orchestre.

Il est inutile de rappeler la beauté des voix, la perfection de la diction et le sens théâtral des chanteurs. Nous en sommes encore stupéfaits. Combien rarement se trouve allié à de telles voix un tel talent de comédien ! Et pourtant les chanteurs ne semblent pas avoir suivi de cours particuliers pour comédiens. C'est tout au moins le cas des deux chanteurs que nous avons pu interroger : MM. Theo Adam et Reiner Süss.

Le premier, hôte coutumier du Festival de Beyreuth, a étudié le chant pendant quatre ans à Dresde, sa ville natale qu'il habite encore aujourd'hui. Ses rôles préférés sont Wotan, Don Giovanni, Sarastro (*La Flûte enchantée*), Philippe II (*Don Carlos*). Il n'a malheureusement pas eu l'occasion de créer beaucoup d'opéras modernes. Quand il s'attache à un rôle nouveau, il étudie d'abord la musique ; pour apprendre la partition, bien sûr, mais surtout pour comprendre le personnage tel qu'il doit apparaître dans l'œuvre. En plus, il lit des textes littéraires et historiques s'y rapportant afin de le placer dans son époque et de l'appréhender d'une manière plus philosophique, en quelque sorte. Par exemple, pour Philippe II de *Don Carlos*, il a lu Schiller et des historiens. Mais la vie à son personnage, il la donne selon la musique. Pour Wagner, il est partisan des mises en scène statiques en honneur à Beyreuth (et de plus en plus dans le monde entier). Mais la difficulté est de tenir son rôle sans défaillir. Il est beaucoup plus aisé de jouer Don Giovanni, où tout est mouvement, impulsions extériorisées, que Wotan ou le roi Heinrich, où il faut une forte tension musculaire pour se mouvoir au ralenti et une forte tension psychique pour donner l'impression, sans discontinuer, de la vie intérieure intense de ces personnages figés dans leurs gestes.

Le second est une basse bouffe que le public lausannois a pu applaudir dans le rôle de Kezal de *La Fiancée vendue*. Enfant, il a chanté dans le chœur de Saint-Thomas de Leipzig. Il a suivi le gymnase normal, puis s'est spécialisé dans les études musicales. C'est en 1959 qu'il est entré à la Deutsche Staatsoper. Ses rôles préférés sont : Beckmesser (*Les Maîtres Chanteurs*), Leporello (*Don Juan*), le baron Ochs (*Le Chevalier à la Rose*). Il a également joué dans des films comiques. Lui aussi, c'est la musique surtout qui le renseigne sur le personnage qu'il incarne. « Il y a une translation entre

la musique et la gestique. Lorsque éclate un coup de timbale, impossible de rester immobile, il faut un mouvement du pied ! » Nous l'avons vu jouer les entremetteurs ! Effectivement, ses gestes et ses mimiques suivent exactement les dessins mélodiques et acquiescent ainsi un tour si naturel et extraordinairement cocasse. Rapportons encore ce propos assez surprenant : « La gestique est aussi importante que la voix, et elle tend à le devenir de plus en plus dans l'opéra moderne. Avec Richard Strauss finit l'opéra traditionnel où la voix était le centre d'intérêt. Maintenant, le spectacle lyrique est plus total. Le texte est pris en considération, la mise en scène est plus mouvante. On exige de l'interprète de multiples qualités dont la voix n'est que l'une d'entre elles. »

Les chœurs ont beaucoup plu. La beauté des timbres a particulièrement frappé lors de leurs interventions dans *Lohengrin*. Ils ont rencontré une certaine difficulté à s'adapter au plateau de Beaulieu, nous a confié leur chef, M. Siegfried Völkel ; si l'acoustique est généralement excellente dans la salle, sur scène on n'entend guère l'orchestre s'il joue « piano », d'où risque de décalage entre les choristes et la fosse.

Les directions tant celle de M. Othmar Suitner, précise et passionnée, pour les opéras de Wagner, que celle, dynamique et étonnamment rythmée, du jeune chef Heinz Fricke pour les opéras de Smetana et Prokofiev, ont été au-dessus de toute éloge.

Quelques réserves ont été faites quant aux décors et aux costumes : ils auraient manqué de rutilance, auraient

été trop ternes. Or, c'est là, en fait, une de leurs principales qualités : ils sont beaux, agréables, dans la tonalité générale de la musique, mais ils n'attirent pas sur eux une attention excessive. M. Paul Pilowski (décors et costumes de *La Fiancée vendue* et de *L'Ange de Feu*, sur lequel il a travaillé plus de six mois) nous a indiqué sa méthode de travail. M. Pilowski est un ancien étudiant aux Beaux-Arts ; son activité s'exerce surtout au théâtre, mais il est de plus en plus fréquemment appelé à l'opéra. Il étudie le livret, puis les œuvres dont se sont inspirés les librettistes (la nouvelle de Brioussou pour *L'Ange de Feu*) et les ouvrages des historiens, puis la musique. Car il ne suffit pas d'être dans la note littéraire ou historique, il faut être dans la note musicale ! Ainsi ses décors ne sont plus stupidement la traduction colorée du texte en italique qu'on peut lire sur le livret au début de chaque tableau, ni étrangers, malgré leurs éventuelles qualités artistiques intrinsèques, à l'opéra tel qu'on l'entend. Wagner certifiera que, loin de nous égarer hors de la musique, M. Pilowski, par ses décors et costumes, nous a au contraire procuré une ambiance qui a aiguisé notre attention musicale : décors ouverts, clairs, supposant la chaleur de l'été bohémien dans *La Fiancée vendue* ; décors fermés, presque morbides, décrivant admirablement l'atmosphère de Moyen Age finissant dans *L'Ange de Feu*.

Parmi les décors de M. Heinz Pfeifferberger pour les opéras de Wagner, nous avons particulièrement admiré celui du début du troisième acte de *Lohengrin*.

Les mises en scènes ont aussi été un sujet de complète satisfaction. Celles d'Erich Witte pour *Lohengrin* et *La Walkyrie* étaient dans la ligne des mises en scène de Beyreuth. Cette conception est peut-être éloignée de l'esprit latin, mais elle n'en est pas moins efficace, et on n'en a pas trouvé d'autres mieux adaptés à la partition. Horst Bonnet a bien fait ressortir le caractère campagnard et insouciant de *La Fiancée vendue*. Quant à Heinz Rückert, sa mise en scène de *L'Ange de Feu*, dont le clou était la violence chorégraphique du dernier tableau, était, à proprement parler, exaltante, comme la musique. Mais ce qu'il y a le plus à apprécier dans ces mises en scènes, c'est qu'il n'y a plus de genou à terre ni de gestes du bras à la mode des empereurs romains dès qu'il s'agit d'exprimer un sentiment particulier. Ces mises en scènes sont en rapport avec la musique et la situation. Il n'est pas ridicule d'insister sur une chose qui semblerait devoir aller de soi. Cela est si rare à l'opéra, qu'il faut continuer d'applaudir quand bien même le rideau est tombé depuis quelques jours !

Tout dans ces représentations de Deutsche Staatsoper était parfait. Personnellement, c'est une des rares fois que j'ai ressenti l'opéra comme le dictionnaire le définit : spectacle réunissant la musique, le théâtre et la chorégraphie. Chacun de ces éléments était digne des autres. Au sortir de ces représentations, on ne pouvait pas dire comme tellement souvent qu'on avait apprécié la musique nonobstant tout le reste.

G. MOUQUIN.

## Le Grand Chœur de l'Université de Lausanne un ensemble choral unique en Suisse

Pour ses débuts à la Cathédrale, ce chœur a fait sensation. Cela tient du miracle. Comment l'expliquer ?

La vérité est toute simple. Un grand chef est ici à l'œuvre, Michel Corboz. Ceux qui ont suivi sa carrière ne s'étonneront pas. Le talent, là, ne suffit pas. Il y faut en plus une belle dose de volonté, de ténacité.

Michel Corboz — qui est en train de faire de Lausanne une Mecque du chant choral — s'impose à l'attention depuis une quinzaine d'années avec l'ensemble restreint, mais trié sur le volet, du Chœur de Notre-Dame de Valentin. Il ne s'est jamais départi d'une farouche intransigeance, estimant, à raison, que la musique sacrée, celle des maîtres, ne peut être servie que par des éléments vocalement et musicalement cultivés et rigoureusement sélectionnés.

Il a édifié patiemment son œuvre, recrutant de gauche et de droite ses chanteurs. Le Grand Chœur de l'Université — quelque 75 chanteurs des deux sexes — ne se compose pas uniquement d'étudiants. Michel Corboz a admis des éléments étrangers à l'Université, mais ayant travaillé sous sa direction. Ce sont tous des jeunes gens, ardents au travail, et d'une culture, d'une sensibilité éprouvée.

Exemple, la prise du ton faite avec une extrême discrétion. Les chanteurs partent sur un signe, avec une sécurité absolue.

La composition du programme ferait reculer nos ensembles les plus aguerris... *Quatre Motets* de J.-S. Bach parmi les plus célèbres, les plus redoutables : *Jesu, meine Freude komm, Jesu komm, fürchte dich nicht, ich bin bei dir, Singet dem Herrn ein neues Lied*.

Ces sortes de symphonies pour chorales, parfois pour double chœur, accumulent les difficultés d'ordre technique et musical, mettant à l'épreuve la stabilité rythmique, la pureté harmonique, les capacités d'endurance. Tant de caps périlleux ont été franchis sans défaillance, la sonorité toujours noble, douce ou d'une riche plénitude, n'accusant aucune défaillance, ne trahissant jamais quelques symptômes de fatigue.

Ces qualités éminentes d'émissions vocales qui font la supériorité du Chœur universitaire furent inculquées à grande patience par le chef, un spécialiste en la matière.

Accablé de besoins de tous genres, le grand J.-S. Bach écrivait ses partitions de musique en grande hâte, ne fournissant à l'interprète aucune indication quant aux problèmes de nuance, de phrasé, de tempo.

De première force dans le domaine de l'émission vocale, Michel Corboz révèle également des qualités de poésie et d'imagination transcendantes dans celui de l'interprétation.

Je ne me souviens pas d'avoir entendu phraser les motets de Bach avec le souci de vérité, d'expression intense qu'y apporte le chef lausannois, il y dépasse les performances du fameux Thomaner Chor de Leipzig, la grande autorité en la matière.

Je n'ai jamais entendu des *staccati* d'une telle légèreté, d'une pareille souplesse. L'art du phrasé atteint parfois une diversité, un raffinement étonnants. Il advient parfois que dans tel épisode, un groupe s'exprime dans un *staccato* aérien, un autre ponctuant un rythme, durant que le troisième déploie *legatissimo* une phrase expressive.

Dans le motet *Fürchte dich nicht*, une voix de soprano anonyme entonne une mélodie de choral durant que les autres voix déroulent une fugue serrée, discrète, pathétique.

Je ne crois pas que l'on puisse interpréter avec plus d'intensité expressive, le grandiose *Jesu, meine Freude*, l'intime, le suppliant *Jesu, komm*, le céleste *Singet dem Herrn ein neues Lied*.

Michel Corboz dirigeait enflammé de spiritualité, fuyant toute contrainte brutale, toute raideur, tout autoritarisme mécanique.

Je ne vois pas de chef qui en Suisse le dépasse dans le domaine de la musique chorale.

Mais je tremble pour sa santé, et félicite tous ceux qui, mettant toute leur confiance en lui, l'assistent dans sa grande tâche. Il est l'honneur de notre ville.

Une autre personnalité de premier plan participait à ce concert d'œuvres de Bach, l'organiste Lionel Rogg. On l'entendit dans la fantaisie sur *Komm, heiliger Geist, Herr Gott*, les chorals *Allein Gott in der Höhe sei Ehr* et *O Lamm Gottes unschuldig*, chefs-d'œuvre interprétés avec une sereine, une lumineuse majesté.

H. L.

Source : NRL du 27 mai.

## Réflexions sur un concert

Gros succès auprès du public lausannois — beaucoup d'étudiants — peu de professeurs — M. Blandet seul au rang réservé aux doyens — M. Mauris seul professeur à la réception qui suivit le concert.

**Bigla**  
GEORGES KRIEG  
ORGANISATION DE BUREAU  
IMMEUBLE FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE  
PLACE PÉPINET 4 TEL. 230671

**DONALD**  
Grand choix de  
DISQUES, TRANSISTORS  
et GRAMOS  
5% de rabais pour étudiants  
J. RUEGG  
5, rue du Tunnel, Lausanne

Votre fleuriste **CHARLY BODMER**  
LAUSANNE Ile St-Pierre  
Caroline 2 ☎ 22 67 25  
Rue Enning ☎ 22 67 06  
Toutes confections  
10% aux membres de l'AGE

et l'esprit des « Copains » de Jules Romains.

Parce qu'il n'est que le fait d'éléments qui par leur attitude se sont retranchés de la vie de notre Université, nous croyons que l'abus de confiance dont fut victime ce journal n'est pas de nature à corrompre le climat que nous souhaitons voir s'instaurer entre les étudiants et la presse lausannoise. Soulignons la parfaite objectivité de cette rédaction qui aussitôt contactée et informée n'hésita pas à annoncer la présente mise au point.

D'aucuns ont voulu voir dans l'attitude du principal responsable la conjugaison du charme éternel de l'étudiant-fantôme en mal de signatures et de celui de l'être asocial incapable de s'intégrer à la vie de sa faculté.

Nous ne plaiderions quant à nous qu'une responsabilité restreinte et, ne fut-ce qu'à cause de sa position branlante, nous ne brandirions point son nom. Nous dirons simplement que de l'incendie il suggère plus la fumée que le feu.

Quant aux adolescents par lui entraînés dans les paradis artificiels de dame Bêtise, leurs familles éplorées ont, sur notre conseil, renoncé à tenter une action pour détournement de mineurs.

Loin d'accabler ces parents dans la douleur, nous tenons à leur exprimer ici notre sympathie et les assurer de notre appui pour une vigilante reprise en main de ces innocentes victimes des mauvaises fréquentations.

Michel KELLENBERGER.

(Suite de la page 2)

Avec au départ l'idée géniale parce qu'encore inconnue du poste clandestin et nanti de guimbarde d'un autre âge, ils ne réussirent de plus qu'à se couvrir de ridicule en manquant s'entretenir à coups de grenaille.

A l'efficace intervention du comité d'organisation, ces peu gais corbeaux ne surent échapper au brancard qu'à coups d'accélérateur du plus grossier effet.

Relevons, pour la petite histoire, un article par eux conçu et apporté à la TDL : paniqués à l'idée du tollé unanime et goguenard que ne manquerait pas de soulever l'exacte version des faits, joignant couraude et vanité, ils tentèrent de devancer notre action en s'attribuant glorieusement l'envergure

**tip-top**

DÉPÔTS

La Sallaz : Mercerie Robellaz  
Montéban : Salon Bettina  
Prilly : Mercerie Jayet





◆◆ ACTUALITÉS ESTUDIANTINES ◆◆ ACTUALITÉS ESTUDIANTINES ◆◆ ACTUALITÉS ESTUDIANTINES ◆◆

# Ciné-club — À PROPOS DE LUCHINO VISCONTI ET DE « VAGHE STELLE DELL'ORSA »

« Vaghe stelle dell'Orsa » (Belles étoiles, et non pâles cher Freddy Buache, car, nous le verrons, elles brillent de tous leurs feux) est le titre original du film qui a passé à Lausanne il y a trois mois, sous le nom de « Sandra ». Les distributeurs craignaient le découragement de je ne sais quel public simple devant un titre de plus de deux mots...

C'est par un motif très proustien que s'ouvre « Vaghe stelle dell'Orsa » : au cours d'une réception où Mme Verdurin eût été fort à son aise, Sandra entend soudain un morceau de musique qui la trouble mais dont nous ne connaissons que plus tard la symbolique. Dans cet univers d'élégante normalité, Sandra, telle Swann, « ... tout d'un coup, après une note haute longuement tenue pendant deux mesures (...) vit approcher, s'échappant de sous cette sonorité prolongée et tendue comme un rideau sonore pour cacher le mystère de son incubation (...) reconnu, secrète, bruisante et divisée, la phrase aérienne et odorante qu'elle aimait »<sup>1</sup>.

Dans le film s'insinue déjà la présence de la mère.

Proust, la description d'une société en décadence à travers quelques-uns de ses représentants symboliques, n'est jamais nommé, si ce n'est peut-être qu'il est généralement admis que la fameuse « sonate de Vinteuil » est probablement un morceau de César Franck, celui-là même, peut-être, que Visconti utilise.

Sandra est une Italienne à demi juive. Elle vient de Volterra et a épousé à Genève un fonctionnaire américain. Au début du film, elle quitte Genève pour rentrer chez elle où l'on doit inaugurer un monument commémoratif en l'honneur de son père, mort à Auschwitz en 1944. A Volterra, il y a sa mère, qui fut une pianiste célèbre et qui vit maintenant enfermée avec son deuxième mari, folle. Le seul ami d'enfance de Sandra, le seul qui ait partagé toutes ses peines, c'est son frère Gianni.

Le drame se profile : sont-ce la mère, et son amant devenu ensuite son mari, qui ont dénoncé le père juif à la Gestapo ? En tout cas, le frère et la sœur le pensent. Le soupçon les unit, indissolublement, dans un sentiment de complicité, d'isolement à deux dans un monde hostile où les modernes Jocaste et Egiste les menacent. Leur affection mutuelle a partiellement masqué une réalité plus ambiguë. Leurs jeux n'ont peut-être pas été seulement fraternels : ils ont malmené (ou même enfreint ?) l'antique tabou qui marque l'inceste.

C'est à Volterra que Sandra et Gianni, devenus adultes, se retrouvent. A Volterra qui recèle en ses profondeurs une double certitude de mort : celle de l'Etrurie disparue dont elle fut une des capitales, et la sienne propre (elle est constamment menacée d'éboulement) : « Volterra est la seule ville... qui soit inexorablement condamnée à mourir de maladie, comme la plupart des hommes », dit Gianni à Andrew, le mari américain de Sandra. C'est donc dans ce cadre baudelairien que le frère et la sœur se rencontrent pour la première fois depuis qu'ils ne sont plus enfants. Immédiatement, nous sommes saisis par une double évidence : Gianni est resté beaucoup plus proche de l'enfant qu'il était que Sandra. Bien sûr, en Sandra un des motifs enfantins les plus puissants (la vénération de la mémoire du père) reste momentanément le moteur de ses ac-

tions. Mais le problème de Gianni, le frère, est beaucoup plus complexe. Pas une seule allusion au père pendant le film. On pourrait penser que ce qui les unissait et que Sandra définit elle-même de « ... fidélité passionnée à la mémoire de notre père, à notre race » n'était pour lui qu'un prétexte pour être doublement isolé avec sa sœur : seuls enfants de leur père, et juifs. Pour lui, la demeure paternelle n'est plus qu'une ruine. Il croit avoir dépassé son enfance, il a essayé, lui aussi, d'en détruire la mystérieuse magie en un roman qui la décrit et qui la rend publique. Et pourtant, pour lui, c'est impossible : tout, ses réactions les plus habituelles, la plus plate remarque faite pour dire quelque chose, chacune de ses réactions, trahissent sa seule raison d'être, le seul sentiment qui soit pour lui dynamique. Andrew lui pose une question banale : « Parle-moi de ta sœur, de son enfance ici. La réponse (alors qu'Andrew n'attend que quelque anecdote) est immédiate : « De quoi veux-tu que je te parle : de son premier amour ou de ses premières amours ? » Et lorsque Andrew étonné s'exclame : « Tu ne penses pas que c'est ça que je voulais savoir ? » Gianni réplique : « Et alors ? Que voulais-tu savoir d'autre ? » sur un ton qui laisse deviner qu'à cet instant pour lui il n'y a rien d'autre, car comme il le dit « Les passions exaspérées de la province, qui semblent impossibles lorsqu'on est loin... vous retombent dessus à l'instant même du retour. »

Gianni et Sandra se retrouvent au nœud même, à la source de toutes les motivations qui ont fait leur vie. Mais leurs conditions sont bien différentes : Sandra est sortie du clan en épousant un étranger. Elle a cherché par ce geste à neutraliser le souvenir, elle s'est insérée dans la société. Elle y a travaillé (comme interprète). Gianni au contraire est resté un outsider : il vient de terminer un roman. Mais comme cela ne rapportait rien, il est venu chercher sa subsistance à Volterra : ce sera donc de la maison paternelle qu'il tirera toutes ses ressources, matérielles (pour vivre il vend les objets de valeur du palais) et spirituelles (son roman, ce sont des souvenirs d'enfance). Car cette maison paternelle, même posée sur un sol qui va s'effriter, reste sa base. Parallèlement, les sentiments qui l'unissent à sa sœur et qu'elle ne partage plus aussi pleinement restent l'événement affectif le plus important de sa vie. Il essaie en vain d'effacer le temps : « C'est ici notre maison », dit-il dans la citerne. « C'était notre maison, ce ne l'est plus », répond Sandra.

Aussi l'instant est à la fois très poétique et intensément dramatique lorsque, après les refus de Sandra de renouer avec le passé, Gianni dit avoir trouvé le titre de son roman, « Vaghe stelle dell'Orsa », inspiré du poème de Leopardi dont il cite les premières lignes.

Gianni sait que, comme pour le poète, son bonheur est fini, sa sensibilité le lui fait sentir, il l'a dit à sa sœur : « ... Je suis devenu un adulte... incapable de retrouver l'innocence d'antan. » Cependant, il n'a pas encore accepté de soumettre son destin à la passion pour sa sœur. C'est seulement lorsque le père-usurpateur (Gilardini) l'aura accusé devant la famille réunie que ses défenses s'écrouleront, littéralement : il n'aura même plus l'énergie de se défendre contre les coups d'Andrew. Que sa sœur lui échappe alors, et sa régression vers l'enfance se clôt en le précipitant dans le néant. Aussi se coupe-t-il tous les ponts : il brûle son manuscrit, puis fait une tentative désespérée de conquérir Sandra qui, telle que nous la connaissons, ne

pourra que le repousser et lui répondre : « Pour moi tu es déjà mort. » Son ultime refus lève la fragile barrière qui restait entre Gianni et la mort. Maintenant que sa sœur s'est arrachée au cercle incantatoire oedipien, il n'a plus le choix.

Venons-en aux autres : le mari de Sandra, sa mère, son beau-père. Andrew est Américain, c'est un homme droit et bon qui cherche à tout comprendre et qui n'admet pas que la vérité ne soit pas simple. Au moment où il sera dépassé, c'est avec ses poings qu'il essaiera de se « faire » une vérité. Cela ne nous étonne pas, car nous avons vu dès le début qu'il restait dans son monde (transistor et rock, caméra et pipe). Dans la vaste maison dont les racines s'enfoncent jusqu'aux nécropoles de l'antique Etrurie, il représente la société du bien-être en visite touristique. Et il refuse d'accepter que Sandra puisse être rattachée à sa maison (il dit : « Cette maison te ressemble », mais ensuite, et c'est plus grave : « ... pour moi Sandra est née le jour où je l'ai rencontrée à Genève. »

Le beau-père est un de ces êtres tellement sûrs d'être dans leur plein droit (à tel point qu'il a « oublié » la mort du père juif), qu'il peut se permettre le luxe de lancer son accusation contre les enfants de sa femme : d'ailleurs sa « vérité » à lui est dès le départ plus explosive que celle que Sandra croit détenir sur son compte.

La mère est sans doute, de tout le film, le personnage que nous voyons le moins mais qui est le plus présent. Chaque fois que ses enfants font un retour en arrière, elle apparaît sous la forme de la petite phrase de César Franck, dont nous savons dès le début qu'il ne s'agit pas d'un simple fond musical, mais d'un motif extrêmement troublant pour Sandra. Peu à peu, accompagnés de la musique de César Franck, on revient aux sources pour aboutir dans la chambre où la pianiste folle essaie (elle aussi...) de se raccrocher au passé, de remonter dans sa mémoire. La tentative se solde comme pour ses enfants en de stridentes fausses notes. A-t-elle dénoncé son mari « ... le juif... aux petits vices sales et prudents », comme elle le définit ? En digne femme de son deuxième époux, elle a tourné l'accusation dont elle fait l'objet en soupçon envers ses enfants. « Deux monstres... mes enfants... Mais que veux-tu savoir de moi ? C'est moi qui veux savoir si mes enfants sont des monstres. »

Bien sûr (forcément, dans un film aussi freudien que celui-ci) elle reste constamment présente, car c'est elle, en justifiant par sa conduite les soupçons de son fils et de sa fille, qui les a poussés à s'unir. Son racisme (« ... tu as du sang juif, comme lui. Tu es une vicieuse comme lui... ») est, comme tout racisme, une tentative de décharger ses propres responsabilités, pourtant réelles. Et la fin de son morceau ne pourra être jouée que lorsque le « sacrifice » de Gianni aura rompu le cercle.

Cette sonate-symbole nous amène à parler du symbolisme dans tout le film : ne parlons même pas d'allusions aussi « simples » que celle des messages de Gianni pour Sandra dans la pendulette avec Amour et Psyché (passion et temps conjugués, c'est le problème des deux jeunes gens). Ils pululent. Mais il y en a quelques-uns de plus complexes, qui sont essentiels. Il y a la présence constante des parents maintenue, pour le père par l'étoile de David au cou de ses enfants, et pour la mère par la sonate.

L'image centrale, cependant, me semble être celle de la citerne. Non tant le mariage symbolique que la remontée de Sandra : en effet, elle retourne à la surface pour aller lire le roman de Gianni. En réalité, elle va s'enfoncer dans « l'eau trouble » de son frère, et c'est ainsi que nous la voyons : reflétée dans la flaque d'eau sale, pendant qu'elle semble descendre au plus profond de lui.

Tout le film, aussi bien dans ce qui est dit que dans ce qui est montré, reste ainsi allusif : il y aurait de quoi l'analyser sous cet angle plan par plan. Nous reviendrons toujours aux deux personnages centraux et à l'expression de leur impossible passion.

Je n'aime pas, d'habitude, parler de l'esthétique d'un film : pour moi l'esthétique est le support nécessaire d'un message, et tout message bien exprimé me semble comporter nécessairement son esthétique propre : ainsi, la beauté d'un plan, d'un mot, d'une note, est fonction de sa nécessité artistique. Si je fais ici cette mise au point, c'est qu'on a énormément parlé, à propos de Visconti (surtout pour « Vaghe stelle... ») d'esthétisme décadent. Bien sûr, la décadence, la lente décomposition (Volterra en est le symbole parfait) intéressent Visconti au plus haut point. Mais il ne faut pas confondre la décadence avec la description de la décadence.

Écoutons Visconti lui-même :

« Stimulée par l'incident » (le retour à la demeure paternelle), la conscience de Sandra entreprend le difficile itinéraire vers la recherche de la vérité, une vérité essentiellement dif-

férente de celle à laquelle elle pensait être solidement enracinée... Ainsi Sandra et ses victimes (ou ses persécuteurs) trouvent leur place dans le cadre de la société contemporaine, ou découvrent qu'il n'y a plus de place pour eux. Et ils aident, à travers leur tragédie, à mieux comprendre la réalité de notre moment historique, sa finalité »<sup>2</sup>.

Nous voici ramenés au titre du film « Vaghe stelle dell'Orsa », qu'il est nécessaire de situer en quelques mots. Dans ce poème, dont le titre est « Le ricordanze (Les souvenirs) », Leopardi est revenu à la maison paternelle où il fut très heureux dans son enfance, où il aimait une jeune fille depuis longtemps disparue, qui fut et reste « la compagne fidèle de ses plus beaux rêves, de ses sentiments et de ses émotions ». Mais la maison paternelle n'est plus le lieu privilégié du rêve et de l'espoir. Elle est devenue la prison, entourée d'un monde hostile, où il ne reste au poète que le souvenir de sa jeunesse et de ses amours. Nous voyons combien l'histoire de Gianni et celle de Leopardi sont similaires. Combien donc le prétendu « esthétisme » du titre est ici parabole nécessaire. Sandra a choisi de se ranger dans une alliance nouvelle. Avec son mari étranger (américain !) elle opte pour la civilisation mécanique qui uniformise les mœurs en éliminant la poésie. Gianni, lui, se range du côté de Leopardi, le poète romantique solitaire, il est en lutte contre une société qui cherche à oblitérer le passé, même le plus récent et le plus douloureux. Gianni se tue non seulement parce que sa sœur le repousse, mais aussi (surtout ?) parce qu'il entrevoit le futur d'un monde sans poésie, dont toute enfance sera bannie et où il serait contraint d'abdiquer toute passion authentique, quelle qu'en soit la nature.

Visconti nous pose le problème clairement, et la flèche qu'il nous décoche nous vise au plus profond de nous-mêmes : « ... le spectateur, justement parce qu'il est incapable de trouver une solution logique aux événements, devrait se trouver, à la fin, directement mis en cause, obligé à se demander, non tant si la mère et Gilardini sont responsables de la mort du savant (le père juif), ou Sandra responsable de celle de Gianni, mais surtout si une faute a été commise, quelle faute, et si nous ne cachons pas en nous-mêmes une Sandra, un Gianni, un Gilardini »<sup>3</sup>.

Anne RITTMAYER-CUNEO.

<sup>1</sup> « A la Recherche du Temps perdu », édition La Pléiade, tome I, p. 211.

<sup>2</sup> « Introduction au Scénario », édition Cappelli, coll. « Dall'oggetto al film », vol. 14.

<sup>3</sup> Ibid.



Le souci  
de l'épargne  
épargne le souci

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

CAISSE D'ÉPARGNE  
CANTONALE

Garantie par l'Etat

à la nouvelle

BOUTIQUE  
JEUNE

Bonard  
NOUVEAUTÉS

LE STYLE  
LA LIGNE  
LES COLORIS  
LES PRIX

décidés par les jeunes



◆◆ ACTUALITÉS ESTUDIANTINES ◆◆ ACTUALITÉS ESTUDIANTINES ◆◆ ACTUALITÉS ESTUDIANTINES ◆◆

## A la Faculté des Lettres, ça bouge! OU « TOILETTES DE PRINTEMPS »

L'année académique 1965-66 a été marquée par un incontestable progrès dans l'aménagement des locaux de la Faculté. Après plus de six mois d'un travail acharné, les services de l'Etat ont réussi à transformer l'ancien secrétariat du Français Moderne en deux ravissants cabinets de toilette (« gog art style » !). L'auditoire IX, lui, a dis-

plaisir des étudiants qui peuvent se rendre compte « de auditu » de l'avancement de l'ouvrage...

D'après nos renseignements, il semble que ces deux aménagements font partie d'un plan à long terme, établi après de difficiles négociations entre les Facultés morales, tendant à transformer systématiquement tous les bu-



paru pour devenir le nouveau secrétariat dudit Français Moderne.

Cependant, les travaux ne devaient pas s'arrêter là. En effet, après avoir transformé un bureau en W.-C., les responsables de l'Université se de-

reux et autres secrétariats de l'ancienne Académie en autant de « petits endroits » sympathiques, salles d'eau, etc... et de tous les cabinets d'aisance existants en nouveaux bureaux, salons de réception et secrétariats. L'ensem-



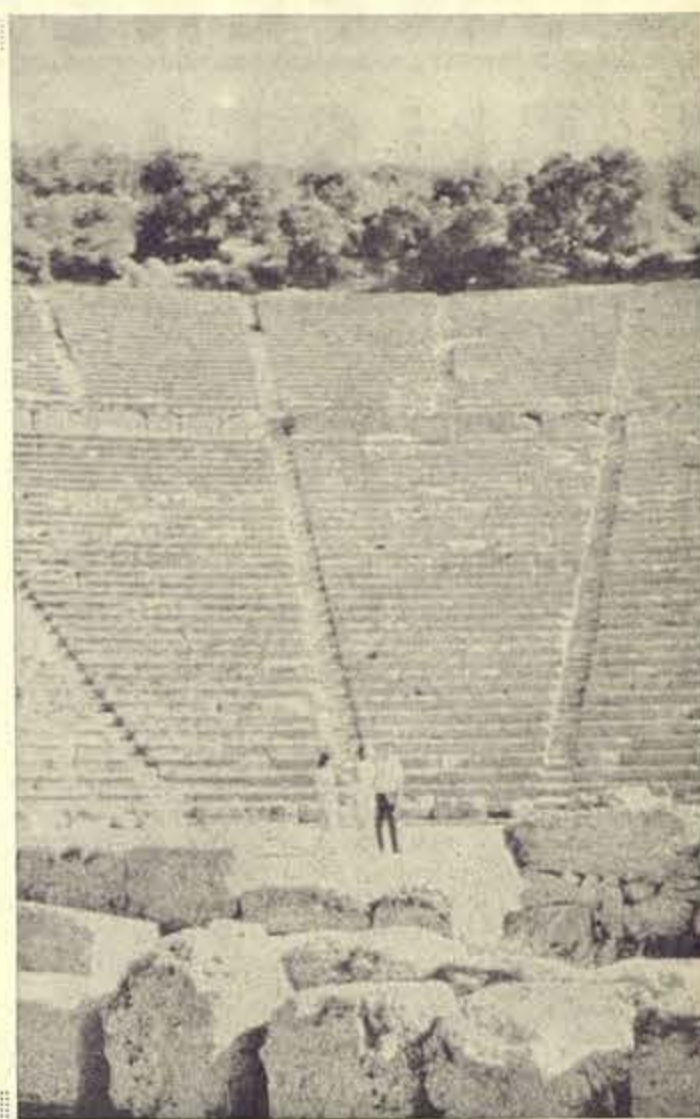
vaient de métamorphoser (sans l'aide d'Ovide) les confortables lieux d'aisance sis au fond de la Bibliothèque des lettres en un non moins confortable bureau à l'usage des professeurs! Les travaux viennent de débuter, en plein semestre d'été pour le plus grand

ble des travaux doit être terminé avant le départ de la Faculté pour Dorigny. Qu'on n'aille pas prétendre, après cela, que l'Etat et les Facultés ne se préoccupent pas des « besoins » des étudiants!

J.-F. M.

## VOYAGE EN GRÈCE

Olympie, Epidaure, Athènes, Myconos, Cnossos... tels sont quelques-uns des sites célèbres que vous pourrez visiter si vous participez au deuxième voyage en Grèce patronné par la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne. Ce voyage, qui aura lieu du 19 août au 7 septembre, vous est offert au prix exceptionnel de 730 francs (plus le prix du voyage Lausanne-Brindisi et retour), comprenant le transport par bateaux et cars, la pension complète, le séjour en hôtels, etc. Ce voyage réunira des étudiants venant des Universités de Neuchâtel, Fribourg et Lausanne. Quelques places étant encore disponibles (le chiffre de 35 participants ne pourra en aucun cas être dépassé), les inscriptions seront prises jusqu'au 30 juin, dernier délai, auprès de J.-J. Schilt, avenue de France 31, 1004 Lausanne (24 03 85).



## Des étudiantes victimes d'une agence de baby-sitting

A la fin du mois de mai, deux étudiantes s'adressaient au bureau de l'AGE pour lui demander d'intervenir auprès d'une agence de baby-sitting récemment installée à Lausanne. Désirant garder des enfants, elles s'étaient adressées à l'agence C. qui faisait force réclame dans les différents journaux lausannois. Après qu'elles se furent acquittées d'un droit d'inscription de 20 francs, on leur promit de leur procurer du travail dans le courant de la semaine. Mais comme, un mois plus tard, elles n'avaient reçu aucune nouvelle, elles retournaient à l'agence afin de demander le remboursement de leur finance d'inscription. Ce qui leur fut refusé sous différents prétextes.

Une rapide enquête nous a montré que ce bureau avait engagé environ septante jeunes filles (encaissant par là-même 1400 francs), et qu'aucune des étudiantes engagées n'avait reçu de travail. De plus, nous avons pu noter quelques faits étranges: si une jeune fille a la chance de pouvoir travailler huit heures, elle ne perd rien (elle gagne en effet 2 fr. 50 de l'heure, alors que le bureau demande 4 francs à l'employeur, plus une taxe annuelle de 30 francs !), tandis que le directeur de C. voit 62 francs (20 francs d'inscription de l'employée + 30 francs de

l'employeur + 8 x 1 fr. 50) entrer dans sa caisse. Si par miracle elle peut travailler pendant cent heures, elle gagne 230 francs (100 x 2 fr. 50 - 20 francs) alors que l'agence reçoit 200 francs (20 francs + 30 francs + 100 x 1 fr. 50)!

Afin de compléter notre enquête, nous invitons toutes les étudiantes qui ont eu affaire à l'agence C. à s'annoncer au bureau de l'AGE (22 35 40) et à se faire rembourser immédiatement leur taxe d'inscription.

Jean-Jacques SCHILT.

## Un Lausannois à l'UNES

Lors de son Assemblée générale des 11 et 12 juin 1966 à Bienne, les délégués ont élu pour deux ans François Ganière, président de l'Association des étudiants de la Faculté de droit et président sortant du bal de l'Entraide, au poste de membre de la commission de gestion de l'Union nationale des étudiants de Suisse.

La commission de gestion s'occupe

des problèmes financiers et juridiques de notre Union nationale.

Nous félicitons donc François Ganière, qui, une fois de plus, accepte des responsabilités, ce dont nous le remercions sincèrement.

Pour le bureau de l'AGECITE:  
Le président:  
Jacques DUMONT.

## À PROPOS DU FESTIVAL DE LAUSANNE

Les étudiants ont eu la chance de pouvoir assister aux représentations de *Lohengrin* et de *La Fiancée vendue*.

Très nombreux étaient ceux qui assistaient pour la première fois à un spectacle lyrique, et je crois que ce

fut pour tous une révélation où chef d'orchestre, chanteurs, chœurs, ensembles, metteur en scène, eurent chacun leur part. Rien d'hétéroclite ni de disparate, mais un tout fait de cohésion et d'équilibre.

La troupe de Berlin-Est nous a offert une brillante démonstration de ce qu'un théâtre bien mené peut faire.

J'ai été assez heureux de voir également *L'Ange de Feu* et *La Walkyrie*. Pour *L'Ange de Feu*, j'ai été ébloui par Renata (Ruth Asmus) et je n'ai vu qu'elle. Pour *La Walkyrie*, autre monde, autre lieu, d'une autre grandeur, d'une autre beauté. Je ne connais pas le reste de la tétralogie et, n'en déplaise à certain critique, cela ne m'a pas empêché d'apprécier cette œuvre et de désirer connaître le reste du Ring.  
Hosny TOUNSI.

## FLASH - FLASH - FLASH

Nous apprenons de notre envoyée spéciale que deux charmantes étudiantes: Mlle G.K. et Mlle T.V. vont renforcer le corps des sapeurs-pompiers lausannois. Renseignements pris, il s'avère que le corps des sapeurs-pompiers lausannois n'engage que des éléments masculins et que nos charmantes camarades n'avaient été désignées que par erreur.



Moment de répit - plaisir de fumer...



Pourquoi Hitler n'a-t-il pas attaqué la Suisse en mai 1940? Quel fut le sens des accords militaires secrets entre la Suisse et la France avant 1939? Pourquoi parla-t-on, au Conseil fédéral, d'exiger la démission du général Guisan? Comment les Suisses réagirent-ils quand leur pays se trouva encerclé par les forces de l'Axe? Quels furent les dessous de la crise morale de juillet 1940? Qui imposa la notion de Réduit national? Telles sont les questions que vous vous posez aujourd'hui. René-Henri Wüst y répond dans ce livre captivant « d'un homme engagé pour qui l'histoire a valeur de leçon » (J. Freymond).

R.-H. Wüst - ALERTE EN PAYS NEUTRE. La Suisse en 1940. 160 pages et 16 pages hors-texte, préface de J. Freymond, Fr. 13.80.

En vente chez tous les libraires. ÉDITIONS PAYOT LAUSANNE



# CONFÉRENCE EUROPÉENNE SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La première Conférence européenne sur l'enseignement supérieur organisée par la Conférence internationale des étudiants et le Conseil des étudiants danois a eu lieu à l'Université de Copenhague du 13 au 17 février. La Conférence a réuni les délégués des organisations nationales d'étudiants d'Allemagne, d'Autriche, de Chypre, de Danemark, d'Écosse, de Finlande, d'Islande, de Malte, de Norvège, des Pays-Bas, de Suède, de Suisse et de Turquie. Des représentants de l'Union des étudiants yougoslaves, de l'Union nationale des étudiants de Zambie et de l'Union canadienne des étudiants y assistaient à titre d'observateurs.

La première Conférence européenne sur l'enseignement supérieur trouve son origine dans le besoin qu'éprouvent depuis longtemps les organisations étudiantes des pays d'Europe de comparer leurs expériences dans le domaine de la planification et de la politique de l'enseignement. Nombre de pays d'Europe ont connu au cours des dernières années un essor de la demande en matière d'enseignement, que l'on a qualifié en France d'« explosion scolaire ». Ce fait s'est traduit par un besoin immense de locaux, d'enseignants et de facilités dans le domaine de la recherche que reflète la demande parallèle d'augmentation du budget public attribué à l'enseignement et à la recherche. Répondre aux exigences de l'enseignement est devenu l'une des tâches les plus coûteuses qui incombent à la société, et la répartition efficace des ressources économiques et humaines dans le but de développer les méthodes d'enseignement constitue actuellement un problème essentiel pour les responsables de la politique et de la planification de l'enseignement. Parallèlement à cette expansion, les organisations étudiantes se sont engagées toujours plus avant dans ce problème que posent l'enseignement supérieur et le développement des méthodes d'enseignement dans leur ensemble, ainsi qu'il a été souligné à la Conférence. La Conférence a été inaugurée par le ministre de l'éducation, M. K. B. Andersen, qui a exprimé

sa satisfaction de l'initiative prise par les organisateurs de promouvoir les débats sur ces problèmes essentiels. M. Andersen a déclaré que pour la première fois dans l'histoire l'instruction est devenue pour tous un processus de toute la vie et que les problèmes soulevés par l'enseignement supérieur peuvent se résumer très brièvement en deux questions : Investissons-nous assez et investissons-nous bien ?

Une étude comparative générale des méthodes d'enseignement supérieur pratiquée dans les différents pays d'Europe a été présentée en introduction à la Conférence. Les conférences traitaient du développement de l'enseignement en Europe en liaison avec le progrès économique et social, de l'évolution des fonctions des universités européennes, des effets des structures sociales et de l'enseignement sur le développement du talent et, enfin, de la planification et de la politique de l'enseignement du point de vue de l'expansion économique.

Les conférenciers étaient des experts hautement qualifiés venant à la fois d'institutions universitaires de divers pays et d'organisations coopératives internationales. Il y avait le professeur Halsey, d'Angleterre, le professeur Svalastoga, M. Friis et M. Sindal, du Danemark, le professeur Haernquist, de Suède, M. Grais de France, ainsi que M. Gass et M. Debeauvais de l'OCDE. La Conférence s'est fermée

par une discussion de table ronde sur les buts et les principes de la planification de l'enseignement en Scandinavie, discussion présidée par M. Friis et à laquelle prirent part des membres des ministères de l'éducation du Danemark, de Norvège et de Suède.

## L'Université et les méthodes d'enseignement

La Conférence, à l'ouverture des débats, devait insister sur le fait que l'essor de l'enseignement supérieur dans les institutions de niveau universitaire, dans la plupart des pays d'Europe est fortement entravé à l'heure actuelle par la pénurie existant dans deux domaines principaux, à savoir la pénurie des fonds nécessaires à l'accroissement des possibilités des universités - et la pénurie d'enseignants capables de mener à bien la recherche et l'enseignement. D'autre part, l'Université se trouve face à la demande sans cesse accrue d'enseignement supérieur pour un nombre toujours plus grand d'étudiants et, par conséquent, à un besoin d'expansion visant à satisfaire cette demande. Elle doit aussi affronter la concurrence des efforts considérables de diverses institutions de recherche à l'extérieur de l'Université et l'émigration d'hommes de science hautement qualifiés. Aussi des moyens nouveaux et plus nombreux destinés à attirer et à qualifier les futurs professeurs et chercheurs de l'Université ont été mis au point et doivent être expérimentés tant dans la structure des carrières académiques que dans l'organisation des facultés et l'échelle des rémunérations.

Il est maintenant évident qu'il faut considérer le développement des universités modernes d'Europe d'une part dans le contexte du développement dynamique de la culture traditionnelle

au sein de la société industrielle moderne et que, par conséquent, celles-ci doivent participer à l'œuvre de transmission plus diverse et plus complexe sur le plan de l'enseignement du patrimoine et des valeurs culturelles aux générations qui montent. D'autre part, ce développement fait partie de « la révolution de l'enseignement en Europe » (Gass) qui a commencé après la deuxième guerre mondiale et est étroitement liée aux changements et aux progrès technologiques, économiques et sociaux.

La Société moderne et sa culture étant fondées sur un processus d'évolution constante, les universités dans leurs fonctions éducatives doivent fournir à la société la main-d'œuvre hautement qualifiée qui peut maintenir et poursuivre ces progrès rapides. Elles doivent aussi créer et transmettre un nouveau patrimoine culturel en se fondant sur les objectifs humanistes que la culture européenne a poursuivis jusqu'ici. L'essor économique rapide de l'Europe d'après-guerre permet et exige à la fois cette nouvelle interprétation des fonctions sociales de l'Université qui se transforme en « multiversité » (Halsey). Les problèmes

soulevés par cette transformation, cette expansion et cette réévaluation des buts et des méthodes sont, pour une large part, les mêmes dans la plupart des pays d'Europe, et surtout l'évolution des fonctions est accompagnée et conditionnée par une évolution analogue des méthodes de l'enseignement secondaire. La recherche dans le domaine de l'enseignement et ses liens avec l'économie et la société, constitue donc maintenant l'une des tâches les plus urgentes incombant aux universités.

## Le développement des aptitudes

Après les conférences sur les effets des structures sociales et de l'enseignement sur le développement des aptitudes, les délégués discutèrent des facteurs affectant le développement des capacités en général et de la manière d'utiliser au mieux le milieu social et les conditions d'étude afin de donner les résultats optima. Le professeur Haernquist montra qu'une variété d'aptitudes différentes interviennent dans les réalisations sur le plan académique et il expliqua com-

(Suite en page 10)

## UNION DE BANQUES SUISSES LAUSANNE

Rue Centrale 2  
Place Saint-François 1



Place de la Gare  
Grand-Chêne 5

Prilly - Yverdon - Genève - Nyon - Vevey - Montreux

Vous serez informés par nos publications  
Vous réussirez mieux avec notre appui

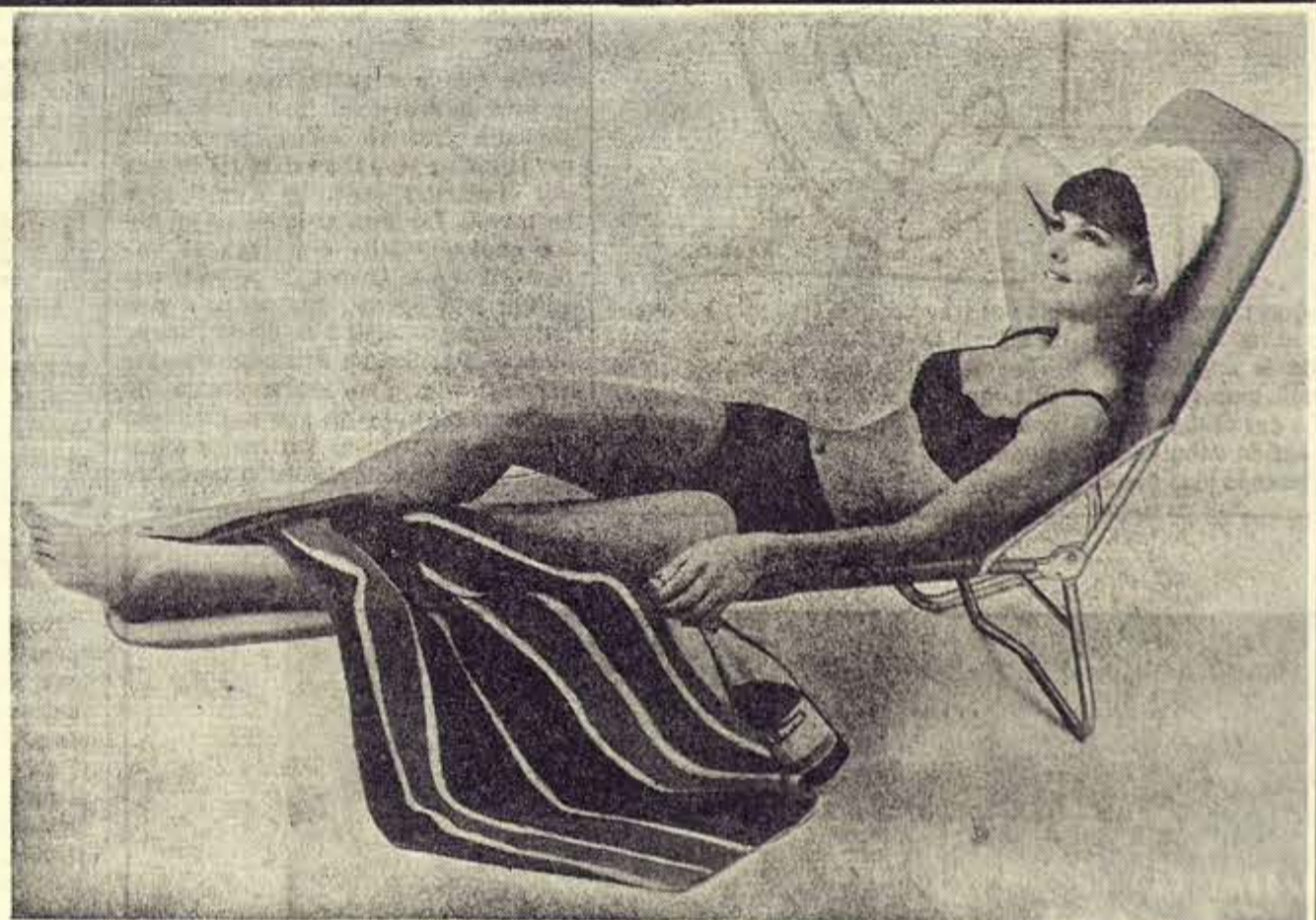
A ces prix  
n'hésitez pas !



### Fauteuil de camping

notre grand succès, super-léger, se pliant d'un geste, avec accoudoirs, à un prix très avantageux.  
En tubes d'acier galvanisé.

12.<sup>90</sup>



### Lit de camp

en tubes d'acier galvanisé, articulation réglable sur 5 positions. Tissu solide, grandeur environ 190 X 60 cm.

22.<sup>50</sup>

# MIGROS



au 2<sup>e</sup> étage du  
MM Rue Neuve 3 Lausanne



# Dernière heure: les élections

## Le nouveau bureau de l'AGECITÉ

Président : J.-J. Schilt (Lettres)  
 Vice-président : vacant  
 Chargé des affaires universitaires : Jean-Michel Guérini (Sciences)  
 Chargé des affaires sociales : Claire Gavin (SSP)  
 Chargé de l'information : Jean-Pierre Dutruitt (SSP)  
 Rédacteur des V.U. : Hosny Gharbi-Tounsi (Droit)  
 Office des polycopiés : Eric Berguer (HEC)  
 Office de l'entraide : Daniel Glardon (Théologie)  
 Assesseur aux affaires sociales : Francine Randin (SSP)  
 Assesseur aux affaires extérieures : Barbara Döring (Français moderne)  
 Assesseur aux affaires universitaires : vacant.

## Le nouveau bureau de l'AGEPUL

Président : Georges Andereg (Chimie)  
 Vice-président : Charles Desponds (Electricité)  
 Vice-président extérieur : Jean-Pierre Rosat (Chimie)  
 Vice-président social : Thierry de Preux (Chimie)  
 Vice-président universitaire : Gérald Jan (Chimie)  
 Vice-président à l'information : vacant.

Vous remarquerez qu'il y a des postes vacants dans les deux bureaux. Les éventuelles candidatures sont à présenter au bureau AGECEIT ou au bureau AGEPEUL avant le 31 octobre.

## Heures d'ouverture des bureaux de l'AGECITÉ pendant l'été

Du 27 juin au 3 septembre 1966, le bureau de l'AGECITÉ sera fermé. Pendant cette période, une permanence sera assurée par les membres du bureau du lundi au vendredi de 13 heures à 14 heures : vous pourrez donc venir chercher offres de travail et de logement, mais pendant ces heures seulement. Pour les voyages du SSTE, le bureau de l'AGEPUL (26 82 01) vous donnera tous les renseignements et prendra les éventuelles inscriptions.

# BILLET PRÉSIDENTIEL

Jusqu'à ce jour, changement de président et changement de bureau ont été trop souvent synonymes de changement de politique de l'AGE. Ces perpétuelles fluctuations ne contribuent pas à conférer à l'AGE l'autorité qui devrait être la sienne. En effet, comment les autorités pourraient-elles considérer ces représentants comme des interlocuteurs valables, alors que,

tée depuis une année et nous éviterons, dans la mesure du possible, d'adopter une ligne de conduite n'ayant pour effet que de placer l'AGE dans un splendide isolement. A ceux qui nous reprocheraient cette politique de conciliation, nous pourrions montrer les fruits qu'elle a déjà produits : l'AGE a gagné une audience qu'elle avait perdue du fait de l'intransigeance de ses représentants ; elle a obtenu — et nous ne pourrions jamais trop souligner l'importance de cette victoire — que deux étudiants fassent partie de la communauté de travail pour la mise en valeur des terrains de Dorigny. La présence au sein du nouveau bureau, de plusieurs membres de l'ancien, la création de nombreuses commissions permanentes (commission du FRU, commission universitaire) contribueront à nous maintenir dans cette ligne « payante ».



Cet exercice, ainsi que les suivants, seront placés sous le signe de Dorigny : un travail important peut et doit être fait par les étudiants, et plus particulièrement par les comités de faculté. Ce sera pour nous une occasion de donner plus d'importance à ces comités qui doivent cesser d'être seulement des groupes de 4 ou 5 étudiants chargés d'organiser une fondue ou un bal (choses excellentes d'ailleurs, et que je ne songe nullement à condamner... si elles ne sont qu'accessoires), mais être conscients que d'autres tâches plus importantes les attendent.

Des contacts plus fréquents avec les comités de faculté plus actifs doivent nous rapprocher de la masse des étudiants et éviter une fâcheuse scission entre ces étudiants de base et les membres du bureau.

C'est pourquoi nous efforcerons-nous de poursuivre la politique adop-

Jean-Jacques SCHILT.

# Informations AGECEIT

Présidence : le 5 mai, une délégation de l'Union des étudiants lausannois (Bernard Saugy, Jacques Demont, Jean-Jacques Schilt) a été reçue par M. Praderwand ; cette rencontre nous a permis de faire un rapide tour d'horizon des problèmes les plus importants. Nous espérons voir s'institutionnaliser ces contacts entre le chef du Département de l'instruction publique et les représentants des étudiants qui, pour être fructueux, devront cependant être mieux préparés de part et d'autre.

A la suite de cet entretien, M. Praderwand nous a fait savoir que deux étudiants seraient appelés à faire partie de la Communauté de travail pour Dorigny, ce qui nous avait tout d'abord été refusé. Inutile d'insister sur l'importance de cette décision dans laquelle le Conseil d'Etat reconnaît aux étudiants le droit de collaborer à une œuvre qui les concerne directement. C'est ainsi que Bernard Saugy et Bernard Gloor siègeront aux côtés des autres représentants de l'Université, de l'EPUL, de l'Etat et de la commune. La première séance de la « Communauté de Travail pour la mise en valeur des terrains de Dorigny » a eu lieu le 14 juin.

Signalons encore la réunion des AGE romandes, le dimanche 22 mai, réunion qui nous a permis de préciser notre position pour l'assemblée générale de l'UNES des 11 et 12 juin à Bienne.

Affaires sociales : à la suite d'un sondage d'opinions, il est apparu que les services de l'Office du travail pouvaient et devaient être améliorés. Aussi le bureau a-t-il décidé de procéder à une réorganisation de cet office ; dès le 15 septembre, l'Office du travail ne sera plus une simple boîte aux lettres, un simple intermédiaire se bornant à mettre en relation employeurs et étudiants ; mais il opérera un certain tri parmi les étudiants qui se présentent, écartant ceux qui visiblement (pour des raisons d'horaires, de capacités, etc.) ne conviennent pas. Pour ce faire, chaque étudiant sera « fiché » : sur cette carte figureront notamment tous les emplois remplis et surtout la manière dont ils ont été remplis.

Cette réorganisation nécessitera une transformation de vos habitudes : dès le 15 septembre, l'Office du travail sera ouvert chaque jour de 10 h. 30 à 11 h. 30 et de 13 h. 30 à 14 h. 30. Aucune offre de

travail ne sera remise en dehors de ces heures. (L'Office du logement, quant à lui, restera ouvert de 9 h. à 16 h. 30).

Affaires universitaires : un questionnaire destiné à définir les options des étudiants à propos du développement de l'Université va être distribué aux comités de facultés. Les réponses à ce questionnaire serviront de base aux travaux des étudiants chargés d'étudier les problèmes universitaires.

Information : la deuxième « Spéciale-uni » de la nouvelle série inaugurée ce semestre a paru au début de juin. Il semble donc bien que, à l'avenir, cette page pourra paraître régulièrement toutes les quatre ou cinq semaines. De plus, des contacts fructueux ont été pris avec la plupart des journaux lausannois.

Un compte rendu de la dernière assemblée des délégués a paru dans les dernières Voix Universitaires et sera publié à l'avenir après chaque assemblée. D'autre part, un bulletin d'information sera introduit dans chaque numéro afin de ren-

seigner encore mieux les étudiants sur le travail du bureau.

La deuxième Exposition romande d'art étudiantin s'est terminée le 27 mai après avoir connu un succès réjouissant ; radio, TV, presse lui ont consacré qui des interviews, qui des articles. La conférence sur les étudiants et l'armée prévue pour le mois de juin, a dû être renvoyée au semestre d'hiver (le colonel divisionnaire Dénéreaz n'ayant pu se libérer).

Affaires extérieures : l'assemblée de fondation de la Fondation suisse de l'entraide universitaire mondiale a eu lieu le 27 mai à Berne. Les organisations fondatrices sont les différentes AGE ou les comités locaux de l'EUM (pour les villes dans lesquelles ils ont déjà été formés), la GESA, l'UNES et la SES. Un Conseil de fondation a été élu et chargé de présenter un programme d'activité lors de la prochaine réunion des organisations fondatrices.

Voix universitaires : lors d'une EUL, il a été décidé de préparer un numéro spécial entraide destiné à être vendu en ville pour la Journée de l'entraide. Ce numéro doit compter au moins 20 pages ; aussi ne pouvons-nous que vous inviter à nous faire parvenir au plus tôt articles, idées et suggestions.

# FINALE DU CHAMPIONNAT DE FOOTBALL INTERFACULTÉS: GRANDE SURPRISE L'EPUL S'INCLINE DEVANT LA MÉDECINE PAR UN SCORE DE 3 À 2



**GRANDE SURPRISE L'EPUL S'INCLINE DEVANT LA MÉDECINE PAR UN SCORE DE 3 À 2**



Médecine

EPUL

## Chœur Universitaire de Lausanne

Comité élu par l'assemblée générale du 13 mai 1966 :

Président : Jean-Daniel Hostettler, étudiant en théologie, 18, avenue de Jaman, tél. 23 43 07.

Vice-président : Hellmut Gold, docteur en sciences, assistant de recherche en chimie organique, Corsy-Dessus, La Conversion, tél. 28 00 16.

Directeur : M. Michel Corboz, 26, avenue Jomini, tél. 25 91 57.

Assistant du directeur : Jacques Lasserre, étudiant en lettres, 5, chemin de Longeraie, tél. 23 70 48.

## Importante nomination CORCELLES-PRÈS-PAYERNE UN NOUVEAU TAUPIER

La municipalité a nommé taupier M. Charles Schiesser, bourgeois de Plainpalais, mais domicilié aux Granges, rière Cousset, commune de Montagny-les-Monts. Membre fondateur de la fanfare paroissiale de Montagny-Cousset, arboriculteur patenté, chanteur à ses heures, M. Schiesser est bien connu à Corcelles où il rend depuis longtemps d'innombrables services.

(FAL 26.5.66.)

# CHAMPIONNAT UNIVERSITAIRE LAUSANNOIS

NATATION		ATHLÉTISME		3000 mètres	
50 mètres libre		100 mètres		1. Sander Norbert	8' 44,0"
Etudiante : Baylon Danis, SSP, 32,7".		1. Clerc Philippe		2. Pfister Richard	9' 50,0"
Etudiants : 1. Corthay Willy, médecine, 27,9"; 2. Nichols Léon, médecine, 31,1"; 3. Pham-Tri Dan, EPUL, Vietnamien, 31,8"; 4. Donzier H. Pierre, EPUL, Français, 31,9"; 5. Albertini Paul, HEC, 32,6".		2. Meisterhaus Claude		3. Capré Raymond	9' 52,4"
Champion universitaire lausannois de natation 1966 : Corthay Willy.		3. Gersbach Philippe		4. Khattab Farouk	11' 14,8"
Championne universitaire lausannoise de natation 1966 : Baylon Danis.		4. Baudraz Pierre		5. Derron Jean-Jacques	12' 59,0"
100 mètres dos		5. Besseaud Jean-Jacques		Javelot	
Etudiantes : 1. Baylon Danis, SSP, 1' 22,2"; 2. Blum Francine, médecine, 1' 33,2".		Brügger Daniel		1. Zehnder Markus	58,95 m.
Etudiants : 1. Corthay Willy, médecine, 1' 26,8"; 2. Badran Mohammed, médecine, Libanais, 2' 22,3".		Saut longueur		2. Giacometti Laurent	38,37 m.
100 mètres brasse		1. Gersbach Philippe		3. Valtzanis Basil	36,20 m.
Etudiante : Blum Francine, médecine, 1' 38,6".		2. Diserens Hugues		4. Corajoud Bruno	36,06 m.
Etudiants : 1. Bignens André, EPUL, 1' 30,8"; 2. Hitz Peter, lettres, 1' 34,4"; 3. Hagelberg Ronald, EPUL, 1' 35,5"; 4. Ditesheim P. Jean, médecine, Zofingue, 1' 39".		3. Jequier François		5. Contomanolis Lucas	25,28 m.
Classement inter-facultés		4. Meisterhaus Claude		Disque	
1. Médecine I		5. Axis Nicolas		1. Axis Nicolas	38,25 m.
2. EPUL I		Saut hauteur		2. Zirinis Constantin	31,73 m.
3. EPUL II		1. Jequier François		3. Corajoud Bruno	27,15 m.
1' 32,5" 120 pt.		2. Bittar Rachad		4. Kaddoura Kamal	18,35 m.
2. EPUL I		Diserens Hugues		Champions universitaires lausannois d'athlétisme 1966	
1' 36,9" 100		3. Zehnder Markus		100 mètres : Clerc Philippe	
3. EPUL II		4. Chappallaz Claude		400 mètres : Heiz Karl	
1' 58,6" 90		5. Jaccard François		800 mètres : Baudraz Pierre	
Classement inter-sociétés		800 mètres		3000 mètres : Sander Norbert	
1. Français		1. Heiz Karl		Saut longueur : Gersbach Philippe	
1' 43,7" 130 pt.		2. de Pury Léonard		Saut hauteur : Jequier François	
2. Stella I		3. Zehnder Markus		Javelot : Zehnder Markus	
2' 06,0" 110		4. Chappallaz Claude		Disque : Axis Nicolas	
3. Zofingue I		5. Jaccard François		Boulet 5 kilos : Axis Nicolas	
2' 07,9" 100		800 mètres			
		1. Baudraz Pierre			
		2. Chappallaz Jean-Marc			
		3. Finkbeiner Jacques			
		4. Badran Mohammed			
		5. Karanouh Amine			



L'assurance à votre portée

à Lausanne, Benj.-Constant 2  
à Neuchâtel, rue du Musée 5



# CONFÉRENCE EUROPÉENNE SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

(Suite de la page 8)

ment la méthode globale d'enseignement pratiquée en Suède a amélioré le niveau des aspirations et des réalisations sur le plan des études des enfants venant des groupes sociaux et économiques les moins favorisés. Ceci est particulièrement vrai lorsque le milieu a tendance à empêcher le plein développement des capacités de l'enfant. On a dit parfois que la méthode suédoise ne convient que dans les sociétés où les différences de classe ne sont guère marquées, mais on peut répondre que la méthode suédoise tend elle-même à niveler les structures sociales. Il est apparu clairement aux délégués qu'il est essentiel que le recrutement se fasse à tous les échelons de la société si l'on veut que la main-d'œuvre disponible se développe complètement. Les délégués ont aussi reconnu avec le professeur Svalastoga qu'il est nécessaire de relever le niveau général de l'enseignement au sein d'une société donnée si l'on veut que le nombre de ceux qui accèdent à l'enseignement supérieur augmente sans qu'il y ait un déclin parallèle des normes de l'enseignement. Les délégués ont reconnu avec regret que les méthodes de sélection ou de qualification permettant d'accéder aux institutions d'enseignement supérieur sont telles que les programmes scolaires doivent être limités à l'avenant. Ceci entraîne non seulement une pénurie de candidats qualifiés aux professions d'ingénieur et d'enseignant notamment, mais aussi un gaspillage de certaines formes d'aptitudes spécialisées. Les délégués estiment qu'il serait souhaitable, par exemple, d'inclure dans les programmes scolaires des cours de sciences sociales et de préparation au métier d'ingénieur et de trouver une méthode de sélection ou de qualification qui n'aboutirait pas à une telle restriction sur le plan académique. Il a été reconnu que toutes les chances d'accéder à l'enseignement supérieur doivent être offertes à ceux qui, par exemple, pourraient venir tardivement à l'étude et n'auraient pas reçu la forme d'instruction

qui conduit traditionnellement à l'enseignement supérieur. Le concept du choix des études « maintenant ou jamais » doit être complètement aboli si c'est possible.

Les délégués ont aussi reconnu que beaucoup d'aptitudes sont gaspillées par les étudiants qui abandonnent l'enseignement supérieur avant d'avoir terminé leurs études. Ils estiment que ces étudiants pourraient mieux employer leurs aptitudes dans la mesure où il les ont développées s'ils recevaient un certificat d'assistance aux cours qu'ils ont suivis dans un établissement d'enseignement supérieur. Ils estiment en outre que selon le système universitaire de certains pays d'Europe la longueur des études n'est pas appropriée aux exigences d'une société technologique et que la création d'un grade intermédiaire d'une durée moindre contribuerait à la solution de ce problème.

Les délégués estiment qu'un gaspillage considérable d'aptitudes est dû à la valeur donnée aux universités en raison de leur prestige et que nombre de candidats de valeur perdent toute aspiration à l'enseignement supérieur lorsqu'ils ne réussissent pas à franchir cet obstacle. Ils notent avec satisfaction la promotion au statut universitaire de plusieurs collèges de technologie supérieure, affirmant que de telles mesures maintiennent le niveau des aspirations à l'instruction chez ceux qui pourraient sinon devenir des « échecs dans le domaine de l'enseignement ». Tenant compte de ce facteur, ils estiment qu'un accès en général plus facile aux institutions d'enseignement supérieur aiderait à réaliser les possibilités de tous ceux qui possèdent des aptitudes spéciales.

Quant aux influences sociales et économiques, il ressort tant des discussions entre les délégués que de la conférence du professeur Svalastoga que le facteur social majeur affectant le développement des aptitudes est la famille. En raison de la situation financière de la famille, on estime que l'ainé a plus de chance d'accéder à l'ensei-

gnement supérieur que les autres enfants. En conséquence, les délégués ont conclu qu'un terme doit être mis à ce gaspillage en accordant des allocations familiales plus élevées pour les enfants puînés, et que non seulement l'étudiant doit recevoir une gratification lors de son entrée dans l'enseignement supérieur, mais qu'il faut aussi donner aux parents, s'ils ont d'autres enfants d'âge scolaire, une allocation basée sur leurs moyens afin de compenser la perte des gains possibles de leur enfant. La recherche a également prouvé que les résultats scolaires de l'enfant sont directement influencés par les conditions de logement de la famille dans la mesure où celles-ci réduisent ses chances d'étudier sans être dérangé. Aussi les délégués estiment-ils qu'il est essentiel, si l'on veut développer les aptitudes à tous les niveaux sociaux, d'installer des bibliothèques appropriées dans toutes les écoles et de leur fournir des facilités d'étude, et peut-être même d'ouvrir des écoles en dehors des heures normales de cours pour ceux qui éprouvent des difficultés matérielles chez eux. Alternativement, ces facilités pourraient être étendues aux bibliothèques publiques ou offertes par le local d'un centre communautaire.

Ce facteur peut aussi s'appliquer à l'enseignement supérieur et il faut considérer que les facilités matérielles dans les institutions d'enseignement supérieur sont de la plus haute qualité. Les délégués estiment que si toutes ces suggestions étaient mises en pratique, l'efficacité des méthodes de l'enseignement supérieur s'en trouverait accrue et les capacités de la population pourraient se développer sans restrictions dues à la classe sociale et au milieu scolaire.

## Expansion économique, demande de main-d'œuvre et politique de l'enseignement

La politique de l'enseignement a été étudiée dans ses relations avec l'expansion économique et telle qu'elle

pourrait être déterminée de manière idéale par une estimation de la demande future de main-d'œuvre par MM. Debeauvais et Grais respectivement. M. Debeauvais estime qu'il est nécessaire, pour établir une politique idéale en matière d'enseignement de calculer le taux du rapport de l'investissement dans l'enseignement. Il a montré que le facteur résiduel dans l'expansion économique doit être attribué dans une certaine mesure à l'enseignement et les délégués pensent que, si c'est le cas, une amélioration de l'efficacité interne des méthodes d'enseignement non seulement réduirait le gaspillage, mais augmenterait aussi cet effet résiduel de l'enseignement sur l'expansion économique. Plusieurs méthodes visant à améliorer l'efficacité de l'enseignement supérieur ont été suggérées. On a envisagé notamment d'entreprendre des recherches afin de tenter de déterminer la méthode éducative pouvant donner les meilleurs résultats et d'améliorer la « connaissance-des-résultats » par un lien plus étroit entre l'étude et l'examen tant dans le temps que dans le contenu. Les délégués ont aussi été d'avis que les résultats seraient meilleurs si les étudiants pouvaient disposer de plus amples informations sur l'enseignement dispensé dans un établissement d'enseignement supérieur avant d'y entrer. Une meilleure utilisation des projets existant en matière d'enseignement supérieur et ne pouvant s'étendre en raison du manque de fonds contribuerait également à accroître l'efficacité de l'enseignement supérieur. En outre, les étudiants étant partie intégrante des structures de l'enseignement supérieur, ils doivent avoir le droit de représentation en tant que groupe auprès des autorités de l'enseignement dans toutes les questions affectant leurs intérêts académiques.

M. Grais estime qu'il est possible de calculer la moyenne des « réserves » nécessaires pour une profession donnée et, tenant compte des « réserves » existant au moment de l'estimation et des changements normaux susceptibles d'affecter ces réserves au cours de la

période d'estimation, de calculer le « flux », c'est-à-dire le nombre de spécialistes devant venir s'ajouter à ce groupe professionnel pour répondre à la demande prévue. La politique à pratiquer dans le domaine de l'enseignement serait alors programmée de manière à produire le « flux » nécessaire ; le nombre de places disponibles pour les étudiants en médecine se limiterait, par exemple, au chiffre de l'estimation de la demande de médecins. Les délégués estiment que pour atteindre cet objectif il est essentiel que le but poursuivi par chaque cycle d'étude dans un établissement d'enseignement supérieur soit clairement établi par le plan d'étude, il faut en particulier préciser s'il s'agit d'une carrière professionnelle ou universitaire. Il serait utile aussi d'instaurer en général un cours sévère d'études fondamentales afin que l'étudiant puisse non seulement se familiariser avec les méthodes d'enseignement mais aussi déterminer plus clairement le cycle d'études suivant convenant le mieux à ses aptitudes.

En outre, parce que la demande de spécialistes dans un groupe professionnel est susceptible de changer avec le progrès technologique, il faut ouvrir des établissements d'enseignement supérieur visant à rénover la formation spécialisée des diplômés dans leur domaine particulier. D'autre part, les délégués ont discuté de la nécessité de répondre au besoin d'enseignement supérieur sur le plan social, l'enseignement n'ayant pas toujours coïncidé avec la demande de main-d'œuvre et avec le droit de tout individu qualifié à recevoir une instruction appropriée quel que soit son âge. Les délégués estiment que l'adoption de ces théories peut offrir le risque hypothétique d'un surplus de main-d'œuvre spécialisée mais que ceci est improbable car les progrès technologiques imprévus intervenant au cours de la période d'estimation ont toujours tendance à augmenter la demande de main-d'œuvre spécialisée plutôt que celle de main-d'œuvre non spécialisée.

Les délégués estiment qu'il n'est pas sage de considérer la politique de l'enseignement seulement du point de vue de la main-d'œuvre ou du rapport des investissements puisque l'accroissement du développement culturel et du bonheur personnel des membres d'une société ne peut se mesurer quantitativement, et ils rappellent la valeur intrinsèque de l'enseignement supérieur. Tenant compte de cela, les délégués ont conclu que, d'une manière générale, la société devrait toujours consacrer tous les fonds dont on peut raisonnablement disposer à l'expansion de l'enseignement supérieur.

(Document CIE.)




La recherche implique une ardeur incessante à la découverte de domaines nouveaux et inexplorés. Les chercheurs de SANDOZ contribuent ainsi à l'amélioration de la santé et à la découverte d'un mode de vie meilleur. Les colorants, les produits pharmaceutiques, chimiques et agrochimiques de SANDOZ sont connus dans le monde entier.

## Les instruments Kern ont prouvé leurs qualités dans le monde entier

Instruments de géodésie  
Appareils photogrammétriques  
Compas de précision  
Jumelles à prismes, longues-vues  
Microscopes stéréoscopiques  
Objectifs de photo et de cinéma



Kern & Cie S.A. Aarau  
Usines d'optique  
et de mécanique de précision

le nouveau stylo  
**CARAN D'ACHE**  
écrit...

**100.000x**  
la longueur de sa cartouche GOLIATH



pointe acier inoxydable

Librairie

**Maurice BRIDEL**

Beaux livres anciens et modernes  
Editions originales Beaux-Arts  
Ouvrages sur le cheval  
et l'équitation  
Gravures modernes

Lausanne - Avenue du Théâtre 1

## Reproductions techniques

par la photographie  
Messieurs les Ingénieurs, architectes, techniciens, vos plans, croquis peuvent être agrandis ou réduits selon vos convenances !

**R. SCHNELL & Cie**  
**LAUSANNE**

Place Saint-François 4



◆◆◆◆ Document UNES ◆◆◆◆ Document UNES ◆◆◆◆ Document UNES ◆◆◆◆ Document UNES ◆◆◆◆ Document UNES ◆◆◆◆

# FERMETURE DE L'UNIVERSITÉ DE BARCELONE POUR UNE PÉRIODE INDÉTERMINÉE

À la suite de la fermeture de l'Université de Barcelone, survenue il y a plusieurs semaines, l'Union nationale des étudiants de Suisse est en mesure de donner, par ses propres sources d'information, des détails complémentaires sur l'arrière-plan de cette intervention, détails importants pour une meilleure compréhension de la situation des étudiants en Espagne.

Le prétexte de la fermeture, qui a eu lieu le 28 avril, fut une manifestation de plusieurs jours organisée par le « Syndicat libre des Etudiants » de Barcelone, fondé au mois de mars dans le monastère des capucins de Sarria. Le thème général des discussions de cette manifestation était le « Renouveau de l'Université », et les sujets suivants devaient être traités au cours de conférences et de discussions : histoire de l'Université, enseignement, recherche et « studium generale », problèmes sociaux et économiques de l'Université, possibilités futures d'une démocratisation. Les organisations d'étudiants démocratiques ont l'intention d'organiser par la suite des séminaires semblables dans d'autres universités. Bien que les autorités universitaires aient défendu aux étudiants d'utiliser les salles de l'université pour leurs débats et que les discussions aient ainsi dû avoir lieu dans la cour, la participation des étudiants fut considérable. A certains moments, plus de 2000 étudiants étaient rassemblés devant l'université. Malgré cela, les débats se déroulaient dans le calme et l'ordre. Or dès le premier jour (18 avril), la police intervint avec une soixantaine d'agents armés de matraques et de pistolets, elle occupa les alentours de l'Université et procéda à un contrôle de l'identité de tous les étudiants présents. C'est à ce moment qu'éclatèrent les premiers incidents. Plusieurs groupes d'étudiants marchèrent alors de l'université vers le centre de la ville pour manifester en faveur de leur liberté. Cette manifestation fut également dispersée par la police.

Les incidents les plus graves eurent lieu dans l'après-midi du 21 avril, lorsque les étudiants rassemblés dans

la cour de l'université adoptèrent un manifeste réclamant une démocratisation de la structure universitaire et exigèrent la démission du recteur désigné par le gouvernement. Le lendemain, la police intervenait de nouveau à trois reprises. Par la suite, il y eut des incidents journaliers, du fait que la police dispersa plusieurs fois les étudiants par la force et procéda à de nombreuses arrestations. Finalement, les autorités universitaires en vinrent à décider la fermeture de l'université pour un temps indéterminé. Ces événements prouvent clairement que les étudiants ne demandaient rien que des droits qui leur sont accordés depuis longtemps dans les autres pays, et que le conflit avec les autorités ne provenait pas d'une attitude révolutionnaire des étudiants, mais de l'intervention injustifiée de la police.

Le présent rapport est fondé sur les déclarations de Michel Renaud, licencié en droit de Lausanne, ancien président de l'Union nationale des étudiants de Suisse (UNES), qui vient de rentrer d'un voyage d'information de trois semaines en Espagne. Ce voyage fut effectué pour le compte de la Conférence internationale des Etudiants (CIE). Notre rapport fournit une première analyse de la situation actuelle et donne un aperçu sur l'évolution future des événements. Sur la base de l'abondante documentation recueillie sur place, Michel Renaud rédigea un rapport détaillé à l'intention de la CIE. L'enquête a été conduite surtout au sein des milieux universitaires opposés au régime. Elle s'est donc faite dans des conditions difficiles, imposées par une étroite surveillance policière, de même que par une propagande et une censure officielles très efficaces. Il suffit à ce propos de rap-

peler que le journal « Le Monde » n'est pratiquement jamais mis en vente en Espagne dès qu'il parle de l'agitation universitaire en Espagne.

## L'Etat et l'Université en Espagne

La situation des treize universités d'Espagne est caractérisée par leur extrême centralisation et le contrôle très strict exercé par le régime. Le ministre de l'éducation nationale occupe le poste-clé. Les recteurs sont nommés depuis Madrid pour une période illimitée et sont avant tout des hommes du régime qui exercent une très large autorité sur l'Université qui leur a été attribuée. Les doyens ont des compétences semblables dans les facultés. Le totalitarisme espagnol, de caractère latin, est particulier : les pouvoirs ne s'exercent pas tant dans le contenu de l'enseignement que dans un paternalisme désuet. La surveillance de la vie à l'Université ne se marque pas avant tout par le contrôle de l'enseignement. Mais il semble que les chaires des deux grandes Universités de Madrid et Barcelone sont attribuées de préférence à des « phalangistes », alors que les professeurs connus pour leurs idées libérales sont souvent envoyés dans les universités de province. Le nombre très limité de professeurs ordinaires (80 à Barcelone pour 14 000 étudiants environ, ce qui correspond à peu près au nombre de professeurs ordinaires de Bâle) facilite la cohésion politique et la fidélité des facultés au régime. Extérieurement subsiste en partie une structure d'autonomie de l'Université, mais ce n'est qu'une façade. Par exemple, les professeurs ont encore le droit de proposer un candidat comme doyen.

Les pouvoirs du recteur s'étendent avant tout sur les domaines autres que les cours. Toutes les conférences et manifestations en dehors de l'enseignement proprement dit ont besoin d'une autorisation du recteur et les manuscrits des conférences sont soumis à la censure. De telles mesures ont été instituées avant tout contre les étudiants, dont le droit de réunion à l'intérieur de l'Université est ainsi illusoire. Ces conditions sont à l'origine des conflits actuels. A cause de ces prescriptions, les étudiants de Barcelone, lorsqu'ils voulurent se constituer en assemblée libre, il y a deux mois, furent obligés de se réunir en dehors de l'Université, dans un couvent de capucins. On sait que cela n'empêcha pas la police d'intervenir. Les universités elles-mêmes ne sont pas à l'abri des interventions de la police : des inspecteurs spéciaux de la police de sûreté suivent de près les activités estudiantines. L'Etat manifeste sa présence par un grand nombre de gardiens qui stationnent en permanence dans les corridors de l'Université.

Le recteur a toute une série de mesures disciplinaires à sa disposition, qui vont du renvoi simple à l'exclusion de toutes les universités du pays, en passant par l'exmatriculation forcée, accompagnée de la possibilité de se « racheter » ultérieurement à l'Université par une réimmatriculation qui implique qu'on doit payer une seconde fois les taxes de cours déjà élevées. Une autre mesure consiste à priver l'étudiant de son statut d'étudiant officiel, ce qui l'empêche de participer aux cours, séminaires et laboratoires mais lui permet néanmoins de se présenter aux examens. Dans tous ces cas, l'étudiant comparait devant un tribunal universitaire, présidé par le recteur ou un doyen, qui lui donne la possibilité de se défendre d'une manière qui a d'ailleurs été très fortement restreinte par la procédure sommaire instituée en été 1965.

A côté de ces mesures « rectorales » il y a aussi des mesures publiques, comme des amendes, en général assez élevées (140 francs ou plus). Les compétences du gouverneur vont jusqu'à

3500 francs. Comme la plupart des étudiants espagnols sortent de familles bourgeoises, ces punitions provoquent souvent des conflits avec les parents... Afin de renforcer son contrôle, le régime entretient parmi les étudiants un bon nombre de mouchards (au moins un par année d'études) qui touchent, dit-on, 22 francs par semaine. Malgré tout, les autorités font preuve d'une certaine retenue dans l'exercice de leurs pouvoirs, ce qu'il ne faut attribuer seulement au caractère particulier de la dictature espagnole, mais surtout à une certaine peur de l'agitation universitaire. Il est symptomatique à cet égard que les mesures de répression les plus importantes sont toujours prises pendant les vacances ou les jours fériés. Ainsi, vingt étudiants ont été arrêtés à Madrid pendant les fêtes de Pâques parce qu'ils étaient soupçonnés d'avoir des sympathies avec les communistes.

## La situation des étudiants

Jusqu'à ces derniers temps, il n'y avait en Espagne qu'une association d'étudiants reconnue, le « Sindicato Español Universitario » (SEU), qui dépendait entièrement du régime et avait une structure centralisée sur le modèle des universités. Il était dirigé par des fonctionnaires désignés par le pouvoir. Sous la pression des manifestations d'étudiants de l'année passée, le SEU s'est récemment libéralisé quelque peu et, comme signe extérieur de sa transformation, a pris un autre nom : « Asociaciones Profesionales Estudiantes » (APE). Les présidents des différentes Associations locales ne sont maintenant plus élus par le ministre, mais par les étudiants, qui élisent même le président national de l'APE. Cependant, cette élection apparemment démocratique est considérablement réduite par les conditions d'éligibilité : le candidat ne doit pas avoir été puni d'une mesure disciplinaire (ainsi la plupart des étudiants ayant des intérêts politiques se trouvent éliminés), il doit avoir passé les examens de l'année précédente et de plus, le doyen peut toujours s'opposer à sa candidature. La signification de ces élections est encore diminuée par le fait que l'APE n'a pour ainsi dire pas de pouvoirs. L'ancien SEU existe toujours sous la forme d'un département universitaire du gouvernement, qui gère les affaires étudiantes (bourses, restaurants universitaires, etc.) de sa propre autorité et selon le système centralisé traditionnel.

Dans cette situation, les étudiants boycottent les élections à l'APE. Ainsi commence le premier stade de la rébellion contre le gouvernement. Il faut ajouter que tous les étudiants ne font pas preuve d'une attitude d'opposition. Environ 60% des étudiants ne se préoccupent pas de questions politiques. Mais même sans eux, une partie considérable de la jeunesse universitaire espagnole est agissante. De plus, la grande majorité des étudiants — selon différents observateurs 80% d'entre eux — refusent le régime actuel, même s'ils ne traduisent pas ce refus en mots ou en actes.

La non-participation aux élections de l'APE fut un acte de résistance politique en ce sens qu'elle était punie de sanctions. D'autre part, le boycott eut pour conséquence, la plupart du temps, que des étudiants fidèles au régime obtinrent les postes dirigeants de l'APE. Ces résultats donnèrent du vent dans les voiles des groupes d'étudiants de l'opposition. Dans quelques universités, comme Valence, des facultés entières refusèrent de reconnaître l'APE et élirent leurs représentants par un scrutin spécial et libre. Le troisième stade (formation d'une association comprenant tous les étudiants d'une université) a été atteint jusqu'ici seulement à Barcelone — avec les suites que l'on sait. A Madrid, où vivent 37 000 étudiants, c'est-à-dire environ la moitié des étudiants du pays, le mouvement étudiant manquait de cohésion jusqu'à ce jour. La répression de l'été dernier n'a pas été

sans résultat non plus. Le fait suivant, caractéristique des méthodes subtiles du régime, mérite d'être noté : un examen supplémentaire fixé au mois de février, s'est révélé être un moyen efficace contre l'agitation universitaire. Mais malgré cela, le mouvement ne s'est pas calmé dans la capitale. Barcelone reste néanmoins en tête, suivie de quelques villes de province, comme Valence, Salamanque, Saragosse, Saint-Jacques de Compostelle, qui cependant, en raison de leur grandeur moindre, peuvent être mieux contrôlées par la police.

## Les associations d'étudiants de l'opposition

Les associations d'étudiants de l'opposition reflètent clairement l'opposition politique au régime avec laquelle ils sont étroitement liés, du moins au plan des idées. Tous les groupements politiques ont des représentants dans les universités. Il ne faut pas oublier à ce propos qu'il y a une opposition « à droite de Franco ». A gauche du régime se situent les chrétiens-démocrates, les socialistes, et les communistes, divisés en plusieurs fractions. L'opposition parmi les étudiants s'est cristallisée en deux grands groupes, qui comprennent environ 30% des étudiants. Le plus grand des deux, qui existe dans presque toutes les universités, est la « Confederacion Universitaria Democratica de Estudiantes » (CUDE), qui se situe plutôt à gauche. L'autre est l'Union Estudiantine Democrática (UED), d'inspiration démocrate-chrétienne, dont le rayon d'action s'étend à cinq universités au moins, dont Madrid, Valence, Saint-Jacques de Compostelle (mais pas à Barcelone). L'UED s'est constituée comme dissidence de la CUDE. Les deux organisations sont secrètes ; mais leurs représentants sont connus de la police, qui les surveille pour les arrêter au besoin. Cette liberté toute relative est aussi une des caractéristiques du système espagnol. A côté de la CUDE et de l'UED existent une série d'associations plus petites, surtout régionales, qui ont une importance moindre sur le plan national. C'est à Madrid, où existe une section de CUDE à tendance nettement de gauche, que le mouvement démocratique des étudiants est le plus divisé. Les étudiants de la CUDE de Madrid doivent lutter contre des résistances beaucoup plus fortes que leurs camarades de Barcelone, où le sentiment national catalan et le soutien de la population facilitent les choses. C'est pourquoi la CUDE de Barcelone peut se permettre d'être plus conciliante à l'égard des autorités que ne le peut celle de Madrid. L'appui meilleur dont dispose le Syndicat libre parmi les étudiants de Barcelone s'est manifesté particulièrement lorsque ses dirigeants étaient enfermés dans le couvent de capucins de Sarria. A cet instant se formèrent spontanément et sans encadrement des comités d'étudiants dans toutes les facultés, qui lancèrent un appel à une grève de plusieurs jours qui fut immédiatement suivi. A tous égards, Barcelone a valeur d'exemple et continuera de montrer la voie aux mouvements d'étudiants de tout le pays.

(Suite en page 12)

## SANTÉ, BON APPÉTIT !

Restaurant - snack  
**Le City**

AU «SNACK»  
**Métropole**  
Chaque jour, la carte et  
3 menus à choix, dès Fr. 2.90  
Tél. 23 83 18 Dir. : A. Beausire

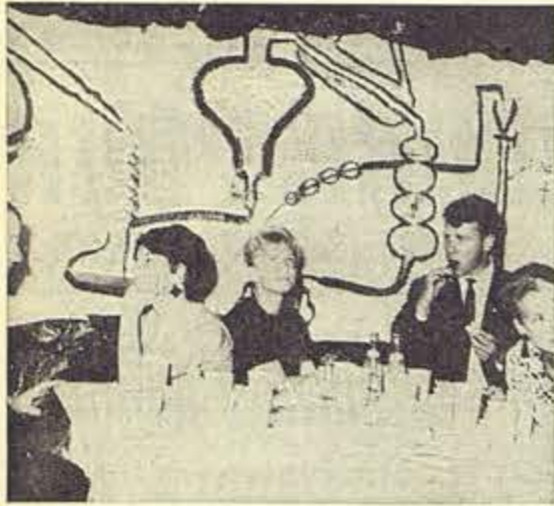
PAPETERIE  
de **ST LAURENT**  
Charles Krieg  
Nouvelle adresse :  
5, rue Haldimand  
LAUSANNE  
Téléphone 23 55 77

central  
**self service**  
(Fermé le dimanche)  
Assiettes chaudes dès Fr. 2.80  
Pas de supplément pour le service  
200 places assises  
Ambiance agréable  
11 h. 30—14 h. 17 h. 30—21 h.

Couscous  
sur demande  
et ses nouvelles spécialités  
RESTAURANT  
DU CENTRE  
rue Enning  
Spécialités nord-africaines  
Menus dès Fr. 2.50  
Saint-Pierre/rue Enning 2 - ☎ 22 20 17

Le spécialiste de l'article et  
du vêtement sport chic  
RABAIS SUR PRÉSENTATION  
DE LA CARTE D'ÉTUDIANT  
**Mages SPORT**  
13, rue Haldimand - 29, rue de Bourg





## AU FOU! AU FOU!



### ◆◆ Document UNES ◆◆ (Suite de la page 11)

#### L'évolution future des événements

Après les récents incidents de Barcelone, il est difficile de prédire comment vont évoluer les choses. En tout cas des progrès n'interviendront que très lentement dans les mois à venir. Il n'y aura peut-être plus d'autres mouvements importants cette année, vu que la vie des étudiants doit s'adapter au rythme de l'année universitaire avec ses examens et ses vacances. Le début de la prochaine année universitaire devrait cependant amener dans le conflit entre les étudiants et le régime une nouvelle étape qui pourrait aboutir à la formation d'une Union nationale commune. Cependant, une fusion entre les associations existantes, CUDE et UED, est improbable, car toutes deux sont liées à un arrière-plan politique fort divergent. Comme toutes deux doivent vivre incognito, elles ne présentent pas le degré d'organisation et de cohésion nécessaire à la fondation d'une Union nationale.

Samedi soir, 4 juin, le bâtiment de l'EPUL présentait un visage peu coutumier. De toutes les fenêtres des derniers étages et des bosquets du parc, émanait une ambiance beaucoup plus épileptique que studieuse. Ce samedi soir pas comme les autres était soir de bal. Dès le vendredi à 17 heures, les épuliens avaient troqué la plume contre le marteau, l'éprouvette contre la bouteille et la planche à dessin contre la planche de bar. Quatorze salles de cours furent ainsi transformées en quatorze salles de bal ou, mieux, en quatorze salles d'opérations, puisque l'épilepsie était le thème de la décoration. Plus de dix orchestres devenus pour l'occasion médecins des fous faisaient danser les couples sur des rythmes allant de la musette au twist, passant par toutes les étapes intermédiaires.

Pendant toute la soirée, tout le quartier résonna des charlestons du « Old School Band », des yé-yé des « Gentlemen », des cha-cha des « New Carimos » et des airs de chacun des orchestres.

En plus de cela, le groupe des « White Gospel Four » et le fantaisiste « Henri DES » prêtèrent leur concours à la réussite du bal.

La décoration sur le thème de l'épilepsie fut digne des autres années et du goût de chacun, espérons-le!

Au petit matin, plus de deux mille personnes rentraient gavées de musique et de boisson, laissant l'hôpital aux mains des démolisseurs.

Il nous est impossible ici de remercier et féliciter tous ceux qui ont participé à la réussite de ce bal. Cependant, nous voudrions, dans ces quelques lignes, remercier celui qui fut l'âme du bal, celui qui se donna tout entier dans ce travail pendant plus d'un mois: Jacques Perrudet. Qu'il sente par ces mots maladroits la reconnaissance non seulement de tous les épuliens, mais de chacun des participants.

G. ANDEREGG.

## BAL DES SUPERSTITIEUX

Prenez une échelle, un chiffre 13, un vendredi, deux facultés, ajoutez-y un trèfle à quatre, deux orchestres, des étudiants; brassez le tout, servez chaud entre 9 heures du soir et 3 heures du matin.

Telle est la recette (ou le déficit) du bal des Sciences et des Lettres.

La preuve est faite: les têtes d'œuf des Sciences et les poétesses lettrées, les Marie Curie en herbe et les Sartre potentiels peuvent twister de concert sans éprouver la moindre Nausée.

Cela se passait un vendredi, le 13 mai pour être précis et les organisateurs avaient profité de cette rare conjonction pour appeler ce bal: Bal des superstitieux. (Leur méningite est en voie de guérison, merci!)

Après avoir passé sous le balai d'une sorcière aéronaute autant que grimaçante, les participants purent admirer l'attraction No 1, l'ouverture du bal par la présidente des Sciences Martine Haldy et son chevalier servant. Ce haut moment de la chorégraphie mondiale dégusté, il ne leur restait plus qu'à suivre l'adage de ce bon Monsieur Colbert: « Entrez dans la danse ».

On notait dans l'assistance la présence de quelques rares professeurs. Le comité d'organisation s'était, pour l'occasion, fendu d'un nombre respectable d'invitations envoyées à iceux, mais comme dit l'autre: « Il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus ». Bal des superstitieux

Nous souhaitons longue vie aux couples qui se sont formés à l'ombre de Newton et de Shakespeare. Quant

aux autres à qui ce parrainage fut fatal, ils pourront méditer les paroles du Révérend Père Glardon dans les dernières V.U.: Tant qu'on a la Santé...

J.-M. GUÉRINL.



Utilisez  
le bon  
ci-dessous

La librairie de l'enseignement vous envoie sur simple demande mensuellement une documentation bibliographique. Profitez-en!

spes sa

Maison spécialisée dans le livre scientifique, technique et professionnel  
1, rue de la Paix - 1000 Lausanne - Téléphone (021) 22 83 93  
(angle Saint-Pierre, en haut de la rue de Bourg)

**BON** à envoyer à **spes sa**

librairie de l'enseignement, 1, rue de la Paix, 1000 Lausanne, ☎ (021) 22 83 93

Nom, prénom: \_\_\_\_\_

Rue: \_\_\_\_\_

Numéro postal: \_\_\_\_\_ Localité: \_\_\_\_\_

Je désire recevoir votre documentation sur les matières suivantes:

- |  |  |  |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Mathématiques                     | <input type="checkbox"/> Electricité, Electrotechnique             | <input type="checkbox"/> Mines, pétrole et gaz naturel   |
| <input type="checkbox"/> Astronomie et astrophysique       | <input type="checkbox"/> Techniques mécaniques et thermodynamiques | <input type="checkbox"/> Sciences et techniques agricoles                                      |
| <input type="checkbox"/> Physique                          | <input type="checkbox"/> Matériels et moyens de transport          | <input type="checkbox"/> Organisation, Gestion et économie                                     |
| <input type="checkbox"/> Sciences et techniques nucléaires | <input type="checkbox"/> Travaux publics                           | <input type="checkbox"/> Divers (Métiers, ouvrages à l'usage des artisans et des particuliers) |
| <input type="checkbox"/> Chimie générale et industrielle   | <input type="checkbox"/> Architecture Bâtiment                     |  |
| <input type="checkbox"/> Métallurgie                       |  |  |

Ouvrez un compte à la BCV  
Pour toutes vos opérations,  
la BCV saura vous conseiller.

BANQUE CANTONALE VAUDOISE



## DE LA PLACE DE MILAN

La journée de l'Ascension, comme l'an dernier, a vu s'affronter sur le « poussetodrome » de la place de Milan, les meilleurs équipages de l'élite internationale de la poussette. Malgré le temps superbe, qui incitait plus à la débauche touristique et au pique-nique familial qu'à la contemplation béate de quelques farfelus, nombreux furent les spectateurs qui se poussaient autour de la piste.

Epreuve d'endurance surtout, cette année, la course ne comportait pas de grand prix de la montagne, ni d'étape contre la montre. Cependant, vu son importance et vu les bouleversements qu'elle pouvait amener au classement international des conducteurs, la participation fut massive. On notait des équipages français, grecs, nord-africains, suisses et même un équipage d'outre-Atlantique.

Pendant le tour de présentation, les spectateurs purent admirer l'originalité des participants et surtout la décoration recherchée de leurs véhicules. On remarqua au passage les équipages de la « Nana », espérant pouvoir réunir leur rendez-vous « dans les spasmes », le char romain, le char néolithique, la poussette op'art et la grande inconnue de cette confrontation: la tricyclo-poussette.

Le départ se faisait en ligne, avec handicap au tour de poitrine. Au signal du starter, trente équipages se mirent à l'assaut du titre tant envié. Dès le premier virage déjà, les « Businessmen » prenaient la tête et ne devaient plus jamais être inquiétés. Derrière eux, la lutte était chaude et la charrette du « Rallye des Gaulois » sema la panique au sein des poursuivants, faisant blocus à toute tentative d'échappée. Après de pénibles efforts, quelques équipages réussissaient à desserrer l'étreinte et se jetaient corps et biens dans une course perdue d'avance. Le premier tour fut pour beaucoup fatal aux véhicules et le nombre des concurrents susceptibles d'inquiéter les premiers diminuait.

Après deux tours, les écarts étaient définitivement creusés. Sous l'ovation de la foule, les « Businessmen » terminaient leur troisième et dernier tour, franchissant en grands vainqueurs la ligne d'arrivée. Et par cette brillante victoire faisaient flotter très haut les alambics de la chimie.

La lutte pour la seconde et troisième places fut longtemps incertaine; pour finir, la poussette No 60 s'adjugeait la seconde place et la poussette No 56 la troisième; derrière, le peloton, dans un rush final, passait la ligne avec quelque 48 secondes de retard.

Après la distribution des prix, la manifestation prenait un tour plus sérieux. On assista en effet à la pose de la première pierre de l'aérodrome de la place



Sur la photo: Les vainqueurs incontestés de la course de poussette.  
(Remarquez les pantalons spécialement étudiés.)

de Milan, ce qui réjouit fortement les Lausannois, qui virent ainsi leur vœu le plus cher se réaliser enfin. Plusieurs personnalités marquantes prêtèrent leur concours à cette émouvante manifestation. Deux discours particulièrement applaudis furent prononcés par un des conseillers fédéraux et le syndic d'un village du Gros-de-Vaud. La première pierre scellée, un lâcher de ballons devait conclure, mais les enfants présents en avaient décidé autrement. Ce ne furent donc qu'une demi-douzaine de ballonnets qui mirent les points finals à ces instants émouvants.

G. ANDEREGG.

## Ils ont le sort de l'Université entre les mains

Bureau de la Communauté pour la mise en valeur des terrains de Dorigny:

Président:

M. Emmanuel Failletaz, administrateur délégué du Comptoir suisse;

Vice-présidents:

MM. Henri Magnenat, directeur-adjoint de la Banque cantonale vaudoise; Roger Givel, directeur de l'Union vaudoise du crédit.

Membres du bureau:

a) Représentants de l'Etat:

MM. Robert Anken, chef du service de l'enseignement supérieur et des cultes; Jean Pierre Vouga, chef du service de l'urbanisme et des bâtiments;

b) Représentants de l'Université:

MM. les professeurs Héli Badoux, Jean-Charles Biaudet, Henri Zwahlen;

c) Représentant de l'EPUL:

M. le professeur Maurice Cosandey, directeur.

Membres de la Communauté:

a) Représentant de l'Etat:

M. Jean-Pierre Clavel, député, directeur de la Bibliothèque cantonale et universitaire;

b) Représentant de la commune de Lausanne:

M. Georges-André Chevallaz, syndic;

c) Représentants de l'Université de Lausanne:

MM. les professeurs Paul-Emile Pilet, Dominique Rivier; M. Jacques Beglinger, secrétaire général de l'Université;

d) Représentants de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne:

M. le professeur Bernard Vittoz; M. Pierre Pittet, secrétaire général de l'EPUL;

e) Architectes:

MM. Frédéric Brugger, architecte à Lausanne; Guido Cocchi, architecte à Lausanne; Jean Kropf, architecte à Lausanne; Pierre Foretay, architecte à Lausanne et professeur à l'EPUL;

f) Représentant les étudiants:

MM. Bernard Saugy (AGEPUL), Bernard Gloor (AGECITE).





# VOIX universitaires

organe mensuel de l'union des étudiants de Lausanne

J.-a. lausanne seizième année N° 13 septembre 1966

Rédacteur-Administrateur: Hosny Gharbi-Tounsi

Prochaines expositions :

**LE CORBUSIER  
PICASSO**

En permanence :  
GRAVURES ORIGINALES - AFFICHES

**GALERIE MÉLISA**  
Avenue du Théâtre 3 - Lausanne  
Téléphone 22 36 01

## OFFICE DU TRAVAIL: NOUVELLE FORMULE

Au mois de juin, nous vous faisons part de notre décision d'adopter un nouveau système pour l'Office du travail et du logement. A la suite d'un sondage effectué auprès d'un certain nombre d'employeurs, il était en effet apparu que certains d'entre eux avaient à se plaindre des services de quelques étudiants. Comme le système actuel ne permet pas de dépiler ces mauvais éléments qui, bien que ne formant qu'une infime minorité, font cependant un tort immense à l'ensemble des étudiants (un employeur qui n'est pas satisfait du

travail d'un étudiant a tendance à porter un jugement négatif sur l'ensemble de « l'espèce » et, par voie de conséquence, à ne plus en engager à l'avenir), il fut décidé d'y remédier par une profonde modification du système en vigueur.

D'autre part, nous nous sommes aperçus qu'un dualisme fâcheux s'était instauré entre l'« Office du travail » du Service social et le nôtre et que les étudiants passaient souvent inutilement de l'un à l'autre, ne sachant plus à qui s'adresser.

Enfin, M. Béglinger, secrétaire général de l'Université, a exprimé le désir que, vis-à-vis du public, un numéro de téléphone unique reçoive et centralise toutes les offres de travail.

Ajoutons encore qu'il nous semblait absolument indispensable de garder le contact le plus étroit possible avec les étudiants, et que c'était là pour nous un point essentiel auquel nous ne pensions pas pouvoir renoncer. Sur ces bases, un nouveau système a été mis sur pied et est entré en vigueur le 15 septembre déjà. Il se présente comme suit :

- Un seul numéro de téléphone (23 35 45) reçoit toutes les offres de travail, qui sont ensuite transmises à l'AGE. Ces offres sont, comme jusqu'ici, affichées au FRU, sur les panneaux prévus à cet effet.
  - Les étudiants, après avoir consulté ces panneaux, passent au bureau de l'AGE; c'est ce bureau seul qui leur donne des précisions sur le travail qui les intéresse. Chaque étudiant possède une fiche de travail sur laquelle figurent tous les emplois remplis par lui.
- Tant que la partie réservée aux remarques reste vierge (l'assistant social, M. Cortolezzi, se charge en effet de faire une brève enquête auprès de tous les employeurs), l'étudiant peut obtenir le travail qu'il désire; mais dès qu'une remarque défavorable y figure, nous attirons son attention sur le fait que son travail laisse à désirer; si le cas se reproduit, il pourra même, le cas échéant, se voir refuser tout travail.

**DÉLAI A RESPECTER**

Pour que ce système puisse fonctionner, il est indispensable que nous recevions dans les deux jours les cartes indiquant que vous avez ou non pris le travail pour lequel vous vous êtes inscrits. Nous nous voyons obligés d'appliquer dorénavant strictement la clause qui prévoit que, passé ce délai de deux jours, la caution de 3 francs n'est pas remboursée. Si, pour une raison ou pour une autre, l'employeur tarde à donner une réponse, il vous faut passer ou téléphoner au bureau afin d'obtenir une prolongation de délai.

**CARTE A PRÉSENTER**

Seuls les étudiants munis de leur « Carte internationale d'étudiant » ou de la « Carte provisoire d'immatriculation » pour les nouveaux étudiants) pourront obtenir du travail.

La PHOTOGRAPHIE apporte sa contribution dans les domaines les plus variés...  
Tout chez le SPÉCIALISTE

**R. SCHNELL & Cie**  
Lausanne

4, place Saint-François

PHOTO - PROJECTION - CINE

Ce très bref numéro de septembre est un numéro destiné à vous informer d'un certain nombre de transformations et d'innovations qui ont eu lieu cet été. C'est ainsi que vous y trouverez toutes sortes de renseignements pratiques, surtout en ce qui concerne :

- l'ouverture de la Bibliothèque de l'AGE;
- la nouvelle organisation de l'Office du travail;
- la prochaine Journée de l'Entraide.

## Fondation Elin Wagner pour l'année 1966

Cette bourse s'adresse à des étudiants post-gradués et se monte à 10 000 couronnes suédoises (somme pouvant couvrir deux bourses d'études). Elle est payable dans le pays choisi par le candidat.

Le but de la fondation est d'encourager la recherche scientifique sur l'Histoire de la Femme, recherche demandant des investigations dans des domaines divers, tels qu'anthropologie, archéologie, histoire, droit, littérature, psychologie, religion, sociologie, etc.

Des formules de candidature spéciales ainsi que tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme Barbro Alving, Sibyllegatan 59, Stockholm O, Suède.

Les inscriptions doivent parvenir à cette même adresse avant le 28 février 1967, dernier délai.

c) ils doivent être candidats au doctorat (Ph. D) décerné par l'Université de Cambridge.

Le montant de la bourse est de 550 livres sterling par année.

Les candidats éventuels voudront bien s'adresser au Service social de l'Université, place du Château 6.

## Etudiantes, étudiants, le mercredi 23 novembre

a lieu la Journée de l'Entraide. C'est la seule occasion de l'année qu'ont les étudiants de montrer qu'il existe entre eux une solidarité effective.

Ce jour-là, cours, exercices et laboratoires sont supprimés. Mais ils le sont pour que tous puissent faire ce geste simple: aider un camarade par une seule journée de travail: la fournir n'est qu'une question de bonne volonté.

Ne vous esquiviez pas avec de nobles prétextes; ne vous repliez pas dans votre coquille! Soyez solidaires un jour.

union des étudiants lausannois

## Ouverture d'une bibliothèque de l'AGE

**PROBLÈME...**

« Un rabais généralisé de 10% sur tous les livres est impossible. »

... Telle était la déclaration que nous faisons au mois de mai 1966<sup>1</sup>. La situation était donc claire: seul un petit nombre de livres, figurant sur une liste établie par les comités de facultés, pourrait être vendu aux étudiants avec une remise de 10%; tous les autres ouvrages ne pouvaient l'être qu'avec un rabais de 5%. Nous avons suffisamment montré les inutiles et invraisemblables complications qu'entraînait le système de fichier prévu par l'accord du 15 juin 1964 entre la Société des libraires et éditeurs de la Suisse romande et les AGE romandes pour qu'il ne soit pas nécessaire d'y revenir. Notre but, écrivions-nous en mai, était la suppression pure et simple de ce fichier. Les étudiants devaient pouvoir bénéficier d'un rabais de 10% sur tous les livres ayant un rapport raisonnable avec leurs études. Ce ne devait plus être une liste peu pratique, maladroitement limitative et impopulaire qui devait décider de l'octroi de ce rabais, mais simplement le bon sens<sup>2</sup>.

**... ET SOLUTION**

Comme certains libraires ne montraient qu'un enthousiasme très relatif pour reprendre des négociations qui n'aboutiraient certainement que difficilement à un remaniement du présent accord, comme d'autres nous affirmaient que la clientèle estudiantine ne les intéressait guère, nous en sommes arrivés à la conclusion que L'OUVERTURE D'UNE BIBLIOTHÈQUE RÉSERVÉE AUX ÉTUDIANTS ÉTAIT LA SOLUTION QUI S'IMPOSAIT.

Comme nous sommes toujours liés par l'accord du 15 juin 1964, nous avons dû renoncer à mettre sur pied une coopérative du livre (ce qui nous est expressément interdit); nous nous sommes tournés vers la formule bibliothèque, procédant à des achats en gros auprès d'un libraire lausannois.

Grâce à ce système, nous pouvons vous offrir, sur PRÉSENTATION DE LA CARTE INTERNATIONALE D'ÉTUDIANT, UN RABAIS DE 15% (quinze pour cent) SUR TOUS LES LIVRES DE COURS.

Il est évident que sont considérés comme livres de cours tous les ouvrages ayant rapport avec les études, et que la liste n'est plus prise en considération. Cette bibliothèque se trouve au bureau de l'AGE et est ouverte tous les jours (sauf le samedi) de 13 h. 30 à 16 h. Un certain nombre d'ouvrages sont disponibles immédiatement. Pour ceux que nous n'avons pas en stock, il suffit à l'étudiant de nous passer commande et de venir chercher ses livres quelques jours après.

Cette bibliothèque est ouverte à titre d'essai: il dépend de vous que nous continuions ou non notre action. Pour qu'elle puisse être poursuivie (et même étendue à tous les livres quels qu'ils soient), il est indispensable que TOUS LES ÉTUDIANTS ACHÈTENT TOUS LEURS LIVRES D'ÉTUDES DANS CETTE BIBLIOTHÈQUE.

Jean-Jacques SCHILT.

P.S. — Nous tenons ici à remercier tous les professeurs qui, par leurs suggestions et leurs conseils, ont contribué à la mise sur pied de cette bibliothèque.

<sup>1</sup> Cf. « Voix Universitaires », N° 10 et 11.  
<sup>2</sup> Cf. « Voix Universitaires », N° 11.

**Le spécialiste des thèses**

est à votre disposition pour renseignements, modèles ou devis sans engagement.

A la place du Tunnel, à 3 minutes de l'Université et du Foyer

**IMPRIMERIE DE L'ÈRE NOUVELLE S. A.**  
Arts graphiques Place du Tunnel 14 Téléphone 23 95 51

**PAPETERIE de ST LAURENT**  
Charles Krieg

**Nouvelle adresse :**  
5, rue Haldimand  
LAUSANNE  
Téléphone 23 55 77

Votre fleuriste **CHARLY BODMER**

LAUSANNE Ile St-Pierre  
Caroline 2 ☎ 22 67 25  
Rue Enning ☎ 22 67 06

Toutes confections  
10% aux membres de l'AGE

**GAGNEZ DU TEMPS ET DE L'ARGENT!**  
Le Parking Lausanne Montbenon vous offre:

**SON PARC :**  
— 50 ct. l'heure  
— 1000 places  
Abonnements à prix réduits

**SA BENZINE EN SELF-SERVICE :**  
— normale : 52 ct.  
— super : 55 ct.

**SON SUPERCARWASH :**  
En 5 minutes  
votre voiture est lavée !  
Tarif : de 6 à 8 francs  
Abonnements à prix réduits

Entrées: chemin de Mornex et avenue I.-J. Mercier. Tél. 22 62 92



**R**  
**A**  
**B**  
**A**  
**I**  
**S**

**Bibliothèque de l'AGE**  
24, rue de l'Université  
Téléphone: 22 35 40

Une seule formalité:  
**PRÉSENTER**  
**VOTRE CARTE**  
**INTERNATIONALE**  
**D'ÉTUDIANT**

**15 %**

Et n'oubliez pas que c'est  
un Service Étudiant  
fait par les Étudiants  
pour les Étudiants

Ouverture: 13.30-16.00 h.  
(Sauf le samedi)

Les instruments Kern  
ont prouvé  
leurs qualités  
dans le monde entier

Instruments de géodésie  
Appareils photogrammétriques  
Compas de précision  
Jumelles à prismes, longues-vues  
Microscopes stéréoscopiques  
Objectifs de photo et de cinéma



**ECONO CENTER**  
Lausanne  
5, Clos-de-Bulle, Pré-du-Marché - Tél. (021) 23 99 20

la solution à vos problèmes

**SALON-LAVOIR:**

5 kg. de linge en 48 minutes pour Fr. 3.60  
Séchage: 12 kg. pour Fr. 1.—  
Repassage sur demande

**SERVICE CHEMISES-EXPRESS**

3 chemises pour Fr. 3.60  
1 chemise pour Fr. 1.50  
en 24 heures

**NETTOYAGES À SEC**

5 kg. pour Fr. 10.—, en 30 minutes  
ou à la pièce avec repassage

Demandez notre prospectus avec bons

**UNION DE BANQUES SUISSES**  
LAUSANNE

Rue Centrale 2  
Place Saint-François 1



Place de la Gare  
Grand-Chêne 5

Prilly - Yverdon - Genève - Nyon - Vevey - Montreux

Vous serez informés par nos publications  
Vous réussirez mieux avec notre appui

## Remboursement des finances d'examens en cas d'échec ou de retrait

Le secrétaire général de l'Université nous informe qu'à la suite d'une décision de la Commission universitaire, la moitié des finances d'examens ne sera plus remboursée lors d'échec ou de retrait, comme c'était le cas jusqu'ici. Cette mesure entrera en vigueur dès la session d'automne.

Fort étonné de cette décision, nous avons demandé quelques explications d'où il ressort que, d'une part, cette mesure a dû être prise à la suite d'abus répétés. En effet, il s'est avéré que certains étudiants ne trouvaient pas d'autres moyens de « gagner leur vie » que de s'inscrire à des examens, puis de se retirer avant ou au milieu de la session, récupérant ainsi une

partie des finances d'examens versées par leurs parents. D'autre part, ce système, que l'Université de Lausanne est la seule à pratiquer, présente le désavantage d'être une espèce de prime à l'échec.

Comme nous soulignons qu'il nous semblait important de dissocier les échecs des retraits justifiés, il nous a été garanti que les étudiants devant se retirer pour raisons de santé (avec certificat médical à l'appui), seraient mis au bénéfice de l'ancien régime.

Nous déplorons cette mesure, certes, mais nous ne pouvons que nous incliner devant les arguments de la Commission universitaire, tout en regrettant cependant qu'elle n'ait pas cru bon de consulter les représentants des étudiants sur un problème qui les touche directement. En effet, tant que les étudiants ne comprendront pas qu'ils sont membres d'une communauté (ce qui implique des droits, mais aussi des obligations) et que, en tant que tels, ils font supporter les conséquences de leurs actes à l'ensemble des étudiants, nous ne pourrions que déplorer... et nous incliner.

## À NOTER...

Pendant les mois de septembre et octobre, le bureau de l'AGE, l'Office du travail, l'Office du logement et le bureau du SSTE seront ouverts de 9 heures à 11 h. 45 et de 13 h. 30 à 16 heures.

La Bibliothèque de l'AGE, elle, sera ouverte chaque jour de 13 h. 30 à 16 heures.

Nous vous rappelons que le bureau de l'AGECITÉ est encore loin d'être complet et que nous cherchons:

- un vice-président
- un caissier
- un chargé des affaires extérieures
- un assesseur aux affaires universitaires
- un assesseur aux affaires sociales.

Si l'un de ces postes vous intéresse, si vous désirez de plus amples renseignements sur l'un d'eux, passez au bureau de l'AGECITÉ et inscrivez-vous sans tarder, les élections complémentaires ayant lieu au début du mois de novembre.

## LE FOYER DES ÉTUDIANTS DE GRANCY

Récemment, un numéro des V.U. rappelait l'existence du Foyer de Grancy, situé dans le boulevard du même nom (No 31), à deux minutes de la Gare.

Au cours de l'été, certaines modifications ont été apportées à la structure du Foyer, susceptibles d'intéresser les étudiants.

On vient d'y ouvrir un restaurant à la carte ainsi qu'un carnet réservé à certaines spécialités gastronomiques

(fondue, raclette, etc...). Cette initiative ne supprime pourtant pas le self-service, qui continue à fonctionner aux conditions habituelles (2 fr. 80 le repas). Il est bon de noter que le restaurant et le self demeurent ouverts le dimanche.

Le Foyer de Grancy n'a pas qu'un but « hôtelier ». Il voudrait offrir à chacun un lieu de rencontre amical, de culture et de loisirs. A cet effet, il dispose de nombreux locaux (bibliothèque, salle de travail, salon de lecture, radio, TV) qu'il met à la disposition de tous les étudiants, sans aucune discrimination ethnique ou confessionnelle. Des salles plus grandes peuvent être réservées pour les réunions des diverses associations d'étudiants lausannois.

Actuellement, quelque trente-six étudiants sont hébergés au Foyer. Ils reflètent par leur diversité le petit monde universitaire.

La beauté du cadre, les installations modernes (et ajoutons-le, un prix de loyer raisonnable: 120 francs!) rendent le taux de la demande suffisamment fort pour que l'on doive réserver sa chambre assez tôt.

Enfin, c'est au Foyer de Grancy que vous pourrez rencontrer l'aumônier catholique (le père Musy, dominicain).

Il vous recevra volontiers chez lui, tél. 26 60 66, de préférence le mercredi et le vendredi. Assisté d'une équipe d'étudiants, il est responsable du Centre universitaire catholique dont les diverses manifestations religieuses, culturelles ou folkloriques jalonnent le cours de l'année universitaire.

Dès le début du semestre, un programme détaillé vous fournira toutes les précisions à ce sujet. Mais, d'ores et déjà, chaque dimanche à 11 heures, une messe est célébrée dans la chapelle du Foyer, à l'intention des étudiants.

Le secrétariat du Foyer (27 60 67) vous fournira tous les autres renseignements que vous souhaitez et se fera une joie de vous recevoir.

## LA VOILÀ!

Qui? La Journée de l'Entraide, voyons!

Cette année, le 23 novembre.

Lancée par une campagne de publicité dont vous me direz des nouvelles, elle obtiendra, nous l'espérons, un franc succès.

Rappelons, pour les ignorants et la petite histoire, que le jour en question, l'Université libère les étudiants, qui s'en vont travailler chez les employeurs les plus divers. L'AGE, qui sert d'intermédiaire entre employeur et étudiant, encaisse le fruit du travail de celui-ci, soit 25 francs. Le bénéfice de l'entreprise va au Fond d'entraide, qui alimente des bourses ou des prêts destinés à des étudiants en difficulté.

Contrairement à ce que pensent beaucoup d'étudiants, cette journée n'est pas le fief de l'EPUL, puisque les deux tiers du Fond d'entraide vont aux étudiants de la Cité. Donc, avis à tous: inscrivez-vous pour la Journée de l'entraide; des formulaires d'inscription seront bientôt à disposition. Outre l'attrait que peut présenter le travail que vous aurez (par exemple, faire les devoirs d'allemand et de maths d'une classe de jeunes filles du Gymnase du Belvédère), vous aurez la satisfaction d'avoir travaillé pour l'Entraide, qui n'est pas un vain mot.

De plus, elle vous amènera les habitudes bons souvenirs à raconter à vos futurs petit-enfants.

Signé: POMPON.

où irez-vous ce soir...

**TABARIS**  
Dancing Music-Hall

**BRUMMELL**  
Stéréo-Parade attractions

**BAGATELLE**  
Dancing de la jeunesse

**SCOTCH**  
«Whisky à gogo»

LAUSANNE  
réservations (021) 22 09 33





# HEUREUSE INITIATIVE DU CUC: un local étudiant près du FRU

Le Centre universitaire catholique (CUC) ouvrira dès la rentrée du semestre un nouveau local de réunion à la rue de la Barre (No 6), dans l'ancienne boulangerie. Imaginé et réalisé par les étudiants, ce « poste de relais », situé à proximité du FRU et des facultés devrait permettre à tous ceux et celles qui le désirent de se rencontrer au moment de midi ou dans la journée pour y prier, se détendre, ou « s'instruire », selon les nécessités du moment. L'aumônier y installera sa permanence à certaines heures.

Mais, jusqu'à la rentrée, le Foyer de Grancy (boulevard de Grancy 31) demeure l'unique centre de ralliement du CUC. C'est donc à cette adresse que vous vous informerez plus amplement de nos programmes d'activité et

que vous pourrez y rencontrer l'aumônier. Au programme de novembre : un week-end à Taizé (Saône-et-Loire) avec nos camarades protestants de l'AGE (les 5 et 6 novembre). Vos inscriptions seront reçues au Foyer de Grancy (tél. 27 60 66). D'autre part, une soirée d'accueil aura lieu à Grancy le 9 novembre prochain. Elle sera précédée d'une messe, célébrée dans la chapelle du Foyer à 19 h. 20. Vers 20 h., un apéritif suivi d'une fondue et d'une soirée dansante réunira dans une atmosphère de gaieté et d'amitié tous ceux qui auront accepté de se déplacer.

Il va sans dire que tous les étudiants et étudiantes sont invités à cette soirée. Puisque son but est précisément de donner l'occasion aux anciens de

rencontrer les nouveaux et de faire naître entre les groupes ethniques, linguistiques ou confessionnels les plus divers des amitiés nouvelles et « originales ».

Quant au programme de l'hiver prochain, nous prévoyons une série d'entretiens sur la possibilité de la croyance en Dieu dans le monde universitaire présent, un cours d'esthétique et une série de débats consacrés au thème général : l'étudiant et les réalités économiques actuelles.

Ouvrez un compte à la BCV  
Pour toutes vos opérations,  
la BCV saura vous conseiller.

BANQUE CANTONALE VAUDOISE



Le magasin  
sympathique  
aux étudiants

**Schaefer**  
LAUSANNE Sports

## BAR A DISQUES

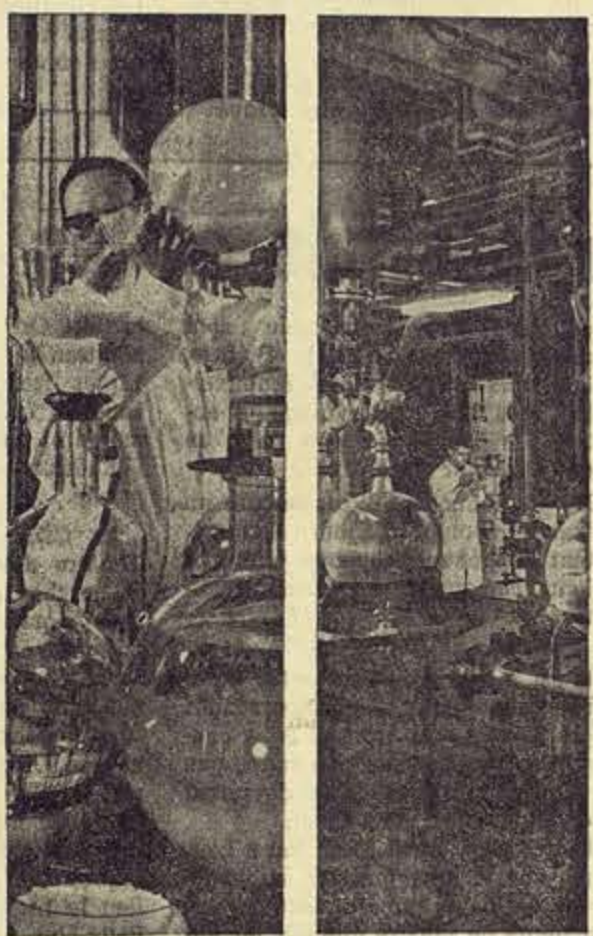


Le plus grand choix dans les appareils de  
TÉLÉVISION - RADIO - TRANSISTORS  
ENREGISTREURS - STÉRÉO - PICK-UP

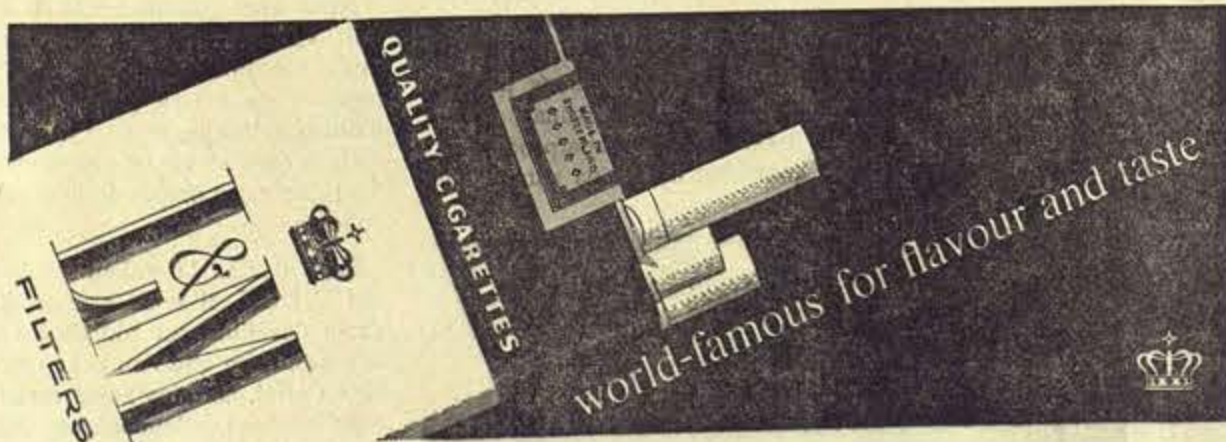
Rabais 5% pour étudiants

Ferreaux 16 - Lausanne - Tél. 23 55 27

**SANDOZ**



La recherche implique une ardeur incessante à la découverte de domaines nouveaux et inexplorés. Les chercheurs de SANDOZ contribuent ainsi à l'amélioration de la santé et à la découverte d'un mode de vie meilleur. Les colorants, les produits pharmaceutiques, chimiques et agrochimiques de SANDOZ sont connus dans le monde entier.



LA PAPETERIE MODERNE SPÉCIALISÉE POUR TOUTES VOS FOURNITURES

tables et machines  
à dessiner Kuhlmann

cahiers, carnets à  
anneaux, stylos

**A. KRIEG + CIE**

RUE CENTRALE 6 - 1001 LAUSANNE

RABAIS 10 % A TOUS LES ÉTUDIANTS

articles techniques  
compas Kern et Wild  
règles à calculs

LE CENTRE UNIVERSITAIRE CATHOLIQUE  
vous invite tous à sa

## SOIRÉE D'ACCUEIL

le 9 novembre 1966

Apéritif à 20 h. - Fondue à 20 h. 30 - Danse en soirée

Prix : Fr. 5.—

## LA GUILDE DU THÉÂTRE est une association de spectateurs

Son but :

Faire connaître le théâtre.  
Soutenir le Centre Dramatique Romand.

Son slogan :

Le théâtre ouvert à chacun.

Ses avantages :

Grâce aux accords passés avec le CDR, la carte de membre donne droit :

- à 50 % de réduction pour tous les spectacles présentés par le CDR au Théâtre municipal de Lausanne ;
- à 50 % de réduction pour tous les spectacles présentés par le CDR au Théâtre des Faux-Nez (sur les places de Fr. 10.— et Fr. 12.—) ;
- à 3 bons supplémentaires de réduction à 50% pour inviter ses amis ;
- au service gratuit de Panorama ;
- à la prélocation : les guildiens peuvent obtenir leurs billets plusieurs jours avant le public.

Ses conditions :

Chaque nouveau membre remplit un bulletin d'adhésion. Tous les guildiens s'acquittent d'une cotisation annuelle :

- membres individuels :  
Fr. 15.—,  
Fr. 10.— pour les étudiants, apprentis et pensionnés AVS ;
- membres collectifs :  
Fr. 50.— pour les groupements professionnels ou culturels.

Son abonnement :

La carte de membre permet de souscrire à un abonnement de 8 spectacles à demi-tarif (aux premières à 20 h. 30, ou le vendredi à 19 heures). Souscription à la GdT pour les nouveaux abonnés : du 1<sup>er</sup> au 8<sup>e</sup> octobre.

Son adresse :

2, rue de l'Alé, à Lausanne (angle rue Neuve). Tél. 23 22 55.  
Le bureau est ouvert tous les jours de 14 heures à 17 heures.

Au calendrier de la **Guilde du Théâtre** :

Tout le programme 1966-1967 du Centre Dramatique Romand, soit :

### 8 spectacles à demi-tarif

avec ou sans abonnement

(Prix de l'abonnement : de Fr. 16.— à Fr. 72.—.)

ANONYME	« Arden de Faversham »
LOPE DE VEGA	« Fuenteovejuna »
MOLIÈRE	« Les Femmes savantes »
WILDER	« Notre petite Ville »
LABICHE	« Les Chemins de Fer »
LEROI JONES	« Le Métro fantôme »
GAULIS	« Capitaine Karagheuz »
SHAKESPEARE	« Le Marchand de Venise »

### 10 spectacles à demi-tarif, hors abonnement

WILLIAMS	« La Rose tatouée »
LIÈGME	« Le Soleil et la Mort »
MOLIÈRE	« Dom Juan »
SHAKESPEARE	« La Mégère apprivoisée »
BRECHT	« La Vie de Galilée »

### plus 5 spectacles au Théâtre des Faux-Nez

La carte de membre peut être retirée à la Guilde du Théâtre pendant toute la saison, la souscription à l'abonnement par contre sera close le 8 octobre.

Au Théâtre des Faux-Nez, le samedi 15 octobre 1966, à 17 h. 30 :

**Conférence Guy Leclerc :**

**Les sociétés humaines et leur théâtre**

Entrée : Fr. 3.— à toutes les places.



## La saison 1966-1967 s'ouvrira le 6 octobre prochain avec le 12<sup>e</sup> Festival d'opéras italiens

Ce 12<sup>e</sup> Festival, présenté par le Théâtre municipal de Lausanne, est placé sous le haut patronage de la Direction générale des spectacles du gouvernement italien, du président de la Confédération et de S. E. M. l'ambassadeur d'Italie à Berne, avec la collaboration de l'Orchestre et des Chœurs de l'Opéra de Bologne et le concours d'éminents solistes des grandes scènes lyriques, engagés dans toute l'Italie et choisis parmi les meilleurs d'aujourd'hui.

C'est le baryton Dino Dondi qui chantera cette année **Nabucco** et le soprano dramatique Marcella de Osmia le rôle d'Abigaille. Giovanna Fioroni sera Fénéna; Carlo Cava, Zacharie; Gianfranco Casarini, le Grand Prêtre; Aldo Bottion, Ismaël. L'ouvrage sera conduit par Carlo Franci et sa mise en scène sera assurée par Enrico Frigerio.

### NABUCCO

Nabucco (abrégé de Nabuchodonosor) met en scène le célèbre roi de Babylone qui, sept années durant, fut privé de raison. Le librettiste a imaginé en outre que la fille de Nabucco, Fénéna, est amoureuse d'Ismaël, neveu du roi de Juda, et qu'Abigaille (une esclave présumée fille de Nabucco)

s'empare de la couronne pendant les années de folie du roi.

Une page de cet opéra de jeunesse de Verdi est particulièrement fameuse: le chœur des Israélites languissant en captivité et pleurant leur patrie perdue: « Va pensiere, sull'ali dorate... ».



Luisa Maragliano

Dans le **BAL MASQUÉ**, nous entendons le ténor Luigi Ottolini, le baryton Mario Zanasi, le soprano dramatique Luisa Maragliano, le grand contralto dramatique Adriana Lazzarini et Lucia Cappellino. Le maestro Oliviero de Fabritis assurera la direction musicale.

Le **BAL MASQUÉ** est censé se passer à Boston; pourtant, c'est une œuvre vraiment italienne et l'une des meilleurs de Verdi. Le livret de Scribe relate un fait réel arrivé à la Cour royale de Suède en 1792. Avant que l'opéra ne fût joué pour la première fois à Rome en 1859, la censure exigea des modifications de noms, de lieux, de temps. L'argument est le suivant: le comte Richard aime Amélia, la femme de son ami René. René les surprend tous deux au moment où ils s'avouent leur amour et lors d'un bal masqué, il blesse mortellement Richard.

**LA NORMA** sera interprétée par le soprano dramatique coloratura Leyla



Leyla Gencer



Fiorenza Cossotto

Gencer; sa rivale Adalgise sera le brillant mezzo dramatique Fiorenza Cossotto. Le grand ténor Gastone Limarilli, Pollion; la basse Ivo Vinco, Orovèse, et le ténor Vittorio Pandano, Flavius.

On considère **LA NORMA** comme le chef-d'œuvre de Bellini, tendre, sensible, et pourtant passionné et véhément. Cet opéra fut le grand triomphe de la Malibran. L'action se déroule en Gaule, à l'époque de Jules César. Norma, fille du Grand Prêtre Orovèse,

aime Pollion qui l'abandonne pour la jeune prêtresse Adalgise. Les caractères des deux femmes sont spécialement bien dessinés dans leur pathétique opposition. Pollion commet un sacrilège pour rejoindre Adalgise; il est condamné à mort. Mais Norma, afin de mourir avec lui, se désigne elle-même comme complice. La célèbre cavatine « Casta diva » fut, dit-on, réécrite neuf fois par Bellini avant de lui donner satisfaction.

H.-G. TOUNSI.

## La fréquentation théâtrale et les étudiants

On entend dire fréquemment, et même reprocher, que le théâtre est réservé à une élite, que seul un public cultivé est apte à le comprendre et à s'y sentir à l'aise. La Guilde du Théâtre a été créée, il y a 6 ans, afin d'amener au théâtre un public beaucoup plus large. Mais, paradoxalement, mis à part le milieu ouvrier, ce sont les étudiants qui s'intéressent le moins à l'activité théâtrale. Les membres de la Guilde du Théâtre se recrutent essentiellement dans les milieux d'employés, d'instituteurs et d'infirmières; les guilidiens représentant la plus grosse partie du public du Centre dramatique romand. On peut penser que cette constatation est valable sur le plan général.

D'après les éléments statistiques qui nous ont été fournis, nous avons remarqué que:

— de nombreux gymnasiens sont membres de la Guilde du Théâtre, mais très souvent, ils ne renouvellent pas leur carte lorsqu'ils entrent à l'Université, ou dans un autre secteur d'activité;

— les étudiants de l'EPUL, malgré un travail reconnu très lourd, fréquentent le théâtre beaucoup plus que leurs camarades des autres facultés.

(Bravo l'EPUL !)

Il est à souhaiter que cette situation évolue. Si nous sommes persuadés que le théâtre doit être ouvert à chacun, nous n'en pensons pas moins que les élites ou futures élites devraient y participer plus activement.

Un très gros effort a été fait à Lausanne, sur le plan théâtral, au cours de ces dernières années, tant par les animateurs de théâtre que par les au-

torités. On a tendance, chez nous, à admirer le travail des Centres dramatiques français, en minimisant trop souvent celui qui est accompli ici-même et qui ne peut progresser sans l'adhésion et l'exigence d'un large public.

Le CDR organisera cet hiver au Théâtre des Faux-Nez un atelier de recherches et d'information ouvert à tous (comédiens, metteurs en scène, critiques, animateurs, spectateurs, etc.). Cet atelier se propose d'étudier pas à pas toutes les phases de l'acte créateur au théâtre, afin d'expérimenter ce que l'homme de notre temps pourrait faire sur la scène de notre siècle. Nous espérons que des représentants des étudiants participeront à ces colloques. Une séance d'information aura lieu le 1<sup>er</sup> octobre 1966, à 14 h., aux Faux-Nez. HOSNY.

## Sixième congrès indépendant du cinéma international

Le sixième C. I. C. I. a eu lieu cette année à Lausanne, du 1<sup>er</sup> au 8 septembre. Il faut souligner la chance qu'ont les Lausannois de voir se tenir pour la troisième fois dans leur ville une manifestation de cette importance. Organisé par la revue « Premier Plan » et par la Cinémathèque suisse, avec l'aide de nombreuses cinémathèques nationales, le C. I. C. I. nous permet chaque année de faire le tour d'un certain nombre de films hors-circuits, pour des raisons d'ancienneté, commerciales ou autres.

Parmi les films présentés cette

année, nous avons eu le plaisir de revoir l'extraordinaire film de Poudoukine, « La Mère », qui narre avec sobriété et puissance un épisode de la Révolution russe de 1905. Relevons également la présentation de « La Femme et le Pantin », de Sternberg; d'« El », de Bunuel; du film étonnant et presque insoutenable de Brynch, « Transport au Paradis », etc. Quant à « Intolérance », de Griffith, tourné en 1916, il tendrait à nous prouver que l'attrait des Américains pour les (très, très) grandes superproductions d'un goût plus ou moins sûr ne date

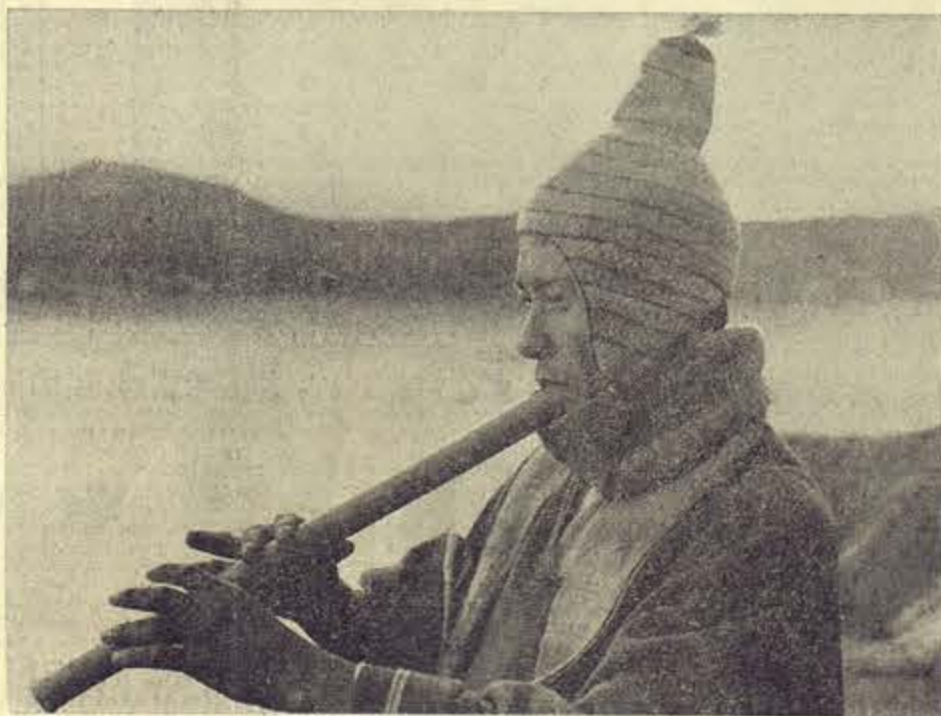
pas d'aujourd'hui; de même que leur candide confiance en leur bon droit: une année avant ce film, qui se veut une défense de l'esprit de tolérance, Griffith tournait « La Naissance d'une Nation », apologie délirante du Ku-Klux-Klan. Film d'ailleurs excellent, cela mis à part.

Nous avons (enfin) eu la chance de voir « Cuba Si », dont la projection avait été interdite à deux ou trois reprises en Suisse pour des raisons d'ordre politique, et où Chris Marker retrace avec sa vigueur et son humour les principales étapes de la révolution cubaine.

Sans dénier la valeur et l'intérêt des C. I. C. I., il nous semble que le choix des films est soumis à un certain arbitraire que l'on peut regretter. Si, en effet, certains noms reviennent régulièrement (Poudoukine, Pabst, Keaton, etc.), d'autres, comme les Marx Brothers, par exemple, n'ont en revanche jamais été à l'affiche des C. I. C. I.

Cela ne nous empêche pas, cependant, de souhaiter que l'activité des C. I. C. I. puisse se poursuivre et se développer.

Raymond GEORGE.



UKAMAU de Jorge Gangines (Bolivie 1966)

### DONALD

Grand choix de  
DISQUES, TRANSISTORS  
et GRAMOS

5% de rabais pour étudiants

I. RUEGG

5, rue du Tunnel, Lausanne



Le souci  
de l'épargne  
épargne le souci

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

CAISSE D'ÉPARGNE  
CANTONALE  
Garantie par l'Etat

Le spécialiste de l'article et  
du vêtement sport chic  
RABAIS SUR PRÉSENTATION  
DE LA CARTE D'ÉTUDIANT

Mages  
SPORT

13, rue Haldimand - 29, rue de Bourg

GEORGES KRIEG  
ORGANISATION DE BUREAU  
IMMEUBLE FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE  
PLACE PÉPINET 4 TEL 230871

## Santé et bon appétit!

Couscous  
sur demande  
et ses nouvelles spécialités  
RESTAURANT  
DU CENTRE  
rue Enning

Spécialités nord-africaines

Menus dès Fr. 2.50

Saint-Pierre/rue Enning 2 - ☎ 22 20 17

AU «SNACK»  
Métropole

Chaque jour, la carte et  
3 menus à choix, dès Fr. 2.90  
Tél. 23 83 18 Dir.: A. Beausire

central  
self  
service

(Fermé le dimanche)

Assiettes chaudes dès Fr. 2.80

Pas de supplément pour le service

200 places assises

Ambiance agréable

11 h. 30—14 h. 17 h. 30—21 h.

Restaurant - snack  
Le City

MACHINES A ÉCRIRE  
neuves.

◆ GROS RABAIS ◆

Renseignements au bureau de l'AGE.